ABBÉ SICARD, INSTITUTEUR RÉVOLUTIONNAIRE DES SOURDS, 1785 – 1820

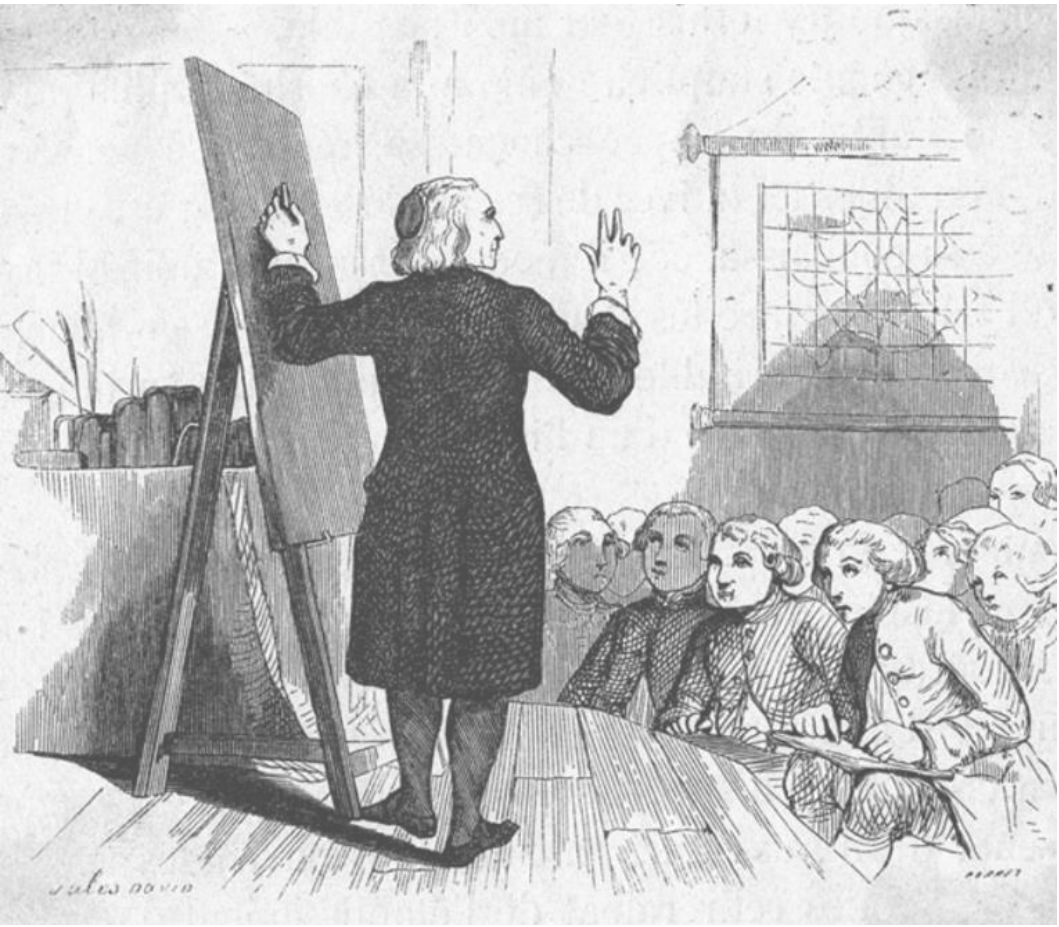

Emmet Kennedy

Traduit de la version anglaise (2015) par Anne-Lise Pellat
Édition de cette version en ligne par Mike Gulliver

Copyright © Emmet Kennedy, 2015.

Titre original : Abbé Sicard's Deaf Education – Empowering the Mute, 1785-1820.

Tous droits de reproduction réservés.

Publié pour la première fois en 2015 par PALGRAVE MACMILLAN® aux États-Unis—une filiale de St. Martin's Press LLC, 175 Fifth Avenue, New York, NY 10010.

Where this book is distributed in the UK, Europe and the rest of the world, this is by Palgrave Macmillan, a division of Macmillan Publishers Limited, registered in England, company number 785998, of Houndmills, Basingstoke, Hampshire RG21 6XS.

Palgrave Macmillan is the global academic imprint of the above companies and has companies and representatives throughout the world. Palgrave® and Macmillan® are registered trademarks in the United States, the United Kingdom, Europe and other countries.

ISBN 978-1-349-55275-7 ISBN 978-1-137-51286-4 (eBook)

DOI 10.1057/9781137512864

Library of Congress Cataloging-in-Publication Data

Kennedy, Emmet.

Abbé Sicard's deaf education : empowering the mute, 1785–1820 / Emmet Kennedy.

pages cm

1. Sicard, Roch Ambroise, 1742–1822. 2. Teachers of the deaf—France—Biography. 3. Deaf—Education—France—History. 4. Sign language—History. I. Title.

HV2426.S56K46 2015 371.91'2092—dc23 [B] 2015000270 A catalogue record of the book is available from the British Library. First edition: September 2015

ISBN de la version anglaise, imprimée : 978-1-137-51285-7

Dédicace

À ma femme Jane Marie Kennedy
qui a survécu à toutes les vies de Sicard.

SOMMAIRE

L'abbé Sicard était un prêtre révolutionnaire français et un précurseur de la langue des signes française et américaine. Il connaît une ascension fulgurante de Toulouse et de Bordeaux à Paris où Louis XVI le nomme « instituteur Royal des sourds et muets ». Malgré ses tendances non-conformistes, il a échappé à la guillotine. En effet, les révolutionnaires ont reconnu son expertise linguistique et sous la Terreur de 1794, ils en ont fait le directeur de la première école nationale pour sourds - une école qui existe encore aujourd'hui. Par la suite, il est devenu membre de l'École Normale de 1794-95, de l'Institut National, et président de l'Académie Française restaurée. Il est aujourd'hui reconnu pour avoir développé les théories des Lumières de la pantomime, le « langage des signes », un pas vers un « langage universel » qui par la suite s'est propagé en Russie, en Espagne et aux États-Unis, où le plus grand nombre d'écoles pour les sourds fut fondé, sous l'influence de Sicard au 19e siècle. Il s'agit de la première biographie du Sicard publiée dans quelque langue que ce soit depuis 1873, en dépit de la renommée internationale de Sicard. Ceci est la traduction française par Anne-Lise Pellat d'*Abbé Sicard's Deaf Education, Empowering the Mute, 1785-1820* d'Emmet Kennedy, publié par Palgrave Macmillan à New York en 2015. Ce livre aborde le développement de la langue des signes française et américaine dans le contexte de la Révolution française et sous Napoléon.

TABLE DES MATIÈRES

	Page	Page du document en ligne
Liste des Abréviations		
Liste des Illustrations		
Introduction	i	(9/232)
1 La montée à Paris	1	(15/232)
2 Un passeport pour traverser la Terreur	34	(48/232)
3 Un prêtre réfractaire dans la République des Savants	68	(82/232)
4 Sicard et Napoléon	115	(129/232)
5 Les signes internationaux sous la Restauration	157	(171/232)
Conclusion	203	(217/232)
Annexe : Analyse de la Bibliothèque de Sicard en 1822	214	(228/232)

Liste des Abréviations

ADHG	Archives départementales de la Haute Garonne
ADGironde	Archives départementales de la Gironde
AN	Archives Nationales
AP	Archives Parlementaires, 1787–1860, 1ère série (1787–1799), éd. J. Mavidal et E. Laurent, 82 vols. (Paris, 1862–1913)
BHVP	Bibliothèque historique de la Ville de Paris
CISMN	Sicard, Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance (Paris An VII)
INJS	Institut National de Jeunes Sourds de Paris (Antérieurement, l'Institution National des Sourds-Muets, 1794)
JdD	Journal des débats
LC	Division des Documents, Bibliotèque de Congress. [Manuscript Division, Library of Congress]
PVCIPCN	Procès-verbaux du Comité d'Instruction Publique de la Convention Nationale (7 vols., Paris, 1891–1907, ed. James Guillaume)

Liste des Illustrations

		Page	Page du document en ligne
1	Abbé de L'Épée, Le professeur de langage des signes de Sicard	11	(25/232)
2	Jean-Baptiste Lesueur, Libération de l'abbé Sicard, lors des massacres de Septembre 1792	38	(52/232)
3	Portrait de Sicard	73	(87/232)
4	Sicard présentant ses élèves au Pape Pie VII en 1805, peu après le sâcre de Napoléon	128	(142/232)
5	Illustration des signes de l'alphabet	177	(191/232)
6	Portrait d'André de Ladebat (1780)	180	(194/232)
7	Sépulture de Sicard au cimetière du Père-Lachaise	199	(213/232)

INTRODUCTION

En 1794 alors que la France était sous le règne « montagnard » de la Révolution, le gouvernement français a approuvé le financement de l'Institution Nationale des Sourds-Muets à Paris, sous la direction de l'abbé Roch-Ambroise Cucurron Sicard (1742-1822). Premier institut de ce type au monde, il a inauguré l'enseignement officiel d'État de la langue des signes selon les vues réformatrices de l'abbé.

Auparavant, l'enseignement pour les sourds était dispensé oralement, de façon informelle par des précepteurs. La France fut le premier pays à mettre l'accent sur une méthode qui employait exclusivement les signes et s'opposait donc à la méthode orale, ou parlée, qui était utilisée en Allemagne, en Autriche, en Angleterre. La méthode française a prévalu dans certaines parties de l'Europe et aux États-Unis jusqu'à ce que la méthode oraliste triomphe (par des moyens coercitifs) après 1880. Mais au bout d'un siècle, les signes ont fait un retour en force et sont restés prédominants dans l'éducation et la communication des sourds.

Le récit qui suit raconte le développement de l'enseignement scolaire à l'aide de grammaires et de manuels, dont les plus anciens ont été écrits par Sicard. Il s'agit des innovations linguistiques et grammaticales de l'abbé qui ont débuté pendant son mandat à sa première école à Bordeaux (où il fut nommé directeur en 1786) et se sont poursuivies jusqu'à sa mort en 1822. Il a occupé d'importants postes universitaires en France et à l'étranger (il est, par exemple, membre de l'Académie française) et faisait chaque semaine des démonstrations publiques de ses étudiants, en présence de diverses personnalités, dont des femmes de lettres, des princes allemands et des membres des familles royales d'Angleterre et de toute l'Europe.

Pourtant, dans les années 1790, il suscite la méfiance en raison de son anticonformisme religieux, de son statut sacerdotal (qu'il n'a jamais abandonné) et de ses tendances contre-révolutionnaires réputées. Son orthodoxie inébranlable en tant que rédacteur en chef des Annales catholiques de 1796-1799 n'était pas en phase avec son époque. Pourtant, il a étonnamment réussi à survivre à ces années turbulentes et à échapper aux menaces de massacre, de guillotine et de déportation.

Comment Sicard a-t-il fait pour survivre dans ces circonstances ? Selon ses étudiants, il fut indispensable à tous les gouvernements successifs, des monarchies « absolues » et constitutionnelles à la République jacobine, à l'Empire napoléonien et à la Restauration. Tous l'ont soutenu et financé en tant que plus célèbre enseignant pour les sourds du pays. Sa réputation d'érudit et de pédagogue lui valut d'être considéré comme « trop p pour être sacrifié », et le fait que sa vie ait été épargnée en 1793 dément les propos notoires d'un député de la Convention de Robespierre. La phrase apocryphe est attribuée soit à Jean Baptiste Coffinhal, soit à René François Dumas, tous deux juges, lors du procès du Tribunal révolutionnaire qui a condamné Lavoisier ; l'attribution à Dumas est colportée par l'abbé Grégoire dans son Troisième rapport sur le vandalisme le 14 décembre 1794 (24 frimaire an III) : « La République n'a pas besoin de Savants. »

Il possédait une agilité, un talent et une chance remarquables (ou ce qu'il appelait la « Providence »). C'était, en effet, une « girouette » cléricale, ou (selon les mots d'un historien de la Sorbonne) « un caméléon ». Benjamin Constant n'a-t-il pas dit que l'hypocrisie était justifiée pendant la Terreur ?

Cette biographie n'est ni une œuvre hagiographique ni une tentative de diabolisation. Sicard n'était ni un saint ni un apostat, ni un génie ni un charlatan. C'était plutôt un prêtre dont la perspicacité politique pendant la Grande Révolution française et dont les talents comme grammairien de la nouvelle science des signes ont non

seulement sauvé sa peau, mais lui ont aussi valu une grande notoriété. D'autres prêtres dissidents rencontrèrent la déportation, le Tribunal Révolutionnaire ou les pelotons d'exécution vendéens. D'autres encore, plus complices de la « déchristianisation » révolutionnaire, ont renoncé à leur sacerdoce ou ont abjuré leur foi. Des centaines de martyrs catholiques de la Révolution furent béatifiés ou canonisés un siècle plus tard. Le parcours de Sicard était peut-être moins saisissant que celui des martyrs chrétiens et révolutionnaires : c'était celui d'un survivant ordinaire, mais diligent et chanceux.

L'éducation des sourds était un exemple de la « bienfaisance » des Lumières, mais son invention a commencé au XVIe siècle avec le fonctionnaire espagnol Ponce de León et le moine bénédictin Pablo Bonet, qui a écrit le premier livre sur les signes, ainsi qu'avec un Juif espagnol interprète de Sa Majesté Louis XV, pour les langues espagnole et portugaise, Jacob Pereire, qui a réussi à apprendre à parler à des garçons sourds. Sicard appartient à un siècle de réformes qui ont précédé la Révolution et lui ont survécu. La campagne pour abolir l'esclavage, la détention arbitraire était un objectif des réformateurs anglais, américains et français, de Bentham à Tocqueville. La philanthropie de Sicard s'inscrivait dans cette tradition, mais elle était aussi paradoxale au regard des atrocités de la décennie révolutionnaire qu'il a vécues. En dépit de la recrudescence des actes de cruauté dans la société en général, le traitement humain des aliénés a commencé officiellement dans les asiles ouverts par des médecins, tels que Philippe Pinel à Paris et Benjamin Rush à Philadelphie. L'aide aux pauvres, menée par le Comité National de la Mendicité et son président, le duc de La Rochefoucauld, a marqué l'époque des révolutions française et américaine, qui appartenaient aussi à « l'âge des réformes ».

La connaissance elle-même est évidemment un élément crucial d'une réforme éclairée. L'abbé Condillac a créé toute une théorie de la connaissance qui a remodelé le sensualisme de Locke. Sous la Terreur,

Destutt de Tracy a débuté un système d'« idéologie » et de « sciences sociales » destiné à relever en plusieurs volumes les défis posés par la Révolution. A la veille de la Révolution, Lavoisier, de l'Académie des Sciences, classait systématiquement des éléments chimiques aléatoires ; quelques années auparavant, le Suédois Linné avait opéré une classification des végétaux. Les aspirations à réformer les langues parlées en Europe ont donné naissance à une nouvelle science, la « grammaire générale » - une tentative de trouver les structures et les racines communes des langues modernes. De façon plus inventive, Denis Diderot a écrit sa Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent (1751), dans laquelle il souligne la supériorité des gestes (ou signes) par rapport à la parole dans l'expression de l'émotion au sein des arts, notamment le théâtre. La langue des signes possédait une utilité qui allait bien au-delà du petit monde des sourds, et elle est devenue une priorité pendant la Révolution française, répondant ainsi à la quête, propre à ce siècle, de simplification du siècle en cours. Comme le système métrique, c'était un code qui permettait de réduire la complexité. De plus, la sensibilité au nom des sans-voix était une cause très présente en cet âge de la conversation. La recherche d'un dénominateur commun en philosophie (sens commun) et l'abolition démocratique des ordres sociaux ont également trouvé leur expression dans la recherche d'un langage universel qui fédérerait l'humanité. Les droits de l'homme deviendront véritablement universels, comme le préconisaient Condorcet et Olympe de Gouges, et incluront naturellement les sourds. Comme l'abolitionnisme s'efforçait d'éliminer les différences juridiques entre les races, un langage universel, dont la langue des signes était perçue comme telle, pouvait potentiellement abolir les divisions de Babel.

Toute réflexion sur l'abbé Sicard serait incomplète sans référence à son prédécesseur et mentor, l'abbé Charles-Michel de L'Épée, qui a fondé la première école parisienne pour sourds plus de trente ans avant Sicard. Ce fondateur de la langue des signes française, a dépensé sa propre fortune pour fonder l'école ou même l'institution qui a

précédé l'Institut National des sourds-muets. Sicard, en revanche, avait constamment besoin de fonds et avait même recours à des emprunts auprès de son étudiant préféré. Pour sa propre défense, Sicard a prétendu qu'il était victime de l'incompétence financière plutôt que de l'avidité et, en effet, il était connu pour s'être souvent retrouvé endetté et à la merci de financiers peu scrupuleux. Une autre des faiblesses connues de l'abbé était sa vanité sans bornes quant à ses réussites professionnelles. Mais ces défauts de caractère doivent ils rabaisser sa contribution linguistique et organisationnelle dans l'histoire des sourds ? La codification des signes grammaticaux et le dictionnaire des gestes pantomimiques de Sicard sont de bons arguments pour que Sicard soit favorablement comparé à son mentor, l'abbé De L'Épée. Ces réalisations n'ont pas survécu au siècle sans être modifiées, mais elles étaient assez originales et ont certainement influencé la formation de la langue des signes française et sa descendance, la langue des signes américaine. Au XIXe siècle, l'influence de Sicard est marquante en Russie, dans les îles britanniques, aux États-Unis, en Espagne et ailleurs.

L'engouement pour les sourds dans chaque assemblée révolutionnaire a satisfait la soif de « corriger les erreurs de la nature », avec ces nouveaux signes impressionnants, devenus plus célèbres après 1789 du fait d'un homme à Paris, l'abbé Sicard.

La guerre civile, religieuse et sociale qui a éclaté en 1792 a entraîné le sectarisme, l'émigration et les déportations qui ont finalement abouti au coup d'État de Napoléon Bonaparte en 1799. Sous l'Empire napoléonien, Sicard est devenu un contre-révolutionnaire convaincu, ce qu'il n'avait pas été pendant la Révolution. Comme beaucoup d'ecclésiastiques, il est opposé à Napoléon et entretient une correspondance fréquente avec le monde de l'espionnage royaliste et celui de la contre-révolution. En 1809, il est de nouveau arrêté par le ministre de la police, Joseph Fouché.

Délivrée de tout harcèlement (par les révolutionnaires, les politiciens et la police impériale), la Restauration devient la patrie intellectuelle et émotionnelle de Sicard. Toujours à la tête de l'Institution des Sourds-Muets, il reçoit régulièrement la visite de princes et de personnalités du monde littéraire de l'ancien et du nouveau monde.

CHAPITRE 1

LA MONTÉE À PARIS

Bien avant 1789, la scolarisation des sourds par un préceptorat privé existait en Europe, mais le premier langage systématique des signes et l'école publique pour les sourds n'ont vu le jour qu'au temps de la monarchie réformatrice et sous la Révolution française. L'abbé Charles De L'Épée (1712- 1789) est le fondateur des premières classes de la rue des Moulins à Paris en 1760. Son élève, l'abbé Roch-Ambroise-Cucurron Sicard (1742-1822), nommé « Maître Royal des sourds-muets » par Louis XVI, cofonde en 1786 à Bordeaux une école pour sourds, où il applique les principes de L'Épée. Sicard est aujourd'hui connu des historiens des sourds, mais il est à peine connu des autres, même des sourds eux-mêmes. Cependant, en tant qu'Instituteur de l'Institution Nationale des Sourds-Muets, Sicard survécut à la demi-douzaine de régimes qui le subventionnèrent jusqu'à sa mort en 1822. Il a été professeur à la première École Normale (1795) et membre de l'Institut National (dans la classe de Littérature et Beaux-Arts) dès la naissance de celui-ci (1796) puis, lors de sa réorganisation en 1803, passe à la classe de Langue et Littérature française qui redeviendra l'Académie française en 1816. Il a également écrit plusieurs livres, souvent réédités, sur le langage des sourds-muets et la grammaire comparative, ou « générale ». Bon nombre d'entre eux sont maintenant disponibles en ligne.

Cet ouvrage traite de Sicard, père fondateur de la langue des signes, survivant de la Révolution française et prêtre catholique insermenté (ou réfractaire) qui, pendant la Terreur de 1794, juste après son deuxième emprisonnement, fut nommé directeur de la nouvelle Institution Nationale des sourds-muets, un vestige de la Révolution qui existe encore rue Saint-Jacques. Sa nomination au poste de directeur fut une surprise : peu de prêtres insermentés jouissaient d'une telle faveur. Cela s'explique par le côté girouette de Sicard, dans le style de Talleyrand ou de Sieyès, mais contrairement à eux, il resta fidèle à l'orthodoxie romaine, publiant un catéchisme traditionnel et publiant le bimensuel catholique Annales religieuses, plus tard intitulé Annales catholiques[1].

Michel Foucault a remis en question la transparence des Lumières et de l'humanisme révolutionnaire, affirmant qu'elle représente en fait l'exercice du pouvoir par les parlementaires, directeurs et médecins en place, non une assistance désintéressée envers leurs sujets. Cette thèse semble trop réductrice et systématique[2].

Sicard n'a fait l'objet que d'une seule biographie complète - celle publiée en français en 1873 par son remarquable élève sourd Ferdinand Berthier, qui considérait Sicard comme son héros. Berthier a écrit un « récit de famille » admiratif, mais il reproche à Sicard son attitude désobligeante envers les sourds préscolarisés - une faute corrigée dans la Théorie des Signes, publiée en 1808. Il considère deux personnages comme des géants dans l'histoire de l'enseignement des

---

[1] *Catéchisme des sourds-muets* (Paris 1792) : Le phénomène des *girouettes révolutionnaires*, a été analysé par l'actuel occupant de la chaire de la Révolution française à la Sorbonne, Pierre Serna : *La République des girouettes :1789–1815 et au-delà une anomalie politique : la France de l'extrême centre* (Seyssel : Champ Vallon, 2002). A ce jour, la seule biographie de Sicard est celle de Ferdinand Berthier, un élève sourd de Sicard, *L'abbé Sicard, Célèbre instituteur des sourds-muets, successeur immédiat de l'abbé de l'Épée* (Paris : Charles Donioul, 1873), 207. L'historien, F. Cadilhon (*Revue d'histoire ecclésiastique*, 2017) suggère que la comparaison de Sicard avec deux autres protégés de l'archevêque Champion de Cicé : l'abbé Philibert d'Andrezel et l'abbé Arnaud-Ferdinand de La Porte est sans doute moins extrême qu'avec Talleyrand ou Sieyès.

[2] Michel Foucault auteur de *Naissance de la Clinique (1963)*, *Les Mots et les Choses (1966)*, *Surveiller et Punir (1975)*, *Folie et Déraison Histoire de la folie à l'âge classique (1976)*.

sourds – l'abbé de L'Épée (fondateur du mouvement, dont il a également écrit la biographie) et Sicard (le continuateur innovant)[3].

Quelques thèses de doctorat sur les origines de l'enseignement aux sourds-muets en France ont emprunté à Foucault : La thèse de Ferdinand Buton : Les corps saisis par l'État : L'éducation des sourds-muets et des aveugles au XIXe siècle : contribution à la sociohistoire de l'État (1789-1885 (L'École des Hautes Études, 1999). Les « corps » en question sont les sourds qui étaient placés en institution sous Sicard. L'organisation de l'éducation des sourds est considérée comme une initiative du pouvoir d'État (comme la réforme des prisons et la protection sociale de l'État) sous couvert de philanthropie.

Sicard n'était certainement pas un professeur totalement désintéressé. Il semble avoir été très sensible aux honneurs, aux privilèges, à l'argent et au pouvoir disciplinaire, mais son appétit pour la reconnaissance ne l'a pas empêché de se consacrer à sa mission. Tout au long de la Révolution il n'a jamais cessé son enseignement auprès d'une vingtaine d'élèves sourds, gagnant leur estime et leur gratitude pour leur avoir fourni du pain, un lit, un abri et l'école-- et pour les avoir fait entrer dans le monde des entendants[4].

---

[3] Ferdinand Berthier, *L'abbé Sicard*, introduction, ch. 1, 8. La biographie de Berthier est un ouvrage savant du XIXe siècle, fiable et très précis. J'ai utilisé les documents de son annexe quand je n'avais pas les originaux, mais à quelques exceptions près, je ne me suis pas appuyé sur sa narration.

[4] Alexis Karacostas, "L'Institution Nationale des Sourds-Muets de Paris de 1790 à 1800, Histoire d'un Corps à Corps" (une thèse de doctorat non publiée, Université de Paris V [Faculté de Médecine], 1981 ; 1975). La thèse de François Buton a été abrégée et publiée comme *L'Administration des faveurs ; l'État, les sourds et les aveugles (1789–1885)* (Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009) Alexis Karacostas , Lysiane Couturier, Le **pouvoir** *Du Pouvoir des signes ; Sourds et citoyens* (Paris : Institut de Jeunes Sourds, 1989) Voir aussi l'excellente étude des signes, particulièrement la pantomime au 18ème siècle de Sophia A. Rosenfeld *A Revolution in Language: the Problem of Signs in late Eighteenth Century France* (Stanford, CA: Stanford University Press, 2001) et « The Political Uses of Sign Language: The Case of the French Revolution, » *Sign Language Studies* (Automne 2005): 17–37. Pour une reconnaissance éloquente et précoce de l'importance du langage

DE TOULOUSE A BORDEAUX

Sicard est né le 19 septembre 1742 dans l'obscur village du Fousseret, une commune d'un peu plus de mille habitants, à trente kilomètres au sud de Toulouse. Le Bas Languedoc était jalonné de nombreuses communes similaires de moins de trois mille habitants, comme Muret ou Rieux près de la Garonne et le Canal du Midi qui reliait la Méditerranée à l'Atlantique. Plus près de la frontière pyrénéenne avec l'Espagne se trouvent Saint-Gaudens et Foix.

Le certificat de baptême de Sicard semble indiquer sa modeste naissance. Le document fait référence à son père, Jean Cucurron, comme étant un « bourgeois », et à sa mère comme une « demoiselle », Françoise Sicard. Le certificat n'indique que les professions du mari de sa marraine (Sieur Francazal de Saint-Ybars), son parrain (notaire), et Roch Francazal, curé de Massabrac. Une relation étroite entre les parents, les parrains et marraines et le curé est suggérée par leurs noms communs : Roch-Cucurron (le patronyme que Sicard a utilisé dans les années 1760) et Sicard (le nom matronymique qu'il a ensuite adopté). La signature de sa marraine suggère qu'elle était illettrée. Le gribouillage du curé (ou archiprêtre) Daram contient des fautes grammaticales et orthographiques[5]. A Paris, quatre-vingt ans plus tard, on trouve parmi les signataires de l'inventaire de Sicard après sa mort, des marchands de bois, des

---

des sourds sous la Révolution, voir Keith Michael Baker, *Condorcet : From Natural Science to Social Mathematics* (Chicago : Chicago University Press, 1975), 331.

[5] État civil, ADHG, 5Mi185 ; Sicard a fait remonter sa généalogie à un certain Pierre de Sicard, de Marseille. Après la peste de 1720, cette branche émigra au Portugal. Les ancêtres de Sicard comprenaient des nobles, des officiers militaires et des diplomates dès le XIIe siècle. Cette descendance est basée sur plusieurs "armoiries". Ils ne présentent pas de liens étroits avec les Sicards du Fousseret. BM Toulouse, 1 Z 407.

[6] AN ET XLIX/1038, Diocèse de Rieux, subdélégation du Fousseret [1743] / ADHG, C1925; Emile Saurel, *Un bienfaiteur de l'Humanité ; l'abbé Sicard, Instituteur des sourds-Muets* (Toulouse : Imprimerie Fournie, 1958)

tailleurs et des bouchers, héritiers inhabituels d'un membre de l'Académie française[6].

La commune du Fousseret s'étendait sur un long périmètre (cinq mille toises) et de nombreuses taxes y étaient perçues, mais il n'y avait pas d'industrie ni de transports. C'est l'image qui ressort d'une enquête réalisée par l'intendant Le Nain en 1743 (un an après la naissance de Sicard). Le Fousseret était autosuffisant et ne se limitait pas à un village de marché. Il n'abritait aucun protestant, sa religion ayant toujours été « catholique, apostolique et romaine », alors que les protestants étaient par ailleurs nombreux dans la province du Languedoc. On y trouvait un « archiprêtre » et un vicaire. Aucune école n'est mentionnée, bien que le Languedoc ait été parsemé de nombreuses petites écoles - des écoles primaires mixtes à classe unique. Bref, Le Fousseret était un village rural figé, sans histoire particulière. Aujourd'hui, la ville honore son abbé Sicard avec des statues.

Le père de Sicard, le « sieur » Jean Cucurron, était un « bourgeois qui vivait évidemment des revenus de ses terres des revenus d'un ensemble de petites propriétés de campagne - vingt-sept parcelles en tout - selon le cadastre de 1767 » (quand Sicard avait vingt-cinq ans). Situé socialement au-dessus des paysans manouvriers, des petits propriétaires et de l'artisanat rural, il ne jouissait pas d'un statut de noble. En effet, il n'y avait pas de noblesse au Fousseret, alors que dans les territoires plus proches de Toulouse, la noblesse parlementaire (ou capitouls) exploitait de grandes propriétés aux méthodes agricoles modernes. Un seigneur non-résident percevait des droits féodaux. Les terres morcelées de Cucurron, mesurées en unités propres au Languedoc, étaient typiques de la nature parcellaire des

terres de l'Ancien Régime, toutes mesurées de façon disparate. Le système métrique plus rationnel de la Révolution a ramené toutes ces mesures au même niveau[7].

Sicard serait issu d'une famille de quinze enfants et aurait fréquenté le Collège de l'Esquile à Toulouse, où il aurait rejoint l'un des principaux ordres enseignants en France qui dirigeait quelque vingt-cinq collèges, ou écoles secondaires (surtout depuis le renvoi des jésuites en 1764).

Dans les années 1760, Sicard changea son nom de "Cucurron" (ce qui lui valut peut-être des moqueries à l'école) pour son nom matronymique de « Sicard ». Des années plus tard, son maître parisien critique son ambition en disant qu'il ne doit pas trop chercher « les honneurs » et que « Vos prétentions...sentent un peu la Garonne » (la rivière qui traverse Toulouse). Néanmoins, l'abbé Sicard compensait de tels affronts qui n'étaient pas rares à la fin de l'Ancien Régime, par son ambition débordante, sa confiance et sa bonne étoile, comparables aux nombreuses autres prétentions de la Révolution. Excellent étudiant à Toulouse, où il entre dans l'important ordre enseignant des Doctrinaires qui donnera plusieurs de ses membres à la Révolution. Les Jésuites, qui dominaient la plupart de l'enseignement secondaire avec quatre fois plus d'écoles (environ une centaine), ont été chassés en 1764.

En 1770, Sicard est ordonné prêtre par l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne (le dernier ministre des Finances avant Jacques Necker). Brienne a nommé Sicard vicaire de Condom en 1776. Mgr de Rohan, archevêque de Bordeaux, l'engage alors pour la prédication du Carême en tant que chanoine de Cadillac, où il perçoit un salaire de 10.000 livres. Son successeur, Jérôme Marie Champion de Cicé,

---

[7] Cadastre de 1767, ADHG, 1m/1/699; Georges Frèche, *Toulouse et la Région Midi-Pyrénées au siècle des lumières (vers 1670–1789)* (Toulouse: Cujas, 1974), 386; Robert Forster, *The Nobility of Toulouse in the Eighteenth Century* (Baltimore: Johns Hopkins University Press, 1960); e-mail de Robert Forster à l'auteur, 7 novembre 2011. Saurel, néanmoins maintient que les Sicard demeuraient au château de Meurlans près de Bencque. Mais Le *Dictionnaire topographique de la Haute Garonne, t. 2*_ne mentionne pas ce château.

membre actif du mouvement philanthropique, mais non résident devient le principal protecteur de Sicard. Le confort relatif et les activités savantes des chanoines du dix-huitième siècle leur ont donné une réputation de matérialisme plutôt que de piété. Ainsi, en 1776, Sicard s'était si bien distingué parmi les notables bordelais qu'il devint secrétaire de la société musicale savante, le Musée de Bordeaux, secrétaire adjoint de l'Académie des Sciences de Bordeaux et membre d'autres sociétés, dont une loge maçonnique. Il aimait accumuler les postes et les titres comme la plupart des académiciens provinciaux de l'époque. Sa quête fébrile de ces derniers est caractéristique d'un grand nombre d'abbés de l'Ancien Régime - plus intéressés par les études, la réputation et la résidence dans les centres privilégiés du savoir que par la vie sous l'autorité d'un membre provincial d'un ordre religieux. Sa vie cléricale, comme celle de tant d'autres, consistait en grande partie à cumuler les faveurs et les sinécures. Mais les distinctions basées sur l'honneur et le mérite étaient plus accessibles que les distinctions traditionnelles basées sur la naissance. L'appartenance à des loges et des académies permettait d'entretenir des relations sur un pied d'égalité car elles se fondaient sur les connaissances acquises plutôt que sur la hiérarchie des trois ordres.

À une date que nous ne connaissons pas (mais qui est sans doute liée à son acceptation d'un canonicat), Sicard a quitté la congrégation des doctrinaires (qui est dissoute en 1792) : ce départ ne signifie en aucune manière un abandon de son identité sacerdotale à laquelle il restera toujours attaché. Dans sa position de chanoine (où il peut seconder l'évêque dans ses tâches pastorales), il a acquis la réputation d'un prédicateur éloquent[8].

---

[8] Jean de la Viguerie, *Une œuvre d'éducation sous l'Ancien Régime : les Pères de la Doctrine Chrétienne en France et en Italie*, 1592–1790 N. (Paris, Éditions de la Nouvelle Aurore, 1976, 620-627. 7 ; « *Agrégations depuis l'année 1700 dans la Congrégation de la doctrine chrétienne*, » ADHG, 13D.73, fol. 14. La nomination de Sicard au canonicat de Cadillac fut prononcée par l'archevêque actuel de Bordeaux, le Prince Ferdinandus Max :

Les loges maçonniques ont été condamnées par deux papes en 1738 et 1751. Mais les édits pontificaux devaient être enregistrés par les parlements ou les hautes cours, ce qui ne fut pas le cas. Beaucoup de religieux sont devenus francs-maçons au XVIIIe siècle afin de trouver les conditions d'égalité qui leur faisaient défaut dans les relations sociales avec les états traditionnels. L'intelligence et la personnalité comptaient plus que la naissance dans toutes ces sociétés de pensée (clubs de lecture et de discussion), y compris les loges maçonniques, qui se sont développées au XVIII[e] siècle. De toute évidence, Sicard ne voyait aucune incompatibilité entre la maçonnerie

---

Meriadec de Rohan, qui a écrit la lettre de nomination en latin de Londres le 28 mars 1776. Cf. AD Gironde : G778. François Cadilhon. L'Honneur perdu de Monseigneur Champion de Cicé ; Dieu, gloire, pouvoir et société à la fin du XXVIIIe siècle (Bordeaux : Fédération Historique du Sud-Ouest, 1986), 212–35, n119. Au sujet des canonicats de Guyenne, voir Philippe Loupès, *Chapitres et chanoines en Guyenne aux XVIIe et XVIIIe siècles* (Paris : École des Hautes Études, 1985); Les origines sociales du Sicard - ni paysannes ni nobles, mais de la noblesse rurale - étaient typiques d'un Doctrinaire. Cicé encourage les vocations sacerdotales qui déclinent à l'échelle nationale depuis un siècle - celles de Bordeaux de 20 %. Voir Tackett, « *L'Histoire sociale du clergé diocésain dans la France de XVIIIe siècle*, » *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 26 (1975) : 198–211. Champion de Cicé est souvent absent de Bordeaux, où une dizaine de chanoines, dont Sicard, prennent sa place. Cela n'a pas pour autant rendu de Cicé moins philanthrope. Voir Patrick Taieb, *Le Musée de Bordeaux de la musique*, 1783–1793 (Rouen : Presses Universitaires de Rouen, 2009), 4, 52–88 sur le rôle de Sicard et Champion de Cicé dans ce Musée. *Les Affiches, Annonces et avis divers de Toulouse* a imprimé une lettre anonyme à l'éditeur fin janvier ou début février 1787 (pp. 46-47), citant le discours d'ouverture du mois de septembre 1786, dans lequel Sicard était acclamé pour son enseignement zélé des sourds-muets dès la naissance qui les sortait du statut « animal », et Sicard appartenait également à une loge maçonnique, l'Amitié et/ou la Vraie loge anglaise, et est l'auteur d'une longue dénonciation des membres rebelles. Cette dernière a abrité plusieurs futurs Girondins, tels que Dominique Garat, Armand Gensonné et Jean-François Ducos. Elle excluait cependant la théologie de ses rituels complexes. Voir Johel Coutura, *La franc-maçonnerie à Bordeaux : XVIIIe-XIXe siècles* (Marseille : Laffitte, 1978); Louis Amiable, *Une loge maçonnique d'avant 1789* (Paris: Alcan, 1897). Rien ne prouve que Sicard ait appartenu à une loge maçonnique après 1789. Au sujet du phénomène des académies provinciales, voir Daniel Roche, *Le Siècle des lumières en province*, 2 vol. (Paris : 1978). Sicard a exigé la restitution de ses 10.000 livres de salaire à son canonicat à Bordeaux pendant la Terreur, Archives parlementaires (ci-après AP), 8 janvier 1793 : LVI, 604.

et son éminente identité cléricale. Au-delà de la fraternité qu'elles offraient, ces loges cherchaient à être utiles à la société et à mettre en œuvre la bienfaisance des Lumières.

Sous le patronage de l'archevêque de Cicé et des philanthropes de Bordeaux (dont le Musée), Sicard se rend à Paris pour suivre des cours avec l'abbé De L'Épée, en 1785-1786. De retour dans le Sud en 1786, enrichi de la science des signes méthodiques de L'Épée, il prend la direction de la nouvelle école des sourds de Bordeaux (fondée le 20 février 1786) pour vingt élèves venus de tout le Midi et même de Lorraine. Il a élaboré les grandes lignes de leur programme d'études en mathématiques, en géographie, et philosophie et surtout en religion (y compris une interprétation littérale du déluge biblique et un rejet du matérialisme du Siècle des Lumières). Tout cela était contenu dans une brochure imprimée intitulée « Matières des exercices » publics, exposant les bases de la pédagogie de Sicard à l'issue de chaque année scolaire. Sicard a utilisé ces exercices pour exposer publiquement les talents des élèves et obtenir le soutien du public pour leur éducation. Le document contenait une note finale éloquente dans laquelle il critiquait les méthodes mécaniques de Vienne et de Paris et soulignait ce qui suit « … les sourds et muets [écriront] leurs propres idées…. sans aucun secours…. avec la même correction que nous…. » [9].

En septembre 1789, après une avalanche de pétitions, d'interventions et de réponses de l'archevêque, de l'intendant de Guyenne et du comte de Saint-Priest- un brevet royal (ou certificat)

---

[9] Les *Exercices que soutiendront les sourds et muets de naissance le 12 et 15 septembre 1789, dans la salle du Musée de Bordeaux, dirigé par M. l'abbé Sicard, instituteur royal, sous les auspices de M. Champion de Cicé, Archevêque de Bordeaux, et garde des sceaux de France* (Bordeaux: Racle, 1789), 1–18. C'est peut-être la première des fameuses séances de Sicard au cours desquelles il a présenté ses élèves. Au début de l'année 1786, il envoie plus de cinq cents convocations sous le titre "Musée, Liberté, Égalité" en tant que secrétaire du Musée. Voir son invitation à son ami Laffon de Ladebat pour assister à l'une de ces sessions à Bordeaux. Arch. Mun. de Toulouse, 1Z 407.

fut signé par le roi Louis, qui « voulant distinguer des services aussi intéressants pour l'humanité a accordé à l'abbé Sicard le titre d'instituteur Royal des Sourds et muets... ». Faute de locaux, Sicard demande le droit d'utiliser le bâtiment de la Madeleine à Bordeaux, que les jésuites avaient occupé auparavant. Cette autorisation lui sera accordée. Désormais directeur titulaire de l'École des Sourds-Muets de Bordeaux grâce à Champion de Cicé, il en confie la plus grande partie de la formation à Saint-Sernin, un ami et fidèle assistant[10].

Les premières publications de Sicard furent deux articles dans les travaux du musée de Bordeaux de 1787 qui préfigurent de manière révélatrice son œuvre ultérieure. La première explore l'histoire de la sténographie, ou l'art de la sténographie, connue des anciens mais perdue par les « barbares » médiévaux. Sicard rappellera plus tard ce contraste paradoxal des Lumières entre les connaissances anciennes et médiévales en dépit de sa dette envers Thomas d'Aquin. Dans cet essai bordelais sur la tachygraphie (sténographie), Sicard ne fait pas expressément allusion aux sourds-muets. La tachygraphie, cependant, a pour effet de limiter la parole ou l'écriture à travers des ellipses (qui étaient importantes pour les œuvres plus tardives de Sicard). En effet, la tachygraphie communique beaucoup plus efficacement que le langage écrit ordinaire : sa similitude non affirmée avec le langage des signes est sans ambiguïté. Son travail sur la Tachygraphie est la première rupture nette de Sicard avec la méthode de L'Épée, que Sicard qualifie de « mécanique » et qui se base sur « la dictée ».[11]

[10] Brevet royal, AD Gironde, 1B 1497

[11] "*Exposition de la méthode tachygraphique ou l'art d'écrire aussi vite que la parole*"; ADGironde 33:1 B 1497, 3602, 3762.

Fig. 1 - De L'Épée, professeur de langage des signes de Sicard (1789). Image utilisée sous la licence Creative Commons ©Henry Salomé 2007

Dans son deuxième ouvrage de 35 pages, un *Essai sur l'art d'instruire les sourds-muets de naissance*, Sicard développe une de ses idées favorites : les bases physiologiques du développement intellectuel. Bien que très différent du Rêve de D'Alembert, œuvre matérialiste de Diderot (1769), l'idée de Sicard était d'élever ce qu'il considérait comme la conscience brute de sourds-muets non instruits à une conscience linguistique et donc un état civilisé. Ainsi, par exemple, les substances physiques éthérées du vent, de la respiration et de l'air pourraient conduire à une compréhension de l'esprit, grâce au principe aristotélicien ou scolastique du *nihil in intellectu quod ni prius fuerit in sensu* (« Rien n'est dans l'intelligence qui n'ait d'abord été dans le sens »). Personne ne sait qui a écrit cet adage, mais Locke et Condillac, puis Helvétius et Destutt de Tracy - les « grammairiens généraux » ou « philosophiques grammairiens » - ont souligné les origines sensorielles des idées, chaque penseur avançant progressivement vers une identification virtuelle entre pensée et sensation. Locke croyait en la réflexion (une activité absurde de l'âme). Condillac a avancé l'idée d'une « transformation de la sensation ». Sicard refuse l'ultime « penser c'est sentir » de Destutt de Tracy et met plutôt l'accent sur l'abstraction, et non sur la postérité des Lumières, leur idéologie ou la science des sensations.

En 1788, Sicard est contacté par Pierre de Léotard, un planteur ruiné de Guadeloupe et de Martinique, qui lui demande de donner des cours particuliers à son fils de dix-huit ans Pierre. Le jugement du caractère de ce dernier par Sicard est révélateur :

> Il ne fait pas assez d'exercice et il dort trop. Il est toujours un peu négligent et inappliqué faisant presque toujours trop tard ce qu'il doit faire. Il pourrait entendre la messe tous les jours, et au moins celle du prône de la paroisse les dimanches, et sous prétexte d'aller entendre l'orgue, il me dit qu'il va aux jacobins—je ne puis obtenir non plus qu'il vienne aux vêpres, à St. Seurin, à mon côté. De là je le mènerais à ma leçon à laquelle il ne pourrait que gagner beaucoup. Il me dit qu'il va aussi aux jacobins à vêpres et je ne le revois plus qu'à neuf heures du soir. Il n'a pas encore fait ses pâques et il néglige de se confesser. Il dépense son argent en bêtises, achète des oiseaux fort chers, les donne pour rien, perd à la loterie, emprunte à M. d'Espaze et me force à lui

> donner toujours au-delà de son mois, et même d'avance. Je ne suis pas content de tout cela.
>
> […] Il a bien besoin, Monsieur, d'apprendre sous vous, pendant ces vacances, — l'ordre, l'économie et à se secouer un peu. Il a bien besoin que vous l'accoutumiez à se fixer un peu, à mettre de la suite dans ses occupations, à ne pas vivre au hasard, à suivre un règlement de vie etc.. [12]

Les adieux de Sicard (en 1789 il confie le jeune Léotard à un autre Doctrinaire) ne compensent guère son jugement sévère sur le caractère du jeune homme. Était-ce le résultat d'une forte emprise du jansénisme ou de l'attitude française courante envers les enfants ? Les théologiens ou religieux jansénistes croyaient généralement que les humains n'étaient pas naturellement bons (en opposition à Rousseau) et que cette affirmation était particulièrement vraie pour les enfants. Les enseignants de l'Ancien Régime étaient souvent aveugles aux lueurs de vertu que laissaient paraître leurs protégés, contrairement aux disciples modernes de Benjamin Spock, qui ne voyaient aucun vice dans les leurs. Pour Sicard, la diatribe contre le jeune Léotard relevait de l'exercice de son rôle de tuteur, et il se livrait à bien plus d'observations et de critiques sur sa personnalité que ce à quoi on pourrait s'attendre. Curieusement, son jugement accablant trahit en fait des exigences élevées et une croyance en la perfectibilité humaine à force d'instruction et d'efforts.

Sicard a perpétué sa démarche auprès des sourds, dont il a souligné à maintes reprises l'ignorance et le primitivisme avant qu'ils n'acquièrent les signes. On la retrouve dans les différents mémoires de 1789 et 1790 avant qu'il ne succède à l'abbé de L'Épée, ainsi que dans les différents "plans" d'enseignement et règlements qu'il élabore, à partir de 1791, pour les sourds-muets. Par contre, Sicard a toujours eu

---

[12] Sicard à Pierre de Léotard, Lettres de Sicard à Pierre Léotard, Bordeaux, 11 juin 1789, 24 août 1789 à Pierre Léotard, Cf. Sicard à Pierre Léotard6 septembre 1789, archives privées de la famille de Léotard; Adrien Cornié, *Étude sur l'Institution nationale des sourdes-muettes de Bordeaux, 1786–1903* (Bordeaux: Peels, 1903), 8.

confiance dans les capacités potentielles de ses élèves (avec les signes), comme on peut le déduire dans la conclusion de sa lettre au père de Léotard ci-dessus et dans l'amitié mutuelle qu'il a entretenue avec les sourds toute sa vie.

La mort de l'abbé de L'Épée décembre 1789 provoqua un déferlement prodigieux de sentiments autour du récit de sa vie, peut-être pour la première fois. Charles-Michel De L'Épée était le fils d'un architecte royal, et il avait renoncé à une carrière dans la magistrature pour prendre la tonsure. Il avait adopté le « formulaire » janséniste, mais sur l'insistance de l'archevêque de Paris, il avait renoncé formellement au jansénisme. C'était un prêtre doux et affectueux, un peu comme ceux dépeints par le peintre Jean-Baptiste Greuze.

L'abbé De L'Épée avait adopté deux filles sourdes en 1760 et avait utilisé ses propres ressources pour ouvrir une école. Il s'était écarté des méthodes de ses prédécesseurs qui mettaient l'accent sur la parole plutôt que sur les signes. La méthode d'Épée s'appuie sur la capacité des sourds à utiliser la vue pour compenser leur manque d'ouïe : il fonde donc son enseignement sur l'alphabet écrit et utilise dictionnaires et grammaires. Il avait une soixantaine d'élèves dans la rue des Moulins à la butte Saint-Roch (près de notre actuelle avenue de l'Opéra). Plus tard, les arrêts du Conseil Royal, pris sous l'autorité de Jacques Necker (le premier de ces décrets date du 21 novembre 1778), lui cèdent le couvent des Célestins où il ne sera peut-être jamais installé. La somme de 3 400 livres qui avait été attribuée aux Célestins a été suspendue par la nationalisation des biens des ordres religieux en 1789. Au moment du décès de l'abbé de L'Épée, l'école n'avait ni centre ni logements étudiants, et les pensions triennales de 400 livres versées à chaque élève—furent suspendues alors que le sort du successeur désigné par L'Épée, l'abbé Masse, était inconnu.

L'abbé de L'Épée avait financé les vêtements des élèves et peut-être même leur subsistance avec ses propres deniers.[13] Le bienveillant abbé

[13] C. Bloch, *L'Assistance et l'état en France à la veille de la Révolution* (Paris, 1908), 235 ; concernant Épée et ses prédécesseurs, voir *Du Pouvoir des signes*, 1–30 (sur Épée, voir 35–50). L'Épée et Sicard, considérés comme de simples adeptes plutôt que comme des

avait acquis une renommée internationale auprès d'augustes visiteurs comme l'empereur Joseph II, venu observer ses démonstrations de sourds lisant des signes et qui lui attirèrent l'attention de Louis XVI. L'originalité de l'abbé de L'Épée est d'avoir mis en place une « école » informelle, où cet enseignement pourrait être dispensé collectivement et non pas avec un précepteur. On a rappelé qu'il n'avait pas « inventé » les signes. Il avait plutôt lu les Bénédictins des XVIe et XVIIe siècles et reconnaissait ainsi sa dette envers eux. Le Siècle des Lumières, à son tour, fut passionné par la perspective d'un langage sourd-muet. Court de Gébelin, par exemple, a associé les « signes » à un langage naturel, primitif, voire universel. Diderot a écrit un traité sur les sourds-muets de naissance et s'est concentré sur la puissance expressive des gestes, en particulier pour les acteurs. La méthode de « décomposition » des sens et des facultés intellectuelles de Condillac a ramené les conventions linguistiques à la parole naturelle.

L'approche de Charles Michel de L'Épée s'éloigne des méthodes orales (qui utilisent la parole plutôt que les signes). Il se rangeait du côté de Pierre Desloges, un maître sourd du langage des signes, contre son adversaire l'abbé Claude François Deschamps, un défenseur de l'expression orale. Il estimait que Desloges avait découvert un langage des signes préexistant à tout enseignement. Tout en développant le vocabulaire et la méthode de la dactylologie, il reconnut bientôt la valeur des signes naturels (« un genre d'expressions primitives et communes à tout le genre humain »), vraisemblablement se traduire en signes artificiels.

Contrairement aux pictogrammes chinois ou à tout langage écrit conventionnel, L'Épée a conçu les signes naturels comme des « signes méthodiques », ou conventions de mouvements de la main sans l'utilisation des lettres. Ceux-ci étaient beaucoup plus directs et

---

pionniers, ont fait l'objet d'allégations de charlatanisme. Pierre Coste, *Essai sur de prétendues découvertes nouvelles dont la plupart sont âgées de plusieurs siècles* (Paris : C.-F. Patris, an XI [1803]).

économiques et moins laborieux que « l'épellage continuel » de l'orthographe alphabétique. L'Épée a illustré ce point :

> S'agissait-il de faire entendre qu'une action était passée ? Il jetait au hasard eux ou trois fois la main droite du côté de son épaule : nous nous servons du même signe pour caractériser les temps passés d'un verbe. Enfin, s'il décidait d'annoncer une action future, il faisait aller la main droite devant lui : c'est encore ce même signe que nous lui donnons pour représenter le futur d'un verbe [14].

Épée conclut que seule la tradition peut transmettre ces signes. Sicard a proclamé son admiration pour L'Épée tout au long de sa carrière mais a toujours clairement voulu dépasser son mentor. L'Épée envoya son « dictionnaire » de mots en 1786 à Sicard à Toulouse, où il enseignait à la maison des Doctrinaires, rue Saint-Rome. Ce travail n'a pas été publié pendant près d'un siècle. On peut se faire une idée de la méthodologie de l'abbé de L'Épée en regardant un exemple, le mot austère. Épée a défini le mot en utilisant d'autres mots, en l'occurrence l'expression « une vie très pénitente ». Sa méthode consistait à traduire le français écrit en signes visuels. Sicard a défini le même mot en 1808 :

---

[14] Abbé de l'Épée, *Institution des sourds et muets pendant les années 1771, 1772, 1773 et 1774, 1776, 1777, passim (Nyon l'ain ; Butard),), passim ;*Bazot, *Éloge historique de l'abbé de L'Épée, fondateur de Sourds-Muets* (Paris: Barba, 1849), 22 et passim; "Extrait des *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*," 9 juillet 1749, au sujet de la réussite de l'enseignement de Jacob Pereire à D'Azy d'Etavigny; J. J. Valade-Gabel, *Pereire et de L'Épée, Discours prononcé à la distribution des prix de L'Institut National des Sourds-Muets de Bordeaux, 25 avril 1848* (Bordeaux: Imprimerie de Durand, 1848); Maryse Bézagu-Deluy, *L'Abbé de L'Épée, instituteur gratuit des sourds et muets, 1712–1789* (Paris: 1990), 145, 154, 160–61, 223, 238–39, 251, 269–70. Cet ouvrage spécial est le meilleur à ce jour sur Épée. Voir aussi Camille Bloch et Alexandre Tuetey, *Procès-verbaux et rAPports du Comité de mendicité de la Constituante 1790–91* (Paris : Imprimerie Nationale, 1911), 740–41. C. F. Deschamps, *Cours élémentaire des sourds et muets* (Paris : Debure, 1779) ; Pierre Desloges, *Observations d'un sourd et muet, sur un cours élémentaire d'éducation des sourds et muets* (Amsterdam: Morin, 1779). De L'Épée, Voir les gravures du Bénédictin Pedro Ponce de Léon, de Jacob Pereire et d'autres prédécesseurs d'Épée en MS. N° 3504, Bibliothèque Sainte Geneviève (Paris).

> 1. Représenter une personne rude, sévère envers les autres et envers lui-même qui ne se pardonne pas ses propres fautes, ni celles des autres. Cette pantomime se réduit avec les signes suivants : Montrer un visage sévère et dur 2. Supposer un inférieur faisant une chose commandée 3. Représenter le supérieur irrité et punissant ou au moins reprochant la faute avec des manières dures. 4. Le représenter s'étant permis lui-même quelque négligence ou quel qu'oubli ; se frappant la poitrine et s'en punissant…

Sicard employait un langage actif ou gestuel différent des « signes méthodiques » de L'Épée. Sophia Rosenfeld a démontré l'importance de la pantomime comme base d'un « langage universel » à la fin du XVIIIe siècle. La date de l'ouvrage de Sicard (1808) suggère cependant que ce langage des signes ou de la pantomime, comme beaucoup de choses (dont le Code Napoléon), n'a été pleinement codifié qu'après la Révolution. Mais c'est une bonne illustration de la relation de Sicard avec L'Épée[15].

---

[15] Sicard, *Théorie des signes, ou introduction à l'étude des langues ou le sens des mots, au lieu d'être défini, est mis en action*, 2 vols. (Paris : Institution des Sourds-Muets, 1808), II, 68 ; De L'Épée, J. A. A. Rattel, éd., *Dictionnaire des sourds-muets* (Paris : Ballière, 1896) v. « austère. » Une photocopie de la d'Épée se trouve dans les archives de la Bibliothèque Gallaudet. Ce qui fait toute la valeur de la Théorie de Sicard, c'est qu'elle décrit des gestes imprimés sans lesquels les signes d'Épée disparaîtraient bientôt.

Seuls les gestes, surtout quand on les a rendus conventionnels, comme Épée a tenté de le faire, promettaient de fournir un langage naturel universel par opposition au langage écrit conventionnel ou arbitraire. Les pictogrammes chinois sont visuels, mais aussi arbitraires plutôt que naturels. Voir James R. Knowlson, "*The Idea of Gesture as a Universal Language in the XVIIth and XVIIth Centuries*," *The Journal of the History of Ideas* 26 (1965): 495–508. Voir aussi Ferdinand Berthier, étudiant et premier biographe de Sicard *L'abbé Sicard*, 207. Avant la Révolution, l'abbé J. Ferrand a laissé un dictionnaire manuscrit des signes qui n'a été publié qu'en 1897 (par J. Rattel). Il décrit des gestes différents de ceux de L'Épée. Il est antérieur au dictionnaire Sicard dans sa rédaction mais pas dans sa publication. Voir Renate Fischer, "*Abbé de L'Épée and the Living Dictionary*," in J. V. van Cleve, ed., *Deaf History Unveiled: Interpretations from the New Scholarship* (Washington, DC: Gallaudet University Press, 1993), 19, 15. Bien que l'abbé de L'Épée n'ait pas écrit de dictionnaire des signes, il se considérait lui-même comme "un dictionnaire vivant des signes" (Fischer, 15). Apparemment, la "première" œuvre de cette nature fut un alphabet manuel de l'Espagnol Juan Pablo Bonet (1560-1629)

Ce dernier a eu beaucoup d'élèves qui ont enseigné dans différentes parties de l'Europe. Louis Alhoy, professeur sourd à Paris les a répertoriés en 1800 : Sicard à Bordeaux, Salvan à Riom, Dumourier et Pierre-Louis Desportes de Linière, Canon au Mans, Hubi à Rouen, Mademoiselle Charlotte Blouin à Angers, l'abbé Masse et le Père Claude-Ignace Perrenet, religieux augustin à Paris, l'abbé Storck à Vienne, Guyot à Groningue, Francisco Angulo en Espagne, l'abbé Tommaso Silvestri à Rome, Johann Conrad Ulrich à Zurich en Suisse, l'abbé Nicolas Müller à Mayence, et Michel dans la Tarentaise. Certains d'entre eux ont suivi ses cours, d'autres ont étudié ses écrits. Nous savons qu'il n'était pas un professeur passif et qu'il a tout fait pour corriger ses élèves et contrer ses opposants, comme Samuel Heinicke de Berlin qui, dans des lettres qu'il lui a adressées a exprimé la conviction que les étudiants sourds ne pouvaient pas retenir les signes ou s'engager dans la pensée abstraite ; c'est cette conviction qui l'a poussé à insister sur l'oralisme (discours). Chacun accusait l'autre de se livrer à une pédagogie du par cœur[16].

---

intitulé *Reducciòn de las letras a enseñar a los mudos*. Bonet a suivi le chemin tracé par le moine bénédictin Pedro Ponce de Léon dans la dernière partie du XVIe siècle. De nombreuses études historiques sur l'enseignement des sourds ont été consacrées à démasquer les affirmations selon lesquelles ils auraient "inventé" le langage des signes (comme Coste l'avait déjà fait en 1804). La contribution d'Épée a été d'avoir rendu les signes méthodiques et systématiques, et de les avoir rendus prééminents (sur les méthodes orales qui prévalaient dans les états germaniques) et finalement d'avoir été l'un des premiers (avec Wallace et les Braidwood en Angleterre, les Storck en Autriche et les Heinicke à Berlin) à introduire l'apprentissage scolaire pour sourds en lieu et place du préceptorat. Nous soutenons ci-dessous que la réputation d'Épée en tant que fondateur de l'enseignement des sourds est exagérée.

[16] Louis-François-Joseph Alhoy, *De l'éducation des sourds-muets de naissance, considérée dans ses rapports avec l'idéologie et la grammaire, sujet du discours prononcé à la rentrée de l'École nationale des sourds-muets, le 15 Brumaire An VIII* (Paris: Imprimerie des Associés, An VIII [1800]), 7–8; de l'Épée, *Institutions 1772*, 69. Voir aussi la liste plus complète dans le *Journal des Débats* de l'an XI cité ci-dessous; Christopher B. Garnett, Jr., *The Exchange of Letters between Samuel Heinicke and Abbé Charles Michel de L'Épée* (New York: Vantage, 1968), 50–66. Heinicke fut l'un des premiers oralistes à remettre en cause les signes d'Épée. De L'Épée, *Institutions, 1772*, pt. 2, 104–27 ; De L'Épée, *Institutions, 1774*, 24, 76–104, 30, 15; Yves Bernard, "*Approche de la gestualité à*

L'une des caractéristiques de la méthode de l'abbé De L'Épée était d'enseigner les signes en français, espagnol, italien, anglais, allemand et, dans un cas particulier, latin. Il considérait que l'apprentissage de langues étrangères permettait de mieux comprendre la syntaxe de sa propre langue. Il a également insisté sur le fait que ses signes étaient universels et qu'ils pouvaient être utilisés dans n'importe quelle langue. Il cherchait à sonder les profondeurs des signes et du langage conventionnels pour capter quelque chose de plus primordial. (Il a cependant accordé une certaine attention à l'enseignement oral à la fin de ses Institutions), tout comme Pereire, oraliste, avait prêté attention aux signes. Le philosophe Condillac aurait été tellement impressionné par la ressemblance des signes de Charles Michel de L'Épée avec son propre « langage d'action » qu'il aurait visité incognito son école.

L'Épée était une figure des Lumières atypique. Il n'y avait pas en lui le moindre soupçon d'irréligion : en effet, son Institution des sourds et muets ébauche–un programme très pieux et orthodoxe d'éducation pour sourds-muets. D'autre part, il s'était sans aucun doute imprégné de la philosophie du langage des Lumières.

Le culte de la sensibilité caractérise la réaction à la mort de l'abbé de L'Épée en 1789, mais cet élan d'affection va plus loin que la mode et persiste pendant des décennies. Le dramaturge Bouilly s'est laissé aller à cette sensibilité dans sa pièce de théâtre de 1799 intitulée *L'abbé de L'Épée*. La sensibilité était également évidente chez les personnes endeuillées lors des funérailles de Sicard en 1822. Comme la bienfaisance et la philanthropie, elle peut être considérée comme une sécularisation de la charité chrétienne au XVIIIe siècle, impliquant une effusion émotionnelle de sympathie pour la souffrance humaine. Les écrits de Diderot, Greuze, Marivaux et Rousseau sur le drame, la peinture et « l'homme naturel » ont tous mis en exergue que la

---

l'institution des sourds-muets de Paris, au XVIIIe et au XIXe siècle" (thèse de doctorat, Université de Paris, 1999), l350 ff. Voir également l'abbé Storck.

sensibilité et la pitié sont essentiellement instinctives, spontanées et même primitives alors que l'humanité (trop) civilisée a des relations plus artificielles d'amour propre. Avec le temps, la sensibilité risque de devenir une pathologie ou une mode. Elle touchait aussi bien les sourds-muets que les pauvres, les malades et les fous. La compassion était perçue comme un moyen d'apporter des perfectionnements effectifs. Cet élan des Lumières vers un progrès a conduit à un déluge de fonds publics pour les pauvres et tous les handicapés sous la forme de dépôts de mendicité, d'asiles pour « fous » et d'écoles pour sourds et aveugles. L'historien du bicentenaire François Furet [17] définissait la Révolution française comme « un projet éducatif ». La Révolution a hérité de l'étatisme de Louis XIV, mais elle a été aussi l'enfant de la bienfaisance des Lumières, un amour manifeste de l'« humanité », un élan de sympathie pour les opprimés. Avant que cette sensibilité ne prenne la sinistre teinte de la surveillance, beaucoup avaient l'impression qu'ils vivaient dans le meilleur des temps, un temps de régénération et de palingénésie sociale[18].

L'abbé de L'Épée était un homme bienveillant et sans ambition. Sa réputation, supérieure à celle de Sicard, est celle d'avoir été le premier à mettre en œuvre l'utilisation des signes et à ouvrir une école. Il a été salué à ses funérailles pour « Son génie, consacré par la plus belle Invention de la Bienfaisance et de la Charité » et pour qui on « versa ses dernières larmes ». Les funérailles ont eu lieu le 23 février 1790, à l'église Saint-Etienne-du-Mont, où le très patriote abbé Claude Fauchet a prononcé l'oraison funèbre. Pour ce dernier, les sourds étaient des « orphelins de la nature », cruellement « privés à la naissance des organes les plus sensibles de l'intelligence » D'autres ecclésiastiques se sont exprimés de manière similaire pour une : «

---

[17] François Furet, *Penser la Révolution*, Paris : Gallimard ,1978.

[18] C. Bloch, *L'Assistance*, 142–45 ; et le chef-d'œuvre de Pierre Trahard, *La Sensibilité révolutionnaire, 1789–94 (*Paris : Bowing, 1936 ; 1967). Le travail d'Anne V. Vila constitue un traitement scientifique plus récent du sujet, *Enlightenment and Pathology: Sensibility in the Literature and Medicine of Eighteenth-Century France* (Baltimore: Johns Hopkins University Press, 1998); Thomas M. Adams, *Bureaucrats and Beggars: French Social Policy in the Age of Enlightenment* (New York: Oxford University Press, 1990).

génération future de tous les humains privés en naissant des organes les plus sensibles de l'intelligence ». L'historien Bernard observe que l'éloge funèbre de Charles-Michel de L'Épée rédigé par Fauchet s'est transformé en un éloge à son meilleur élève, Sicard, qui avait dépassé son maître et qui, avec acharnement et beaucoup de manœuvres, lui succédera[19].

Pour apprécier pleinement les différences entre les deux fondateurs de l'éducation des sourds à la veille de la Révolution de 1789, les lettres suivantes à Sicard sont instructives :

> J'applaudis sincèrement à vos succès, mon cher confrère, (je vous donne l'exemple, je ne veux plus du nom de maître) mais je crains bien que vous ne soyez dupe de l'envie de faire de vos élèves des métaphysiciens. N'espérez pas qu'ils puissent jamais rendre, par écrit, leurs idées. Notre langue n'est pas leur langue ; c'est celle des signes. Qu'il vous suffise qu'ils sachent traduire la nôtre avec la leur, comme nous traduisons nous-même, les langues étrangères, sans savoir ni penser, ni nous exprimer, dans ces langues. N'est-ce pas assez pour votre gloire d'être destiné à partager la mienne ? et que vous faut-il pour l'obtenir ? Que vos élèves sachent comme les miens, écrire la dictée des signes etc.[20].

Épée aborde à nouveau la question moins d'un mois plus tard, le 18 décembre 1785 :

> Quoi, mon cher confrère, vos élèves ne savent pas encore écrire de petites phrases, sous la dictée des signes ! Eh ! que faites-vous donc ? à quoi vous amusez-vous ? Vous voulez absolument en former des écrivains, quand notre méthode n'en peut absolument faire que des copistes. Vous avez assisté à toutes mes leçons publiques ; avez-vous vu si jamais les spectateurs ont exigé de mes élèves ce que vous espérez des vôtres ? Si on leur a proposé quelquefois des questions à

[19] Abbé Fauchet, *Oraison funèbre de Charles-Michel de L'Épée,* (Paris, 1790), 47, 50, passim.

[20] Sicard, *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance* (ci-après abrégé *CISMN*), deuxième édition. (Paris : Le Clere an XI [1803], 575, xli), annexe. Faut-il douter de l'authenticité de ces lettres dont les manuscrits n'ont pas été retrouvés ? Elles définissent la divergence de Sicard avec les méthodes de l'abbé de L'Épée.

répondre, c'était de petites demandes familières, et qui sont toujours les mêmes ; et cependant vous avez vu les plus grands personnages de la ville, et même les princes étrangers n'en pas exiger davantage[21].

LA SUCCESSION

La situation des étudiants de l'abbé De L'Épée est cependant déplorable. L'école n'ayant pas été régulièrement dotée, elle risquait de disparaître avec lui. Moins de deux mois après ses funérailles, l'avenir de l'école est menacé. Six ans plus tôt, l'abbé Masse avait été choisi par son prédécesseur pour lui succéder. Mais, après la suspension des émoluments des enseignants, Jérôme-Marie Champion de Cicé, archevêque et Garde des Sceaux, qui est aussi le protecteur de Sicard est chargé de veiller à ce que l'institution ne soit pas détruite. Cicé organise alors un concours, lors duquel Masse, l'abbé Salvan de Riom, le Père Claude Ignace Perrenet Grand Augustin et Sicard - tous étudiants de l'abbé de L'Épée - se disputent le titre de maître. Cicé organise le concours en tant que ministre de la justice et sans aucun doute parce qu'il croit aux talents de Sicard. Mais un examen semblait certainement plus conforme pour évaluer les vraies capacités des concurrents que le simple patronage pour désigner un successeur. Mais le postulant désigné par L'Épée, l'abbé Masse, ne partageait pas ce point de vue et voulait que les souhaits de son maître soient respectés. Sicard a pu suggérer à Cicé (avec qui il est resté en contact par lettres au printemps) que certaines personnes étaient en faveur de la succession de Masse, y compris les anciens élèves de L'Épée. L'un d'eux criait au « despotisme ministériel », exprimant les vues opposées au Conseil Royal du Parlement de Paris dès 1788. L'affrontement illustre en miniature le conflit plus vaste qui, sur la réforme de l'Ancien Régime, dresse le parlement (ou l'aristocratie judiciaire) contre le roi (mené par ses « despotes » ministériels comme Cicé) : la thèse parlementaire contre la thèse royale, ou réforme par le haut (aussi appelée « despotisme ministériel », dont Cicé était certainement

[21] *Ibid.*, p. 576.

un représentant). Pour beaucoup, il semblait que le concours avait été arrangé en faveur de Sicard qui résidait à l'époque chez le ministre[22].

Plusieurs membres des trois académies royales - l'abbé Barthélemy et le chevalier Louis de Kéralio pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Jean-François de La Harpe et Jean-François Marmontel pour l'Académie française, le marquis de Condorcet et l'(l'abbé) Le Roi pour celle des sciences, ainsi que le maire et astronome Jean-Sylvain Bailly – doivent servir d'« arbitres » et interroger les concurrents sur leurs projets, leurs principes et leurs réussites ; leurs élèves seraient interrogés sur leurs connaissances dans les matières suivantes : grammaire, arithmétique, histoire, géographie, religion et artisanat. Le succès des maîtres dépendait, en partie, du succès de leurs étudiants[23].

Dans le but de fixer le choix sur la succession, avant même l'annonce du concours, Sicard a rédigé deux courts mémoires (un de trente-huit pages, le deuxième de vingt-cinq pages) sur la méthodologie de l'enseignement des sourds. Sicard y décrit la méthode de L'Épée de manière peu indulgente.

Sicard y présente l'éducation des sourds comme une terra incognita. Il faut passer d'une langue connue à une langue inconnue. Les sourds ont leur propre langue, mais ce n'est qu'une langue isolée d'hommes et de femmes primitifs et naturels. Ils ne deviendront

---

[22] Voir Bernard, ch. 1, et notes, pp. 20–13 à la correspondance de Sicard avec Cicé, les étudiants sourds de l'abbé de L'Épée, Masse et François-Valentin Mulot, ex-prieur et chanoine régulier de Saint-Victor. Brousse-Desfaucherets, membre de la Commune de Paris (qui a également eu son mot à dire) a fait partie du jury et est ensuite devenu membre de l'administration scolaire de Sicard. Voir également Sigismond Lacroix (éd.) *Actes de la Commune de Paris pendant la Révolution*, t. V, Paris, 1897, p. 14-20.

[23] Bernard, 376. Le 27 février 1791, le maire Bailly, également membre du jury du concours, écrit à Sicard pour confirmer l'attribution définitive du couvent des Célestins aux sourds-muets. Bailly demanda à Sicard de lui confirmer qu'il était "entièrement satisfait". BHVP, MS 479. On en trouve un bref compte-rendu dans *Le Moniteur*, 22 avril 1790, 458

civilisés que lorsqu'ils auront appris une langue civilisée. Plus précisément, ils ont besoin d'acquérir la grammaire, ou d'ordonner des parties de la parole par la syntaxe, afin de pouvoir montrer les relations entre les choses au lieu de simplement énumérer des idées dissociées. Tout est hiérarchiquement relié par des par une chaîne comportant des anneaux qui conduisent naturellement des unes aux autres, comme des singuliers aux pluriels.

Le point le plus remarquable de ce premier mémoire est peut-être le conseil de Sicard selon lequel le professeur doit vivre en solidarité avec les sourds et étudier leur langue naturelle. Mais Sicard a-t-il réellement vécu avec les sourds pendant une trentaine d'années et s'est-il tellement identifié à eux qu'il lui était parfois difficile de les abandonner ? Une enquête plus approfondie sur sa vie et ses relations avec ses élèves montrera si sa relation était égalitaire ou paternaliste[24].

Sicard a rédigé le second mémoire dans des circonstances très différentes et il cherchait très probablement à appuyer sa candidature pour la succession. Un jugement critique sur l'abbé de L'Épée, exprimé aussi peu de temps après la mort de cet homme vénéré aurait pu paraître choquant, puisque les académiciens proclament généralement être indignes de remplacer leurs prédécesseurs. Mais Sicard se penche de plus en plus sur les insuffisances des méthodes de l'abbé. Il a critiqué l'accent qu'il mettait sur la nomenclature - apprendre les noms des choses (noms et substantifs) - plutôt que sur les actions et les relations. La langue des signes d'Épée n'était pas « composée », de sorte que l'on ne pouvait pas dire que les élèves avaient acquis une vision logique et cohérente du monde. Exagérant à quel point l'abbé De L'Épée avait négligé la grammaire et la syntaxe et mis l'accent sur la mémorisation des noms et la dictée des textes écrits, Sicard souligne l'importance des verbes d'action et de geste. En cela, il anticipe les théories modernes des origines d'un langage d'action chez

[24] Sicard, *Mémoire sur l'art d'instruire les sourds-muets de naissance* (Bordeaux : Racle, 1789) : que l'on appelle le "Premier Mémoire". Le "Second Mémoire" est intitulé *Second Mémoire sur l'art d'instruire les sourds-muets de Naissance* (Paris : P. Knapen [1790]), 3–8, 21–22, 24–25.

les primates. Sicard s'efforce de montrer les avantages de son propre enseignement qui lui permettrait de dépasser plutôt que de simplement perpétuer la méthode de L'Épée. Tout en le qualifiant d'illustre bienfaiteur de l'humanité, il met en garde contre les risques que présente son imitation,

> Cet illustre bienfaiteur de l'humanité (p.8) … crut avoir tout fait, quand il 'eut inventé le dictionnaire des mots isolés… (p. 16), un instituteur qui ne sera pas métaphysicien profond, dialecticien rigoureux, et grammairien parfait ; un pareil instituteur ne pourra que perpétuer l'enfance d'une méthode… p. 21) un successeur timide, qui craigne de porter une main trop hardie a cet édifice sacré laisser perdre… au lieu même de sa naissance laisser, une invention dont les Royaumes étrangers envieront la gloire à la France ? » [25]

Le célèbre grammairien Urbain Domergue publia une recension du manifeste de Sicard dans le Journal de la Langue française de juillet 1791, donnant une reconnaissance sans réserve à la nouvelle langue et à la promesse de renouveau pour les sourds.

> Par la vue et par les mains. Par la vue il nous entendra, par les mains, il se fera entendre, & l'être condamné au malheur de la solitude, à la seule faculté de végéter comme une plante, inférieur aux animaux même, qui ont leur langage, s'élèvera par nous à la classe des êtres intelligents ; son âme s'ouvrira à la pensée ; son cœur aux douces affections ; nous ferons un homme de celui que la nature n'avait pas daigné même faire une brute.

Domergue a ensuite souligné les avantages de Sicard par rapport à L'Épée. Comme Domergue s'en est rendu compte, L'Épée proposait seulement un vocabulaire alors que Sicard offre une syntaxe et le bonheur pour les sourds. Le reste de l'article qui comporte vingt-cinq colonnes reproduit mot pour mot le Mémoire de Sicard[26].

---

[25] Second Mémoire, 8, 16, 21, 24.

[26] *Journal de la langue française* (16 juillet 1791), 90, 591-596 ; l'article a continué le 23 juillet, 132.

Il est clair que les théories de Condillac, de Rousseau et de Condorcet sur le langage et ses origines ont précédé et inspiré celle de Sicard. Condorcet, par exemple, croyait que l'avancement d'une civilisation pouvait se mesurer à son degré de perfection linguistique. Sicard a appliqué cette idée aux sourds qui, de son point de vue, pouvaient être civilisés par les signes et la grammaire. Cependant, il a également exagéré la mesure selon laquelle la nomenclature de L'Épée et sa focalisation sur les noms, la dictée de textes écrits et à la mémorisation–auraient entraîné un abandon de toute syntaxe et grammaire.

La prestation de son élève, Jean Massieu, lors du concours, est considérée par plusieurs historiens comme ayant permis à l'abbé d'obtenir la succession d'Épée. Outre le jury d'académiciens déjà mentionné, le lieutenant-maire Brousse-Desfaucherets et le duc de La Rochefoucauld, député de l'Assemblée constituante et philanthrope de renom, ont déclaré :

> Les soussignés ont pensé unanimement que M. l'abbé Sicard avait non seulement saisi l'esprit de la méthode de l'abbé de l'Épée, mais qu'il y avait ajouté de nouveaux développements et perfectionné l'analyse sur laquelle cette méthode est fondée. Son élève nous a paru entendre très bien les phrases qu'il emploie, et en comprendre la syntaxe [27] .

Ce jugement officiel, publié au *Moniteur*, ne justifie pas l'opinion des historiens selon laquelle il serait le résultat d'un « pseudo-concours » organisé par Mgr de Cicé, protecteur de Sicard, ni que le retrait (ou l'absence) des concurrents de Sicard du concours explique son triomphe. Deux d'entre eux se sont retirés en reconnaissant la supériorité de Sicard, et un autre s'est abstenu. La performance remarquable de Jean Massieu, élève sourd de Sicard, plutôt que le mérite de Sicard en tant qu'enseignant, a été jugé cruciale pour la nomination de Sicard à la succession de l'abbé De L'Épée. Mais la

[27] *Le Moniteur*, April 22, 1790. Dans sa correspondance avec Pierre Léotard, Sicard mentionne Condorcet avec enthousiasme.

brève (cinquante mots) déclaration du jury consiste principalement en un éloge de Sicard et ne mentionne Massieu qu'accessoirement. Il est peu plausible que des philosophes, patriotes éminents, se soient soumis au choix d'un évêque quelques mois seulement après une série de lois contre l'ordre du Clergé (telles que la nationalisation des terres de l'Église). Parmi ces philosophes, on peut citer Condorcet, secrétaire de l'organisme scientifique le plus prestigieux du monde et spécialiste de la théorie du langage, Marmontel, célèbre moraliste de salon, La Fayette, « patriote des deux mondes », aristocrate, et Jean Bailly, maire et astronome de Paris.

L'abbé de L'Épée est décédé au cours de la première année de la Révolution : ce n'est pas un hasard si Sicard a promis de révolutionner ses méthodes quand il lui succéderait quelques mois plus tard. Sicard s'était tenu au courant des innovations nécessaires et les avait annoncées avec audace, même si c'est de manière indélicate. Intellectuellement, la période de ses années les plus créatives peut avoir été son apprentissage auprès de l'abbé De L'Épée avant la Révolution et sa critique des méthodes de son mentor peu après.

Pendant ce temps, Sicard nomme un Doctrinaire à Bordeaux pour le remplacer, plutôt que son ami et suppléant, Saint-Sernin. Dans son second mémoire, Sicard a répété ce qu'il pensait être les qualifications d'un professeur pour sourds. Écarter Saint-Sernin était déloyal et reflétait simplement la volonté de Sicard de remplacer le successeur désigné par l'abbé de L'Épée, l'abbé Masse. Sicard sacrifie ainsi délibérément un collègue et ami personnel de longue date, Jean-Baptiste Saint-Sernin, au savoir et à l'expertise académique, révélant ainsi un professionnalisme précoce qui prend le pas sur les liens personnels. Cet incident est précurseur d'un conflit ultérieur avec Valentin Haüy, qui, en tant que professeur des aveugles, partageait les locaux avec Sicard[28].

---

[28] Cf. n. 25 au-dessus ; M. Diebolt, "*Les activités manuels dans une classe d'enfants déficients auditifs*," *Revue générale de l'Enseignement de Sourds-Muets* 53 (1961) : 51 ; 489.

Contrairement à la plupart des doctrinaires toulousains, Sicard n'a jamais prêté le serment de 1791 à la Constitution civile du clergé, qui, à quelques exceptions près, était obligatoire pour le clergé en charge d'âmes. Cette non-prestation signifiait qu'il serait ultérieurement considéré comme un prêtre « insermenté » (ou réfractaire) qui, comme nous le verrons, risquait la mort aux mains des autorités révolutionnaires. Sicard a soutenu qu'il n'était pas en danger parce que le serment était volontaire. En effet, il s'est même plaint au père du jeune Léotard, le 17 juin 1790, que la Constitution civile du clergé allait abaisser son salaire. Plaidant auprès du ministère pour la même exemption que celle dont jouissait le clergé (hospitalier), il a souligné le caractère exceptionnel de ses soins bénévoles auprès des sourds.

> Qu'on m'oublie, s'il est possible, pour ne se souvenir que des infortunés qui n'ont que moi pour faire d'eux des êtres raisonnables. Qu'on ne craigne pas les principes d'une conscience timorée dont la suprême religion est de travailler au bonheur des hommes… en contraste des prédicants fanatiques.

C'est ainsi qu'il se présente comme l'un de ces religieux « utiles » non concernés par le décret supprimant en février 1790 les ordres monastiques (mais non enseignants). Son brevet d'« instituteur des sourds-muets » de Louis XVI et son engagement à l'école et à l'Académie des Sciences de Bordeaux ont pratiquement pris fin en 1791, tout comme l'était déjà certainement son appartenance à la congrégation séculière des Doctrinaires. Sicard n'est plus désormais « membre d'une corporation » de l'Ancien Régime, mais un savant individuel du Nouvel Ordre, bientôt nommé par son Assemblée nationale à un poste prestigieux pour enseigner une nouvelle science[29].

---

[29] Il n'y était pas soumis du fait de sa position de chanoine, les canonicats ayant été supprimés. Cf. n. 8. Sicard à Léotard 19 juin 1790 ; Sicard à [?], 17 avril 1791, L'Amateur d'Autographes no. 286–87, Juillet [1877] ; Jean-Claude Meyer, *La Vie religieuse de la Haute Garonne sous la [voir continuation]: Révolution: 1789–1801* (Toulouse: Université de Toulouse le Mirail, 1982), 113. Dominique Julia pense que Sicard n'était pas soumis au serment. Donald Sutherland croit aussi qu'il n'était pas techniquement un prêtre "réfractaire". Sicard dissimule peut-être des objections

Le 21 juillet 1791, Prieur (de la Marne), futur régicide et futur membre du Comité de—salut public, propose à l'Assemblée Constituante de transférer définitivement à l'établissement des sourds-muets les biens ecclésiastiques nationalisés des Célestins (un bien–de très grande valeur au centre-ville), autrefois donnés à L'Épée. Par cette motion, l'école devient une institution nationale en tout sauf dans sa titulature. Sicard fut reconnu par l'assemblée comme le digne successeur de l'abbé de L'Épée et on reconnut à son élève la connaissance du langage des signes :

> Après quatre ans de leçons, il a été mis en état de comprendre toutes nos idées, et d'exprimer toutes celles qu'il conçoit lui-même. Toutes les difficultés de la grammaire, et même de la métaphysique, lui sont parfaitement connues. Les règles du calcul, de la sphère, et de la géographie lui sont familières. Il connaît la religion depuis les premiers âges du monde jusqu'à l'époque du fondateur de cette même religion. Il connaît aussi les principes de la Constitution et son âme les a saisis avec une avidité d'autant plus grande qu'elle n'avait jamais été flétrie par aucun de nos anciens préjugés .

Pour convaincre ses colégislateurs, Prieur met l'accent sur l'imprimerie des sourds qui publie le prestigieux Journal des Savants et le Journal d'Agriculture ; et sa manufacture de coton, ses ateliers de mécanique, de marbrerie, de jardinage, de peinture, de gravure :

> Enfin l'éducation des sourds ne se borne pas à ces avantages ; elle procure encore à ceux qui doivent vivre de leur travail les moyens de subsister. Une foule d'ateliers sont prêts à s'établir dans cette institution ; et déjà il y existe, en pleine activité, une imprimerie consacrée à l'impression du Journal des Savants et du Journal

---

religieuses habituelles au serment, courantes chez les réfractaires ; voir T. Tackett, *Religion, Revolution and Regional Culture in Eighteenth-Century France : The Ecclesiastical Oath of 1791* (Princeton, NJ : Princeton University Press, 1986), 61-67. Un an plus tard, Sicard sera néanmoins arrêté au motif qu'il est un prêtre réfractaire. L'ancien protecteur de Sicard, Champion de Cicé, aujourd'hui Garde des Sceaux, persuada Louis XVI de signer la Constitution civile du clergé en juillet, mais il émigra plus tard à Londres plutôt que de signer le véritable serment après sa condamnation par le pape.

> d'agriculture ; ce rapport même, imprimé par eux, vous donne une preuve de leur capacité. Il y existe encore une manufacture de tapis de coton et autres étoffes fabriquées jusqu'alors dans les pays étrangers.

Ainsi l'activité des sourds-muets consistait non seulement à apprendre des signes, mais aussi à subvenir à leurs propres besoins grâce à leur travail. Le budget prévoyait un personnel enseignant de sept personnes, dont un premier et un deuxième instituteur, avec un salaire respectif de 4 000 et 2 400 livres, et vingt-quatre bourses de 350 livres chacune. Ces dernières se sont avérées décisives, car rares étaient ceux qui pouvaient se soutenir par leurs propres moyens. De plus, la nourriture et les repas devaient être fournis à la plupart du personnel. Le budget total était de 12 700 livres.

Aussitôt après l'adoption du décret, Sicard s'est présenté à la barre pour exprimer sa gratitude, il a déclaré :

> L'acte de bienfaisance que vous venez d'exercer pour ces malheureux, vient de gagner à cet empire une nouvelle nation, nation étrangère à toutes les autres, si digne de pitié pour les étrangers des autres chefs-d'œuvre, qui montraient tant d'intérêt aux sourds-muets, qui s'alarmaient sur le sort d'une découverte dont vous seuls devez éterniser la merveille. Tous les amis de l'humanité seront consolés ; les familles affligées du fléau qui ôtait toute communication entre la mère et son enfant, béniront à jamais les sages législateurs qui viennent de réparer le grand et déplorable tort de la nature.

Sicard a été félicité pour sa parfaite maîtrise des élèves, qui, malgré cette apologie de la liberté, souffraient encore d'une vie faite d'automatismes[30].

La seule question était ~~le~~ celle du serment de Sicard à la nation. Il aurait pu sembler hypocrite de sa part d'encourager ses élèves à prêter un serment qu'il avait lui-même refusé. Mais ce n'était pas le même

---

[30] *AP*, 21 juillet 1791, 28 : 489–91 ; Le discours de remerciement de Sicard a également été publié dans le *Journal de la langue française*, 1er août 1791, 211–123. Il y a deux lettres de Sicard au Prieur de la Marne des 26 et 29 juillet 1791, dans AN F/15/2584 cité par Dora B. Weiner, *The Citizen-Patient in Revolutionary and Imperial Paris* (Baltimore : Johns Hopkins University Press, 1993), 108 n24. Weiner accorde une grande attention à Sicard. Le 29 octobre, l'assemblée accepte l'invitation de Sicard, *AP* XXXIV : 501.

serment. Sicard semble avoir effectivement adhéré à la Révolution, comme il l'a affirmé par la suite par écrit. Il rattachait son entreprise ambitieuse à celle de 1789, jouant le rôle d'un patriote et d'un fonctionnaire, tout en refusant intellectuellement la Constitution civile du clergé qui exigeait un serment de loyauté envers la nouvelle constitution. Un historien moderne de la Révolution voit dans ce serment un tournant majeur à l'origine de des « fantassins » de la contre-révolution. Sicard se soustrait au serment pour des raisons religieuses : comme beaucoup d'autres prêtres, il considère que le refus du serment est compatible avec le patriotisme et. Mais en définitive, l'opinion publique a déclaré ces prêtres coupables par association avec des ecclésiastiques clairement contre-révolutionnaires[31].

Sicard exprime ses espoirs pour la Révolution dans une lettre à son ami le plus proche, ~~le~~ l'armateur bordelais protestant André Daniel Laffon de Ladebat, anobli par Louis XV et très impliqué dans le musée de Bordeaux et l'école des sourds-muets de Mgr de Cicé, en 1786. Ladebat vient d'être élu député de la Gironde à l'Assemblée législative à Paris en septembre 1791. Son succès a incité Sicard à lui écrire une lettre de soutien enthousiaste.

> Il me faut au moins pour deux ans, un ami tel que vous. Nos législateurs n'ont pas moissonné tout le champ de la gloire, il reste encore à glaner après eux. Il reste à éprouver leurs lois ; peut-être même à faire disparaitre quelques tâches de leur ouvrage, à rétablir le calme après les violentes secousses qui agitent encore le vaisseau. Fatigués de leur course, impatients de regagner le bord, ils laissent encore assez de bien à faire pour que leurs successeurs puissent devenir leurs rivaux[32].

[31] *Ami des lois*, no. 818, 21 Brumaire An VI, 2, 3.

[32] "Une lettre de l'abbé Sicard à Laffon de Ladebat" dans la *Revue historique de Toulouse* XII (1925): 208–209.

La lettre, formulée de manière intime comme il était de coutume entre amis, révèle le regard mesuré que Sicard porte sur la « première » Révolution française de 1789-1792. Il n'était pas un de ces « hommes en noir » qui la condamnaient d'emblée, comme l'abbé Maury. Il continuait à s'interroger sur les réformes des Constituants. Leur travail était empreint d'impatience et d'imperfection. (Pensait-il au « serment » ecclésiastique ?) Il a poursuivi son amitié avec Ladebat et l'a imploré : « Venez, mon illustre ami, combler mes vœux et répondre à l'attente de la patrie qui eût dû connaitre plus tôt combien vous pouviez la servir dans l'auguste mission qu'elle vient de vous donner »[33] . Ses angoisses personnelles et politiques n'empêchent pas Sicard d'inviter Ladebat à l'accompagner au premier Salon de la Révolution, qui ouvre ses murs au-delà des membres privilégiés de l'Académie de Peinture.

A la veille de la Révolution, Sicard était celui qui incarnait le mieux le « clergé en voie d'ascension » et cherchait davantage de distinctions dans la « république des lettres » que dans l'Église. Ses études, ses protecteurs et son utilité l'ont propulsé à Paris, où sa carrière et ses partisans contribueront à effacer une partie de ses origines gênantes, lui permettant de dépasser le degré d'honneurs que l'abbé de L'Épée avait atteint. Il peut sembler étrange que les

[33] Ibid. Laffon de Ladebat avait fait fortune dans le vin, le sucre et la traite négrière avec Saint Domingue et fut anobli en 1773. Son père était rentré en France depuis les Pays-Bas en 1744, où la famille avait émigré après l'édit de Nantes de 1685. Bien que Ladebat soit député de la Gironde, il ne figure pas sur la liste de proscription des Girondins. Contrairement à eux, il était royaliste et s'est porté volontaire pour sauver le roi en août 1792. Il a ensuite été arrêté sous le régime de la Terreur. Il a été réélu au Conseil des Sages sous l'égide du Directoire. Cf. Tulard et al, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française* (Paris : Robert Laffont, 1987). Le M. Delacourt cité fait probablement référence à un autre vigneron bordelais, Philippe Delacourt, qui avait construit le château Le Bourdieu. Les liens de Sicard avec la classe marchande bordelaise révèlent une prédilection pour la haute société, qui soutient ses entreprises éducatives. Henri Rivière, avec qui Sicard entretenait des relations de conspiration sous l'Empire, était également député "Girondin". Le Dictionnaire de biographie de Michaud indique que Sicard avait aussi des liens avec Hérault de Séchelles, futur membre du Comité de la Sécurité Publique et auteur principal de la Constitution de 1793.

honneurs soient si importants pour un abbé bourgeois, mais en fait la société dans laquelle il évoluait était largement basée sur les honneurs : ceux qui n'étaient pas nés riches et honorables ont eu encore plus de difficultés à les obtenir.

Contrairement à Épée, Sicard enseignait la métaphysique et la grammaire, pas seulement la dictée. Sa réputation dans la capitale était désormais solidement établie. Le 10 août 1792, le Journal Encyclopédique, une revue modérée des Lumières, publie trois pages hyperboliques de louanges sur Sicard et son élève, Massieu. Massieu avait récemment réalisé un exploit digne d'intérêt : l'arrestation d'un pickpocket par un citoyen audacieux, qui avait remis le scélérat à un soldat et qui avait ensuite fait une déposition à la grammaticalité parfaite :

> Cette déposition est un modèle de narration pour la clarté de l'ensemble, l'ordre & la netteté des circonstances, la propriété des termes, & que sur cent personnes qui déposent dans les tribunaux, on en trouverait à peine une seule en état de rédiger, sans préparation, un écrit semblable…, et c'est un sourd muet qui l'a rédigé ! C'est un véritable prodige.

Le journal ajoutait que l'admirable performance de ce garçon devait rejaillir sur son professeur, Sicard : celui-ci a « fait remonter des êtres privés de deux sens et situés au-dessous de beaucoup d'animaux […] au rang des êtres raisonnables, n'est-il pas une espèce de créateur ? »[34]. Condillac ne parvient pas à faire parler son célèbre homme statue, mais Sicard est capable d'apprendre à ses sourds-muets à signer.

[34] Cf. *Journal encyclopédique*, no. 6746 15 février 1776) sur l'abbé de L'Épée et no. 14068 sur Sicard et Massieu. 10 août 1792, p. 247.

CHAPITRE 2

UN PASSEPORT POUR TRAVERSER LA TERREUR

La chute de la monarchie, le 10 août 1792, et l'invasion de la Belgique et du nord de la France par les « armées alliées », remet en cause la faveur dont jouissait le prêtre grammairien. L'émigration des nobles, des généraux et des prêtres réfractaires (qui, à partir de 1791, avaient refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé) conduisit à des accusations de collusion avec les contre-révolutionnaires français et étrangers.

L'ARRESTATION

Le 26 août 1792, l'abbé Sicard est arrêté dans son appartement du couvent des Célestins, situé dans sa « section » de l'Arsenal, à Paris. L'explication donnée par le détachement de quelque soixante sans-culottes, de responsables locaux et de soldats ne concerne en rien sa direction de l'école, mais sa réputation de prêtre réfractaire ; il est soupçonné d'avoir accueilli chez lui d'autres prêtres et des contre-révolutionnaires. Sicard objecta que le serment était un acte volontaire et que la plupart des prêtres (à l'instar des Doctrinaires) avaient refusé de le prêter. En fait, la moitié environ s'y était soumise, et l'Assemblée législative se montrait de plus en plus répressive à l'égard des autres. En septembre 1792, Sicard prêta un serment, plus limité, de « liberté et d'égalité », qui omettait toute allégeance à l'Église constitutionnelle. Les Prussiens menaçaient le nord de la

Note: La première traduction de ce chapitre a été effectuée par Christophe Jaquet

France et la chute de Longwy était imminente. Le tocsin avait commencé de sonner à Paris, ce qui signifiait que la patrie était en danger. La République fut proclamée le 21 septembre et la Convention nationale, troisième assemblée révolutionnaire, fut aussitôt convoquée.

Politique intérieure, mouvements profonds de la société et périls de la situation internationale se mêlent inextricablement pour rendre compte de l'instauration de la Terreur. Le 25 juillet, le commandant allié rendait public le Manifeste de Brunswick : les Parisiens étaient tenus responsables de la sûreté de la famille royale et un châtiment sommaire était promis à ceux qui lui porterait atteinte.

Après une fouille de quatre heures dans les papiers de l'abbé, et n'ayant rien trouvé d'incriminant, les révolutionnaires de l'Arsenal procédèrent tout de même à son arrestation et l'envoyèrent à l'Hôtel de Ville, désormais appelé Commune révolutionnaire ou gouvernement de Paris. On lui arracha des mains un livre de piété qu'il ne voulait pas lâcher : c'était une preuve de contre-révolution. A six heures du soir, le maire, Pétion, à l'arrivée des personnes arrêtées, fit un discours promettant la déportation au lieu de l'exécution. Le président de la section de l'Arsenal, Mercier, qui avait arrêté Sicard, prit ses aises et fit retarder leur transfert en prison : on attendrait qu'il eût fini de dîner avec ses invités[36].

---

[36] « Relation adressée par M. l'abbé Sicard, instituteur des sourds et muets à un de ses amis sur les dangers qu'il a courus les 2 et 3 septembre 1792 », *Annales Religieuses*, 1796, p. 13-72. On trouve des mots presque identiques dans *Le Moniteur*, 4 septembre 1792, p. 1051. Sicard reproduit le mandat de son arrestation, daté de septembre 1792, in Sicard, *Annales Religieuses*, vol. I, p. 206-07. On lui reprochait d'être un « prêtre insermenté », c'est-à-dire non-jureur. Il était également stipulé que Salvan, de l'Institution, le remplacerait ; *cf*. Jean Gabriel Peltier, *Dernier tableau de Paris, ou récit historique de la Révolution du 10 aout 1792*, 2 vol. (Londres, 1794, 3e éd.), vol. II, p. 293. Peltier se plaint que le cas de Sicard ait été pris dans la routine du travail législatif de l'Assemblée, qui est loin d'avoir su réagir aux massacres. Si Pierre Caron, dans *Les Massacres de Septembre* (Paris, Maison du livre français, 1935, p. xxvii-xxviii) met en doute la fiabilité du récit de Sicard (estimant qu'il ne pouvait savoir de première main ce qu'il raconte), son livre

Par une succession de rues et de ponts, le convoi déboucha enfin sur l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Germain-des-Prés, appelée désormais l'Abbaye, et qui serait très bientôt le lieu des massacres de Septembre. Sur le chemin, par les ouvertures, des spectateurs violents frappèrent les passagers à coups d'épées. La voiture transportant Sicard fit d'abord le tour de la prison, puis un contre-ordre la fit pénétrer à l'intérieur. Plusieurs prêtres furent massacrés alors qu'ils essayaient de fuir. Sicard entra dans l'une des sanglantes salles de l'Abbaye. Les nobles et les prêtres qui s'y trouvaient, et qui furent assassinés l'un après l'autre à la serpe, à la fourche et à la pique, formaient le plus triste échantillon d'humanité qui soit. Les auteurs enragés de ces crimes – des artisans et des commerçants – faisaient partie de l'élément populaire et radical de la ville, les sans-culottes naissants, qui devaient par la suite entretenir la Terreur. Sicard reconnut des amis et des connaissances parmi les dix-sept victimes massacrées sous ses yeux : il ne l'oubliera jamais. La peur saisissait si violement les suspects que l'un d'entre eux perdit la raison.

Comment Sicard fit-il pour échapper à ce massacre qui fit quelque 1 300 victimes entre le 2 et le 4 septembre ? Il écrivit plus tard qu'il avait bénéficié de la « protection divine », et évoquait sa décision de refuser l'« asile » que lui avait offert le concierge, où deux autres suspects avaient été massacrés. Mais il expliqua pendant des décennies qu'il ne devait sa survie qu'au fait qu'il avait été reconnu comme « l'abbé Sicard, l'instituteur des sourds-muets ». Il vécut une scène particulièrement dramatique, quand un assaillant brandit soudain une pique pour lui transpercer la poitrine. Mais un dénommé Monnot, sans-culotte et horloger de son état, s'interposa entre les deux hommes et cria à l'intention du peuple : « Voilà, concitoyens, la poitrine par où

---

n'en affirme pas moins qu'il était considéré, au 19e siècle, comme un des deux récits fondateurs des massacres. Voir aussi *1792, Les Massacres de Septembre (Les Carmes, L'Abbaye, Saint-Lazare)*, Mairie de Vie arrondissement, 11 septembre-4 octobre 1992. s.d.n.l. [Paris. 1992]. Il s'agit d'un ouvrage très documenté, réalisé par des experts parisiens à l'occasion du bicentenaire de l'événement, et pourvu d'une riche iconographie, d'extraits des mémoires des survivants, de statistiques, d'une liste biographique des victimes et des textes de béatification du Vatican de 1926.

il faut passer avant d'aller jusqu'à celle de ce bon citoyen […] C'est le successeur de l'Abbé De L'Épée, l'Abbé Sicard. » Il ne comprenait pas que l'on pût mettre en prison « l'ami de l'humanité, le père, et même l'instituteur des pauvres sourds-muets ». Le geste de Monnot n'était pas sans rappeler les gestes patriotiques de 1789[37].

Même le ministre de l'Intérieur Roland n'avait pas réussi à persuader le maire de sauver Sicard. Les ministres et l'assemblée avaient sans doute « perdu » le contrôle de la situation, tout comme la Commune elle-même. Une foule se réclamant de la souveraineté du peuple égorgeait des prêtres et des nobles soi-disant dans une réaction de défense panique face à la menace de l'invasion prochaine, pour sauver la patrie de la subversion contre-révolutionnaire. Un autre sans-culotte, le peintre révolutionnaire Lesueur, a peint le sauvetage de Sicard dans une de ses gouaches patriotiques. Image qui a contribué à immortaliser en Sicard un héros populaire de la Révolution.

[37] On en trouvera une version dans *A.P., 2 septembre 1791 1792,* n° 49, p. 219. La variante se trouve dans la *Relation* de Sicard, où Monnot le qualifie de « bienfaiteur *de l'humanité* ». Lesueur fut inclus en 1801 dans une liste napoléonienne de terroristes. C'est un exemple supplémentaire, avec ceux de Prieur de la Marne et de Chabot, de la faveur dont jouissait Sicard chez les Jacobins radicaux. Voir Thibaudeau ci-dessous, et aussi Annie Duprat, *Annales historiques de la Révolution*, n° 342 (oct.-déc., 2005), p. 249-50.

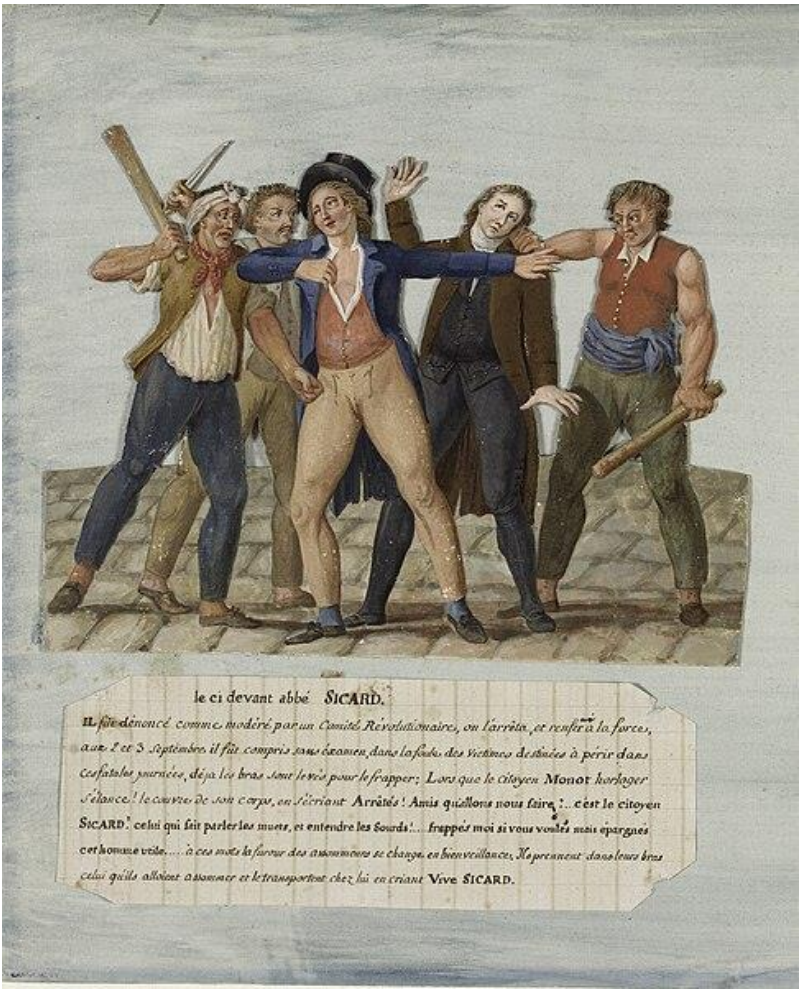

Fig.2 - Jean-Baptiste Lesueur, Libération de l'abbé Sicard, lors des massacres de Septembre 1792, vers 1792-1795. Gouache, Paris, musée Carnavalet. Image utilisée sous la licence Creative Commons, via Wikimedia Commons.

Sicard ne fut d'ailleurs pas une victime passive. Il avait déjà fait appel à l'Assemblée, sur recommandation du Comité d'instruction publique, ainsi qu'à un ami bordelais, André Daniel Laffon de Ladebat. Ce dernier, qui avait défendu le roi le 10 août, comprit cependant que son intervention ne ferait que « hâter le massacre » de l'abbé. Il se rendit donc chez le député radical François Chabot, un ex-capucin déprêtrisé, libertin notoire, violent déchristianisateur, qui serait guillotiné quelques mois plus tard en compagnie de Robespierre. Chabot se montra suffisamment généreux pour aller à l'Abbaye et réclamer « la liberté de M. l'abbé Sicard ». Peut-être les étudiants de celui-ci, conduits par Jean Massieu, y furent-ils pour quelque chose ? Le 31 août, ils s'étaient rendus à l'Assemblée pour demander la libération de leur maître. Ils voulaient que soit relâché leur « père », « qui n'a jamais fait de mal à personne, qui fait toujours du bien à tout le monde, qui nous a appris à aimer la Révolution et les principes de liberté et d'égalité[38] ». Le 4 septembre, après sa libération, Sicard se rendit en personne à l'Assemblée, aux côtés de Monnot. Celui-ci a plus tard évoqué cet épisode :

> Tous les cœurs m'y attendaient. Des applaudissements universels m'y annoncèrent. Tous les députés se précipitèrent à la barre où j'étais, pour m'embrasser ; les larmes coulèrent de tous les yeux, quand, inspiré seulement par le sentiment le plus impérieux, je prononçai, pour remercier tous mes libérateurs, un discours […] Il fut recueilli par les journalistes et imprimé dans Le Moniteur du temps, et dans presque tous les autres journaux[39].

Sicard lui-même écrivit que s'il ne pouvait pas rester en France, il irait à l'étranger, où il était très demandé. Il écrivit d'ailleurs à son beau-frère qu'il avait songé à se rendre à Londres, mais il pensait « ne pas

---

[38] Archives de Philippe de Ladebat (Paris), « Mémorial », ADLdL, p. 35 ; Jean Tulard *et al*., *Histoire et Dictionnaire de la Révolution française* (Paris, Robert Laffont, 1987) ; A. P., 4 septembre 1792, n° 49, p. 333, 343. A.P, 31 aout1792, n° 49, p. 150, 31 août 1792; (A. N. F74775/18, ds3).

[39] *Ibid*.

faire ce voyage avant la paix ». Et il ne quitta pas le pays avant la paix de 1815.

> J'ai donc une famille ; j'ai un frère, j'ai une sœur et même deux. Je ne puis rien vous dire, tant mon cœur est plein de sensibilité et de reconnaissance. Vous me demandez l'histoire de mes malheurs, ce sera aussi l'histoire de ma gloire. Je la donnerai un jour au public. Toutes les circonstances en sont intéressantes, mais il faut que nous ayons la paix avant tout. Jusque-là je garderai le silence, je pardonnerai à mes ennemis et je ne vous les ferai jamais connaître ; et n'est-ce pas assez que de leur laisser le remords qui me vengera d'eux ? Ils sont plus malheureux que moi… [40].

En plus d'embrasser ses parents, il citait sa nièce et son neveu. C'est la première fois, en vingt ans, qu'un parent était mentionné dans son abondante correspondance. Il ajoutait qu'un ami lui avait offert mille livres en prison et lui en avait prêté deux mille autres. S'agit-il de Ladebat? Il notait, ailleurs, que Laurent, un récent adjoint à l'école, avait péri dans les massacres[41].

SURVIVANT, OU GIROUETTE ?

En 1795, Sicard entreprit de retrouver l'acte d'accusation qui avait entraîné son incarcération. Il rencontra un ancien élève qui lui expliqua qu'il n'avait pas le courage de défendre les prêtres persécutés au prix de sa vie. Nous ignorons le nom de son informateur. L'unique biographe de Sicard, un de ses étudiants, Ferdinand Berthier, croyait que c'était Antoine Salvan. Ce dernier nia cette inculpation, mais une copie de l'acte d'accusation, rédigé de sa main, fut découverte. Après la Terreur, une accusation fut portée contre un autre professeur[42].

---

[40] Lettre de Sicard à son beau-frère [non nommé], 24 novembre 1792, écrite au couvent des Célestins, in *Bulletin de la Société Centrale d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets en France*, (novembre-décembre 1876), p. 95-96. Sicard, *Relation*, p. 85, 33. Monnot était lui aussi grandement honoré.

[41] Paul Pisani, *L'Église de Paris et la Révolution*, 4 vol., Paris, 1908-11, vol. I, p. 297.

[42] Pour la citation de Sicard, voir *Annales religieuses*, I, p. 204-07 210n, et Berthier, p. 92.

Pendant la Terreur, les informateurs de la police étaient souvent de proches connaissances ou même des parents des victimes.

Si l'abbé n'est jamais devenu violent, il n'a jamais été totalement dépourvu d'hostilité à l'égard de ses dénonciateurs, malgré une lettre à son beau-frère affirmant le contraire. Ses réimpressions répétées, avant sa mort, de sa Relation des massacres de Septembre étaient en elles-mêmes une forme de vengeance.

Avant les massacres, Sicard avait publié son *Catéchisme ou Instruction chrétienne à l'usage des sourds-muets*, qui fut d'ailleurs imprimé par des sourds-muets. On peut se demander en quoi ce catéchisme se distinguait du catéchisme catholique de l'Ancien Régime. Le lectorat auquel il était destiné était, bien sûr, différent. Sicard le dédiait aux sourds-muets de Paris et de Bordeaux et le présentait comme le premier ouvrage en son genre, dans quelque langue que ce soit, même s'il reconnaissait une dette à l'égard du célèbre Catéchisme historique de l'abbé Claude Fleury et à l'abbé De l'Épée. Mais les sourds-muets y étaient reconnus comme des co-auteurs virtuels, dont les réponses et même les incorrections pouvaient demeurer en l'état avant qu'une seconde édition ne vienne améliorer l'ouvrage. Sicard ajoutait que sa méthode, au lieu de reposer sur le « par cœur », était « analytique ». Le sourd-muet, disait-il, se frayait un chemin dans le livre en passant du connu à l'inconnu. Était en jeu rien de moins que l'existence de Dieu et de l'Esprit, dont ils n'avaient aucune idée préconçue. Mais qu'est-ce que Sicard entendait exactement par « méthode analytique » ?

> On y verrait l'élève marcher seul, n'étant guidé que par un fil qui semble flotter, abandonné, entre sa main et la main conductrice. On le verrait partir toujours d'un point connu et arriver à l'inconnu, comme dans un pays voisin du sien. L'élève n'a donc pas appris ce chapitre ; il n'était pas fait quand il a fait le premier pas, il n'était pas fini avant le dernier. Il a tout deviné tout composé ; et ce catéchisme, a été en quelque sorte, l'ouvrage de sa raison et de son jugement qui l'ont ensuite confié à sa mémoire. Et c'est la seule manière d'apprendre les sciences. Elles ne viennent pas à nous : les livres ne les révèlent pas.

> Le propos est, largement, une flatterie. La lecture du Catéchisme montre des élèves qui donnent des réponses qu'ils n'auraient pas pu deviner s'ils ne les avaient pas d'abord apprises. Par exemple :
>
> D. Que virent donc les Apôtres dans ce que J.C. leur donna à manger et à boire ?
> R. Les Apôtres ne virent que l'apparence et la forme du pain et du vin.
>
> D. Qu'est-ce que la Foi ?
> R. La Foi est une lumière de Dieu qui nous fait croire tout ce que Dieu a enseigné aux Apôtres, et par eux, aux Évêques et à toute l'Église ? […]
>
> D. Quel pouvoir J.C. donne-t-il à ses Apôtres ?
> R. J.C. leur donne le pouvoir de remettre les péchés […]
>
> D. Que devient le pain et le vin ?
> R. Ils deviennent le Corps et le Sang de J.C. [43].

Il ne serait pas honnête de soutenir que les sourds-muets pouvaient arriver par eux-mêmes à ces conclusions. Cela revenait à défendre l'idée déiste selon laquelle la « révélation » est totalement rationnelle. La promotion par Sicard du catholicisme et des talents des sourds-muets est donc contestable. Mais il ne veut pas qu'on compare son catéchisme à aucun autre : celui-ci ne peut être jugé que « quand on aura suivi les leçons des sourds-muets » et « qu'on aura vu combien les plus instruits d'entre eux sont encore loin de la connaissance d'une langue dont toutes les phrases ont une forme si variée ». Les philosophes des Lumières ont souvent propagé l'hétérodoxie et le déisme sous le nom de catéchisme. Si l'on a pu récemment présenter les déistes anglais comme ayant propagé l'hétérodoxie sous couvert d'orthodoxie, pour survivre, Sicard a fait exactement le contraire. Cela ne lui valut pas que des échecs, comme en témoigne le fait que des législateurs libres penseurs tels que Collot d'Herbois et Prieur (de la Marne) ont soutenu ces idées sans critique[44].

---

[43] *Catéchisme,* p. v-viii, 58-59, 111, 65.

[44] David Berman, « Deism, Immortality and the Art of Theological Lying », in Leo J. Lemay (dir.), *Deism, Masonry, and the Enlightenment: Essays Honoring Alfred Owen Aldrich*, Newark, NJ: University of Delaware Press, p. 61-78.

De même, Sicard, dans un article sur l'art oratoire, publié en juillet 1793 dans le Journal Encyclopédique, arborait un patriotisme « républicain » [45]. Il y faisait une comparaison présomptueuse entre la rhétorique des révolutionnaires et celle de Cicéron, de Démosthène et d'Épictète :

> Dans ces jours d'égalité et de liberté, une espèce de vocation générale appelle tout citoyen à défendre sa patrie, et par conséquent à en soutenir les droits. Tout citoyen contracte donc l'engagement d'acquérir les talents nécessaires à une mission aussi auguste. Cultiver l'éloquence sera donc désormais se préparer à payer sa dette à la patrie, comme le soldat se prépare, par des exercices journaliers, à repousser loin de ses murs les ennemis du nom français. Loin de nous pour jamais le froid égoïsme qui isolait toutes les âmes. Le patriotisme forme déjà parmi nous, de tous les individus de ce vaste empire, une famille immense, destiné à se réunir pour l'intérêt commun. C'est au milieu de ces grandes assemblées que le talent se développera, et nous n'aurons plus à regretter ces importants sujets qui lui donnèrent tant de majesté dans des bouches républicaines. Nous aurons aussi nos Démosthène et nos Cicéron[46].

L'article se termine sur un hommage à Necker, qualifié de patriote, mais Necker, le dernier ministre des Finances en disgrâce, avait déjà émigré. Le texte de Sicard cédait certainement à l'éloquence républicaine. Mais l'allusion à un ministre de la monarchie tombée, plutôt qu'à un des futurs héros du Comité de Salut public comme Saint-Just ou Carnot, identifiait l'abbé à une révolution révolue et même à la contre-révolution[47].

La défiance à l'égard de l'authenticité du républicanisme de Sicard, partit, en réalité de Valentin Haüy. Celui-ci était le directeur de l'Institut des Enfants Aveugles, abrité depuis 1791 aux Célestins avec celui des Sourds-Muets. Leur cohabitation dans le même édifice avait semblé justifiée puisque leurs deux établissements s'adressaient à un

---

[45] « Réflexions sur l'art oratoire et les études qu'il exige », *Journal encyclopédique*, 10 juillet 1793, p. 287-310 (citation, p. 300-301).
[46] *Ibid*.
[47] *Ibid*.

public frappé par une infirmité des sens. Mais la rivalité rendit cet arrangement rien moins qu'idéal. Sicard obtenait davantage d'argent et de louanges pour les sourds-muets qu'Haüy pour les aveugles. Le public semblait conquis par la promesse d'élever les sourds à un niveau de civilisation qui ne semblait pas possible pour les aveugles. Haüy anticipa la découverte du braille. Ce n'était pas n'importe qui aux Célestins. Il connaissait une douzaine de langues et avait été traducteur à l'Amirauté royale avant 1789. Marié et père de famille, enseignant-jureur, il tranchait par rapport à son collègue Sicard, célibataire et non-jureur, ainsi d'ailleurs qu'avec son propre frère, membre de l'Académie de Sciences, célèbre cristallographe et prêtre non-jureur lui aussi[48].

En avril 1792, dans une lettre au Comité d'Instruction publique de l'Assemblée législative, Haüy déplorait la suppression projetée de son institut, alors uni à celui des sourds-muets aux Célestins, et critiquait la manière dont Sicard s'occupait des aveugles (lesquels n'avaient aucun contrôle sur la désignation de leurs professeurs) : il les traitait, disait-il, « de pures machines qui n'avaient pas besoin d'éducation ». Haüy demandait la restitution des fonds qui lui étaient dus, ainsi que trente bourses pour les aveugles[49].

Après les massacres de Septembre 1792, Haüy déclara aux élèves de Sicard que l'abbé était « un coquin [qui avait] échappé à la justice du peuple ». La section de l'Arsenal avait consenti à contrecœur à sa libération. Le 1er septembre, le qualifiant de « prêtre insermenté », elle affirmait « que son élargissement serait autant plus dangereux qu'il possède l'art capable de cacher son incivisme sous des dehors patriotes, de servir la cause des tyrans en persécutant sourdement ceux de ses concitoyens […] qui servent la cause de la révolution […] L'Assemblée a arrêté […] que la loi soit exécutée dans toute son étendue vis-à-vis de l'abbé Sicard[50]. »

---

[48] *Dictionnaire de biographie française*, v. Haüy.

[49] PVCIPAL, 10 avril 1792, p. 177n, 14, 25 mai 1792, p. 314.

[50] BHVP 1213, fol. 457 ; A.N./F/7, « Procès-verbal du comité de surveillance de l'Arsenal », 1er septembre 1792, p. 139.

De sombres nuages de destruction réapparurent une année plus tard, au début du mouvement de déchristianisation. Les relations de Sicard avec la Section de l'Arsenal aboutirent à une nouvelle dénonciation. Il n'avait pas assisté à ses réunions – c'était un signe évident de manque de patriotisme ou d'« incivisme ». Le 26 septembre 1793, le Comité [départemental] de Salut public autorisa un certain Citoyen Fournerot à rendre visite à Masse et Sicard aux Célestins pour examiner leurs papiers au nom du comité. Fournerot s'exécuta le lendemain. Mais Sicard et Masse échappèrent à ses hommes. L'affaire revint devant le Comité départemental. Une pétition de Massieu jura que Sicard n'avait jamais dit la messe et qu'il ne « serait plus prêtre ». L'abbé fut tout de même détenu au Comité de Salut public comme étant « extrêmement dangereux », avant d'être libéré le 17 frimaire an II-7 décembre 1793 parce qu'il était « fort utile pour les services qu'il avait rendus » – un jugement qui illustrait la capacité singulière de Sicard à traverser les événements révolutionnaires[51].

L'affaire arriva de nouveau devant le Comité départemental de Salut public au printemps 1794 (Germinal), où un conflit entre Sicard et l'archevêque Gobel, alors déprêtrisé, et les contacts qu'il entretenait avec Condorcet (qui, en tant que Girondin proscrit, était alors en fuite) et Sieyès furent cités : l'abbé était accusé d'avoir fait des commentaires favorables aux ennemis de l'étranger. Mais ces terroristes membres du Comité départemental de salut public se montrèrent finalement aussi indulgents que le Comité de surveillance de l'Arsenal et reconnurent les services publics rendus par Sicard[52].

---

[51] Lettre du Comité de Salut Public de Département au Comité de Sureté Générale, 13 octobre 1793, A.N, F/7/4775. Ds 3 ; BB 3/81A, fol. 339-343 ; Tuetey, IX, n° 1429, p. 144. 7

[52] Tuetey, X, 534, IX, 1437, 1447 ; A.N. F/7/3366 ; « Procès-verbaux du comité de surveillance de l'Arsenal », p. 132-133 bis. [?] A.N. F/7/3366. Voir aussi l'accusation de Dame Duplanoir, 2 jour, 1er mois, An II, [Archives de la Police], AA II A782 ; Henri Calvet, *Un Instrument de la Terreur à Paris : le Comité de Salut public ou de surveillance du département de Paris, 8 juin 1793-21 messidor an II* [9juillet 1794] Paris [thèse ès lettres] :

Haüy fut un militant très actif de la Section de l'Arsenal ; il fit partie de ses « commissaires civils » et y fut plus tard « commissaire révolutionnaire ». Il y participa aux élections, à la rédaction de ses minutes et aux sinistres visites de ses membres à l'époque des massacres de Septembre. Haüy exerçait un véritable pouvoir sur Sicard. Après le 9 thermidor et la chute de Robespierre (27 juillet 1794), toutefois, ceux qui étaient suspects pendant la Terreur Montagnarde se retournèrent durant la réaction thermidorienne contre ceux qui avaient été leurs dénonciateurs. A cet égard, Sicard obtint quelque satisfaction. Les nouveaux membres de la Section déclarèrent en effet :

> L'Assemblée de la section constate que le citoyen Haüy a provoqué lors des massacres de Septembre l'assassinat du citoyen Sicard, instituteur des sourds-muets et qu'il a dérobé le registre des délibérations de la section. En conséquence, l'assemblée décide que le citoyen Haüy doit être désarmé, arrêté et traduit devant le Comité de sureté générale[53].

Le vent avait tourné. Sicard le suspect était devenu Sicard le dénonciateur. Dans toute la France, et notamment dans le sud-est, ces revirements débouchèrent parfois sur des vendettas sanglantes. Haüy essaya de se disculper en disant que, pendant les massacres de Septembre, on avait pris Sicard pour lui-même (c'est-à-dire que Haüy s'était pour ainsi dire fait passer pour l'abbé, le sauvant ainsi de la mort). Cela rendit Sicard furieux :

> Toute l'Europe a su comment fut sauvé l'instituteur des sourds-muets. J'écrivis sur le champ à l'assemblée législative qui répondit à ma lettre par un décret, qui

---

Nizet, 1941, p. 13, 13n, 362,318. Sur les trois mille prêtres vivants à Paris à l'époque de la Révolution, deux cents ont renoncé à leur foi pour éviter l'exécution. Sicard ne le fit pas, et continua même de dire la messe.
Bernard Plongeron *et al.*, *Les Prêtres abdicataires pendant la Révolution française*, Paris, Imprimerie Nationale, 1965, p. 13-14.

[53] BHVP, ms 811, fol. 30 : Catalogue Charavay, n° 295, Lettre datée du 8 prairial an III (27 mai 1795) ; Raymond Monnier et Albert Soboul, *Répertoire du personnel sectionnaire de l'an II, Paris, Publications de la Sorbonne*, Paris, 1985, p. 393. Voir le travail de Donald Sutherland sur les sanglantes vengeances dans le Sud-Est.

> déclarait que le brave Monnot, sauveur du citoyen Sicard, avait bien mérité de la patrie.
>
> Comment Haüy ose-t-il comparer deux institutions dont l'une bornée à un mécanisme pur n'a encore fait que des musiciens de taverne, tandis que l'autre présente à l'Europe étonnée le chef d'œuvre du génie de l'homme[54].

Sicard continue sur le même ton grandiloquent pour expliquer que la trahison de Haüy est due à son mépris des aveugles. Malheureusement, les documents ne permettent pas d'aller au-delà de ce jeu d'accusations et de contre-accusations. Pour Sicard, il semble que le véritable crime de Haüy soit moins d'avoir trahi un collègue que d'avoir voulu endosser l'identité d'un professeur de renommée internationale, c'est-à-dire Sicard. L'éclat de l'abbé était tout à fait irrationnel si on le compare à sa critique de l'abbé de l'Épée, en 1790.

Après avoir failli être victime de la Grande Terreur, Sicard aurait fort bien pu devenir une victime de la Terreur blanche (c'est-à-dire antijacobine), durant laquelle il s'en prit à Haüy. On fit en effet la découverte d'une dédicace que l'abbé avait adressée à Georges Couthon lequel avait sauvé Sicard en 1792 : cet ancien membre du Comité de Salut public, qui avait fait partie, avec Robespierre et Saint-Just, du « triumvirat terroriste », avait été guillotiné avec Robespierre. Mais un autre Conventionnel, membre du Comité d'Instruction publique, l'ancien régicide et do ctrinaire Joseph Lakanal, devenu modéré, trouva la lettre et l'arracha, à ses risques et périls, du manuscrit conservé dans les papiers de Couthon. La solidarité entre deux anciens doctrinaires a sauvé Sicard [55].

---

[54] A.N. F/74775/18; F/7*/2595, p. 139 [Ck.]

[55] Geoffroy Saint-Hilaire, *Lakanal* (Paris, 1849), cité dans John Charles Dawson, *Lakanal, the Regicide*, Alabama University of Alabama Press, 1948, p. 61-62. C'est le seul contact qui soit connu entre le prêtre réfractaire et le régicide, qui avaient tous deux été des novices doctrinaires à Toulouse avant la Révolution (voir ci-dessus n. I, 8) et qui furent, pendant celle-ci, deux grandes figures.

UN HOMME TROP PRÉCIEUX POUR SE SACRIFIER

Malgré la seconde arrestation de l'abbé, fruit de sa rivalité avec Haüy, la Convention ne cessa jamais d'honorer en lui l'instituteur des sourds-muets. Les bons sentiments et la « sensibilité » à l'égard des « malheureuses » victimes des caprices et des rigueurs de la nature continuèrent à s'épandre alors que la guillotine fonctionnait encore. Lors des visites que faisait à l'Institution le Comité d'Instruction publique, Massieu, l'élève de Sicard, ne se priva pas de faire la démonstration de tout ce que pouvait apprendre un sourd-muet sous sa direction: les grands principes de la raison universelle et la métaphysique du langage. Pour la même Convention, Sicard écrivit même un manuel élémentaire pour l'instruction des sourds-muets et appuya des propositions d'ouverture de plusieurs écoles pour les accueillir, et d'une école normale centrale pour leurs professeurs[56].

Cet enthousiasme se heurta cependant aux Observations d'un obscur député régicide, Nicolas Raffron. Le 13 pluviôse an II (1er février 1794), Raffron déclara à la Convention que l'école de Sicard ne devait pas paraître, « quand on l'examine attentivement, comme j'ai fait, aussi merveilleuse qu'on la juge au premier abord ». Louant l'abbé de l'Épée, qui avait déjà rédigé une grammaire pour les sourds-muets, il demanda aux députés de ne pas viser trop haut dans l'éducation des sourds, de ne pas se perdre dans les abstractions ou dans les réflexions métaphysiques avec lesquelles Sicard avait essayé d'impressionner les législateurs. C'est un autre député, Antoine

---

[56] *PVCIPCN*, nouv. éd., III, fasc. 1, p. 188-89, 236, 353-354, 453,271-2. 265-271, 367, 528 ; V, fasc. ?, p. 159-60, 168, 470, 602, 608 ; VI, fasc.?, p. 54, 239, 283, 702-03. A la fin de la période de la Convention, il y eut une révision générale de la question du financement de l'éducation des sourds-muets. Pour la date exacte, en l'An II, de la décision de donner l'ex-séminaire de Saint-Magloire à l'Institution nationale de Sourds-Muets, voir Guillaume, *Procès verbaux des séances de la Convention nationale, table analytique*, préparée par l'Institut d'histoire de la Révolution française de la Faculté des lettres de Paris, sous la direction de Georges Lefebvre, Marcel Reinhard et Marc Bouloiseau. Index, 3 vol., Paris, III, p. 195 ; *Décrets de la Convention Nationale*, 25 pluviôse, an II, p. 243.

Thibaudeau, membre de la Plaine, qui rédigea le décret final : il limitait le nombre d'écoles pour sourds-muets aux deux établissements existants, soit un total de quatre-vingts élèves[57].

Au milieu de ces débats, et donc des grands procès politiques de la Révolution, la Convention accorda à l'Institution nationale des Sourds-muets de Paris des locaux plus spacieux sur le terrain déserté du séminaire de Saint-Magloire, rue Saint-Jacques, non loin de la Sorbonne et de l'Observatoire. Le mouvement de déchristianisation avait contraint les prêtres à abdiquer leurs fonctions sacerdotales et mis les églises à sac. Les séminaires, comme les églises, étaient traités comme des restes de l'Ancien Régime, qu'il fallait convertir en écuries ou en casernes. Cette fondation et sa date sont donc surprenantes. Le transfert eut lieu le 25 pluviôse an II (1er avril 1794), c'est-à-dire la veille du procès des dantonistes.

Le terrain s'étendait sur plus de 20 000 mètres carrés, au centre de Paris. L'établissement, qui comptait alors une église et une chapelle, avait été à l'origine, au xiiie siècle, un refuge/hôpital. À l'initiative de l'évêque de Paris, Henri de Gondi, cette ancienne abbaye est sécularisée en 1618, et sa manse conventuelle confiée à la toute jeune congrégation de l'Oratoire pour qu'elle y érige un séminaire : d'abord résidence d'études théologiques pour les jeunes congréganistes, l'établissement n'est devenu un vrai séminaire qu'en 1660. Le 16 nivôse an III (5 janvier 1795), un rapport d'un membre de la Convention, Thomas Jouenne, autorisa l'approbation du législateur au transfert et baptisa le nouvel établissement « Institution nationale des Sourds-Muets » ; Sicard fut nommé directeur du premier institut national de ce genre dans le monde. Il y avait eu des signes

[57] Discours de Nicolas Raffron à la Convention sur les écoles de sourds-muets, 13 pluviôse an II, PVCIPCN, III, p. 346 ; Thibaudeau, 11 ventôse an II, in *ibid*., II, p. 523-528. Le transfert à Saint-Magloire fut accepté par la Convention le 25 pluviôse an II. Décret de Jouenne, 16 nivôse an III (7 janvier 1795), PVCIPCN, III, p. 368. *Le Moniteur*, 27 fructidor an IV (13 septembre 1796), XXVIII, p. 432, et 3 vendémiaire an V, p. 445.

précurseurs avant l'abbé de L'Épée, et quelques petites écoles ici et là, mais pas d'établissement financé par l'État comme celui-ci. Le bâtiment de l'église fut inclus dans l'Institution en 1797. Une loi du 18 vendémiaire an IX (10 octobre 1800) attribua définitivement Saint-Magloire à l'établissement des sourds-muets, qui reste à ce jour une des seules reliques révolutionnaires de Paris[58].

Qu'un prêtre réfractaire, arrêté par une section révolutionnaire, ait pu être le bénéficiaire de telles largesses a été expliqué par Antoine Thibaudeau dans ses Mémoires : cette générosité était due à la grande popularité de la cause des sourds-muets et au fait que son célèbre instructeur avait su se rendre indispensable.

> J'eus à me mêler de l'école des sourds-muets. Elle était dirigée par l'abbé Sicard, originaire de Bordeaux ; au fond, ennemi de la Révolution, mais courtisan adroit, il savait se plier aux circonstances. » On lui reprochait aussi d'être très-intéressé, un peu charlatan, et de briller d'un éclat emprunté au génie modeste de l'abbé de L'Épée, son prédécesseur et maître. L'abbé Sicard eut beaucoup de peine à se sauver de la Terreur. Il ne dut son salut qu'à plusieurs membres du comité, qui ne le trouvaient pas bien dangereux comme personnage politique, et surtout à l'impossibilité où l'on se croyait être alors de le remplacer. Il est assez singulier que cette considération pût l'emporter sur la raison d'État de ce temps-là, à laquelle on avait sacrifié des hommes aussi précieux, et des établissements non moins utiles. Mais celui des sourds et muets était populaire et en faveur, sans doute parce qu'il avait pour objet de faire participer par l'art, aux dons communs et les plus nécessaires de la nature, des êtres malheureux à qui elle les avait refusés[59].

Thibaudeau exagérait l'opportunisme de Sicard. Mais il avait raison de dire que l'abbé avait été « protégé », en dépit d'un

---

[58] Guillaume, *PVCIPCN*, V, 367-71 ; *Le Moniteur*, 18 nivôse an III, n° 108, pp. 447-48 ; Diebolt, p.52-61.

[59] Thibaudeau in *PVCIPCN*, nouv. éd., III, p. 528. Nous savons que le cas de Sicard est allé devant le Comité départemental de Sécurité publique, et non devant le (Grand) Comité de Salut public de Robespierre, dont Thibaudeau n'était pas membre. Si ses mémoires ont été rédigées une trentaine d'années plus tard, son portrait de l'abbé semble néanmoins exact. Sur la bienfaisance, voir Catherine Duprat, *Pour l'amour de l'humanité : Le temps des Philanthropes ; La Philanthropie parisienne des Lumières à la Monarchie de Juillet*, 2 vol., Paris, Éditions du CTHS, 1993, vol. I

patriotisme fort contestable. La philanthropie était toujours à la mode. Le règne de Louis XVI fut un règne de réforme et de bienfaisance éclairée. La vertu était sa propre récompense. Ce type d'activité, à savoir épouser la cause des pauvres et proposer des systèmes pour les soulager, fut largement le fait de personnes bien-nées, comme le duc de Montmorin. La Société de Philanthropie, inspirée par la vieille idée que « noblesse oblige », avait été parmi les organisations les plus actives. Mais cette même noblesse « souillait » la Société et entraîna sa disparition pendant la Terreur. Elle fut remplacée par le Comité de mendicité, qui finançait l'aide de l'État aux pauvres et se substituait à la charité privée. Le souvenir de l'abbé de L'Épée et la présence de Sicard suscitaient la curiosité publique et une sensibilité omniprésente. Rendre la parole aux sourds semblait prodigieux et moins politiquement explosif ou économiquement dérangeant que le puissant mouvement contre l'esclavage, plus controversé. Et il y avait très peu de sourds par rapport au nombre d'esclaves : leur cause était donc plus concrètement défendable[60].

L'INSTITUTION NATIONALE ET SES ÉLÈVES

Penchons-nous maintenant sur les élèves de Sicard et voyons si leur éducation les a fait progresser. Qu'y avait-il chez eux de mécanique et de spontané ? Ont-ils apprécié leur éducation ? Leur religiosité, leur « métaphysique », que Sicard enseignait avec tant de fierté, étaient-elles authentiques ?

Nous commencerons par Jean Massieu, appartenant à une fratrie de six enfants, habitant le village de Semens, près de Bordeaux. Il dit lui-même qu'il connaissait un nombre limité de signes « naturels », qui n'étaient compris que de sa famille et de ses voisins. Mais il voulait comprendre la nature et souhaitait pouvoir aller à l'école et

[60] *A.P.* 28 :21.

lire des livres avec ses frères et sœurs. Aussi se languissait-il de sa passivité et de son oisiveté, tout en se demandant par exemple ce que les gens « voyaient » dans l'obscurité. Quelqu'un présenta Massieu à Sicard et à l'École des Sourds, à Bordeaux. Massieu devint l'élève de l'abbé. Il apprit rapidement l'alphabet des signes et fut bientôt capable d'écrire des phrases entières. La virtuosité de Massieu aida Sicard à succéder à l'abbé de L'Épée. Massieu continua d'exceller dans les « démonstrations » de sourds-muets de Sicard à Paris et à Londres, jusqu'à la mort de celui-ci, en 1822. Il devint répétiteur dans l'école de Sicard. Quand Prieur (de la Marne) fit adopter une loi qui plaçait l'école sous la protection de la nation, il se servit du cas de Massieu pour donner de la force à son argumentation :

> Un de ses élèves, après quatre ans de leçons, a été mis en état de comprendre toutes nos idées, et d'exprimer toutes celles qu'il conçoit lui-même. Toutes les difficultés de la grammaire, et même de la métaphysique, lui sont parfaitement connues. Les règles de calcul, de la sphère et de la géographie, lui sont familières.
>
> Il connaît la religion depuis les premiers âges du monde, jusqu'à l'époque de la mort du fondateur de cette même religion. Il connaît aussi les principes de la Constitution, et son âme, les a saisis avec une avidité d'autant plus grande qu'elle n'avait jamais été flétrie par aucun de nos anciens préjugés. Il répond par écrit à toutes les questions qu'on peut lui faire sur les objets qui lui sont connus ; il en fait lui-même ; il analyse les phrases les plus composées ; enfin, c'est un sourd-muet qui cesse d'être sourd avec ceux qui lui écrivent, et qui n'est plus muet avec ceux qui savent lire. Beaucoup d'autres élèves marchent sur ses traces et donnent les plus grandes espérances[61].

Ce fut une grande chance pour Sicard d'avoir, au début de sa carrière, un élève aussi doué. Après les massacres de Septembre, Massieu, comme nous l'avons vu, conduisit une députation de sourds-muets devant l'Assemblée législative pour plaider la libération de leur maître. Ils avaient avec lui une relation filiale, à laquelle l'abbé répondait de façon paternelle. Même s'il a vécu aussi pour sa propre

[61] *A.P.* 49, 31 août 1792, p. 155-56.

gloire, Sicard, comme il le prescrit dans son mémoire de Bordeaux, participait pleinement à la vie de ses élèves.

Laffon de Ladebat raconte qu'il était présent avec Sicard, dans la maison d'une amie, Mme d'Entremeuse, à l'Enclos des Filles Saint-Thomas, près de la future Bourse, juste après que l'abbé eut échappé aux massacres. C'est là qu'il fit la connaissance de Massieu :

> Massieu, l'élève le plus distingué et le plus aimé de l'abbé Sicard qui s'y était rendu [à l'Abbaye] […] Jamais je n'avais été témoin d'une scène plus intéressante que celle […] que l'abbé Sicard présentait à Massieu qui se jetait dans ses bras. Il serait impossible de rendre l'expression de […] Massieu dans ce moment […] l'agitation de son âme, le bonheur dont elle était comblée. Nous partageons [tous] ce moment de bonheur qui contraste si fortement avec les scènes horribles qui se répètent chaque jour[62].

Sicard lui aussi en faisait beaucoup quand il professait son patriotisme. Mais une année plus tard, quand on l'accusa de continuer à dire la messe dans l'école, au couvent des Célestins, le comité de surveillance local lui demanda de venir la célébrer en public dans l'église Saint-Paul voisine. (De la part du comité, c'était une concession considérable, car nous étions au début d'une déchristianisation radicale.) C'est alors que Massieu et d'autres élèves de Sicard intervinrent devant le Comité de Sûreté générale par une pétition demandant sa libération, assurant au comité qu'il n'était plus prêtre et qu'il ne dirait plus jamais la messe[63].

---

[62] Archives de Philippe de Ladebat, ADLdL, p. 35. Massieu, « Notice sur l'enfance de Massieu, sourd-muet de naissance », in Sicard, *Théorie des signes*, II, p. 627-649. Voir aussi « Sketch of Jean Massieu », *American Annals [of the Deaf]*, 2, 84, 201; « Autobiographical Notes », Laurent Clerc Papers, Yale University Sterling Library, MS 140, Box 1, Folder 13; « Autobiography of Laurent Clerc », p. 852 (http://www.saveourdeaf_schools.org/tribute_to_gallaudet.pdf, voir PDF pages 105–115.) Voir *Annales*, I, 79, sur les références paternelles de Sicard à Massieu, Clerc en 1815 et Pissan-Sicard en 1821.

[63] « Citoyen président, Nous venons nous présenter au Comité pour vous instruire que le citoyen Sicard, notre père, notre ami et notre instituteur est prisonnier et qu'il fut

Sous celle de Massieu figurent vingt-cinq grandes signatures à l'écriture enfantine. Les appellations « sourd et muet » ou « sourde et muette » suivent les noms de chacun des quatorze garçons et de chacune des onze filles. Le document est rare : c'est un des premiers autographes de sourds-muets qui nous soient parvenus. A défaut d'être exact, Massieu manifestait une certaine audace à placer la sûreté de Sicard au-dessus de sa religion. Il cherchait à lui éviter de devenir un autre martyr de la Révolution. Bien que les réponses évasives de l'abbé l'aient protégé de la condamnation de la section de l'Arsenal, il n'avait pourtant jamais abdiqué sa prêtrise ni abjuré sa foi. Mais on peut se demander ce qu'il est resté de l'instruction religieuse que l'abbé avait donnée à ses élèves durant l'épreuve de la Terreur. En prison et en dehors, dans l'exil et dans la clandestinité, Sicard a toujours été à la hauteur de la fidélité de ses élèves, à la fois comme instructeur et théoricien de l'éducation des sourds-muets, et comme administrateur.[64]

---

arrêté ce vendredi dernier après-midi. Nous ne savons pas pourquoi mais nous croyons que c'est parce qu'il avait dit encore la messe. Nous sommes bien fâchés que le cit. [oyen] Sicard soit en prison et que nous l'ayons perdu parce que nous étions tous ses enfants, moi en particulier. Il me nourrissait, et habillait bien, il m'avait pris pour fils. J'ai perdu mon père ; mes frères et sœur et ma mère qui sont morts. Ma malheureuse mère est très pauvre. Nous étions 5 sourds muets de la même famille. Nous espérons que le cit[oyen] Sicard ne dira plus sa messe et qu'il ne sera plus prêtre et qu'il sera comme un homme qui n'a jamais dit la messe. Nous prions de nous le faire rendre et nous remettre en liberté parce qu'il sait bien parfaitement instruire les sourds muets. Le citoyen l'abbé de l'épée était le premier inventeur de la manière d'instruire les sourds muets ; le citoyen Sicard est le second inventeur. Nous prions le comité de nous rendre le cit [oyen] Sicard… » AN F/7/3366.

[64] *Cf*. Karacostas, Annexe. L'étude de la langue courante, par opposition à la prose parlementaire et journalistique, a été réalisée par Alphonse Aulard au moment du centenaire de la Révolution. La première est prise, par exemple, dans les dénonciations des comités de surveillance révolutionnaire et est devenue une spécialisation nouvelle dans l'histoire de la Révolution. Sonia Branca et plusieurs autres historiens l'ont étudiée. Willem Frijhoff (de Certeau), Dominique Julia et Brigitte Schlieben-Lange ont étudié les tentatives de la Convention, entre autres, d'imposer un français uniforme et universel aux dialectes et aux patois. Voir B. Schlieben-Lange, *Idéologie, Révolution et uniformité de la langue*, Sprimont, Mardaga, 1996, et Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel, *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois,*

Pendant la Révolution française, toutes les écoles ont dû faire face à des difficultés d'ordre matériel. L'abolition des paroisses et la confiscation des biens de l'Eglise et de ses écoles placèrent la plupart d'entre elles dans une difficile situation financière. S'agissant des soutiens de famille, ils avaient disparu ; les pères n'avaient plus les moyens de déménager à Paris et de payer, comme le montrent les cas suivants :

- Le Boindre n'avait aucune qualification mais blanchissait le linge.
- Jacques Dunant, neuf ans, était un élève attentif.
- Marie Geneviève Le Sueur, 42 ans, signataire de la pétition de 1793 demandant la libération de Sicard, avait terminé son éducation sous l'abbé de L'Épée ; elle était douée pour la tapisserie mais était paresseuse…
- Louis des Lyons, fils du baron des Lyons, et qui était un pensionnaire à 600 livres, en devait 883 à l'Institution parce que sa famille avait eu le malheur d'être guillotinée à Arras. Tous ses biens avaient été confisqués, sauf une pension, transférée à l'Institution. Dunant, Le Boindre et Le Sueur se trouvaient précédemment sous la protection de la société philanthropique.

Il y avait encore parmi les élèves :

- Peyre, qui avait un frère et une sœur, sourds-muets comme lui. C'était le fils de Pierre David Peyre, secrétaire du district de Nîmes ;
- Thouron, fils d'un adjudant général de l'armée de l'Ouest, de La Rochelle ;

---

l'Enquête de patois, Paris, Gallimard, 1975. Cette pétition est un exemple unique d'écriture de sourds-muets.

- Eugène Coquebert de Montbret, de Paris, fils de Charles-Étienne, professeur d'économie rurale au Lycée républicain de Paris.

Tous les trois étaient des fils de fonctionnaires républicains, qui pouvaient acquitter les frais de scolarité (à l'exception peut-être de Peyre) et affirmaient une présence républicaine dans l'Institution. Le seul « fils du peuple », à proprement parler, était Massieu, désormais « répétiteur à l'Institution, avec un salaire de 1 200 livres[65] ». Il était, ainsi qu'un autre élève, particulièrement doué. La plupart des pensionnaires ne laissaient augurer que de pauvres espoirs, ce qui donnait quelque fondement au sarcasme de Bonaparte disant que l'Institution n'avait que deux bons élèves.

De nombreux parents ou bienfaiteurs de potentiels élèves multipliaient les requêtes pour obtenir l'admission de tel ou tel rejeton ainsi qu'une bourse. Beaucoup faisaient directement appel à Sicard qui faisait dûment suivre leurs pétitions (parfois accompagnée de sa recommandation) au ministre de l'Intérieur, qui était l'autorité compétente pour prendre la décision. Les places étaient limitées et la compétition très vive, si bien que le soutien d'un officier ou d'un notable local pouvait aider. Sicard, en règle générale, respectait l'âge minimal d'admission (douze ans), mais les parents, qui avaient parfois plusieurs enfants sourds, argumentaient leur demande sur la base du handicap de leurs enfants et de la pauvreté de leur famille. La plupart des lettres conservées sont postérieures à 1800mais l(on a une réponse de Sicard datée du 29 ventôse an II (18 février 1794), soit quelques semaines après l'établissement de l'Institution par la Convention. Sicard y énumère les avantages procurés par la République : logement, nourriture et instruction. Tout le reste est à la charge des parents.

Après l'extinction de la philanthropie aristocratique, Sicard se livra, pour ses étudiants, à une sorte de mendicité bureaucratique. En

[65] A.N:F/15/2459.

l'an III (1794-95), son budget se montait à la somme dérisoire de 350 livres pour chaque élève qu'il avait à charge vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Mais il réussit à faire en sorte que ses élèves trouvent de quoi vivre. A la fin de l'an V (1797), le gouvernement fit don à l'Institution d'une presse d'imprimerie pour l'éducation des élèves à la typographie. Mais les sourds-muets s'en servaient déjà depuis 1791. Cette presse continua à fonctionner jusque sous la Restauration. Sous le Directoire, une comptabilité établie par le citoyen Bourloton sur une durée de huit mois montre les recettes tirées de l'impression de trente-deux numéros du *Moniteur*, le journal officiel du gouvernement, et d'une Grammaire générale (pour laquelle l'abbé reçut une avance de 1 100 livres) et de plusieurs autres travaux de moindre importance ; cela représentait des recettes totales de 6 025 livres. La gravure et la peinture étaient les autres occupations qui ne nécessitaient pas une interlocution. Les sourdes-muettes de Sicard pratiquaient la broderie et la tapisserie[66].

Entre 1791 et 1794, le budget total de l'école fut d'environ 170 000 livres, soit une moyenne annuelle de 42 000 livres, sauf pendant la Terreur, où il tomba à 11 000 livres. En l'an IV [1795-1796], Jean François Rewbell, un des cinq membres du Directoire, fit au Conseil des Cinq-Cents une demande pressante de subvention de 10 855 livres, afin de nourrir ses 35 élèves : il s'agissait de couvrir le déficit de Vendémiaire [Septembre-octobre] de « cet établissement unique ». Si l'on multiplie théoriquement cette aide par 12 pour toute l'année, on arrive à la somme de 130 260 livres, à laquelle il faut ajouter les recettes de l'école, d'un montant de 17 124 livres, soit un budget total de 147 384 livres. En comparaison, le premier établissement

[66] Archives de INJS, 2,17 cité in *Catalogue des manuscrits dans les bibliothèques publiques de France*, I, p. 485 ; F/17/1145. 10. Sur les carrières extraordinaires des sourds en peinture, à partir de la Révolution, voir l'excellent ouvrage de Nicholas Mirzoeff, *Silent Poetry : Deafness Sign and Visual Culture in Modern France*, Princeton: Princeton University Press, 1995.

d'enseignement secondaire, Louis-le-Grand (alors appelé le « Collège Égalité ») avait un budget de 380 940 livres pour quelque six cents élèves, le Musée d'Histoire naturelle 410 000 livres, et la Bibliothèque nationale 190 000 livres[67].

Sicard n'a jamais cessé de harceler le ministère de l'Intérieur pour obtenir davantage d'argent, de lits, de couvertures, de matelas, de nappes, de mouchoirs, d'assiettes, de viande, de pain – toujours pour « soulager l'humanité souffrante et malheureuse ». Les salaires eux aussi étaient un souci, en raison des dévaluations récurrentes de la monnaie. En l'an VII (1798-99), Sicard demanda 142 800 livres, qu'il fallait partager entre l'institut de Bordeaux, l'Institut des Enfants Aveugles et l'Institution nationale des Sourds-muets de Paris[68]. Il fit une dernière demande pour payer des salaires à son personnel (une douzaine de personnes environ, dont cinq enseignants) ; les salaires versés à ceux-ci étaient équivalents à ceux versés aux professeurs des nouvelles écoles centrales.

Le second boursier de l'école particulièrement doué était Laurent Clerc, de La Balme, près de Lyon. Ayant été momentanément laissé seul bébé, il était tombé dans l'âtre de la cheminée, où brûlait un feu, et avait perdu tout sens de l'odorat et du goût. Six ans plus tard, il avait été soigné sans succès par un médecin de Lyon, qui lui avait injecté chaque jour, deux semaines durant, un fluide dans l'oreille. Ses parents étaient notaires et son père fut maire de La Balme de 1780 à 1795. N'étant pas scolarisé, il ne reçut aucune instruction et passait son temps à mener paître et boire dindes, vaches et chevaux – une enfance assez comparable à celle de Massieu. La situation de son père lui permit sans doute d'obtenir une bourse pour l'Institution, où il entra en 1797, renforçant la composante républicaine des élèves. À la

---

[67] *Le Moniteur*, n° 88, 28 frimaire an IV [19 décembre 1795], n° 88 ; R. R. Palmer, *The Improvement of Humanity : Education and the French Revolution*, Princeton: Princeton University Press, 1985, annexe ; voir son tableau de tous les budgets des anciens collèges parisiens et du Prytanée français en 1800, par rapport à 800 000 livres en 1789 : « Le Prytanée français… », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 143, mars-avril, 1981, p. 133.

[68] F/15/2459.

différence de Massieu, il ne mentionna l'usage d'aucune langue propre à sa famille ni d'aucuns « signes naturels ». A son arrivée, il fut d'abord confié à l'abbé Margaron, qui lui apprit à prononcer les lettres et les syllabes au moyen de répétitions sans fin. L'Institution donnait donc bien un enseignement oral. (L'idée qu'il y aurait eu une méthode pré- et post-orale est erronée.) Mauvais élève, le jeune Clerc fut frappé au menton par son professeur ; il décida alors de refuser tout enseignement. Il commença à dessiner et à travailler dans l'atelier d'imprimerie des sourds-muets. Sicard le nomma à un poste d'enseignant en 1806 et lui confia la classe la plus avancée. Son autobiographie, écrite aux États-Unis d'Amérique dans un anglais parfait, date des années 1850. S'il n'était pas sourd de naissance, Clerc constitua le grand succès de l'éducation des sourds-muets en France, et il propagea les idées de Sicard outre-Atlantique[69].

L'organisation de l'école, son programme et sa discipline connurent plusieurs changements du temps de Sicard, à commencer par le régime du législateur Prieur (de la Marne), qui s'occupait des enseignants et des finances. C'est le département de Paris qui avait le contrôle des Célestins, lesquels abritaient une cuisine, des dortoirs et un jardin – jugé nécessaire à la santé des jeunes. L'Institution fut sans doute la toute première école publique créée par la Révolution. En l'an IV, elle fut considérée comme une « école spéciale ». Comme l'École polytechnique, l'École de Mars et l'École normale, elle fut placée sous le ressort du ministère de l'Intérieur, et particulièrement du troisième bureau dirigé par le littérateur Ginguené, mais aussi dans celui du Comité législatif d'Instruction publique; elle était donc considérée non comme un établissement de charité mais comme une institution d'enseignement.

En ventôse et pluviôse de l'an IV, quelques mois avant que l'école ne déménage rue Saint-Jacques, Sicard répondit aux sollicitations

[69] Autobiographie de Laurent Clerc.

pressantes du ministère par un programme étendu d'éducation des sourds-muets. Il supposait que les sourds-muets qui arrivaient dans l'Institution n'avaient aucun moyen de communique avec les autres élèves ou avec les enseignants, sauf, bien sûr, par le langage naturel des signes, que connaissaient Massieu, Sicard, certains autres sourds du XVIIIe siècle comme Pierre Desloges et Etienne de Fay qui ont écrit à ce propos et quelques érudits. Ce n'est pas une question négligeable pour les sourds, qui demandent à raison à quel point un sourd dépend du monde entendant ? Nous avons déjà vu, dans le cas de Massieu, que l'on pensait particulièrement doué, que ses résultats au concours de 1790 avaient sans doute assuré à Sicard la succession de L'Épée. Clerc, après les coups reçus de Margaron, ne voulut point d'autre instructeur que lui-même. Massieu et Clerc devinrent les élèves choyés de Sicard[70].

Le programme de Sicard passait des signes à la grammaire, à la métaphysique de la succession, de la durée, de l'existence, du passé, du présent et du futur, ainsi qu'à la décomposition des idées complexes. Le « génie de l'instructeur » créait des liens entre les idées, les comparait et les combinait pour donner des noms à des signes écrits qui remplaçaient la parole. Les « signes manuels » ou « pantomime » étaient mentionnés, à deux reprises, pour la première fois.

Sicard détaillait également la journée scolaire. Le travail commençait à 8h00 par des leçons d'écriture et de dessin jusqu'à 9h00, il y avait récréation à 10h00, puis une leçon non spécifiée qui durait jusqu'au dîner (notre déjeuner) et à la récréation. A 3h00 de l'après-midi, commençait le travail manuel, le cas échéant . Les répétiteurs donnaient alors leurs leçons. A cinq heures, il y avait arithmétique ; on soupait à 7 heures et se couchait à 8h30. Ce qui différencie l'Institution d'un collège moderne, c'est qu'il y avait de longues périodes de détente[71].

---

[70] Voir Karacostas (1975), Annexe P, 88-95.

[71] Règlement du 18 Vendémiaire An IX (10 octobre 1800). Copie manuscrite rédigée par le ministère de l'Intérieur, in Karacostas, Annexe, in Karacostas (1975). A 71-85.

Les parents n'étaient pas encouragés à rendre visite à leurs enfants ni à les prendre chez eux. On considérait, semble-t-il, que l'acquisition des signes nécessitait une immersion totale et l'enfermement. Il y avait des renvois, soit pour capacités intellectuelles trop faibles, soit pour mauvaise conduite. Ce fut le cas de Louise Lapprette, 16 ans, qui fut renvoyée pour insubordination, vol et violence. Elle était devenue dangereuse pour ses compagnons », écrivait un administrateur.

L'un des principaux objets de cette éducation était de rendre les enfants sourds et muets indépendants de la société en leur apprenant un métier. Les aspects grammaticaux et métaphysiques de cet enseignement étaient conformes aux Lumières, aux théoriciens de la grammaire générale et aux idéologues révolutionnaires, et devaient faire sortir le sourd-muet « de l'état sauvage » pour le faire passer « à l'état de l'homme, de la société […] L'Humanité et la Philosophie sont consolées à la vue de ce même homme tiré de cet état d'avilissement et de mort morale par l'instruction à l'aide de […] la pantomime… » Ces idées venaient en grande partie de « l'homme statue » de Condillac, qui, privé de sensations (comme, en partie, les sourds) les acquéraient de façon séquentielle, et avec elles les idées, passant peu à peu du sensible à la morale[72].

Le document de Sicard ne faisait aucune mention de la religion, qui réapparaîtrait dans un ouvrage important de l'abbé l'année suivante. Les braises de la déchristianisation de l'an II étaient encore brûlantes et Sicard, prudemment, préférait demeurer muet, comme en l'an III, à l'École normale.

En octobre vendémiaire de l'an IX (1801-1802), un an après l'arrivée de Napoléon au pouvoir et de Lucien Bonaparte à la tête du ministère de l'Intérieur, ces règles ont été précisées, spécifiées et

[72] « En réponse aux demandes qui m'ont été faites par le Directeur Général d'Instruction Publique, Nivôse-pluviôse-ventôse an 4 [printemps 1796] a fait Règlements pour l'établissement de sourds-muets et des aveugles », Karacostas, Annexes, A 91.

étendues pour former un véritable système d'étude et de discipline. On y trouve : une capacité d'accueil réduite à soixante élèves et la décision de donner des bourses de préférence à des enfants d'anciens combattants décédés ou de victimes de la guerre révolutionnaire. Le directeur était obligé de remettre chaque année un rapport détaillé au ministre[73].

Les nouvelles règles mettaient en place un régime plus strict. L'uniforme des garçons consistait en un costume bleu, un col, une veste, un pantalon court de couleur gris, une casquette et des boutons, avec l'insigne « Institution des Sourds-muets ». Les filles devaient avoir quatre blouses, des écharpes, des jupes en coton et en laine grise. Trente articles d'habillement sont détaillés pour chaque fille et chaque garçon. Les élèves devaient rester propres et étaient chargés par roulement du nettoyage des dortoirs. Tout élève qui en touchait un autre de façon violente ou indécente était sévèrement puni.

La désobéissance était sanctionnée par le directeur ; le coupable pouvait être réduit à un régime limité au pain sec et à l'eau, enfermé dans une pièce disciplinaire pendant un ou plusieurs jours, ou même expulsé. Il n'est pas fait mention de châtiments corporels, mais l'on sait que Clerc fut, au moins une fois, frappé. Comme dans tous les collèges de l'Ancien Régime, il y avait un système de punitions et de récompenses. Les élèves étaient placés dans différentes classes en fonction de leur intelligence et de leurs aptitudes. Contrairement aux écoles publiques, l'Institution leur apprenait un métier. L'année scolaire était courte – du 1er brumaire au 1er germinal (d'octobre à mars), soit cinq mois. Le 30 de chaque mois, tous les étudiants participaient à des exercices publics, dirigés par le directeur. Ils devinrent bien sûr des événements publics célèbres. La santé était un autre sujet de préoccupation. Le célèbre docteur Jean Paullard rejoignit bientôt l'école, puis, en 1800, Jean Itard ; et le vaccin contre

[73] *Ibid*.

la variole était obligatoire (article 45). Des promenades hebdomadaires étaient également au programme[74].

A quoi peut-on comparer l'Institution nationale de Sourds-Muets ? A une école secondaire ? Mais dans ce type d'école, les élèves sont tous externes et il n'y a pas de régime diététique. Les projets révolutionnaires ne prévoyaient pas l'enseignement de la religion traditionnelle, pas plus que les Écoles centrales. Les écoles primaires privées et les pensionnats secondaires privés de l'Ancien régime imposaient une discipline plus stricte que les collèges ou les Écoles centrales, en particulier dans leurs programmes. En ce sens, l'Institution était peut-être en avance sur les lycées, qui étaient soumis à une obéissance absolue au catéchisme impérial de 1808. On ne trouve aucune mention de ce document à l'Institution. Le psychiatre Alexis Karacostas pense que l'Institution était un centre d'éducation surveillée avant la lettre, sans doute analogue à la clinique psychiatrique de Pinel. La plupart de ces institutions reflétaient le contrôle accru de l'État sur les handicapés. Ce n'est pas invraisemblable, car le ministère de l'Intérieur, du fait de la fragilité supposée de ses élèves, avait plus de raison de réglementer l'Institution que les lycées. Il ne faut pas oublier que l'Institution aurait eu bien des motifs d'être classée parmi les institutions charitables ou même les hôpitaux, et non parmi les établissements d'enseignement[75].

---

[74] Règlement de l'An IX [1800-1801] », dans Karacostas, Annexe. Voir l'approbation des vaccinations contre la variole dans la *Décade phil.*, 20 germinal an VI (avril 1798), n° 20, p. 65-74. Les règles pour l'An IX sont particulièrement autoritaires. La réponse de Sicard au Comité d'Instruction publique est purement théorique.

[75] « Règlement du 18 Vendémiaire An 9 (10 octobre 1800), », Buton, *L'Administration des faveurs* , passim. Les règlements de l'Institution semblent modérés comparés à ceux de l'an X (1801-1802)de la célèbre Abbaye-Ecole bénédictine de Sorrèze, *cf*. Archives de l'Abbaye-Ecole (une école militaire sous l'Empire). Ce document a été amicalement communiqué à l'auteur par l'archiviste de l'Abbaye, Marie-Odile Munier.

Le Manuel de l'éducation de la première enfance, de Sicard, était la contrepartie cléricale du Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français, écrit en l'an II par le jacobin Léonard Bourdon, et dont le but était d'instiller chez les jeunes un patriotisme héroïque et la vertu civique. Le Manuel prônait des idées de grammaire et d'éducation des sourds que les enfants ordinaires, pensait Sicard, pouvaient eux aussi adopter. Il déplorait la méthode du par-cœur et estimait que les enfants pouvaient découvrir le langage par eux-mêmes. Comme les catéchismes républicains, le Manuel prônait le développement de « cet amour invincible du bien public qui transforme une nation en peuple de héros ». Il faisait sienne la vieille croyance dans l'immortalité de l'âme, qui n'était pas spécifiquement chrétienne, et recommandait comme œuvres littéraires les conversations sur la vertu. La neuvième leçon recréait un cadre pastoral – des moutons dans une prairie, près d'une forêt menacée par des loups, et bien sûr les proverbiales bergères. Un loup attaquait l'agnelle préférée de celle-ci, « Laurette ». Deux autres sautaient sur son compagnon, Lucas, qui brisait la patte du premier d'un coup de bâton, qu'il enfonçait ensuite dans la gueule du second. La mère offrait à Lucas, qui « n'était pas riche […] sa fille et son troupeau ». Sicard concluait prosaïquement : « Comme ce couple vertueux fait l'honneur de notre canton[76] ! »

Dans un autre échange, Sicard mettait le lecteur en garde contre le risque de perdre en ville son innocence – un thème courant dans le clergé du xviiie mais aussi chez certains moralistes laïcs comme Rétif de la Bretonne. Sicard Un garçon devait parfaire ses connaissances, or la science s'acquérait difficilement, surtout si l'on avait des mauvaises fréquentations, qui gâtaient tout, comme une pomme pourrie dans un panier : l'insistance était donc portée sur la nécessité de choisir de bons compagnons. Le Manuel de Sicard différait du Recueil de Bourdon en cela qu'il donnait la préférence à la morale personnelle sur la vertu civique. Toutes ces histoires recouraient à des stéréotypes

[76] *Manuel de l'enfance*, Paris, Le Clere, an III, p. 92-94

similaires. Elles n'avaient rien de l'intrigue, des nuances, de la subtilité ou de l'ironie des Fables de La Fontaine, écrites dans le même genre que celles diffusées par le populaire Courier des enfants, des frères Jauffret, que Sicard, dans ses Annales catholiques, recommandait hautement pour ses « bons principes »[77].

Qu'est-ce que Sicard aurait pensé d'une pétition lue devant le Conseil des Cinq-Cents, le 9 pluviôse an VII, qui demandait que les sourds puissent avoir le droit de se marier s'il s'avérait qu'ils étaient suffisamment intelligents ? Le texte de cinquante mots fut intégré dans les minutes du Conseil et envoyé sans discussion à une commission, dont il ne sortit, semble-t-il, jamais. Ce fut la première et la seule fois que la question se posa dans le monde de Sicard avant le mariage de Laurent Clerc avec une élève de celui-ci, à Hartford, peu après qu'il eut quitté le Vieux Continent, en 1816[78].

La réalité pouvait parfois être plus crue que la morale. A Candes, dans la Somme, François Duval, un sourd-muet dont s'occupait Sicard, avait grimpé avec une bande (un « attroupement ») dans une maison en passant par un trou dans l'intention de voler. Il fut pris alors qu'il se cachait sous un lit. Ses trois complices échappèrent aux poursuites. Duval bénéficia fut acquitté finalement lors d'un second procès (le premier eut lieu le 13 brumaire an VIII), et ce pour deux raisons : le juge le décrivit comme quelqu'un d'asocial et même de non civilisé ; et le rapporteur estima qu'il ne fallait pas pour autant l'écarter de la société comme un membre gangrené[79].

Si Sicard fut absent de la séance finale, à Amiens, en octobre, le juge fit l'éloge de cet homme dont la philanthropie vengeait dans

---

[77] *Ibid*

[78] Conseil des Cinq-Cents, le 9 pluviôse an VII (28 janvier 1799)

[79] *Procès de François Duval, Sourd et muet de naissance, accusé de vol avec effraction et attroupements, jugé et acquitté par le deuxième Conseil de Guerre de la dix-septième division, sous la curatelle du Citoyen Sicard*, Paris, Desenne, an VIII-1800, p. 6, 14.

toute l'Europe les injustices de la nature. Depuis 1789, les éloges s'étaient intensifiés.

L'humanisme de Sicard fut encore mis à l'épreuve l'année suivante. Une sourde-muette fut déférée pour infanticide devant le Tribunal criminel de Nancy, un crime très rare à l'époque. La presse rapporte que Sicard offrit ses services pour la défendre devant le tribunal du département de la Meurthe[80]. Quelques années plus tard, la police signala la fugue d'un élève sourd, qui fut remis à l'établissement de Sicard. A la même époque, un autre élève sourd fut soupçonné par la police d'être en réalité un imposteur. Deux cas similaires s'étaient produits en 1792, quand des individus, sous prétexte de surdité, avaient réclamé l'assistance publique[81].

Même avant le procès Duval, et peut-être pour une raison analogue, les deux Conseils législatifs se saisirent de la question. Après quatre discussions en floréal et messidor de l'an IV (avril et juin 1796), une motion fut finalement rejetée après l'intervention de l'idéologue Ginguené. La discussion reflétait cependant l'ambivalence qui existait à l'égard des sourds, objets de sympathie d'un côté, individus pas tout à fait civilisés de l'autre.

Sicard mêlait à ses actions humanitaires pour les sourds des actes de piété catholique conformes à sa Journée chrétienne et à son Manuel d'enfance. Peu après le procès Duval, par exemple, nous le trouvons à la tête d'un groupe de ses élèves, accompagné de Massieu, marchant vers l'église Saint-Roch (près de l'Hôtel de Ville), la

---

[80] Voir Tribunal criminel de Nancy, JdD, 19 prairial an IX.

[81] *Le Moniteur* (réimpression), XXVIIII, 250, 263, 349, 351 ; Debidour, I, 534, 14 pluviôse an IV, p. 534, n 535. E. Hauterive, II, n° 36 ; 20 juillet 1805, 15 mars 1806, n° 916. Voir Tuetey, *Répertoire des manuscrits*, VII, 1072. On imitait aussi frauduleusement la surdité pour bénéficier de l'assistance publique en 1792. Le Conseil des Cinq-Cents souleva aussi la question de la procédure judiciaire (« instruction ») dans le jugement des sourds-muets du 14 pluviôse an IV. Voir A. Debidour, *Procès-Verbaux du Directoire Exécutif*, I, p. 534-535n. Deux ans plus tard, un ancien député, Charles Chasset, fit une proposition contre la nomination d'un sourd-muet au poste de juge de paix, *ibid*., III, p. 114.

principale paroisse des sourds-muets. Sicard les fit passer par les quatorze « stations » du traditionnel « chemin de Croix » pour commémorer la Passion du Christ – un acte de piété sans doute tombé en désuétude du fait de la disparition du clergé durant la Révolution. Il expliqua chaque station en faisant des signes à Massieu, qui les communiquait ensuite aux autres. A quatre heures de l'après-midi, ils assistèrent aux vêpres. Sicard évoqua l'héroïsme des martyrs de la Révolution, ainsi celui d'une femme noble de Bordeaux qui avait déclaré devant le tribunal révolutionnaire que si elle n'avait pas eu le bonheur de vivre comme Jésus-Christ, elle souhaitait celui de mourir comme lui. Enfin, Sicard demanda à ses élèves de prier pour le grand homme, l'abbé de L'Épée, enterré dans une des chapelles latérales de l'église. On peut douter que Sicard se soit contenté là de jouer un rôle. L'éducation et la piété religieuses étaient des bénéfices importants de la science des signes pour des sourds qui n'avaient pas d'autre moyen de les acquérir. Ces exercices furent répétés en mai 1801, au grand déplaisir de la police napoléonienne, qui rapporta que Sicard avait conduit 38 sourds, garçons et filles, pour écouter 24 discours, jusqu'à onze heures du soir, dans l'église Saint-Roch. Il leur avait traduit, par la pantomime, les malheurs de la Révolution, remuant des haines et des vengeances[82].

[82] Fragments *d'exhortations prononcées, le 8 mai 1801, dans l'église Saint-Roch, aux différentes stations de la Croix, par M. l'abbé Roch-Ambroise Sicard… recueillis et publiés par un assistant…* (S. l. n. d.).

CHAPITRE 3

UN PRETRE REFRACTAIRE DANS LA REPUBLIQUE DES SAVANTS

En juillet 1794, la Terreur a cessé. La destruction des établissements d'enseignement de l'Ancien Régime – académies, écoles spéciales, collèges, bibliothèques, laboratoires privés et même écoles primaires (petites écoles) - est quasiment achevée. Depuis 1791, des plans de réhabilitation « régénération » ont été soumis aux Comités d'instruction publique successifs des Assemblées, à raison d'un par semaine. Avec le plan Bouquier de décembre 1793, tout le monde, même des religieux prêtres ou des membres de l'ex-clergé régulier, peut ouvrir une école primaire, à condition que la République donne son accord. L'idée d'un institut de formation des enseignants remonte à la période prérévolutionnaire, mais la première proposition pour une telle institution est présentée à la Convention Thermidorienne après la Terreur, le 24 octobre 1794 (3 brumaire an III). Son auteur est le représentant de l'Ariège Joseph Lakanal, ex-doctrinaire, mais le rapport même fut rédigé par Joseph Dominique Garat, ancien ministre de l'Intérieur, lié aux républicains girondins et influencé par Condorcet[83].

---

[83] Erika Hültenschmidt, "L'art de la parole à l'École normale de l'an III et la place topographique de la grammaire dans les institutions d'enseignement de l'Ancien Régime et de la Révolution," http://www.geisteswissenschaften.fur Berlin.de/v/grammaire générale/Actes_du_colloque. [Tübingen, 2001], 3, 22. Cité ci-dessous comme le Colloque de Tübingen ; Paul Dupuy, « L'École Normale de l'an III, » dans Le centenaire de l'École Normale 1795–1895, (Paris: Hachette, 1895, 1994), 103. Pour un compte rendu bref et précis de l'École Normale ainsi que d'autres "écoles spéciales" de la Révolution, comme l'École Polytechnique, voir Charles G. Gillispie, *Science and Polity in France at the End of the Old Regime* (Princeton, NJ: Princeton

L'ÉCOLE NORMALE DE LA PREMIERE REPUBLIQUE

Les écoles françaises sont fermées depuis trois ans. Un institut de formation des enseignants qui donneront des cours a quelques 1 400 futurs enseignants venus de tous les coins de l'ancienne et de la nouvelle France annexée se fait cruellement sentir. La nouvelle École Normale composé d'une douzaine de professeurs choisis parmi les plus savants de la République figuraient deux mathématiciens de renom, Joseph-Louis Lagrange et Pierre-Simon Laplace ; le cristallographe et prêtre réfractaire René-Just Haüy (le frère de Valentin Haüy, l'ennemi de Sicard); le naturaliste Louis Daubenton; le chimiste Claude-Louis Berthollet (collaborateur d'Antoine-Laurent Lavoisier qui fut guillotiné, avec qui il avait formulé la nouvelle nomenclature chimique) ; l'historien géographe Constantin François de Chasseboeuf , comte de Volney; le moraliste Bernardin de Saint-Pierre; les grammairiens-idéologues Sicard et Garat ; et le littérateur Jean-François de La Harpe [84]

La plupart de ces hommes étaient des savants ou des académiciens déjà connus sous l'Ancien Régime. Contrairement aux Jacobins, les successeurs Thermidoriens qui leur succèdent cherchèrent à rattacher ces élites à la République et à revendiquer les réalisations culturelles de la monarchie, sans pour autant la rétablir. L'école normale était aussi un moyen de diffuser les enseignements de la France dans toute l'Europe, désavouant ainsi la fameuse devise du

---

University Press, 2004), 495ff.; R.R. Palmer, The Improvement of Humanity (Princeton, NJ: Princeton University Press, 1985), 215; Dominique Julia, "*L'École normale de l'an III: Bilan d'une expérience révolutionnaire,*"Revue du Nord 78 (1996):, 856–857, 871;

[84] Le modèle de la nouvelle nomenclature chimique pour le langage des signes de Sicard a été présenté dans la Décade, An VII ([1798–1799)] : 335 and ibid., April, no. 20 ([1799)].

Jacobin Bouquier, prononcée le 22 frimaire an II (12 décembre 1793) : -« Les nations libres n'ont pas besoin d'une caste de savants spéculatifs dont l'esprit voyage constamment par des sentiers perdus ... » En effet, le régime qui succède à la Convention à partir de brumaire an IV (novembre 1795), et son Directoire exécutif de cinq hommes, a été qualifié de "république des professeurs ». Le décret de fondation de l'École publie dans *Le Moniteur* du 12 Brumaire de l'an III (2 novembre 1794) insiste sur les méthodes à appliquer dans l'enseignement du patriotisme, de la morale républicaine pure et de l'art de l'enseignement. Seules dans les matières « utiles » qui devaient être enseignées dans les écoles primaires . Pour assurer une égalité d'accès des citoyens à l'établissement parisien seul un élève par 20 000 habitants devait être choisi pour fréquenter l'école, être âgés d'au moins vingt et un ans. Ils recevraient les mêmes salaires que ceux des nouvelles écoles centrales pour toute la durée du cours normal (au moins quatre mois)– c'est-à-dire équivalent à cent livres par mois, ce qui, au vu de l'inflation galopante s'est révélé tout-à-fait insuffisant. Les fonds ont été épuisés avant la fin de la session et on peut légitimement se demander s'il fallait mettre en place l'École Normale avec des moyens aussi limités.

Les cours ont commencé le 20 janvier 1795. Mais l'amphithéâtre construit par Verniquet en 1787 à l'extérieur du Musée d'Histoire Naturelle ne disposait au maximum que de 750 places. L'emploi du temps prévoyait qu'il y eût trois leçons chaque jour de trois quarts d'heure chacune environ et au départ des blocs de discipline avaient été constitués dont les quartidis et nonidis les élèves écouteraient les leçons de grammaire, d'analyse de l'entendement et de littérature. Un élève assidu aurait donc, en principe, pu assister à tous les cours. Mais, d'une part, du fait de l'absence de certains professeurs, ce bel édifice équilibré s'est très rapidement déformé ; d'autre part, les élèves ont assez vite préféré suivre les cours qui les intéressaient et tous n'avaient pas, au demeurant, la capacité de suivre les démonstrations de Lagrange ou de Laplace. L'un des reproches majeurs qui fut adressé aux professeurs était avaient la réputation d'enseigner les matières

elles-mêmes plutôt que de simplement donner des concentrer leurs instructions sur la façon, « l'art » de les enseigner.

Les professeurs avaient un salaire équivalent aux membres de l'Académie des Sciences dans l'Ancien Régime-c 'est à dire 12,000 livres par mois mais avec une durée de quatre mois. Ce salaire correspond au double des traitements des professeurs des écoles de santé (6000 livres), à plus du double de celui des professeurs du Muséum (5000 livres). Pour une fois, le gouvernement a essayé de faire concorder ses beaux discours avec ses finances (du moins dans le cas de ces professeurs). Peut-être que les salaires élevés avaient pour but d'encourager les professeurs à enseigner à un niveau avancé[85] et que les professeurs étaient en même temps chargés de rédiger un manuel élémentaire et qu'ils ne recevaient aucune rémunération pour ce travail.

Les élèves eux-mêmes étaient souvent des enseignants du primaire ou du secondaire ou des administrateurs. Parmi eux on comptait 35 ex-Oratoriens et 51 ex-Doctrinaires, et plus de 300 d'entre eux (311 sur 1084 dont on est sûr qu'ils sont arrivés à Paris) étaient des étudiants religieux ou d'anciens religieux clercs ou anciens clercs. Tous se sont sentis obligés de masquer leur identité cléricale dans un environnement hostile et anticlérical. Les étudiants devaient être citoyens « déjà instruits dans les sciences utiles »[86]

Les normaliens (nom donné aux élèves de l'École Normale) sont retournés dans leurs circonscriptions après la fermeture de leur école le 30 Floréal (19 mai 1795), quatre mois exactement après son ouverture. Beaucoup d'entre eux sont devenus professeurs des écoles

---

[85] Julia, Rev. du Nord cité 856–857, 871; Jean DHombres et Béatrice Didier, eds. L'École Normale de l'an III ; Leçons d'analyse de l'entendement, art de la parole, littérature, morale—Garat—Sicard—La Harpe—Bernardin de Saint Pierre, (Paris: Éditions rue d'Ulm, 2008), 52–53; Bouquier : PVCIPCN, III, 56.

[86] Palmer, 213, 218 ; 223–224; Julia, ibid. 884. L'estimation du nombre d'étudiants et d'étudiants religieux est une réévaluation des chiffres de Dupuy, qui m'a été donnée par Dominique Julia (e-mail, 8 8 septembre 2012).

secondaires dites « centrales », organisées par cette même loi du 3 Brumaire de l'An IV (25 octobre 1795) qui a aussi créé l'Institut. La République avait grandement besoin d'un noyau de personnes instruites et créatives inventives, et la création d'une école de formation des enseignants qui pourrait fournir distribuer l'énergie et l'innovation dans les tâches éducatives était un début prometteur, même si la mise en œuvre du plan n'a pas été à la hauteur de ses objectifs.

La réussite de Sicard en tant que membre du corps professoral de l'École Normale se démarque du déluge de critiques que l'école a reçu au bout de ses quatre mois d'existence de la part des membres sortants de la Convention. Un législateur, Pencereu, un Conventionnel, et Jean-Augustin Pénières, député de la Corrèze, a souligné que la fréquentation était faible. Romme Gilbert Romme, l'un des Conventionnels qui connaissait le mieux les questions d'instruction publique portait à la fin de germinal (le 16 avril 1795) un jugement sans appel :« Il y a une infinité d'élèves qui ne vont point à l'école...Je crois que le but des écoles normales est absolument manqué. ». Quant à Anne-Alexandre-Marie Thibault, ex-évêque constitutionnel du Cantal, il déplorait : « L'école normale est un véritable chapitre ; la plupart des élèves sont des chanoines, ils ne se rendent point à l'école.».

En revanche, un mois plus tôt, La Feuille de la République ne tarissait pas d'éloges sur Sicard parce qu'il avait montré jusqu'à quel point l'intellect pouvait corriger les méprises de la nature. La démonstration de l'élève de Sicard, Massieu, avait provoqué l'enthousiasme du public. Lors du débat à la Convention sur la clôture de l'École, le chimiste Fourcroy a abordé les dérives de l'école et les « abus » qui ont pu s'y glisser, mais ajoute :« ce n'est pas une raison pour taire tout le bien qu'elle peut produire» Le problème venait du manque de livres[87].

[87] *Le Moniteur*, 30 Germinal an III ([19 avril1795),] : 853–854.

Fig 3 - Portrait de Sicard. Image utilisée sous la licence Creative Commons, via Wikimedia Commons.

La nomination de Sicard en 1795 à la direction de cette École Normale confirme l'interprétation de Thibaudeau sur la capacité de survie de l'abbé son aptitude singulière à traverser les différents épisodes de la Révolution, tout comme sa nomination en brumaire de l'an IV (octobre 1795) par le Directoire à un siège convoité au nouvel Institut National des Sciences et Arts, classe de littérature et beaux-arts, la première l'institution savante la plus éminente en France, si ce n'est dans l'Europe entière. Fondée sur les ruines des académies de l'Ancien Régime, elle était abritée dans les locaux du Louvre[88]. Les élites Thermidoriennes n'ont pas exclu les anciens

[88] On trouve la trace de cette nomination dans A. Débidour, I, 94 (29 Brumaire an IV [20 novembre1795]); PVCNCIP, VI, 834. Il y avait deux listes de nominations : celle de Lakanal, qui ne mentionnait pas Sicard, et celle du Directoire, qui le nommait. Sicard faisait partie de la sous-section "Grammaire", avec Garat. C'était un membre, pas un

prisonniers de la Terreur de la possibilité d'appartenir à l'École Normale ou à l'Institut. Beaucoup d'« Idéologistes » – (philosophes quelque peu matérialistes) du Directoire qui analysent une science des sensations et des idées selon le sensualisme de Condillac) avaient été emprisonnés sous la République jacobine. Plusieurs autres, comme Sébastien Mercier et Bernardin de Saint-Pierre, ont été choisis malgré leurs inclinations chrétiennes ou déistes. Sicard a été choisi malgré l'absence sa la couleur pale de son républicanisme. A ce titre, il a rejoint ce groupe hétéroclite qui inclut aussi, Talleyrand, et Sieyès. Au début des années 1797 et 1798, Sicard publie deux mémoires dans les Comptes rendus de l'Institut, ce qui contribue à sa nomination ultérieure à l'Académie Française lors de sa restauration en 1803[89].

L'ART DE LA PAROLE

Sicard compense sa formation de prêtre réfractaire par des efforts considérables intellectuels. Il donne à l'École normale trente-huit « leçons » et « débats » sur le langage qui surpasse celle des trois autres professeurs de grammaire et de littérature dans l'Edition de Séances de 1800-1801[90] . Sa réputation était-elle égale à celle de Garat, qui a

---

associé. La seconde classe était "Sciences Politiques et Morales" qui serait rendue célèbre par les « Idéologistes » –Volney, Destutt de Tracy, et Cabanis.

[89] Sicard a rédigé deux mémoires dans cette classe de l'Institut. "Premier mémoire sur la nécessité d'instruire les sourds-muets de naissance, et sur les premiers moyens de communication avec ces infortunés," lu le 13 messidor an IV (July 1, 1796), et déposé à l'Institut le 3 germinal an V (avril 2, 1799), *Mémoires de la classe de littérature et beaux-arts de l'Institut* (Paris: Baudouin, Thermidor an VI [1797–1798]), I, 37–63; et "Examen de l'Hermès d'Harris, traduction de Thurot," par Sicard, lu le 23 frimaire an V (décembre 13, 1796), et déposé . . . [a] l'Institut le 3 germinal suivant [An VI]. Ibid., I, 64–83.

[90] Jean Dhombres et al., l'École Normale. La partie consacrée à Sicard va de la page 163 à la page –520. Cette édition de l'École Normale 2008 est citée ici (sauf autrement indiqués) pour les « leçons et débats » ainsi que pour les commentaires des rédacteurs et non les Séances des Écoles Normales, (13 vols. (Paris : Imprimerie du Cercle Social, an IX [1800–1801]). Les leçons de Sicard sont toutes intitulées "Art de la parole" mais seront appelées Séances. Les références porteront, dans la mesure du possible, sur le

choisi de ne pas publier ses leçons dans les Séances ou La Harpe, qui en a publié une dans la presse publique, ou de Bernardin de Saint-Pierre, qui a refusé de livrer les siennes aux sténographes de l'école ? Sicard a-t-il commencé ses leçons, comme il l'avait fait en 1790, déterminé à se distinguer se faire connaître comme philosophe grammairien et à s'illustrer comme un des hommes les plus savants de Paris, transcendant même son statut « d'instituteur des sourds-muets » ?

Les remarques extemporanées de Sicard nous permettent de mesurer l'ampleur de ses ambitions. Dans son premier débat, il suggère que l'on devrait avoir une « seule et même élocution dans une république qui était une et indivisible… ». Toutes les références suivantes aux « Leçons et Débats » de Sicard réfèrent à l'Edition de 2008. (1er débat, 4ème leçon, p. 265. Puis dans son quatorzième débat, après avoir écouté les commentaires de Garat et Volney, qui avaient surtout parlé des nasales et des labiales, Sicard insiste sur la nécessité de remodeler complètement l'édifice linguistique soit orthographique

> Que la philosophie et la raison, sa fidèle compagne, président à ce premier pas, que doit faire, dans la carrière de la perfectibilité de l'intelligence humaine, l'enfance, dont la marche et les développements nous sont confiés. Donnons cette impulsion à l'Europe savante : réformons l'alphabet. Les éléments du langage ne seront pas longtemps sans éprouver, à leur tour, une réforme heureuse. C'est par l'étude de l'instrument de la pensée que nous apprendrons à enseigner l'art d'exprimer la pensée elle-même, comme nous apprendrons par l'étude de l'instrument vocal, l'art de prononcer et de lire.(14e débat, p. 491

Sicard se plaçait lui-même résolument au sein des perspectives, des attitudes et du langage idéologiques de la République Thermidorienne. Mais prétend-il jouer aussi devant un auditoire, comme il l'a fait devant l'Assemblée Constituante en 1791 ?

---

numéro des leçons ou débats dans le texte, étant donné qu'ils sont uniformes dans les différentes éditions.

Le traitement qu'il réserve à ses auditeurs normaliens témoigne d'un égalitarisme marqué. Après sa première leçon, où il raccourcit la question d'un élève pour rendre hommage au célèbre orthographe Noël Wailly, l'abbé semble se mettre au niveau de ses élèves. Par exemple, dans la onzième leçon de ses « Éléments de l'alphabet » jamais publiés, Sicard déclare :

> L'éloquence et la poésie sont pour nos jours de fêtes, pour nos délassements, pour nos plaisirs : ce sont les ornements de notre oisiveté, les parures de la richesse : mais la grammaire est notre habit de tous les jours, celui de nos besoins. L'éloquence, et surtout la poésie, sont le langage des esprits cultivés, des génies heureux, de ceux qui habitent les villes ; la grammaire est le langage de tous, celui des pauvres comme celui des riches, des enfants comme celui de leurs mères, des ignorants comme des savants, des artisans et des cultivateurs ; des cultivateurs, surtout, de cette classe intéressante à qui nous devons la conservation de notre existence, pour qui sont destinées ces écoles primaires, la plus heureuse et la plus bienfaisante de toutes les institutions, et pour lesquelles les Écoles normales elles-mêmes ont été établies. C'est donc, plus que toute autre science, la grammaire, citoyens, qui nous rassemble tous ; et peut-être que plusieurs d'entre vous préféreront d'en enseigner les éléments aux pauvres et aux enfants, pour leur servir d'introduction aux autres connaissances, non moins utiles, qu'on veut que vous portiez dans nos départements… (7eme leçon p. 277-278).

Sicard semble très à l'aise avec ses étudiants et réussit assez bien à susciter leurs réactions et à les inciter à donner leurs réponses de vive voix ou par écrit. Le nombre de questions qu'il pose au cours d'une séance peut atteindre la douzaine (p. ex., dans le septième débat, p. 335-342), et il s'en remet sciemment son auditoire : « il ne faut pas me considérer ici comme le professeur de cet art, il faut me considérer comme un de vous » (5ème débat, p. 317). Et les étudiants étaient souvent en désaccord avec lui, comme dans le cas d'un certain Rivière dans le sixième débat (, p. 324), qui fait valoir que le grec et le latin ne sont pas nécessaires pour le programme scolaire.

Le fait que Sicard ait été autorisé à donner tant de leçons témoigne certainement de sa réputation, ou du moins de celle de de l'estime dans laquelle était tenu son savoir. Sa coopération avec cette entreprise aconfessionnelle semble lui avoir valu l'approbation

politique, qui a perduré quand il a rejoint le corps enseignant de l'Institut National (après la fermeture de l'École Normale) également neutre dans matières de religion aconfessionnelle.

A chaque époque, une matière ou une science a tendance à jouir d'une position dominante. A la Renaissance, c'était la rhétorique ; au XVIIe siècle, c'était les mathématiques ; au siècle des Lumières et de la Révolution, c'était les sciences sociales ou politiques (ou, comme le Directoire les a rebaptisées, « les sciences morales et politiques »). La grammaire générale, héritage de Locke, Buffon, Condillac, Court de Gébelin, Wailly, Dumarsais, Harris et Beauzée, était maintenant considérée comme la clé de ces sciences sociales parce que, comme l'affirmait Destutt de Tracy, elle est la source de la pensée correcte juste et des idées précises, la base d'une réorganisation réussie de la société.

Sicard insiste sur le fait que les signes utilisés par un élève sourd ne doivent pas être transmis par son enseignant : « Les signes, avec le sourd-muet, ne sont pas et ne peuvent pas être de mon invention... » (3ème débat, p. 300). Il soutient que les enseignants des personnes malentendantes et muettes doivent respecter la façon dont leurs élèves utilisent les signes. Citant une phrase inversée caractéristique d'un sourd, il disait : « C'est, comme vous le voyez, un langage très extraordinaire, mais conforme à la nature. » (3eme débat, p. 299). Faisant appel à l'idée d'un « » (1er débat), il explique comment permettre aux sourds et muets de prononcer des lettres. Et il affirme :

> Je dis donc expressément que l'homme a naturellement la faculté de parler. Mais en a-t-il l'exercice ? Non, ce n'est donc pas la faculté de parler qui est un art : c'est un don de la nature commun à tous les hommes, et le caractère distinctif de son espèce. C'est l'exercice de cette faculté qui est le produit de l'industrie humaine, et par conséquent ce qu'on peut appeler véritablement et proprement un art. J'en ai apporté pour preuve le sourd de naissance, qui, quoique doué d'ailleurs de tous les organes de la parole, demeure constamment muet. (1er débat, p. 264)

Au cours des débats, une partie de l'auditoire a manifesté un intérêt marqué pour la révision de l'alphabet, ce qui était loin d'être idéal pour les élèves sourds pour qui la prononciation des labiales et de nasales était difficile.

Un peu plus tôt, Sicard avait fait allusion à un problème qui était apparu un siècle et demi plus tôt et abordé dans son l'Essai philosophique concernant l'entendement humain de Locke (première traduction française 1700) - celle d'un aveugle qui recouvre la vue. Comme l'a démontré cette expérience sur un certain Nicholas Saunderson, un aveugle peut apprendre à connaître les objets en utilisant ses autres sens. Une fois que le sujet a recouvré la vue, ses autres sens se mettent en retraite retrait, en vacances pour ainsi dire. De même, Sicard maintient qu'une personne qui ne dispose pas du sens de l'ouïe n'a pas le statut d'un « homme de la nature » normal, avec cinq sens (1er débat : p. 262). « Si un canon explosait, il ne le « saurait » pas, sauf par sa fumée et ses vibrations. Il ne pourrait pas non plus connaître le son d'une trompette. » À ce moment-là de la conférence de Sicard, Massieu a enflammé l'auditoire en s'exclamant :

> Interrogé par un de vos admirateurs, à la séance du 30 thermidor, sur l'idée qu'il se faisait du son d'une trompette, comme le fameux Saunderson, anglais et aveugle de naissance, l'avait été sur la couleur écarlate, quelle fut notre surprise et celle d'une nombreuse assemblée, quand cet admirable élève, après avoir écrit qu'il ne pouvait juger que ce qu'il pouvait comparer, répondit, après que vous eûtes tâché de lui donner, par des signes matériels, quelque idée d'une sensation qu'il ne pouvait éprouver, qu'il comparait le son de la trompette à l'éclair qui fend la nue, et qui précède la foudre, ou à la commotion que produisait en lui le bruit du canon. Mais nous fûmes bien plus étonnés encore quand cet élève, s'apercevant que cette réponse ne vous satisfaisait pas complètement, ajouta ces mots précieux qui excitèrent des applaudissements si redoublés : "Je compare le son de la trompette à la couleur rouge." Vous ne pûtes retenir vos larmes et vos applaudissements, citoyen professeur, et toute l'assemblée, électrisée comme vous, partagea votre transport. » Les élèves souhaitaient que l'Europe l'apprenne...

Cet incident illustre la satisfaction générale à l'égard des connaissances sur l'éducation des sourds qui a commencé dans la salle de conférence de Sicard. Sicard fait la promotion de ce qu'on pourrait

appeler le « français signé ». L'alphabet manuel était une traduction de l'alphabet phénicien en signes. Les trois objectifs des leçons de Sicard -- maîtrise des signes, de la grammaire et de l'orthographe -- sont imbriqués les uns dans les autres. L'orthographe qui était la préoccupation de Volney et Garat, est unique en soi, constitue un objet d'étude en elle-même mais est clairement liée aux sourds, qui ne peuvent prononcer que certaines syllabes0--celles qui contiennent la voyelle et les labiales. C'est un bon exemple du croisement de la grammaire et de la vocalisation des sourds.

L'une des questions linguistiques importantes abordées par le Directoire était de savoir si les signes précédaient la pensée, comme pensait Garat. Sicard pensait que les langues sont des instruments nécessaires pour communiquer nos pensées (1er débat, p. 264.) Sicard n'était pas obsédé par ce problème ou par la question de savoir si la pensée était « une sensation transformée » ou « sensation elle-même » (Condillac et Destutt de Tracy) - - ou si elle était issue d'abstraction (Laromiguière) ou était « hyper organique » (Maine de Biran), mais il pensait que « l'homme ne pense que parce qu'il parle, comme il ne parle aussi que parce qu'il pense » [Onzième leçon,] , p. 329 et Programme de Garat, , p. 68].

Le néologisme de Sicard, « idée », exprime avec justesse le passage de la pensée du domaine physique au domaine intellectuel. Une telle abstraction ouvrait la voie à la « métaphysique », sujet que les Idéologues rejetaient et remplaçaient par « l'idéologie »[91] .

Contrairement à l'abbé de L'Épée, Sicard souligne l'importance du système, qu'il cherche à atteindre par l'analyse, comme il veut le décrire :

---

[91] Ainsi en ont jugé les éditeurs de 1800-1808 qui donnent le texte). Ed. rue d'Ulm, 2008 ; Destutt De Tracy, "Mémoire sur la faculté de penser," in *Mémoires de Morale et Politique* (Paris : Fayard, 1992). Voir Jean-Luc Chappey, La Société des Observateurs de l'Homme (1799–1804); *Des Anthropologues au temps de Bonaparte* (Paris: Société des Études Robespierristes, 2002), 26–27, 31–81. Voir ci-dessous [Page 90, 94-96].

> Nous leur dirons que le nom d'un sujet, d'une qualité et d'un lien, sont trois signes, dont deux servent à rappeler à la mémoire de deux images, celle du sujet, et l'autre celle de la qualité ; qu'ainsi rappeler à la mémoire ou peindre un objet à l'esprit, c'est donner le nom, le signe de rappel ou la peinture de cet objet, c'est une seule et même chose ; que le troisième mot, qui ne peint rien, ne peut être un nom, car un nom est un signe ; qu'il ne sort pas de la classe des mots qui n'ont aucune signification particulière, et que nous ne le connaîtrons dorénavant que sous le nom de tout le genre, comme chez les Latins, qui comme on sait, l'appelaient verbum, qui veut dire mot.

Le mot étant bien connu de notre élève, nous le lui faisons remarquer, formant la terminaison de chaque personne de tous les verbes. Nous désignons le sujet par le chiffre 1, la qualité par le même chiffre ; non que nous prétendions donner à la qualité le même degré d'intérêt qu'a le sujet dans la proposition ; mais pour marquer que la qualité est du domaine du sujet, en est la modification, n'est pas, pour ainsi dire, un mot de plus, mais est la forme du sujet, et par conséquent se montre sous le même caractère ; et le verbe être, que nous n'appellerons désormais que le mot, nous le désignons par le chiffre 2 ; et quand nous trouverons sur nos pas un objet sur lequel se portera la force ou la vertu de la qualité active, nous le désignerons par le chiffre 3. Le mot dont la fonction est d'exprimer le rapport que les objets ont entre eux, ou le rapport d'une qualité active à l'égard d'un but ou d'une forme que l'on a nommée préposition, je ne sais trop pourquoi, sera marqué du chiffre 4, et le nom de l'objet qui ne peut en être séparé sera marqué du chiffre 5 [8eme leçon, p.291].

Sicard a inventé la représentation de parties de la parole par des nombres pour le langage des signes, avec 1 pour le sujet, 2 pour le verbe, 3 pour l'objet d'une action, 4 pour les prépositions, et 5 pour le complément, ce qui a suscité un grand intérêt et une abondante correspondance entre normaliens. La réponse enthousiaste que les numérations de Sicard ont suscitée chez les élèves témoigne de la fascination cartésienne rémanente pour les nombres. (L'un de ces étudiants était Pierre-Philippe Crouzet, qui a été nommé à l'École Normale par le Département de Paris et est ensuite devenu directeur

des études à la prestigieuse au prestigieux Prytanée français et un membre de l'Institut.) Pour Sicard, tous les verbes ont un « cas », comme les noms. Autre innovation de Sicard, le fait de considérer tous les temps comme réductibles au présent, car même quand on parle du passé, on parle du présent. (Cette position a également été prise en 1803 par Destutt de Tracy dans sa Grammaire).

Les langues romanes ont évolué à partir des vestiges d'une langue latine déformée. Les hiéroglyphes égyptiens étaient parfaits pour les sourds, qui pouvaient comprendre ces « images » visuelles ou « figures » des choses. Mais il fallait passer de ces pictogrammes à des signes composés de lettres. La technique du dessin puis de l'effacement des images a permis à l'enseignant d'amener les élèves à associer l'écrit (composé de personnages), à l'image effacée. C'est le cœur de la méthode Sicard développée quelques années plus tard dans son Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance (1799). Ces leçons permettaient de fournir des tableaux associant les mots aux qualificatifs et, encore une fois, les nombres aux parties du discours. L'objectif étant « une grammaire des idées, une grammaire philosophique » (première leçon, p. 235).

Le mot Dieu n'a pas été entendu à l'Institut national (où se sont retrouvés de nombreux collègues de Sicard professeurs de l'École Normale), malgré la présence du clergé étudiant et des croyants de la section Sicard de l'École Normale : Néanmoins, Sicard annonce courageusement que le langage a été donné à l'humanité par Dieu. L'atmosphère de l'École Normale était beaucoup moins propice à de tels propos que celle de l'Assemblée législative, qui avait bien accueilli favorablement le Catéchisme d'un ou Instruction chrétienne à l'usage des sourds-muets de Sicard.

En tant que prêtre attaché à la Tradition, Sicard aurait pu invoquer les origines divines du langage, mais en tant que savant il est obligé de chercher des explications naturelles pour toutes choses à tout. Sicard n'a jamais cité ni Helvétius, ni le baron d'Holbach,

ni Diderot, ou ni leur sensualisme extrême qui réduisait la pensée aux à ses composantes matérielles et éliminait l'âme. Il n'a pas non plus cité les partisans matérialistes de la Révolution, Destutt de Tracy et Cabanis. Ce qui l'a rapproché le plus des Idéologues, c'est sa traduction de l'ouvrage du médecin anglais David Hartley sur l'association des idées (De l'Homme, de ses facultés physiques et intellectuelles, de ses devoirs et de ses espérances, Paris, 1802), inspiré de Locke. Hartley n'a pas réduit les humains à de simples êtres sensés dotés de sens ; il soutenait plutôt qu'une idée est née d'une sensation qui a déclenché une sensation et une douleur apparentées. Pour Sicard, cela signifie que « tout est lié ». Tout le langage des signes est un vaste réseau mental d'associations, de hiéroglyphes qui relient les idées aux choses et les choses aux mots écrits, qu'il faut encore « décomposer »[92].

Dans les rangs des professeurs de grammaire générale, Sicard se situait entre les matérialistes et les spiritualistes. Ces derniers supposaient l'existence de l'âme et faisaient une distinction entre la sensation comme fonctionnement des organes physiques et la perception comme activité de l'esprit. Ceux qui étaient privés d'audition et de parole se trouvaient submergés dans un monde de sensations physiques et d'instincts jusqu'à ce qu'ils soient rassemblés sous un signe.

À en juger par l'œuvre mature de Sicard au milieu des années 1790, la critique d'Épée de 1785 s'est avérée exacte. Sicard a enseigné non seulement la langue des 1signes, mais aussi la théorie des signes et la grammaire générale. Il a cartographié de façon relationnelle les différentes parties de la parole et leurs liaisons avec d'autres parties de la parole. Il a dit, « il n'y a rien d'absolu, que tout y est relatif, de même dans les langues, rien n'est absolu ; quand je dis que le sourd-muet est l'homme de la nature, je le dis par opposition à l'homme civilisé, à l'homme en société. » (1 er débat, p. 267)

---

[92] David Hartley, De l'Homme, Ouvrage traduit de l'anglais avec des notes explicatives de R.A. Sicard (2 vols. Paris : Ducauroy, an X [1801–02]); sur l'association des idées, voir I, 264–267, 392–394n, 399–401; II, 294, 427 ; Séances, éd. 1800-1801, 336–345.

Les phrases de Sicard doivent faire l'objet d'une « analyse » à la lumière de Locke et Condillac. Le nom doit être dissocié de la position privilégiée que l'abbé de L'Épée lui avait donnée et ne retrouve sa valeur que lorsqu'il est altéré ou décliné comme en latin, car il montre alors une relation avec le verbe, qui modifie le nom du sujet comme un adjectif. Le verbe, qui évoque le temps, l'action ou la passion, est au contraire un élément de la parole chargé de valeurs parce qu'il relie le sujet à l'objet. Dans le tome IV de l'Edition de 2008 de l'École Normale, 300 sont rédigées par le seul Sicard. Il perd de vue les sourds et s'enfonce de plus en plus dans l'étude de la grammaire générale, gagnant la réputation d'un bavard.

D'ailleurs l'abbé a constaté que la pasigraphie de Joseph de Maimieux offrait une promesse supplémentaire d'un langage universel comme le langage des signes. En effet, le terme Pasigraphie signifie « écriture universelle ». En 1797, Maimieux, vétéran allemand noble émigré en Allemagne puis revenu en France, publie sa Pasigraphie avec une préface écrite par Sicard. Le livre présente un système longtemps recherché de suppression de l'alphabet en remplaçant toutes les lettres par des chiffres, exactement comme Sicard l'avait proposé en 1795. Mais les difficultés d'utilisation du système de Maimieux furent bientôt déclarées « insurmontables » par Destutt de Tracy en personne.

La grammaire de Sicard combattait l'égalitarisme jacobin, tout comme son passé réfractaire sapait ses premières professions de foi patriotiques. Il déplorait la disparition du vous pendant la Terreur et préconisait de limiter son usage aux propos adressés aux étrangers et aux supérieurs. Ce qui suit peut être considéré comme sa plus profonde incursion grammaticale dans la politique : [93]

[93] Pour un intérêt parallèle, voir Destutt de Tracy, "Réflexions sur les projets de pasigraphie," *Mémoires de l'Institut, Classe des Sciences Morales et Politiques* 3 (1801) : 535–51. Un langage universel était une préoccupation de la section Idéologue de l'Institut et de Décade phil. 7 (1795): 370, qui a publié une évaluation favorable de «

> Ne parlons pas de cette époque désastreuse, malheureusement trop célèbre, où le fanatisme de l'égalité, le plus intolérant de tous, avait proscrit l'usage du VOUS ; et commandé, sous peine d'être regardé comme suspect, celui du TU. Il eût été bien dangereux d'oser professer, alors, la doctrine contraire. Mais aujourd'hui, que les Français redeviennent Français, que les formes respectueuses du langage se prêtent, sans qu'il y ait plus rien à craindre pour celui qui les emploie, à l'expression des tendres affections de l'âme, et de la vénération profonde ; aujourd'hui qu'on ne reconnaît d'autre égalité que celle des droits naturels ; que tout est rentré dans l'ordre, que nos sanguinaires réformateurs se sont, pour la plupart, fait justice, ou l'ont reçue, l'usage du TU, et du, TOI, n'est réservé qu'aux tendres sentiments de la nature et à ceux de l'intimité ; ou, dans l'extrême opposé à la familiarité, quand, dans la poésie, on parle aux rois de la terre, et dans la prière, au roi du ciel. Partout ailleurs, on n'emploie que le, VOUS. TU, serait le langage de l'affection, dans les familles, dans les sociétés particulières, qui forment aussi des familles de choix; c'est celui du village, parce que c'est celui de la nature, de l'innocence[94].

Comment l'« Art de la parole » de Sicard s'insère-t-il dans l'histoire de la grammaire des Lumières et de la Révolution française ? Les influents grammairiens de Port-Royal du XVIIe siècle ont proposé une vérité synthétique « rationnelle », une grammaire inspirée par René Descartes et Port-Royal, qui considéraient les idées comme innées et le langage ou les propositions comme l'expression d'équations mathématiques ou d'identités logiques, telles que l'évidente proposition : « cogito ergo sum ».

John Locke avait rejeté la psychologie cartésienne qui était basée sur des idées innées et soulignait plutôt une origine génétique des idées dérivées de la sensation. L'épistémologie de Locke, et celle de ses disciples français du XVIIIe siècle comme Condillac, a été appelée « cognitivisme génétique ». Les Idéologues (Garat, Destutt de Tracy et Cabanis en particulier) rejettent également le cartésianisme et révisent

---

l'analyse de la compréhension humaine » de Sicard et sa « grammaire philosophique améliorée » (10 [1796]). Cf. Rosenfeld, 185; cf. 191–216 et passim.

[94] Voir Patrice Higonnet, "The Politics of Linguistic Terrorism and Grammatical Hegemony during the French Revolution," *Social History 5* (1980): 41–69. C'est un débat qui resonnera même sur la scène : P. Y. Barré and F. P. A. Léger, *Le Sourd guéri, ou Les tu et Les vous; comédie en un acte, mélée de vaudevilles* ([Paris] 1794–1795)

le sensualisme de Locke et Condillac : ils espèrent que la Révolution française le rendra universel[95].

On peut résumer la linguistique de Sicard à la fin de la Révolution en disant qu'il était un sensualiste, ce qui signifie que contrairement à Descartes, qui croyait que les idées viennent de l'intérieur (c'est-à-dire qu'elles étaient innées), il croyait comme Locke que toutes nos idées viennent de l'extérieur, des choses plutôt que du seul esprit. Au milieu du XVIIIe siècle, Condillac fut l'autre grande figure du sensualisme anticartésien. Comme Locke, il croyait que les idées provenaient (génétiquement) d'un processus ou de la croissance que la genèse des idées résultait soit d'un processus soit de la croissance plutôt que d'une de notre expérience sensorielle immédiate. C'est ce qu'on appelle le sensualisme génétique. Il y a un autre mot pour décrire ce processus : la composition, car les sensations en elles-mêmes sont singuliers et isolées et ne donnent une idée que lorsqu'elles sont combinées. Condillac décomposait l'esprit humain en facultés qui dépendaient elles-mêmes des sensations, voire en découlaient. Il était très curieux de savoir quelles idées venaient de quelles sensations et quelles sensations venaient de quelles idées. Priver quelqu'un d'un sens comme la vue et cette personne sera privée des idées liées à cette faculté, comme la distance. C'est seulement si elle compense ce manque par d'autres sens comme le toucher, que cette personne pourra savoir que la privation de la vue lui interdit la perception.

Les sourds de naissance, prives de l'audition étaient handicapés et dépourvus de langage, de pensée et de raison. Un collègue de Sicard, le Dr Jean Itard, avait rejoint l'institution et développé la spécialité

---

[95] Jean Dhombres, "*La Question des deux cultures dans l'École Normale de l'an III et dans les Écoles Centrales : . . . La Règle des signes*," Colloque de Tübingen, 4; Dupuy, passim; D'Alembert, "Collèges," in Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, 35 vols. (Paris, 1751–1780), I1 :103–106; Colloque de Tubingen, E Schwartz, op. cit. 7, 16 ; Branca-Rosoff, op. cit. 9,13 ; Hültenschmidt, 7,; 14; Dhombres, D. Julia, et M. de Certeau.

médicale de l'otologie. Mais ni lui ni ses partisans - certains d'entre eux étant des charlatans - n'ont réussi. Sicard n'a pas rejeté ces traitements des déficiences auditives, mais en fin de compte, ses propres méthodes de signes se sont avérées les plus durables.

C'est pourquoi la première chose que l'on peut dire de la linguistique de Sicard est qu'il considérait la langue comme l'origine du savoir. La deuxième chose, c'est qu'elle est basée sur l'idée que toute connaissance commence par des choses concrètes et non par des idées abstraites. Dans ses premiers travaux, il a réitéré l'adage aristotélicien médiéval selon lequel tout commence par les sens, et qu'il n'y a rien dans l'esprit qui n'ait été auparavant dans les sens. Cela nous amène à toute la question de l'origine de la langue en général. Les érudits savants des Lumières et de la grammaire générale se sont penchés sur cette question, et Sicard a adopté une partie de ce qu'eux-mêmes et certains Idéologues comme Desttut de Tracy ont soutenu.

Selon leur point de vue commun, le discours commence par un grognement. Mais que signifie le grognement ? Nous ne pouvons répondre à cette question qu'en décomposant le grognement et en constatant qu'il contient un sens au-delà du son lui-même (c'est-à-dire qu'il exprime le besoin ou le plaisir, bien que Sicard n'utilise pas ces termes). Les sensations continueront à former des images, qui seront progressivement associées à des signes et des gestes, et éventuellement à des mots parlés.

S'agit-il d'un processus naturel ou conventionnel ? Les mots sont-ils arbitraires ou dérivent-ils naturellement de sensations et de choses ? C'est un débat qui a passionné les philosophes du XVIIIe siècle. Sicard croyait certainement que les signes étaient des formes de mimesis, ou mimes et imitations de choses naturelles. L'onomatopée est le meilleur exemple de la conception des signes parce qu'elle se produit lorsque le son d'un mot imite étroitement la chose qu'il représente ou symbolise (bien qu'il soit à noter que Sicard n'utilise pas vraiment le mot « symbole »). Les gestes imitent aussi les choses. Nous avons vu d'après de L'Épée, que nous pouvons tendre les bras vers l'avant pour représenter l'avenir, ou

placer une main sur le front comme si nous regardions au loin. Bien que les malentendants n'aient pas accès aux mots parlés, ils peuvent utiliser leur vision pour compenser l'audition (à cet égard, ils sont « auditivement visuels »). Mais comment peut-on voir les mots ? En se tournant vers la nature, d'où viennent les mots et en représentant visuellement ce qu'ils représentent : les images. Sicard utilise à peine le mot « pantomime » ici, mais il le fait dans son grand ouvrage suivant, Théorie des signes (voir ch. 4 ci-dessous). Ces gestes représentent habituellement quelque chose de concret, comme un animal, un arbre ou une action spécifique. Selon Hobbes et d'autres, le manque d'audition commence toujours au niveau des concepts singuliers ; ils n'aboutissent pas facilement à des notions abstraites ou à des généralisations. L'acquisition du langage leur permet d'arriver à des idées générales, par exemple en passant du singulier au pluriel. L'élève de Sicard voit un arbre isolé, puis un autre arbre, et un troisième arbre - mais il ne conclut pas naturellement qu'il y a un élément général appelé arbre. Sicard surmonte cela en ayant recours à sa traduction de l'association d'idées de Hartley - une idée qui déclenche une autre idée pertinente. C'est plus horizontal que la généalogie de Locke ou la dérivation génétique de l'idée. Mais c'est une autre chaîne dans la connexion des idées, qui nous aide à apprendre.

La grammaire de Sicard fonctionne à la fois horizontalement et verticalement. Comme la plupart des penseurs de sa génération, Sicard voyait tout comme relié et associé dans un grand système de pensée et d'expression. La syntaxe permet d'ordonner les parties de la parole (p. ex., relier le prédicat au sujet) et, à ce sujet, l'analyse que fait Sicard de Harris (voir ci-dessous) sur la syntaxe est instructive. Sicard a également traduit De l'Homme de Hartley, sur l'associationnisme. Au fur et à mesure que tous les hommes progressent, ils commencent à développer des idées complexes, comme la théorie du « grand homme », que les sourds peuvent

représenter en juxtaposant deux noms (« homme montagne ») "ainsi homme montagne, signifia homme d'une grande taille ;" (11ème leçon, p.329) au lieu de combiner adjectif et nom. Grâce à ce processus d'abstraction, ils peuvent arriver à des notions plus abstraites comme la hauteur ou l'élévation. Sicard finit par montrer (dans son travail de 1808) qu'on peut représenter des choses ou des idées en parcourant jusqu'à dix gestes ou pantomimes intermédiaires. Il incombait donc à l'enseignant des signes d'abréger ces mouvements, puisque tous les concepts abstraits étaient composés de simples sensations. Les ellipses permettaient d'omettre des parties non critiques d'une phrase, en conservant le sens général. La la tachygraphie, ou sténographie était un raccourci qui pouvait faciliter la communication pour les malentendants. Les caractères mobiles montraient comment les mots étaient composés et recomposés, et c'est pourquoi les étudiants de l'Institution ont reçu une presse à imprimer en 1791 et ont excellé dans son utilisation.

Sicard, comme nous avons vu, a également fait des essais en attribuant des chiffres à des mots ou à des parties du discours. C'est un code pour les sourds qui a atteint son apogée en 1797 avec la publication de la Pasigraphie de Maimieux , présentant un langage universel traduit en chiffres. Le conflit des Idéologues avec Sicard et Maimieux a alors éclaté. Sicard allait trop loin, et Tracy ne pensait pas qu'une telle réduction extrême de la parole humaine était viable - elle était trop sensible à l'erreur. Mais la tentative de pasigraphie est symptomatique de l'effort de création d'une science du langage. Elle explique également l'invention du télégraphe Chappe (sémaphore) pendant la Révolution française et son développement à l'époque napoléonienne. C'est un sujet qui intéresse énormément Sicard, à tel point qu'il sensibilise même ses élèves à l'idée (puisque les signaux de sémaphore sont une sorte de sténographie pour une prose complète). Pourquoi Sicard met-il tant l'accent sur les formes de raccourcissement, l'ellipse et la sténographie ?

Sicard tient à éviter la lourdeur de la langue des signes sous sa forme la plus primitive, une question sur laquelle un étudiant l'avait publiquement pris à partie. La tentative de représenter le langage par la numérologie a été appelée notation. (Au XXe siècle, William Stokoe développera un système de notation basé sur cette approche.) La meilleure façon d'exprimer la condensation des mots était la formulation de Laplace par laquelle " l'immense variété des idées complexes a pu s'exprimer par un petit nombre de mots. (Leçons de l'École Normale de l'an III : Mathématiques, t. 1:1ere leçon, édition de 1992, p. 48). C'était un objectif qui était également à l'origine du tableau des éléments chimiques de Lavoisier et Berthollet. Destutt de Tracy a utilisé la métaphore des boîtes chinoises : les boîtes à l'intérieur des boîtes agissent comme des signes qui évoquent plus de signes, dans un geste qui suggère que derrière le signe originel il y a plus de signes. La notion implicite est une notion de composition - ou de parties à l'intérieur d'autres parties.

Une fois ces signes et ces assemblages de vocabulaire acquis, que fallait-il en faire ? (Les signes peuvent provenir de textes ou de gestes, avec une pantomime ou un alphabet manuel pour les transmettre). Mais les signes non triés ne signifiaient rien. C'est là que Sicard a mis l'accent sur le système – ou grammaire—par la disposition des signes en ordre hiérarchique et indiquant leurs corrélations et interrelations. On peut parler d'un tel système, analogue aux soufflets d'un accordéon, qui a fait s'effondrer certaines parties du discours sur les autres.

Dans le système de Sicard, le verbe ne se conjuguait pas, mais se déclinait plutôt comme un substantif. Le prédicat était contenu dans le sujet, et le verbe modifié appartenait au système des noms. Le latin était une langue idéale parce que les adverbes, les modificateurs et les prépositions sont surtout contenus dans les suffixes des verbes et des noms. Une langue flexionnelle est plus concise, plus abrégée que ses

descendantes, les langues romanes, qui nécessitent plusieurs mots pour exprimer ce que le latin parvient à faire avec un seul. Sicard donne des définitions remarquablement claires de la syntaxe et des propositions. Pourquoi mettre autant l'accent sur la simplification du langage et de l'expression ? Parce que la capacité d'utiliser moins de mots augmente la facilité avec laquelle on peut exprimer des idées. Comme le montrent plusieurs études, les sourds ont un vocabulaire beaucoup plus restreint que les non-handicapés.

La grammaire générale étudiait les structures grammaticales de toutes les langues modernes, dont le français constituait désormais le modèle, plutôt que le latin scolaire de l'Ancien Régime. Ce nouvel universalisme (français !) était bien sûr l'ennemi du patois et des dialectes, voire des langues à part entière comme le breton et le wallon, toutes déclarés « contre-révolutionnaires » par le terroriste Bertrand Barère pendant la Terreur. De plus, cette théorie révolutionnaire du langage diffère de la linguistique de Wilhelm von Humboldt, qui met l'accent sur la valeur de la diversité et dialectes ethniques plutôt que sur l'uniformité des langues. Sa linguistique comparée est le début de la philologie allemande du XIXe siècle, une revanche de l'humanisme allemand sur l'idéologie de la France napoléonienne. L'historicisme de Humboldt substitue le particularisme historique à « l'homme naturel » et à « la religion naturelle », qui transcendent les temps et les lieux[96].

Mais si le succès de Sicard à l'École Normale est dû à la promesse d'un langage universel, l'abbé n'est pas sorti indemne de son œuvre radicale. Un étudiant parisien de l'École Normale, jouant sur

[96] Voir Alyssa Sepinwall, The Abbé Grégoire and the French Revolution: The Making of Modern Universalism (Berkeley: University of California Press), 2005). Christian Cuxac, *Le langage des sourds* (Paris: Payot, 1983). Le projet de pasigraphie a été précédé d'un intérêt de longue date pour la typographie et sa pertinence pour la lecture des sourds. Voir Adrien Pront, *Éléments d'une typographie*, introd. De Maimieux (Paris : an V [1796–1797]). Voir aussi Actes du colloque de Bielefeld (1985) et l'avis très favorable des travaux de Théodore-Pierre-Bertin sur la sténographie, "applicable à tous les idiomes,» JdD, 15 Brumaire An XII [7 novembre 1803].

l'identité du sourd-muet et du muet, a composé 24 quatrains, se moquant de la loquacité de la grammaticale :

> Réformateur de l'alphabet,
> J'avais conçu quelque espérance,
> A titre de sourd et muet,
> D'intéresser ta bienveillance.
> Mais, quand à la société,
> Tu rends mes malheureux confrères,
> Pourquoi suis-je persécuté
> Et proscrit par tes lois sévères ?
> Je chéris la simplicité
> Je suis formé d'un trait unique ;
> Et fidèle à l'Égalité,
> Je conviens à la République
> Quoique que l'on m'appelle muet,
> Donc t'écoute le silence.
> Je dis beaucoup plus qu'on ne pense ;
> Je ressemble au sage discret [97]

L'École normale avait engagé quelques savants, comme Sicard, qui n'étaient pas trop excessivement républicains. Bonaparte lui-même a reconnu cette nécessité lorsqu'il a déclaré devant l'Institut en 1797 : « Les vraies conquêtes –les seules qui ne donnent la plus qui ne donnent pas aucun regret sont celles que l'on fait sur l'ignorance. » [98]

---

[97] L'étudiant était le "Citoyen Crouzet," (Pierre-Philippe Crouzet) et on trouve le quatrain dans son intégralité dans Dupuy, 166–167. Cf. Palmer, School of the French Revolution (Princeton, NJ : Princeton University Press, 1976), 195 ; Sicard, *Éléments de grammaire générale appliqués à la langue française*, 2nd éd.(Paris, 1808), II2:597, Séances, II2:32, 46, 77, 256, 363; I1:115–117,121, 127.

[98] Thierry Lentz, éd., Correspondance générale de Napoléon Ier, éd., Thierry Lentz, 12 vols. date (Paris: Fayard 2004), I, no. 2280, lettre à Camus, président de l'Institut, datée du 6 nivôse an VI [26 décembre 1797]. Cf. n. 48.

L'AUDACITÉ RÉFRACTAIRE ET LA TERREUR FRUCTIDORIENNE

Quatre mois après la fermeture de l'École Normale, Sicard change radicalement de casquette pour éditer une revue religieuse. Il ne s'adresse plus à un professorat séculier, il écrit maintenant pour le clergé catholique, déchiré par le schisme de 1791. Le titre original de ce bimensuel était Annales religieuses politiques et littéraires ; ses deuxièmes et troisièmes volumes étaient intitulés Annales catholiques ; et après sa suppression en Fructidor de l'An V [août 1797], le volume 4 parut sous le titre Annales philosophiques, morales et littéraires, ou suite des Annales catholiques jusqu'en 1800. Le premier volume est coédité par François Jauffret et l'abbé Boulogne, évêque de Metz deux prêtres réfractaires, Gaspard-André Jauffret, (futur évêque de Metz à partir de 1806) et l'abbé Etienne-François Boulogne, prédicateur réputé sous l'Ancien Régime, qui deviendra évêque de Troyes sous Napoléon. Dans le premier numéro Sicard signe un article sur la « spiritualité de l'âme ». Bientôt, cependant, il adopte l'anagramme transparent DRACIS, et la plupart des numéros du volume 4 sont signés « Sicard et Boulogne », mais Sicard, alors récemment condamné à la déportation, nie toute responsabilité pour ceux-ci[99].

La revue bimensuelle comptait quarante-cinq pages ; le tarif des abonnements était initialement de 50 livres tous les six mois mais il a

[99] Les quatre volumes de cette revue seront appelés *Annales religieuses*, à ne pas confondre avec les *Annales de la religion de l'abbé Grégoire*. Celles de Sicard se trouve à la Bibliothèque de l'Université de Yale, aux Archives Nationales, et à la Bibliothèque Nationale de France. Sur l'implication de l'abbé Boulogne, voir I1: 204;,IV4:209. Pour une étude sur les points de vue qui s'y rapportent, voir Darrin M. McMahon, Enemies of Enlightenment : The French Counter-Enlightenment and the Making of Modernity (New York: Oxford University Press, 2002), chap. 3. Dominique Julia remarque que les deux groupes, les [ex-] constitutionnels et les réfractaires, s'opposent de plus en plus fortement après la fin de la Terreur et que les premiers, abandonnés par l'État qui leur a retiré leur légitimité, perdent régulièrement du terrain face à "la reconquête des missionnaires réfractaires." Ils sont devenus irréconciliables. (Voir ci-dessous E-mail de Julia, 8 septembre 2012).

suivi le rythme de la dévaluation de la monnaie. L'abonnements de tous les journaux nous rappelle qu'ils ont été le privilège des plus aisés et les colporteurs pouvaient augmenter considérablement les ventes. Même si les Annales religieuses avaient probablement peu d'abonnements, elles allaient bientôt attirer l'attention des autorités [100].

Sicard y publie « Relation des dangers, » relatant ses expériences des massacres de Septembre dans le volume 1 et deux longs extraits de son Catéchisme d'un sourd-muet (1792) et de son Cours d'instruction d'un sourd muet de naissance (1799) dans le volume 4. Comme presque tous les périodiques révolutionnaires, les Annales religieuses pouvaient servir d'organe d'autopromotion pour l'éditeur. Un thème récurrent des Annales était l'influence des philosophes sur la Révolution, thème qui serait ultérieurement développé par la droite jusqu'au XIXe siècle. Les Annales parlent des effets délétères du matérialisme des Lumières, comme celui d'Helvétius et Volney ou de l'Origine de tous les cultes de Charles Dupuis (1795), par exemple, qui a réduit toutes les religions, y compris le christianisme, à une forme de culte solaire. Les Annales passent en revue les Mémoires de l'Institut, qu'elles appellent « collège des athées », bien que Sicard en soit lui-même membre. L'athéisme de l'astronome Lalande et celui du scandaleux Dictionnaire des athées provocateur de Sylvain Maréchal ont également été mis en avant. Mais d'autres articles étaient favorables à quelques bribes de philosophie, comme le naturalisme chrétien de Francis Bacon, favori des Lumières, la défense des missionnaires sud-américains par Georges Buffon, ou la repentance finale de Jean D'Alembert. Quand les philosophes de l'Ancien Régime, comme Montesquieu, pouvaient être identifiés comme partiellement chrétiens ou quand une conversion sur le lit de mort comme celle de Voltaire pouvait être attestée, les Lumières

[100] F/7/3452 ; Michaud, Biographie universelle, s.v. Boulogne, Sicard

semblaient être moins inconciliables. La Harpe, rédacteur en chef du » Lycée Républicain » et l'un des chefs de file de la réaction philosophique contre les Lumières, écrit la Réfutation de l'esprit d'Helvétius (1797), une œuvre dans laquelle La Harpe établit un lien de causalité avec la Révolution. Le Du Fanatisme de La Harpe, que Sicard qualifie d'« excellente œuvre », juxtapose le vocabulaire des Lumières à celui de la Révolution. Les « fanatiques » ne sont plus les ennemis des Lumières, mais les protagonistes de la Révolution[101]. Platon et Aristote étaient les philosophes qui restaient vraiment importants.

Pour Sicard, la morale transcende la Révolution et pouvait servir aussi bien une monarchie qu'une république. Mais Sicard et Boulogne déploraient bien évidemment les pratiques récentes, comme le suicide, les sépultures les funérailles civiles et l'abandon des nourrissons. Des textes inhabituels insolites, tels que Les Confessions d'un juif converti, et les lois juives sur le divorce étaient des témoignages édifiants non chrétiens, extérieurs à l'église, utilisés par les éditeurs pour désavouer des chrétiens apostats[102].

Les Annales catholiques assuraient une couverture assez complète de tous les grands courants intellectuels du Directoire et pouvaient être considérées comme le pendant religieux de la Décade philosophique, qui diffusait le point de vue des philosophes et des Idéologues.

---

[101] Annales religieuses, I1 :13–34, 38,145–65 ; 449–53, 481–503, 558–4619, II2 :542–64; III3:329–40, 7–13. Voir sur le sujet, une longue lettre de l'éditeur condamnant l'« athéisme » de Charles Dupuis, 3:328–340; on Voltaire,: 404–05, IV4:7–13, 628ff.; sur l'opinion favorable de Lalande sur les Jésuites, voir la revue Mémoires de l'Institut, Annales religieuses, IV4:13, 385–402, 412–419, 289–305,; 354–369,529,; 227–246. Voir aussi l'échange amical de Sicard avec Madame de Lalande, dans lequel il demande des nouvelles de son mari, son "illustre collègue," 22 Floréal An IX (12 May 12,1801), Bibliothèque municipale d'Avignon, autographes de la Collection Paul Marieton, MS 4724.

[102] Ibid., I:12, 38,77, 206–225, 289–306, 449–53; IV4:54, 77, 354–369; 401–405, 408; 375–84; 30; 30I ;. III:389–408, 437–465.

En tant que bimensuel religieux édité par deux prêtres, les Annales ne pouvaient ignorer le schisme de l'église. Après la Terreur, les églises constitutionnelles réfractaires et révolutionnaires ont été privées de tout soutien financier. Le désarroi matériel et moral omniprésent appelait à l'autorité et à la réorganisation - la renaissance d'une église sur les cendres de la Révolution. Deux conciles de l'Église ex-constitutionnelle (désormais appelée gallicane), réunis en 1797 et 1801 ont tenté d'y parvenir, mais ont échoué et ont été bientôt remplacés par le Concordat de 1801[103].

Il existait assurément une Église dans le sens le plus élémentaire d'une masse de croyants. Un renouveau religieux avait eu lieu, mais il n'y avait pas assez de prêtres pour dire la messe, entendre les confessions, baptiser les enfants, marier les couples, recruter le clergé, ou enterrer les morts. Les problèmes moraux et disciplinaires abondaient : l'abstention des sacrements, la sécularisation du mariage, désormais validée par une seule autorité civile, la légalisation du divorce en 1792, qui menaçait le lien du mariage lui-même, et la suppression du dimanche dans le calendrier révolutionnaire. L'instruction morale se limitait au civisme. Une population qui venait de connaître des débordements blasphématoires, des sacrilèges, des dénonciations, des meurtres de proches et des bouleversements familiaux avait besoin de confesseurs[104].

La Convention a déclaré le principe de la liberté religieuse mais l'a immédiatement limité en 1795 par une loi de séparation de l'Église et de l'État, qui, contrairement à la Constitution américaine, prive la religion de toute présence publique. Il n'y avait, par exemple, pas de clergé dans le professorat des écoles centrales annoncé par la loi du 3

---

[103] Jeanne-Marie Tufféry-Andrieu, *Le Concile National en 1797 et en 1801 à Paris. L'Abbé Grégoire et l'utopie d'une Église républicaine* (Bern: Peter Lang, 2007), 290.

[104] Suzanne Desan, Reclaiming the Sacred: Lay Religion and Popular Politics in Revolutionary France (Ithaca, NY: Cornell University Press, 1990). Desan affirme qu'une religion laïque a évolué pendant la déchristianisation.

Brumaire, An V an IV (25 octobre 1795), ni d'aumôniers dans les armées, qui existaient avant 1793.

La préoccupation fondamentale de Sicard en 1797 n'était cependant pas de reconstruire le clergé, mais de légitimer celui qui était resté fidèle à Rome et de disqualifier celui dirigé par Henri Grégoire, ex-évêque constitutionnel de Blois, avec lequel Sicard semble avoir été rarement en contact. En tant qu'acteur historique de l'Église républicaine, Grégoire était un ardent défenseur de toute cause libérale compatible avec le christianisme.

Le plus grand problème auquel les conseils les membres du Concile national furent confrontés en 1797 fut le schisme entre les églises elles-mêmes. L'ancienne église constitutionnelle était ouverte à la réconciliation sur certains points, mais se méfiait des réfractaires. Les réfractaires, quant à eux, étaient heureux de recevoir les « rétractations » d'anciens prêtres et évêques constitutionnels, autrement considérés comme « schismatiques » ou « soi-disant évêques ».

Malgré Grégoire, des tentatives ont été faites pour rapprocher les deux églises. Grégoire était favorable aux religieux clercs républicains mais pas aux clercs royalistes. Malgré ses réserves à l'égard de l'absolutisme papal et sa recherche presbytérienne d'une « église primitive », le mouvement conciliaire des années 1790 se considérait comme « catholique ». Mais c'était un catholicisme gallican extrême, tout à fait opposé aux réfractaires. Ses Annales de la religion constitutionnelle, l'organe de l'ancienne église constitutionnelle, dénoncent avec acharnement le clergé réfractaire. Dans l'un de ses premiers numéros (9 mai 1795), il le périodique diabolise ces « schismatiques, ministres du Satan ». Les Annales catholiques, pour leur part, rejettent la validité des sacrements effectués par le clergé constitutionnel ; la légitimité de leurs synodes ; le partage, la fermeture ou la démolition d'églises ; et les mauvais traitements infligés aux insermentés : tels que leur horrible déportation

en Guyane ou au Suriname après le coup d'État du 18 Fructidor an V (25 août 1797) [105].

Sicard a toutefois cherché un compromis, ce qui explique en partie sa survie résilience. Suite au serment de liberté et d'égalité qu'il prête en 1792, il exhorte les autres prêtres à se soumettre aux lois de la République dans la mesure où elles ne sont pas en contradiction avec la religion. Éventuellement ces ecclésiastiques étaient connus sous le nom de « soumissionnaires »[106].

Les Annales catholiques ont succombé au coup d'État avec quarante autres journaux et 177 députés (dont les élections ont été annulées) et des centaines de prêtres (qui ont été déportés). Sicard perd également son siège à l'Institut, de même que Lazare Carnot et Balthazar Barthélémy (même s'ils étaient tous deux administrateurs « directeurs », c'est-à-dire membres du Directoire exécutif de la République), Pastoret et Fontanes. Le coup d'État a fait sauter le sommet ainsi que la base [107].

Le ministre de la justice lui-même a envoyé un volumineux document aux directeurs dénonçant les prêtres réfractaires, blâmant leur « fanatisme ». Un député du Conseil des 500, Paul Gauran, voulait purement et simplement éradiquer du français et d'autres langues le mot « prêtre ». Un autre député, Guy Vernon, accuse le clergé réfractaire de tous les maux de la France. Le clergé réfractaire

---

[105] Tufféry-Andrieu, 56–59, 174–79 ; Annales de la religion, 531 ; 21 janvier 1797 : 337, 531, no. 117, Floréal an V-May 1797), 4, 35–36 ; IX (1799), 247 ; VII (1798), no. 1, 312–316 ,290 ; Cf. Sepinwall. Les éditeurs des Annales de la religion étaient les anciens évêques constitutionnels Desbois de Rochefort et J. B. Royer et al. La publication a duré du 2 mai 1795 à novembre 1803 sous forme de magazine plutôt que de revue, et en longueurs inégales, sur des périodes de temps irrégulières. Voir Gérard Walter, Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution, IX, 247. I.

[106] Annales catholiques, II2:41, 381, 174–79.

[107] Georges Lefebvre, *The French Revolution*, 2 vols., (New York: Columbia University Press, 1962, 1964), II, 198; D.M.G. Sutherland, *The French Revolution and Empire: The Quest for a Civic Order* (Malden, Massachusetts MA: Blackwell, 2003), 286.

était l'opprobre de la Révolution, comme les sourds qui avaient été les laissés-pour-compte de la société. Paradoxalement, la Révolution a tenté de secourir ces derniers grâce aux services des premiers. Mais le « Second Directoire », qui commence le 19 Fructidor (3 septembre 1797) et dure jusqu'au 18 Brumaire (novembre 1799) est décrit comme une « Deuxième Terreur » caractérisée par une nouvelle vague de « déchristianisation » et la déportation « à la guillotine sèche »[108]. Elle est motivée par la double menace des victoires électorales royalistes du printemps 1797 et de la « reconquête » réfractaire du catholicisme français, dont les Annales catholiques sont un exemple [109].

Le Directoire ne pensait pas que la Révolution pourrait survivre sous cette double avancée et a donc eu recours à des tactiques anticonstitutionnelles, mais fondamentalement « révolutionnaires », semblables à celles que les Robespierristes avaient employées contre les Girondins en 1793.

Un agent de police qui a rédigé le rapport de six pages sur les Annales a observé la position conciliante du journal sur un certain nombre de questions. Mais il craignait qu'elle ne crée de nouvelles « relations de massacres, et de martyres, propres a composer une nouvelle légende. Mais malgré ces exagérations…il serait difficile de lire sans attendrissement, par ce que le fonds rien est que trop vrai… » Le ministre n'oubliera pas les services que l'instituteur des sourds et muets rend à l'humanité…. »[110], mais le journal était à juste titre perçu comme étant en contradiction avec la légalité républicaine, en

---

[108] *Le Moniteur*, nos. 117, 119 : 27, 29 nivôse an 6 [16, 18 16-18 janvier1798], pp. 472, 478 ; Débidour, IV, 242n 5: "*Analyse de dénonciations portées contre les prêtres réfractaires dans les départements de la République que de ceux unis de la ci-devant Belgique*," A.N.: AF III, 414, ds. 2292, 11 Brumaire an V (11 novembre1796) ; ibid., n.243. Voir la multitude de dénonciations similaires dans les indices de Débidour, (ex., prêtres déportés . . . …réfractaires etc. Sur l'expression "guillotine sèche," de Philippe de Ladebat en référence de l'exil a Guyane après Fructidor de son ancêtre André Lafon de Ladebat.

[109] Je suis infiniment reconnaissant envers Dominique Julia pour les informations concernant la «reconquête réfractaire » de cette période .

[110] A.N. F/3452.

désobéissance civile. L'agent s'est concentré sur l'hostilité du journal envers l'église constitutionnelle, son refus de la légitimité de ses mariages, son opposition à toute participation au culte de cette église, sa condamnation de la suppression des monastères et sa célébration de janvier, jour où beaucoup des membres du clergé avaient rejeté le Serment Civil du Clergé en 1791.

Mais même un réfractaire pouvait obtenir le droit de cité en étant civilement utile. Alors que Sicard s'était engagé dans des polémiques contre le Directoire déchristianisant sur un mode très différent de ses tons conciliants à l'École Normale. Son survivalisme, sa résilience l'avait amené à publier une auto-défense des Annales et à déclarer son républicanisme dans le très lu Ami des lois, journal antirévolutionnaire très lu, où il reniait toute responsabilité réelle des Annales et disait que Boulogne et lui-même avaient signé certaines choses par habitude. (C'était du moins vrai pour le volume 4.) Il a nié être devenu avoir jamais été royaliste après 1792. En fait, il prétendait plutôt avoir été un « vrai » républicain ? et invoquait « l'Épître de saint Paul aux Romains » : « Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures : car il n'y a pas d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent ont été instituées par Dieu... », Mais on lui a souvent reproché d'avoir agi ses opinions et associations supposément réfractaires. Effectivement, « La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » de 1789 et « la Constitution de l'an III » proclament toutes deux la liberté de la presse. Sicard et Boulogne ont profité de ce « droit » comme éditeurs des Annales catholiques lors du renouveau religieux qui a suivi la Terreur.

Après le coup d'État définitif du 18 Fructidor de l'an V, un document de seize pages, éloquent et vigoureux le 12 Vendémiaire An VI (3 Octobre 1797) du poète et demi--philosophe J.B. Delisle de Sales reprochait aux membres du Directoire :

> L'acte qui les déporte le fait préjuger : mais du moins on ne peut dissimuler qu'ils ont été condamnés sans avoir été entendus. Pourquoi ajouter à leur supplice, celui des hommes paisibles qui s'honoraient de siéger à leurs côtés dans une Académie Républicaine, qui étaient les compagnons de leurs travaux, sans être les complices de leurs délits ? car enfin, le Gouvernement nous condamne non seulement à les juger, mais encore à les punir ; et pour une Société dont la délicatesse est aussi ombrageuse que celle des gens de lettres, c'est une peine à peu près égale, d'être bourreau ou victime.

La disgrâce de déshonneur qui frappait les Fructidorisés (comme on appelait les victimes de Fructidor) ne reflétait guère leur mérite littéraire - leur raison d'être en tant que membres de l'Institut. Delisle a invoqué le droit naturel à la liberté d'expression. Le fait que les littéraires exclus n'aient été ni entendus ni jugés ne pouvait empêcher leurs écrits d'arriver à Paris depuis Madagascar ou la Guyane. Delisle se demande s'il y a eu un précédent dans le passé d'une telle exclusion. La Décade philosophique exprime également son soutien aux victimes de l'Institut, même si elle a tendance à garder Sicard à distance en tant que prêtre. Quant à Sicard, il a écrit à Michau, rédacteur en chef de la Gazette Universelle et Quotidienne, deux semaines après le coup d'État, pour demander une copie de son récent discours du 5 Fructidor affirmant les droits de la minorité. Comme il l'a affirmé, « votre opinion est depuis longtemps la mienne. Elle sauvera la patrie..... ». Bien sûr, les droits des minorités sont quelque chose que les révolutions du XVIIIe siècle, en particulier la Révolution française, n'ont pas su reconnaître. Encore une fois, les choses avaient évolué. Delisle, comme La Harpe, contestait la censure de la libre pensée des savants prétendument contre-révolutionnaires. Cela rappelait les critiques de l'Ancien Régime - comme Rousseau et Voltaire - avec qui Delisle avait déjà correspondu [111].

---

[111] Delisle De Sales, « *Mémoire sur la destitution des cinq membres de l'Institut, Carnot, Bartélemy, Pastoret, Sicard, et Fontanes, demandée par le gouvernement à la suite de ses évènements révolutionnaires du 18 fructidor* » Recueil des mémoires adressés à l'Institut National de France (Paris, an VIII), pp. 7,9 ; cf. Bibliothèque de la Ville d'Angers, MSs. 1234 (1009) : 114. Delisle, ancien Oratorien et correspondant de Voltaire et Rousseau (qui comme Bernardin de Saint Pierre, espérait la "fin de la Révolution" et la stabilité politique de Brumaire. Admirateur de la réconciliation de Buffon entre Dieu et la

Sicard a échappé à la déportation. On dit qu'il se serait caché dans le Faubourg Saint-Marcel près de l'Institution des Sourds-Muets. Il prétend lui-même s'être réfugié dans un hôpital parisien (sans en dire lequel) et a également passé du temps chez lui près de Toulouse. Son ami proche Laffon de Ladebat, député Fructidorisé du Conseil des Anciens, a été déporté en Guyane, ce dont il parle dans son Journal de déportation. Heureusement, leurs destins inégaux ne les ont pas éloignés [112].

La tolérance de Sicard pour le protestantisme ne se limitait pas à son ami Ladebat maintenant déporté. Rey Lacroix, le père d'une jeune fille sourde-muette (qui adorait Sicard) à l'institution, était catholique et voulait que son fiancé protestant, sourd, se convertisse au catholicisme avant leur mariage. Sicard a soutenu la demande du père Lacroix au motif qu'elle supprimerait une source d'incompatibilité.

---

nature, il est l'auteur d'un De la philosophie de la nature (1777) soi-disant inachevé, qui a été publié sept fois, mais pas autant que son Étude de la nature (1784). C'est un bon exemple du déisme rousseauiste qui avait une mauvaise réputation dans l'institut. Il sympathise avec l'abbé fructidorisé parmi les autres victimes du coup d'État de 1797. (A. Franck cité dans Wikipédia français, article sur Delisle de Sales.). Le *Magasin encyclopédique* de 1796, p/ 121 avait mentionné Sicard dans le cadre d'un précédent décret d'expulsion avorté de 1796, Bibliothèque Municipale de Lille, MS 855, fol. 534 ; D'après les *Archives de l'Académie Française*, Sicard a été coéditeur de cette importante revue éditée pendant longtemps par l'antiquaire A. L. Millin. Sicard a aussi écrit à Michau le 2 Vendémiaire [an V] : (23 septembre 1796) « votre opinion est depuis longtemps la mienne. Elle sauvera la patrie… », Bibliothèque Municipale de Lille, MS 855, fol. 534 ; Voir l'importante lettre de Sicard dans l'Ami des lois de Poultier (très largement diffusé), no. 818, 21 brumaire an 6 (11 novembre1797), 2–3.

[112] Rapport sur la déportation de Sicard, *Le Moniteur* [8 Fructidor] An V (23 septembre 1797); 357; Philippe Ladebat, *Seuls les morts ne reviennent jamais; Les pionniers de la guillotine sèche en Guyane française sous le Directoire* (Paris: Editions Amlathée, 2007); André-Daniel Laffon de Ladebat, *Journal de déportation en Guyane et discours politiques* (Paris: Editions du livre, 2009). Marc Regaldo, *Un milieu intellectuel:* I, 228; I, 228; Martin Staum, *Minerva's Message: Stabilizing the French Revolution* (Montreal: McGill Queen's University Press, 1996), 84–85. *La Quotidienne*, 2, 4 Vendémiaire An VI (23 et 25 septembre 1797).

Cependant, Sicard assura le au père du fiancé sourd que ce dernier ne serait pas obligé d'aller à la messe. La religion catholique, a-t-il poursuivi, ne s'impose à personne. Son fils était, à cet égard, une tabula rasa, tout comme sa fiancée, c'est-à-dire, sans idées de Dieu avant que Sicard ne les y ait mises. (Bien sûr, cela contredisait carrément les affirmations de l'abbé sur le caractère inné de la religion dans son Catéchisme à l'usage des sourds muets de 1792). Il assure néanmoins que c'est le fiancé qui choisira.

> Mais vous ne le voulez pas catholique. Eh bien ! Je respecterai vos volontés. Vous le désirez protestant. A vous de le pousser dans cette voie ! Car ne connaissant que la croyance religieuse que je professe, vous ne pouvez exiger que j'entreprenne une tâche que désavouerait ma conscience. Au reste, la religion romaine n'est pas une religion de contrainte et de violence, comme certains de ses infortunés ennemis l'en accusent [113]

La bénédiction de Sicard était remarquable à double titre. D'une part, il approuve un "mariage mixte" et d'autre part l'union d'un couple sourd. Les deux positions sont tout à fait exceptionnelles. Son étudiant Laurent Clerc reproduira une union semblable vingt ans plus tard en Nouvelle-Angleterre, lorsqu'il épousera son étudiante sourde Eliza Broadman, cette fois lors d'une cérémonie protestante[114].

---

[113] Sicard (en fuite) à un Protestant, M. Rey Lacroix, père d'un fils sourd au sujet de son mariage avec une sourde et muette catholique, tous deux élèves de l'institution (AnVI ([1797–1798]). Voir la reproduction de la lettre de Sicard par Berthier p. 205 : Rey Lacroix a écrit un livre sur l'éducation de sa fille dans *La Sourde-Muette de la Clapière, leçons donnée à ma fille* ([Paris], An IX [1800–01), dédié à « ses amis sourds-muets,. » dans " On remarque, dans une lettre d'une jeune sourde-muette, Mlle Rey Lacroix, à Mme Bonaparte. Que «les sourds-muets, lui écrit-elle avec une naïveté charmante, n'ont pas Sicard depuis beaucoup de mois. Je l'aime bien, il est dans mon cœur. Il a enseigné à mon papa qui m'enseigne tous les jours. Dites à votre époux de rendre Sicard aux sourds-muets ! » Voir au-dessus Berthier, 202–206. Rapport de police du 11 Vendémiaire An VII (2 octobre 1798) sur le fait que l'éditeur de Le Fanal a pris la défense de Sicard qui devait être déporté. Voir Aulard, *Paris pendant la Réaction thermidorienne et sous le Directoire*, 5 vols. (Paris, 1974) Vm 131.. Berthier p.69

[114] Voir Lane, When the Mind Hears, 266–67. » Jld D, 27 fév. 1805

LA CLANDESTINITÉ ET LA DÉLIVRANCE

Durant sa période de clandestinité, Sicard a eu la satisfaction de guider deux mémoires à l'Institut, dont il était exclu. La Classe de Littérature et des Beaux-Arts publie son « Premier Mémoire sur la nécessité d'instruire les sourds-muets de naissance ». Il avait été lu à l'Institut le 13 Messidor de l'an IV [1796] et il a été imprimé alors qu'il se cachait encore en Thermidor, an VI [1798]. Il récapitulait tout ce qu'il avait écrit de 1789 à 1796, dans ses Mémoires de Bordeaux et Paris, dans ses « Leçons » à l'École Normale et qu'il publiera dans en 1799 son futur Cours d'Instruction d'un sourd-muet de naissance, son premier livre.

Il commence par reprendre son refrain sur les sourds comme étant à l'origine «léthargiques », « primitifs », « stupides », « semblables à des machines » –, des descriptions qui ont valu a Sicard aura une mauvaise réputation dans la communauté sourde contemporaine, le Journal des débats l'encense : « M. Sicard met les élèves sourds-muets en état d'être eux-mêmes les instituteurs de leurs semblables. Massieu est au rang des plus habiles, et il n'est pas seul qui soit devenu maitre ».

Le deuxième Mémoire lu à l'Institut, « Examen de l'Hermès d'Harris, traduction de Thurot », est très intéressant. Sicard y expose une vision historique de la grammaire qui évolue dans le temps. Ses définitions les plus révélatrices sont de « périodes, syntaxe et construction ». A ce sujet il écrit les mots suivants : « La construction est à l'égard des phrases elles-mêmes ce qu'est la syntaxe à l'égard des mots, » qui, considérés seuls, ne signifient rien, car ils ont tous une forme invariable ; et cela devoir être. »

Même si son mémoire a, par trois fois, fait des emprunts au texte de Harris, il contient des idées remarquables. Sicard a d'abord souligné la singularité des toutes parties de la parole, comparable aux catégories de logique d'Aristote, car savoir comment nous pensons et

parlons quand nous parlons est, en termes hégéliens, un exploit remarquable de conscience de soi.

A partir de là, Sicard poursuit avec une discussion sur les érudits d'Alexandrie et leurs dictionnaires et grammaires oubliés. Il ignore les sophistes, qui capitalisaient sur la manière (plutôt que sur le fond) de la parole et sur l'art de la discussion (plutôt que sur la conviction). Il fait l'éloge du rhéteur romain Quintilien Romain comme étant le lien majeur entre le monde de la grammaire et de la rhétorique anciennes et la renaissance carolingienne des lettres, mais il ne fait aucune tentative pour sauver les obscurs savants médiévaux[115].

Comme la plupart des hommes des Lumières, Sicard attribue le mérite au Port-Royal d'Antoine Arnauld et Pierre Nicole, qui ont redynamisé les études grammaticales au XVIIe siècle en les reliant à la logique. En outre, il est attiré par la cohorte classique des « grammairiens généraux » ou des théoriciens de la « grammaire générale. ».

Sicard s'intéressait aussi à l'ordre des mots jusqu'aux particules et aux prépositions. Ses définitions laconiques sont tout à fait superbes, tout le contraire de la plupart de ses discours. Un long manuscrit laissé dans ses papiers à l'institution contient les définitions des mots qu'il pourrait avoir préparés pour la commission du Dictionnaire de l'Académie française.

Sicard croyait que les langues sans flexions étaient supérieures aux langues modernes parce que leurs déclinaisons éliminaient le besoin de prépositions et de phrases prépositionnelles fastidieuses. Attacher des déclinaisons aux racines des verbes permet d'obtenir plus de

---

[115] Sicard a produit deux mémoires dans sa classe: « *Premier mémoire sur la nécessité d'instruire les sourds-muets de naissance, et sur les premiers moyens de communication avec ces infortunés*, » lu le 13 messidor an IV(1 er juillet 1796), et déposé à l'Institut le 3 germinal an V (2 avril 1799), Mémoires de la classe de littérature et beaux-arts de l'Institut (Paris: Baudouin, Thermidor an VI [1797–1798]), I, 37–63; and « *Examen de l'Hermès d'Harris, traduction de Thurot* » par Sicard, lu le 23 frimaire an V (13 décembre, 1796), et déposé à l'Institut le 3 germinal suivant [An VI], Ibid., I, 7, 64–83. CISMN, 2 éd., Le Clere, an XI (1802–1803),:pp. xii–xiii, xx–xxiv; chs 2-5 ; [1797–98) CISMN.

concision, de simplicité et de spontanéité. Contrairement au contre-révolutionnaire Antoine Rivarol, qui défendait la supériorité du français dans son Discours sur l'universalité de la langue française (1784), Sicard place le grec au-dessus du latin et du français, opposant ainsi la position privilégiée du latin dans les facultés de l'Ancien Régime et les revendications universalistes de la Révolution pour le français[116].

Dans son *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance*, chef-d'œuvre de Sicard sur l'enseignement des sourds-muets, on voit son esprit vif et logique analyser la relation entre les lettres juxtaposées aux images avant que celles-ci ne soient retirées et que l'élève apprenne à retenir le mot de mémoire - pièce centrale de son enseignement. Le *Cours d'instruction* a été commenté avec enthousiasme dans le Midi industrieux, savant, moral et littéraire de Floréal An VIII (avril 1800), édité par Maimieux, collaborateur de Sicard au Bureau de Pasigraphie, qui considère respectueusement Sicard comme « le bienfaiteur de l'humanité ». Ce livre aborde à nouveau la pasigraphie, qualifiant le langage sourd-muet de « langage universel » ou, comme il l'a dit dans ses mémoires, « plus expressif, plus naturel, plus vrai, que le langage parlé.

Pour la première fois, il a utilisé le mot pantomime. Le siècle des Lumières connaissait depuis longtemps le concept et la pratique, en particulier dans le théâtre et l'art, comme un mode d'expression naturel et universel. Mais il était particulièrement accessible aux sourds puisqu'il était entièrement visuel. C'était l'embryon de sa Théorie des signes de 1808. Dans les derniers chapitres métaphysiques, Sicard traite de la conscience, de l'âme et des preuves de l'existence de Dieu - donnant principalement des définitions aristotéliciennes mais aussi cartésiennes. « L'Homme pense ; donc il y a un Dieu. » C'est ainsi qu'il s'éloigne brusquement de la pédagogie

[116] CISMN, chap. 2; « Mémoires de l'Institut. op. cit..48 ; Midi industrieux, savant, moral et littéraire (Floréal an VIII (1799–1800) 8, 9, 21, 48.

révolutionnaire des Idéologues pour revenir à sa formation philosophique et théologique de Doctrinaire. Il pourrait donc qualifier son œuvre d'« apostolat », faisant l'amalgame entre sa profession académique et sacerdotale, en rendant son livre semblable au dialogue de son Catéchisme de 1792. Il était peut-être aussi en train d'imiter consciemment la méthode socratique utilisée dans les écoles centrales.

Sicard diffuse également son Cours d'Instruction, qui reprend la plupart des thèmes de ses Mémoires édités à Bordeaux et Paris en 1789-1790 et des « Leçon » de l'École Normale. Le cours ne contenait pas grand-chose de nouveau, mais reprenait le matériel précédent dans « un système complet ». Il a inclus son analyse numérique des parties du discours, qui a suscité l'intérêt à l'École Normale et « dont », a-t-il noté, « Paris est témoin ». Il a passé en revue l'insertion d'adjectifs dans les lettres des noms pour les associer, ce qui ne pouvait pas être accompli par la seule séquence.

Sicard a également fait le tour des salons parisiens rouverts (sans se démarquer singulariser particulièrement). L'un de ces salons était celui de Madame de Staël, alors rattachée au Club Constitutionnel de Clichy. Lors d'un dîner de son compatriote Fructidorisé Louis Fontanes, un invité a fait remarquer à propos de l'abbé : « Il tient cela de son état : c'est un esprit sourd-muet ». Talleyrand répéta la raillerie quinze ans plus tard à Alexandre I. Sicard réservait sa loquacité à l'École Normale et à ses propres manifestations publiques de sourds[117].

Le coup d'État du 18 Brumaire a rapidement fait revenir les Fructidorisés de l'Institut (Suard, Fontanes, Sicard, Fiévée, et Carnot) qui étaient en dehors du territoire français. De Sales avait publié une nouvelle édition de ses Mémoires dénonçant les expulsions scandaleuses et exigeant des réintégrations par l'Institut qui s'était

[117] La Laure Junot, Duchesse d'Abrantès, Histoire des salons de Paris (8 vols,Paris: L'Advocat, 1838), III, 337. Berthier, 93,102.

déshonoré par une violation aussi flagrante de la liberté académique[118].

Dans l'année qui suit le retour de Sicard à l'institution, il figure parmi les professeurs d'un Collège de Navarre remanié, qui faisait partie de l'ancienne Université de Paris, et qui avait été supprimé pendant la Terreur. Le prospectus annonçait avec audace, selon un rapport de la police, la reprise de l'ancien programme scolaire :
« Ils persistent dans leur déclaration, que le culte sera exercé comme par le passé, que l'absence de religion a produit une démoralisation générale. »

Mais le rapport continue en déclarant qu'un journal républicain s'exclamait :

> Non, hommes d'église, le gouvernement ne laissera pas la jeunesse exposée à vos leçons de fanatisme. Il surveillera toutes les maisons d'éducation, il en fermera toutes les portes à la superstition et au mensonge. Nous n'avons pas besoin d'ecclésiastiques pour enseigner la morale ; il nous faut des philosophes.

Certainement l'anticléricalisme républicain a survécu à la Révolution.[119]

Néanmoins, Sicard a joui une réhabilitation complète et littéralement spectaculaire. Le célèbre dramaturge Jean N. Bouilly venait de produire une « comédie historique » intitulée L'abbé de l'Épée, mise en scène par le Théâtre révolutionnaire de la République, le 23 Frimaire An VIII (5 décembre 1799), un mois seulement après le coup d'État de Napoléon.

L'histoire trouve son origine dans les annales de Toulouse du au XVIIIe siècle : En 1771, Darlemont, l'oncle (fictif) d'un comte sourd, Solar, abandonne son neveu de dix ans en guenilles à cent

---

[118] De Sales, « Lettre de cachet républicain », 25 ventôse, prairial an VII (15 March 15,1799), 50–55 ; Berthier, 93,102.

[119] *Journal des Hommes libres,* 23 messidor an VIII (July 13, 1800); Aulard, *Paris sous le Consulat*, I, 88, 522–23

lieues de Paris. L'oncle (en fait un serviteur nommé Cazeaux) dépossédа le comte de son héritage et le confia à son fils. Mais un acte du Châtelet en 1781 établit les droits du jeune Solar. C'est l'abbé de l'Épée, qui avait abrité l'orphelin et qui avait localisé la famille de Solar dans les environs de Toulouse grâce aux signes du jeune sourd. Le dénouement prévisible de ce « drame bourgeois » rendit le jeune Solar et sa fortune à sa famille et l'abbé de L'Épée fut dépeint comme un héros, la glorification d'Épée retombant sur son successeur. L'histoire a été adaptée d'un fait historique, avec un peu de poésie brin de licence poétique[120]. Plus tard, Sicard a nié que le fait fût vrai.

A la représentation de la pièce il s'écrie bientôt « que le vertueux Sicard, qui gémit dans les fers, nous soit rendu ! « Ce langage touchant, ce cri de la nature excitèrent l'étonnement général et produisirent la plus vive émotion. Massieu s'en aperçoit ; aussitôt il saute au cou de Joseph Bonaparte qui assistait, »

Sicard raconte à Bouilly comment Joseph Bonaparte lui-même assiste à la pièce et éclate 0en larmes pendant la représentation, promettant de la porter à l'attention du « consul suprême ». Berthier, élève de Sicard, aussi prétend que Napoléon lui-même a vu la pièce (lors de la deuxième représentation) et entendu un autre dramaturge révolutionnaire, Collin d'Harleville, exiger la libération de Sicard. La présence des Bonaparte eux-mêmes n'est pas rapportée dans la presse, mais Sicard est effectivement réintégré dans l'Institution des Sourds-

[120] J.N. Bouilly, L'Abbé de L'Épée, Comédie historique en cinq actes, Théâtre de la République, le 23 frimaire an VIII (14 décembre ,1799) (Paris, an IX [1801]), iv-v, x. On trouve la source historique de la pièce dans un passage de Pierre Barthe : « Continuation des heures perdues du Pierre. Répétiteur à Toulouse, ou suite des évènements dignes de mémoire . . . dans le mois de [janvier 1780], » B. M. Toulouse, MS706 ; *Le Moniteur*, » 14 nivôse, an 8 (4 janvier 1800), 412 ; Berthier, 69 ; La distribution incluait Monvel, Dazincourt, et d'autres acteurs de premier plan ; J. N. Bouilly, Rentrée du Cn Sicard à l'Institution des Sourds-Muets (Paris : Dupont de Nemours, an VIII [1799–1800]), 5–16. Voir Recension dans *La Clef du cabinet des souverains*, no. 1059, p. 8875. Le journal était édité par Garat et d'autres républicains modérés. Sur les Brumairien voir Isser Woloch, *Napoléon and His Collaborators: The Making of a Dictatorship* (New York: W. W. Norton, 2001).

Muets un mois après, le 22 Nivôse an VIII (12 janvier 1800), ses dettes (engagées au profit de ses étudiants) ayant été effacées par le Premier Consul. C'est le troisième acte de conciliation du Premier Consul envers Sicard [121].

[121] Sur le retrait de Sicard de la liste des déportations. Sicard à Bouilly, 1 nivôse an VIII (22 décembre 1799), Bibliothèque historique de la Ville de Paris, MS 314, fol. 64. La lettre qu'il lui a adressée le 6 vendémiaire an XI (28 septembre 1802), dont une copie se trouve aux Archives de l'INJS, 5, 13 au nom d'une fille sourde, Poreau de Plombières, indique que Joséphine a eu des contacts avec Sicard). Bien que Berthier ait l'habitude d'être exact, Sicard ne dit rien au sujet du Premier Consul qui assistait à la pièce, pas plus que la presse parisienne apparemment. L' « incident » a été raconté plus tard au cours du siècle par JdD. Voici le récit de Berthier :

> Dans le courant de décembre de cette année [1799], Mme Bonaparte assistait, avec son époux, à la seconde représentation du drame de Bouilly. Au cinquième acte, lorsque Monvel, chargé du rôle du vénérable fondateur, dit à l'avocat Franval: qu'il y a longtemps qu'il est séparé de ses nombreux élèves, et que, sans doute, ils souffrent beaucoup de son absence....., Collin d 'Harleville se lève avec plusieurs hommes de lettres, placés dans une galerie faisant face à la loge de Bonaparte, et tous s'écrient:
>
> « Que le vertueux Sicard, qui gémit dans les fers, nous soit rendu ! »
>
> Ce cri de nobles âmes est incontinent répété par la salle entière, et, dès le lendemain, le premier Consul, désireux de faire droit à une requête aussi unanime, et cédant aux instances de Joséphine, se fait rendre compte des motifs de l'incarcération du successeur de l'abbé de l'Épée. Que le bonheur de Sicard serait le complément de son triomphe ! Présenté par Joséphine au chef du pouvoir exécutif, il en reçut des éloges sur son double succès. "Je vous remercie," lui dit-il avec le (termes de notre aimable conteur), de votre pièce sur l'abbé de L l'Épée : vous m'avez procuré le plaisir de rendre Sicard à ses élèves.
>
> « —Et moi, général, dit Bouilly, je dois vous remercier bien plus encore de m'avoir procuré, par cet acte de justice, la plus honorable jouissance que puisse éprouver un littérateur. » ?
>
> Je suis bien aisé de voir les sourds-muets de naissance et c'est avec plaisir que je reçois expression de leurs sentiments. Dites à vos élèves, citoyen Sicard, je ferai tout qui sera nécessaire pour augmenter leur bien-être et pour les rendre heureux…' Rapportons, en passant, le jugement que Napoléon porta plus tard sur la langue des sourds : Monsieur l'Abbé, dit le futur empereur à Sicard, qu'à la demande de ses élèves il venait de faire élargir, en payant les dettes qu'il avait

Bouilly est tellement ému par le « retour » de Sicard qu'il écrit une nouvelle, intitulée La Rentrée du Citoyen Sicard à l'Institution Nationale des Sourds-Muets, qui est lue à la Société Philotechnique le 20 Pluviôse, An VIII (9 février 1801). Cet événement a démontré une fois de plus l'extraordinaire débordement de joie des officiels, du public et surtout les étudiants sourds au retour de Sicard, les vrais bénéficiaires de cette catharsis éplorée. Les filles se sont comportées de façon convenable, mais elles ont aussi reconnu leur « maître adoré » … On lui posa une couronne de coquelicots sur la tête. Les applaudissements et les larmes ont suivi sans interruption. Il y 0avait même une rumeur qui accompagnait cet événement extraordinaire selon laquelle l'abbé de l'Épée s'était levé de sa tombe pour l'acclamer [122].

Sicard a également été mis à l'honneur par une Cinquième satire littéraire, morale et politique, adressée à l'abbé Sicard par le poète Joseph Despaze, venu à Paris pendant le Directoire, où il a attaqué des terroristes et se serait battu en duel avec le régicide Joseph Marie Chénier, homme des lettres. Dans sa satire, Despaze évoque tous les crimes de la République - malhonnêteté, trahison, infidélité, extorsion, vanité, incompétence littéraire et chaos politique - dont Sicard, prétendait-il, avait été épargné. La comédie de Bouilly et la Satire de Despaze mettent un terme littéraire à la Révolution. Sicard a été salué comme un homme vertueux qui s'était élevé au-dessus des passions politiques et morales déshonorantes[123].

---

contractées pour eux, il me semble que ces infortunés n'ont que deux mots dans leur grammaire.

[122] *Le Moniteur*, 14 nivôse, an 8 (4 janvier 1800) : 412 ; Berthier, 69; Archives de la Police de Paris, AA, s.v. Sicard; Jean-Nicolas Bouilly, L'Abbé de L'Épée, pp. iv, x; Berthier, 44–45. La distribution incluait Monvel, Dazincourt, et d'autres acteurs de premier plan ; J.N. Bouilly, Rentrée du Cn Sicard à l'Institution des Sourds-Muets (Paris : Dupont de Nemours, an VIII [1799–1800]), 5–16. Voir dans *La Clef du cabinet des souverains, No. 1059, p. 8875. Cet article a été publié par Garat et d'autres républicains modérés*. Sur les Brumairiens, voir Isser Woloch, *Napoleon and His Collaborator: The Making of a Dictatorship* (New York: W. W. Norton, 2001).

[123] Joseph Despaze, *Cinquième satire littéraire, morale et politique*, adressée à l'abbé Sicard (Paris: Hamelin, an IX [1801]).

À peu près en même temps que la Satire de Despaze, fut publiée l'Épître à l'abbé Sicard par l'abbé Pierre David. L'auteur brocardait l'« obscurité des mots » comme « constitution... un mot qui a déclenché tant de malheurs et provoqué tant de personnes à émigrer. Liberté, égalité, unité, indivisibilité et fraternité, terrorisme, fédéralisme et suspecte sont des expressions ironiques de la rage révolutionnaire plutôt que de la vérité. »

L'abbé David était un ancien Doctrinaire qui avait été lui-même un révolutionnaire ardent, ambitieux et intrigant. En 1789, il devient membre d'un comité municipal de sécurité sûreté publique dans le département de la Corrèze, puis rejoint les armées des futurs généraux anti-napoléoniens de Jean Pichegru et Jean Moreau quand il rencontre Sicard. S'inspirant du fanatisme du langage révolutionnaire de La Harpe, David soutient que ceux qui ont dupé la France avec le langage de double sens et des néologismes auraient certainement dû étudier chez Sicard, l'auteur de « L'Art de la parole » à l'École Normale. David s'est peut-être demandé si le langage des sourds n'était pas supérieur à la rhétorique révolutionnaire[124].

Les hommages de De Delisle de Sales, Bouilly, Despaze et David ont été présentés par ordre décroissant de respectabilité. Delisle De Sales tenait le haut du pavé de l'Institut, Bouilly était un dramaturge reconnu et Despaze était un simple satiriste. David finalement, un contre-révolutionnaire enragé. L'image de Sicard en tant que rédacteur en chef des Annales religieuses, si critique à l'égard de la révolution religieuse, a sans doute attirés ces critiques de la Revolution à lui comme une victime du Fructidor et un champion du bon sens. Le décor était planté pour que Sicard s'oppose

[124] Abbé David [Pierre Drapeyron de (1749–1832)], "*Épitre à l'Abbé Sicard sur quelques mots de la Révolution,*" (Paris: Chez les Marchands de Nouveautés, an IX [1803]); Bulletin du Ministère de la Police générale de l'Empire,4 février, an 1809, A.N. F/7/ 8480–8482.; DBF, sv. David

à la Révolution en s'engageant dans l'ombre d'une conspiration contre-révolutionnaire.

Sicard a survécu également à une autre révolution[125].

L'École Normale avait disparu, mais Sicard fit appel à Napoléon pour se protéger, comme il l'avait fait avec Louis XVI et à avec toutes les assemblées révolutionnaires entre-temps. Bonaparte a consenti à la nomination honorifique de Sicard à l'administration de l'hôpital des Quinze-Vingt (institution médiévale pour aveugles), à l'administration des Hospices de Bienfaisance, ainsi qu'à la tête de son Institution et à sa réintégration dans l'Institut de France. Il est inscrit sur la liste électorale de l'arrondissement de la Seine, Sicard demeure intouchable sous un nouveau régime[126]. Des touristes étrangers et des savants ont commencé à lui rendre visite et publiaient des descriptions de son Institution.

Qu'est-ce qui explique la capacité de l'abbé Sicard à survivre aux bouleversements de son temps ? Il avait des relations, des mécènes et des protecteurs, notamment l'archevêque et chancelier Champion de Circé, le célèbre abbé de l'Épée lui-même et les académiciens qui composaient les jurés du concours de 1790, ce qui donne à Sicard une légitimité institutionnelle (sinon personnelle) beaucoup plus grande que celle dont avait joui l'abbé de L'Épée. Les terroristes Montagnards Prieur (de la Marne), François Chabot et l'ami modéré de Sicard Laffon de Ladebat sont tous intervenus en sa faveur. Dans la Grande Terreur et la déchristianisation, la Convention a créé la première Institution Nationale des Sourds-Muets, faisant de l'abbé, prêtre réfractaire, son premier directeur. Le coup d'État de Bonaparte et la pièce de théâtre de Bouilly l'ont sauvé de sa clandestinité après Fructidor, le restaurant à la faveur du public et des nominations. Des publicistes comme Despaze et

---

[125] Pour le survivalisme Brumairien, voir Citoyens Barré, Radet, et al., *La Girouette de Saint- Cloud*, impromptu, en 1 acte, en prose, mêlée de vaudevilles (Paris Théâtre de Vaudeville, 23 brumaire an VIII [14 novembre 1799]; Paris: Librairie de Vaudeville).

[126] Berthier, 40 ; Jean Tulard, *L'Administration de Paris* (1800–1830) (Paris : Commission des Travaux Historiques, 1976), 193.

l'abbé David l'ont défendu comme antidote grammatical à la politique langagière de la Révolution. L'empereur, bien que sceptique à l'égard de la politique de Sicard et même de l'utilité de son établissement, l'a favorisé par des nominations. L'abbé Sicard a apprécié et appréciera toujours le soutien des plus hauts placés.

Les roturiers ont été tout autant indispensables à sa survie (par opposition à son ascension au sens propre du terme), comme l'horloger Monnot et l'élève de Sicard, Massieu, qui, l'un et l'autre, lui ont sauvé la vie. L'intervention de Massieu et celle des sourds-muets de l'institution en 1792, 1793 et après la pièce de Bouilly contredisent l'impopularité supposée de Sicard parmi ses étudiants. Il ne fait aucun doute qu'ils estimaient l'enseignant qui les a initiés à la civilisation et à la religion.

Mais Sicard était avant tout un professeur de grammaire et de langue des signes. Il peut sembler étrange qu'une république sécularisée l'ait nommé à la tête de l'Institution des sourds-muets, professeur à la prestigieuse 'École normale prestigieuse et membre titulaire de l'Institut national durant l'An III. Il a été nommé à ces postes en dépit de son passé clérical et réfractaire.
Pourtant les nominations de l'ancien personnel ecclésiastique n'étaient pas inhabituelles dans les nouvelles écoles centrales, la seule forme d'enseignement supérieur à l'échelle nationale après l'abolition des universités.

Un grand nombre de professeurs des écoles étaient d'anciens prêtres (150/639) ou des prêtres actifs. Cependant, aucun d'entre eux n'était un insermenté ou un réfractaire réputé comme Sicard. L'étude de Marie-Madeleine Compère conclut qu'il y a eu une survie conséquente du professorat de l'Ancien Régime à travers la Révolution [127]. Le sort de Sicard correspond à cette description, mais

[127] Marie-Madeleine Compère, "Les Professeurs de la République, Rupture et continuité dans le personnel enseignant des écoles centrales," *Annales historiques de la Révolution française*, no. 243 (1981) : 39–60.

contrairement à tous ces autres, il était un suspect qui a survécu à la prison.

Sicard a-t-il défié la devise jacobin au sujet de savants ? Dans quelle mesure est-il comparable aux fameux savants de la Révolution- Laplace, Lamarck, Fourcroy, Chaptal, Berthelot, Cuvier, Sylvain Lacroix, Bernardin de Saint-Pierre et, enfin et surtout, au frère réfractaire de son collègue et informateur et dénonciateur Valentin Haüy, l'abbé René-Just Haüy de l'Académie des sciences ? Non, la république avait besoin de savants, surtout après Thermidor, à tel point qu'elle a engagé quelques savants, comme Sicard, qui n'étaient pas trop républicains. Bonaparte lui-même a reconnu ce besoin devant l'Institut en 1797, comme nous avons vu.[128]

Une dernière explication de la survie de Sicard est sa personnalité - celle d'un manipulateur agile. D'une part, il savait plaire, jouer le rôle d'un patriote et montrer sa science. Son ambition n'avait pas de limites, à commencer par Bordeaux avant la Révolution. Sa séance de démonstration des signes de ses élèves deviendra un « phénomène » parisienne après la Révolution, peut-être comparable au Mesmérisme avant 1789.

[127] Lentz, *Corr. Gén. De Napoléon Ier*, I, no. 2280, 6 nivôse an VI ([16 décembre 1797])

CHAPITRE 4

SICARD ET NAPOLEON

LES ACADEMIES ET L'ANTHROPOLOGIE : L'ENFANT SAUVAGE DE L'AVEYRON

Une semaine après le coup d'État de Napoléon le 18 Brumaire et la sortie de clandestinité de Sicard, Louis Alhoy, directeur par intérim de l'institution pendant l'absence de Sicard, cherchait à s'assurer la pérennisation du poste de directeur. Sans mentionner le nom de son célèbre prédécesseur, il a ensuite lié l'avenir de l'éducation des sourds à la nouvelle « idéologie » des écoles centrales[129].

Mais les préfets brumairiens et un certain nombre de publicistes se tournent vers Bonaparte pour restaurer la religion et intègrent Sicard dans ce projet[130] . La Fortune allait bientôt sourire à Sicard. 31 mai 1801 (11 Prairial An IX) *Le Moniteur* rapportait que le nouveau ministre de l'Intérieur Jean Antoine Chaptal visitait l'Institution et observait avec le plus grand intérêt les nombreux ateliers en marche et que :

---

[129] Alhoy, Op. Cit.,; voir Berthier, 201, Aloy annonçant aux parents sa nomination en tant que « chef » de l'institution, 10 mars 1798 (20 Ventôse An VI).

[130] *Rapports du Préfet Luçay, Description du département du Cher (Paris : an X ([1801–02), 24–27 ; et Laumond, Statistique du Bas-Rhin(Paris 1801 - an X), 90 ; Cf .Sicard* au citoyen Dubois, préfet de la police de Paris. 24 janvier 1801 (4 pluviôse an IX) dans Berthier, 198-199 demandant le retrait du citoyen Brylot, le gouverneur de l'un des étudiants sourds-muets de Sicard, de la liste de déportation.

> leurs appointements suffisent à tous leurs besoins…[et]…pourraient encore, par leurs travaux, devenir l'appui de leurs familles…il y a quelques mois, ils étaient durs, farouches, indisciplinés, détruisant et brisant tout, mal propres, insensibles, sans toutes les idées d'honneur et de reconnaissances…Ils ne s'élevaient pas beaucoup au-dessus de la condition animale…ils étaient mal vêtus et oisifs…Aujourd'hui l'hilarité est peinte sur leur figures „...ils sont heureux et doux ; ils ne détruisent plus, il s'amusent dans leur loisir parce qu'ils sont presque toujours occupés...On ne peut trop répéter ces vérités…le travail est toujours le père du plaisir,… le père de la vertu, du civisme…[131]

Lorsque Napoléon réorganise l'Institut national des sciences et des arts, Sicard intègre la classe de Lettres après une étroite victoire sur Fontanes et Thiebault qui lui permet alors de prendre la chaire de grammaire de Wailly. Sicard siège à la commission pour perpétuer le Dictionnaire de l'Académie française, auquel son manuscrit des Nomenclatures, ou ses fameuses listes de définitions, pourraient beaucoup apporter. Il est également élu secrétaire de sa classe et présente un rapport détaillé de ses recherches sur la Gaule préhistorique (par Mongez), le Bas-Rhin (par Camus) et la culture romaine (par Maillet). Le 21 avril 1802 (21 germinal an X) il a l'honneur en tant que secrétaire de l'Institut de proclamer des prix dans ses trois classes, accompagnés d'un concert et de lumières. La première édition de sa Grammaire (1800-1801) a reçu un accueil favorable de la part de Tourlet, un critique régulier du *Moniteur* Parallèlement, Sicard est également élu à l'Académie Royale d'Économie de Madrid avec deux scientifiques célèbres, Edward Jenner (inventeur du vaccin antivariolique) et le physicien Benjamin Thompson Rumford, qui fera grand usage de ses travaux. La présence de Sicard avec ces deux hommes, en particulier Jenner, était certainement un hommage à l'abbé et à ses contributions au langage des signes[132].

Il aurait également donné des cours de « grammaire générale » au Lycée Républicain, où il a rejoint le Baron M.J. Degérando, Georges Cuvier, et La Harpe. Il continue également à enseigner la "grammaire

---

[131] *Le Moniteur*, no. 277, 7 Messidor an IX (25 juin, 1801), 1151

[132] *Le Moniteur* 28, 30 nivôse an XI) (18, 20 janvier 1803), Berthier 90.

générale" à l'Athénée, aux côtés de Garat en littérature et Fourcroy, Biot et Cuvier en histoire naturelle, réunissant plusieurs professeurs de l'École Normale. Pour le reste, le lycée ressemblait à une parfaite société de pensée Ancien Régime, vestige de la « sphère publique », équipée de salles de lecture et des grands journaux nationaux et étrangers. Ouvert de 8h à 23h, il rivalise certainement avec toutes les bibliothèques parisiennes. Il s'agit cependant d'une société privée : les femmes peuvent en devenir membres, ce qui coûte 96 francs pour les hommes et 48 pour les femmes. Comme la Classe des Sciences Morales et Politiques a été supprimée la même année, parce que Bonaparte ne pouvait tolérer une pensée politique indépendante, ces organisations privées ont tenté de prendre le relais[133].

A cause de sa rivalité avec Valentin Haüy, qui avait devancé Louis Braille avec des lettres en relief dès avant la Révolution, Sicard n'a pas fait grand-chose pour le sort des aveugles. Haüy allait bientôt créer une école pour aveugles à Saint Petersburg. Dans l'Hérault, un élève de l'abbé se voit attribuer la découverte du braille, car il avait appris à un enfant de quatorze ans à lire des livres avec des lettres soulevées par une piqûre d'épingle[134].

Un de ses admirateurs fut l'ancien comte Paulin de Cadolle, qui avait servi dans l'armée en Corse, où il avait rencontré Bonaparte, avant de rejoindre les princes royaux en 1792 (alors l'Ordre de Malte) et d'arriver à Paris après la réadmission (ou « radiation ») des émigrés par le Second Directoire. Cadolle fréquentait l'ancienne cour et les membres survivants des familles Mirabeau et Choiseul-Stainville. Cependant, il fut bientôt déçu par la haute société et devint un spectateur et un commentateur assidu des « charades » ou démonstrations de Sicard, enchanté par les connaissances, le savoir-faire et le dévouement de l'abbé pour l'humanité. Mais il conteste

---

[133] *JdD*, 19 Thermidor Année IX (7 aout 1801)

[134] *Souvenirs de dix ans,* 1801, Papiers de Cadolle, AN 370, Mi 1, 203–4, 258–60, 268–69 ; Sicard à Paulin de Cadolle, 20 mars 1801 (29 Ventôse An IX), ibid.

l'adhésion de Sicard à l'« occasionnalisme » de Malebranche, par lequel le philosophe du XVIIe siècle attribue tous les mouvements du corps à Dieu, notion réfutée catégoriquement par l'Idéologue Destutt de Tracy. Cadolle a posé la question : Et l'acte de meurtre ? Des problèmes de santé ont empêché Sicard de répondre à cette objection.

Sous le Consulat et l'Empire, la vie de l'abbé est relativement confortable comparée aux épreuves qu'il a connues pendant la Terreur. Sicard avait été classé comme « notable », tel que défini le 21 mai 1800, dans le Journal des Débats. Il figurait sur une liste de candidats au Sénat mais n'a obtenu qu'une voix contre sept pour Pierre Daunou, le grand auteur des constitutions. Bien que Sicard n'ait jamais rejoint les rangs des élus (comme Daunou et l'anticoncordataire abbé Grégoire), son inscription sur la liste est néanmoins un honneur.

Napoléon ne semblait pas compter parmi les admirateurs de Sicard. Comme nous l'avons déjà mentionné, il s'est moqué de l'établissement de Sicard en prétendant qu'il n'avait qu'un seul bon élève. L'empereur était connu pour ne pas apprécier les prêtres ou les handicapés, à l'exception des invalides militaires. Mais il a permis aux Frères de la Doctrine Chrétienne d'enseigner dans des écoles primaires en dehors de ce qui est devenu l'Université Impériale. L'opposition secrète de Sicard à Napoléon était connue de la police, mais cette activité était jugée trop inoffensive pour être poursuivie, surtout lorsque les suspects étaient des notables comme lui.

Le 9 février 1803 (Pluviôse an XI), Sicard prononce un discours funèbre en l'honneur de Dom Germain Poirier, célèbre érudit bénédictin qui avait fait partie de la Commission révolutionnaire des monuments et qui était chargé de l'inventaire des biens meubles nationalisés de la couronne, de l'Église et des nobles. Ce discours a été l'occasion pour Sicard d'établir publiquement un lien entre la révolution et la religion.

Mais sa nomination à la tête de la Société des Observateurs de l'Homme constitue le véritable point culminant des années de Sicard sous le Consulat. La première société anthropologique française est

annoncée dans le Journal de Paris en février 1800 Après la capture de Victor, l'enfant sauvage de l'Aveyron, arrivé à Paris cet été-là sous la tutelle du professeur Bonnaterre de Rodez. L'enfant étant considéré comme sourd, Sicard et le Dr Jean Itard furent chargés de le surveiller à l'Institution des Sourds-Muets, où Victor résiderait pendant onze ans[135].

Dans un long « Rapport de la Société des Observateurs de l'Homme » du 8 août, un prix a été proposé sur le thème de l'influence de l'environnement sur les éosines. L'enfant sauvage de l'Aveyron a été étudié par ces pionniers de l'anthropologie, qui lui ont rendu visite avec empressement pendant des mois. Il sera élevé loin de la société et de toute communication intellectuelle. En raison de son isolement extrême, on pensait que ses moindres mouvements et sensations étaient ses toutes premières sensations. Ses premières idées et pensées seraient observées pour répondre à la question scientifique de savoir si l'on pouvait penser sans signes conventionnels. On peut comprendre la fascination pour ce garçon « primitif » et Sicard lui-même affirmait dans un mémoire l'avantage qu'une telle occasion rare offrait à la « science si l'homme » : l'émouvoir sur les avantages qui peuvent résulter pour l'avancement de la science de l'homme de l'observation des sourds-muets depuis la naissance[136].

La curiosité entourant Victor était telle que le ministre de l'Intérieur, Chaptal, interdisait au public de le regarder fixement quand il restait accroupi sans communiquer dans la cour de l'institution pendant des heures, même sous la pluie. Les spéculations étaient si nombreuses qu'un certain Feydin a parié que le garçon était un comédien, trompant le public comme d'autres escrocs qui se faisaient passer pour des sourds. Un jour, la belle salonnière de la

---

[135] Thierry Gineste, *Victor de l'Aveyron, dernier enfant sauvage, premier enfant fou, ed. rev. et augmenté* (Paris: Hachette, 1993), 212, 232, 386, 143, 151–53, 214, 331–32. *Le Moniteur*, 22 décembre 1801 (1 Nivôse An X).

[136] Gineste, 142–44.

cour, Jeanne Récamier, arriva avec ses amis et s'assit à côté de Victor pour voir s'il allait réagir. Non, et en juin 1800, on l'a vu courir sur la pelouse de Sainte-Magloire à la vitesse d'un lièvre.

> Pour donner plus de liberté à ses mouvements, il s'était dépouillé de ses vêtements jusqu'à la chemise… il déchira son dernier vêtement en deux ; comme si c'eût été un simple tissu ; puis grimpant sur l'arbre le plus voisin avec la légèreté d'un écureuil, il s'assit au milieu des branches. Les dames, autant par dégoût que par respect pour le décorum, se tinrent à l'arrière garde, pendant que les messieurs se mirent à l'ouvrage pour rattraper l'enfant des bois. M. [Itard] employa tous les moyens qui lui étaient familiers pour le rappeler, mais ce fût sans effet ; le sauvage sauta de branche en branche, et d'arbre en arbre, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus devant lui ni arbres ni branches[137].

Le 9 août, Sicard livre sa version officielle de l'arrivée et du séjour du « sauvage » à Paris. Parlant de lui-même à la troisième personne en tant que président de la société et tuteur de Victor, Sicard a déclaré : « Le père des sourds-muets à la naissance... dont l'art et la bienfaisance font de lui un père... ». Mais Victor était « un enfant à qui personne n'avait jamais parlé » et qui pouvait ou non être sourd-muet, mais qui n'avait fait aucun « pas vers la civilisation ». A Paris, Victor était tout simplement « un phénomène ».

Mais quelque chose de plus grave se passait en même temps. La société anthropologique était impliquée, en particulier Louis-François Jauffret, cofondateur des Observateurs et frère de l'abbé Gaspard-Jean-Joseph Jauffret (1759-1823), ancien éditeur des Annales religieuses et auteur de littérature pour enfants et des Éléments de la nouvelle anthropologie. Louis-François Jauffret soulignait que la langue était la porte de l'étude des peuples « primitifs » et que la clé pour comprendre leurs signes « naturels » et pré conventionnels était la langue des signes. C'est ainsi que la nouvelle anthropologie a nécessairement évoqué Sicard, qui prétendait faire passer les sourds de la barbarie à la civilisation. Dans son introduction aux Mémoires des

---

[137] Jean Copans et Jean Jamin, *Aux origines de l'anthropologie française: Les Mémoires de la Société des Observateurs de l'Homme en l'an VIII* (Paris: le Sycomore, n.d., [1978]), 127–69. Chappey, 105–60, passim; F. Picavet, Les Idéologues (Paris: 1891)

membres, il mentionne, outre Jauffret, Antoine-Laurent Jussieu, Pierre Laromiguière, A.L. Millin (éditeur du Magasin Encyclopédique), Philippe Pinel, Frédéric Cuvier et son frère (le célèbre naturaliste Georges Cuvier), et J. M. Degérando. L'inauguration de cette société anthropologique, dédiée à l'étude des humains « primitifs », coïncide par hasard avec l'arrivée de Victor. Degérando, Idéologue de l'Institut, lauréat d'un prix, a également fait un exposé le 14 septembre 1799 (28 Fructidor an VIII), intitulé Considérations ethnologiques (1801), dans lequel il compare le langage des enfants au langage de l'action, mentionnant spécifiquement les « signes méthodiques » de Sicard et consacrant l'essentiel de son texte important aux règles de l'observation directe des « sauvages » dans un cadre linguistique. Les Observateurs partageaient avec les Idéologues un intérêt pour le langage, mais les Idéologues insistaient sur l'origine physiologique des sensations et des connaissances chez les humains civilisés, tandis que les Observateurs - en particulier Jauffret, Sicard, Degérando et Laromiguière - se sont intéressés à l'utilisation possible du langage pour élever à un niveau supérieur la nature bestiale des gens primitifs[138].

Sicard a joué un rôle important, quoique largement honorifique, dans l'« affaire des enfants sauvages ». Son expérience et ses publications concernant les sourds et les muets étaient considérées comme ayant un rapport direct avec Victor et l'anthropologie, et son poste de directeur à Sainte-Magloire était approprié pour diriger « l'éducation » de Victor. Mais il n'a pas écrit d'« observations » significatives sur Victor, et il semble avoir reconnu très tôt que Victor était plus une curiosité qu'un sujet d'expérience anthropologique

[138] "Rapport fait à la Société des Observateurs de l'homme sur l'enfant connu sous le nom de « sauvage de l'Aveyron, » dans :"*Extrait des Procès-Verbaux des Séances de la Société des Observateurs de l'homme*," 26 janvier 1805 (6 Pluviôse an XIII), dans Copans et Jamin, 87–113 ; Gineste, 385–86, 389. Voir l'article qui y est consacré *JdD*, 5 juillet 1803 (16 Messidor An XI)

prometteur. Sicard n'a pas réussi à démontrer le même intérêt pour Victor que celui-ci qu'il avait montré pour les étudiants de l'École Normale, mais son évaluation de Victor s'est néanmoins avérée être le mot de la fin. Cette affaire marque peut-être la fin de la romance des Lumières avec les « enfants sauvages ». Des années plus tard, un film de François Truffaut a ravivé cet intérêt.[139]

Alors que l'expérience de l'enfant sauvage et la Société des Observateurs de l'Homme ont pris fin, les écoles pour sourds continuent de proliférer dans toute l'Europe. La portée internationale de l'éducation des sourds est présentée pour la première fois de manière assez complète dans le Journal des Débats[140] du 27 octobre 1802 (5 Brumaire an XI qui dresse la liste de tous les professeurs des sourds, dont la majorité suivent les traces De L'Épée. Il s'agit notamment de la Société Royale d'Économie d'Espagne, d'Ottavio Assarotti, professeur de sourds à Gênes, et des dix étudiants de M. Ventura, de Vérone. Les écoles de Rome et de Suisse de (Tommaseo) Sylvestri et des écoles Ulrich avaient suspendu l'enseignement à cause de la Révolution. L'école de Vienne a surpassé toutes les autres, avec soixante étudiants qui ont travaillé comme copistes dans des ministères, comptables d'entreprise, typographes, cordonniers, menuisiers, et assistants dans les hôpitaux. L'empereur et la noblesse hongroise avaient doté l'école de Waitzin de 80 000 florins de revenus annuels. Le comte Almazy était le directeur de trente étudiants sur le Danube en face de Saint André. Au nord, M. Pesch, le directeur de l'exercice et Seon, l'étudiant de May de Vienne. Prague se vantait de Dominique Soeh et de la veuve de Heinicke, qui continuait le travail de son mari à Berlin et à Leipzig. A Berlin également, Ernst Adolf Eschke pouvait parler à ses étudiants sourds, même dans le noir. Partisan du galvanisme (thérapie électrique), il a également mis

---

[139] *L'Enfant sauvage*, metteur en scène François Truffaut

[140] *JdD*, 27 octobre 1802 (5 Brumaire An XI), mais spécialement le 19 octobre 1804 ? (27 Vendémiaire An XIII). Pour une liste plus complète, voir Henk Betten, *Deaf Education in Europe : The Early Years* (San Bernardino, CA : Maya de Wir, 2013);cf. Degérando, *De l'éducation des sourds-muets de naissance*, II, 1-327, la seconde liste historique.

l'accent sur la métaphysique. Habermas était connu comme le Massieu de Berlin car il pouvait parler très distinctement et tout comprendre. Kiesewetter avait fait de nombreuses observations non publiées concernant les malentendants et les personnes privées de parole (p. ex. concernant leur prédilection pour les comptines). Le tsar russe Alexandre Ier avait envoyé une demande à Mai de Vienne (avant le contact de sa mère Maria Feodorovna avec Sicard). En Europe du Nord, une école de Kiel comptait seize élèves, dont quelques Américains. Le gouvernement attendait la publication d'une étude réalisée par un certain M. Catberg sur la topographie médicale des sourds. Depuis l'époque de Champion de Cicé, Saint-Sernin et Sicard, l'école de Bordeaux avait diplômé vingt-neuf élèves, qui avaient récemment créé des signes et des normes pour les campagnes et les avancées de Napoléon à Arcole. Quant à Paris, l'auteur de l'article se contentait de dire que Sicard était si connu qu'il devenait « « superflu de le mentionner » : « Le mérite de M. Sicard est quotidiennement célébré par tant de bouches qu'il soit très superflu de répéter encore une fois ce que la voix de la reconnaissance nationale en publie partout. »

DE LA RESISTANCE A LA CONSPIRATION

Le début de la résistance active de Sicard contre Bonaparte remonte à l'une de ses séances publiques, en janvier 1802, au cours de laquelle il soutient de façon éhontée que le terme citoyen ne devait pas s'appliquer aux « Français » et encore moins à tous les Milanais et Suisses des « républiques sœurs »de la France nouvellement créées. Le terme latin civis, disait-il, devait être limité aux résidents d'une ville comme Bordeaux ou Marseille. Sicard est vivement applaudi, même s'il remet implicitement en cause la légitimité de la « Grande Nation » de Napoléon et de ses « républiques sœurs ». La police a rapporté que des étrangers se demandaient comment un enseignant qui touche un

salaire public pouvait « avoir un tel mépris pour les institutions républicaines »[141]. Les notions de l'abbé rappellent sa critique de l'utilisation du 'tu' républicain dans ses cours à l'École Normale. Sicard a en effet fait preuve de très peu de retenue et de prudence. Voici comment on a décrit le phénomène de ses séances populaires :

> Ces sortes de représentations étaient pour lui un triomphe. Il y faisait paraître successivement Massieu, Clerc et Berthier, ses disciples favoris. Là, placé sur une estrade élevée, dans une salle où des inscriptions reproduisaient à l'envi les merveilles de la science et les louanges de l'instituteur, il s'abandonnait volontiers à son enthousiasme pour sa méthode, et parlait de ses découvertes avec une effusion naïve qui faisait sourire les spectateurs. Toutefois, on oubliait l'incohérence de son discours, le vague de ses dissertations grammaticales, ses interminables digressions à la louange de Napoléon, et quelquefois aussi de toute personne un peu marquante qui se trouvait dans l'auditoire; on passait même sur l'âpreté de son accent méridional et sur l'extrême difficulté de son improvisation, pour se livrer aux impressions plus douces que produisait la vue des sourds-muets, leur amabilité, les étonnants progrès de leur intelligence, l'aspect vénérable de leur instituteur, sa simplicité et sa bonhommie, qui étaient à la fois la source et l'excuse des petits travers de cet excellent homme. Tous les journaux, dont Sicard recherchait avec soin les suffrages, s'empressaient de rendre le compte le plus flatteur de ces séances [142].

De son côté la Biographie universelle et portative (1834) juge en ces termes l'instituteur des sourds-muets : « Sa méthode suppose dans l'enfant un degré d'intelligence peu ordinaire, elle ne peut donc pas avoir sur tous un succès égal. » L'abbé Sicard a, sous ce rapport, un grand mérite sans doute, mais inférieur à celui de l'abbé De l'Épée, véritable créateur de la science que son successeur n'a fait qu'étendre et perfectionner. On apprécierait mal cet homme estimable si on le jugeait d'après ses exercices publics. Il n'y brillait que par les succès de ses élèves et par les preuves étonnantes de leur intelligence ; c'était surtout Massieu, l'écolier favori de l'instituteur, et qui, le premier avait donné de la vogue et de l'éclat à sa méthode, qu'on se plaisait à

---

[141] Aulard, Consulat, 4,702-703 (1 mars,1802.

[142] L'auteur est Durozier, Rev.hist de Toulouse,14 (1927),103..éMorellet

entendre et qu'on ne cessait d'admirer pour la vivacité de ses réparties et la justesse de ses définitions. Quant à l'abbé Sicard,

> Il n'était recommandable que par l'appareil qui l'environnait : on oubliait l'incohérence de ses discours, le vague pédantesque de ses dissertations grammaticales, l'âpreté de son accent et l'incurable difficulté de son improvisation, en voyant les Sourds-Muets, dont l'esprit, l'amabilité, les résultats étonnants de leur éducation, attestaient si bien le mérite réel, mais caché de leur instituteur .

Il est certain que Sicard n'était pas sans défauts de caractère et de talent, mais ses séances ont continué à attirer les curieux.

En l'espace d'un an, il semble avoir coécrit une pièce, mais jamais représentée intitulé La Mort de Robespierre sur le 28 juillet 1802 (9 Thermidor An XI), dirigée contre la dictature de Robespierre. Cette pièce réincorpore ses mémoires sur les Massacres de Septembre, qu'il avait publiés pour la première fois dans les Annales religieuses de 1796. Les mémoires sont certainement ceux de Sicard, mais le reste a été écrit par son ami et associé prolifique Antoine Sérieys. Il est probable, cependant, que Sicard ait été responsable de l'incorporation intégrale de sa Relation dans le script. Il est donc juste de considérer qu'il s'agit d'une approximation de son point de vue.

La chute de Robespierre et la fin de la Terreur le 9 Thermidor ne suffisent pas à Sicard, qui souhaite poursuivre le tyran en rééditant son récit de sa propre expérience traumatique pendant les massacres de Septembre. Il a relié cette expérience à la dictature subséquente de l'« Incorruptible ». Alors qu'il n'y avait pas de relation entre les deux (le règne de Robespierre suivi de plus d'un an de massacres), mais cela n'a pas empêché Sicard de confondre les deux. La véritable faction, la seule qui ait déshonoré la représentation nationale, c'est celle de ces démagogues effrénés, qui, tout en prêchant la liberté, demandaient à grands cris le retour d'un maître, la création d'un tribun militaire,

d'un dictateur, ou d'un triumvirat. La liberté n'est rien dans un pays où le militaire commande au civil

> Que de Césars je vois paraître,
> Qui brûlent de donner un maître
> Aux héritiers des Scipion !
> Pour eux, Rome en feu voit renaître
> Les plus horribles attentats,
> Prescriptions, triumvirats,
> Mépris des lois, polycratie,
> Discorde, licence, anarchie,
> Cinq siècles de mortels combats

Comme le Triumvirat de la république romaine s'était transformé en la dictature de Jules César, le Comité du salut public s'est transformé en la dictature de Robespierre. Si Rome, qui a commencé comme un gouvernement civil, a été détourné par son armée, ainsi le gouvernement civil des Jacobins était devenu le gouvernement militaire de Brumaire. La condamnation du Consulat par Sicard était aussi forte que les discours libéraux de Benjamin Constant devant le Tribunal. Sicard s'était-il inspiré d'une brochure anonyme de 1799 intitulée Parallèle entre César, Cromwell, Monck et Bonaparte, fragment traduit de l'Anglais, - de Lucien Bonaparte ou Louis Fontanes ? Comme la pièce de Sicard, elle a aussi fait des analogies historiques, mais flatteuses pour Bonaparte, malgré le fait que l'auteur avait conscience que les dictatures militaires mettaient fin aux révolutions. Les écrivains feront des comparaisons entre l'Empire et le XVIIe siècle, l'Angleterre se renouvelle Après 1814, lorsque le danger d'un « Monck » suit celui d'un « Cromwell » se termine par une « Restauration ».

Avant le 18 Brumaire, le Conseil des 500 avait déjà craint les conséquences des conquêtes italiennes de Bonaparte. Certains criaient : "Hors la Loi ! Hors la Loi !" lors du coup d'État. Un Idéologue, l'ancien ministre Dominique Garat, avait déjà tenté de dissiper les soupçons de dictature et souligné la volonté de Bonaparte de sauver, plutôt que d'écraser, la République. Garat était également au courant

du précédent romain d'un soldat populaire conquérant une province étrangère pour obtenir le pouvoir absolu au pays. Le calculateur abbé Sieyès cherchait en fait une « épée » pour sauver la Révolution en pleine désintégration. Des parallèles ont été tracés entre César traversant le Rubicon pour conquérir Rome et l'utilisation par Napoléon de ses victoires en Italie pour « conquérir » la Gaule. Napoléon lui-même s'adonnait à la mimésis historique comme le ferait Louis Napoléon en 1848. Le peintre de cour et ancien révolutionnaire Jacques-Louis David, au bas de sa toile représentant le passage du général à travers les Alpes jusqu'en Italie en 1800, a inscrit les noms « Bonaparte, Hannibal, Charlemagne »[143].

Sous l'Empire, les relations de Sicard avec Napoléon étaient politiquement précaires. Mais son bien-être physique aussi. Un accident s'est produit rue de Richelieu, alors qu'il circulait A pied le soir du 5 février 1805. Une voiture qui se déplaçait rapidement l'a heurté, et sa roue a failli lui passer sur la poitrine. Personne n'a suggéré la préméditation dans cet événement. Comme la pique menaçante de 1792 dans l'Abbaye, un coup fatal fut miraculeusement évité au dernier moment. Une fois de plus, Sicard en sort indemne, à la stupéfaction de son élève Berthier.

Le 2 décembre 1804, lors de son couronnement, Napoléon arrache sa tiare au pape Pie VII, venu de Rome pour le couronner empereur. Trois ans après la signature du Concordat, que Sicard a soutenu) et État reconnaissait l'Église catholique comme « religion de la majorité des français »[144]. A La fin de février à la suggestion de visiter l'Institution des Sourds-Muets, le pape répondit « Ci Andreou ». La

---

[143] Dominique Garat, *« Discours prononcé [dans le Conseil des Anciens…sur] les campagnes et révolutions d'Italie pendant les ans 4,5,6,7…Séance du 28 mai 1799 (9 prairial an 7) AN, A.D. VIII 44/2*

[144]. Sicard to Champion de Cicé, July 18, 1801, in Aulard, *Consulat* 4:128–29; *JdD* 17 Ventôse, Year IX (March 8, 1801). See Sicard to Citoyen Perignan, "pour le citoyen Berthier," 5 Frimaire [Year X], Bibliothèque Municipale de Toulouse, MS 1Z407

visite avait été méticuleusement préparée par Sicard. Le pape arrive à la rue Saint-Jacques à 11 heures le 27 février 1805, avec cinq cardinaux, dont l'archevêque de Paris, et un cortège d'évêques italiens et français. Le pape est reçu par Sicard et l'administration scolaire-Brousse-Desfaucherets, Mathieu de Montmorency et Bonnefoux. À son arrivée, le pape bénit la chapelle de l'école et est ensuite conduit sur un trône sous un dais érigé pour l'occasion. Il était flanqué de part et d'autre de deux députations de garçons et de filles sourds[145].

Sicard prononce ensuite une allocution pour exprimer sa joie extrême, au-delà de toutes les espérances, de recevoir le pape dans cet « asile » pour les malheureux sourds et souligne l'inspiration religieuse d'Épée le fondateur de l'école.

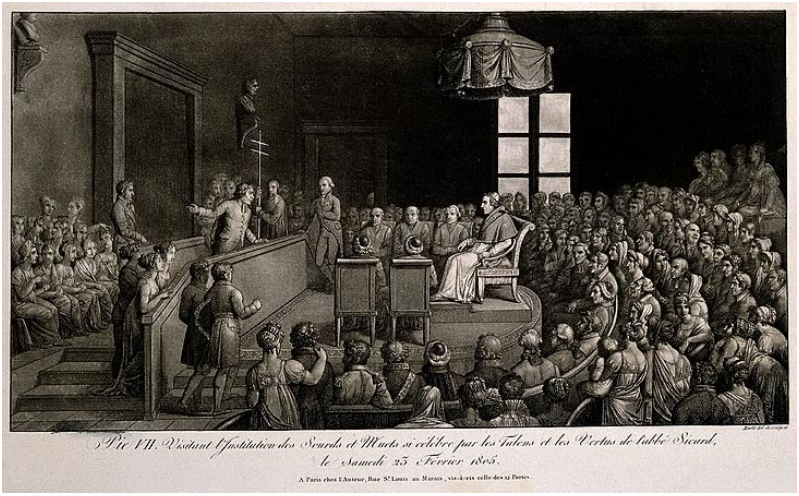

Fig 4 - Sicard présentant ses élèves au Pape Pie VII en 1805, peu après le sâcre de Napoléon. Image utilisée sous la licence Creative Commons, via Wikimedia Commons.

[145] *JdD*, 26 et 28 février 1805 (6, 8, Ventôse An XIII) ; *Notice historique de ce qui s'est passé à l'Institution des Sourds-Muets, et à celle des Aveugles Nés, les jours ou S.S. le PAPe Pie VII a bien voulu visiter ces deux institutions* (Paris : Le Clere, 1805). Voir aussi *Épitomé de l'histoire des pAPes depuis saint Pierre jusqu'à nos jours* de Serieys et Sicard (Paris : Demoraine, an XIII [1805])

Une bonté sans bornes, une charité sans mesure, un zèle égal à cette charité : tel fut le caractère de l'illustre Abbé de l'Épée, seul inventeur de cette découverte, le plus ardent propagateur de cette œuvre sublime.

Mais tout en insistant sur l'inspiration religieuse du fondateur de l'école, il saisit alors l'occasion irrésistible de parler de lui ;

> J'ai travaillé sans relâche ; et j'ai la consolation de pouvoir annoncer à votre Sainteté que toutes les difficultés ont été vaincues, et qu'il n'y a rien de si élevé dans la morale et dans la Religion, et même dans les institutions humaines, et jusque dans les sciences, que je puisse atteindre, et que je puisse révéler à mes Élèves.
>
> C'est de ses mains, Très Saint Père, que j'ai reçu ce dépôt sacré.

Cette vantardise éhontée venant d'un prêtre ordinaire aurait pu sembler au pape comme un nouvel exemple d'auto-exaltation à l'image de Napoléon[146].

Honorer le pape comme Vicaire du Christ devient l'occasion de célébrer la carrière de Sicard en tant que prêtre de « l'humanité souffrante », « l'Instituteur des sourds-muets ». Aucun autre acte d'autopromotion ne sera égalé par cette hyperbole. La visite du pape, indique Sicard, scelle la conquête par Sicard de la capitale égarée en concrétisant la promesse évangélique « *et surdos fecit audire, et mutos loqui* » :

Le reste de la visite du pontife consistait en des visites aux différents ateliers de l'institution, qui donnaient une vision unique des occupations des étudiants. Tout d'abord, des démonstrations de lecture et d'écriture : « Un élève a fait quelques dessins sur un tableau tandis que trois autres ont écrit autour dans trois langues différentes » Massieu marquait les conjugaisons et les temps « avec une grande précision ». Mademoiselle Gire a présenté au pape une tabatière

[146] Ibid

portant les armoiries papales. Mesdemoiselles Cerna et Robert ont lu à haute voix, cette dernière en italien, prouvant que l'instruction était au moins partiellement orale[147].

Le pape était bouleversé par l'émotion. Une collection de prières imprimées par les élèves a été exposée, suivie d'une visite approfondie à l'imprimerie, dirigée par M. Le Clerc. Le pape fit l'essai de chaque machine, « imitant les ouvriers ». Au bas de sa feuille se trouvaient les caractères « imprimés par Sa Sainteté Lui-même ». Trois heures ont été consacrées à l'atelier d'architecture de M. Beaumont, à l'atelier de dessin (M. Tulart, le journaliste et archiviste), à l'atelier de gravure de M. Jeaffroy (sculpteur de l'Institut national), l'atelier de mosaïque de M. Bellony, les ateliers de tailleurs et de cordonniers, qui ont particulièrement impressionné « le Saint-Père », qui a exprimé sa satisfaction en distribuant médailles et chapelets à tous les élèves. Sicard a reçu un chapelet d'agathes jaspées. Le blason du Saint Siège était gravé sur le médaillon du Massieu. En retour, les élèves ont montré leurs talents. Clerc a lu une partie de l'Histoire des Papes de Sicard à partir d'une dictée signée. Fanny-Robert performé en italien ; Chabert et Prêvot ont donné des récits en signe de ce qui venait de se passer sous leurs yeux. Mademoiselle Maginka Duval, une jeune Russe, a reçu un rosaire ; Mademoiselle Hélène de Saint-Cérans a lu d'une voix forte et intelligible la Journée Chrétienne de Sicard. Tous ont témoigné leur soumission et leur vénération au pape. Les femmes étaient en général peu visibles aux séances publiques, et celle-ci était dominée par Massieu et Clerc. Au cours de cette visite papale, cependant, des jeunes filles françaises et étrangères ont participé activement, en tant que donneuses et receveuses d'objets sacrés, et même en tant qu'artistes.

La semaine suivante (celle du 28 février (9 Ventôse), le pape visite l'Institut des Aveugles de naissance, dirigé non plus par Valentin Haüy, mais par M. Bertrand. La visite aux « aveugles affligés » a été accueillie avec le même enthousiasme mais moins de démonstrations.

---

[147] Ibid Cf, Gravure de Marly, 1805.

Le rapport des deux visites, rédigé à l'Institution des Sourds-Muets, peut-être par Sicard, consacre sans surprise plus de pages aux sourds qu'aux aveugles.

Un graveur, Marla, a annoncé qu'il vendait deux images de la visite du pape aux deux institutions. Comme l'a écrit Sicard, ces images : « prouvent à Sa Sainteté que j'ai enrichi son domaine spirituel dans une nation qui, autrement, lui aurait toujours été étrangère. »

* * *

Les titres sont de nouveau en vogue et Sicard ne les ignore pas. L'une de ses en-têtes de lettre comportait les titres suivants : « Directeur de l'Institution Impériale des Sourds-Muets de naissance, Administrateur des Établissements caritatifs de Paris, Chanoine honoraire de l'Église de Notre Dame, l'un des 40 Immortels de l'Académie française]. Bien sûr, ce n'était pas quelque chose d'inhabituel : d'autres, comme le topographe et éditeur Millin, citaient encore plus de titres. Sicard a continué d'accumuler des nominations, comme celle de correspondant associé à l'Académie des sciences et des lettres de Caen, à peu près au même moment où un certain M. Rivière remercie l'Académie pour le même honneur. En février 1809, les deux personnes nommées seraient toutes deux impliquées dans le complot de Chateaubriand.

La désignation de Sicard pour prononcer le « discours d'accueil » du cardinal Maury à l'Académie française en mars 1807 aurait cependant pu compromettre sa réputation. Le cardinal avait été un critique notoire de la Révolution et le principal adversaire rhétorique de ses réformes à l'Assemblée constituante. En effet, on se demandait si l'Académie et Sicard reconnaîtraient Maury comme « cardinal ». Le

chancelier impérial Cambacérès était tellement préoccupé par cette question qu'il en a informé Napoléon par écrit[148].

Sicard défend Maury avec beaucoup de générosité en tant qu'héritier littéraire des grands orateurs ecclésiastiques du XVIIe siècle - Massillon, Bourdaloue, Bossuet - que même Voltaire admire. En politique, Mais « Le danger des théories et de l'incertitude des connaissances humaines ..étaient évidents…au cours des débats tumultueux de l'Assemblée constituante...: « Elle brille parmi nous comme un de ces météores qui éclairent un moment le ciel pour le laisser plein de ténèbres. » Le jugement de Sicard sur l'Assemblée constituante est plus définitif que celui qu'il avait envoyé à Ladebat en septembre 1791, et il loue maintenant Maury pour son intrépidité. Menacé d'être lynché avec de nombreux aristocrates et clercs, Maury avait montré une « Étonnante présence de l'esprit » en se moquant : « Quand vous m'accrocherez à la lanterne, est-ce que j'aurai plus belle allure ? »

Sicard finit par une louange conventionnelle mais fallacieuse pour Napoléon, comme le ferait tout Idéologue ennemi de Napoléon : « Un nouveau Cyrus nous est donné…. Heureux retour qui prouve à l'Europe, si la réunion de tous les partis en un seul, ne rendait cette preuve désormais inutile, qu'il n'y a en a plus aucun et que la troisième révolution est consommée [par notre] grand Héros…et l'Europe consolée la voit enfin se réaliser pour le bonheur du monde. Le laurier de Napoléon s'élève pour tous le peuples qu'il gouverne ou qu'il protège ou qu'il vient de vaincre et qu'il veut sauver…la Confédération de l'Europe est fondée »[149].

Après la réception de Maury, Napoléon confie à Fouché avoir décelé une attaque contre-révolutionnaire dans le discours de Sicard, à

---

[148] Cambacérès à Napoleon, 25 janvier 1807 dans *Cambacérès, Lettres inédites à Napoléon, 1802–1814*, 2 vols., J. Tulard, ed. (Paris: Editions Klincksieck, 1973); Berthier, 91–92

[149] "Réponse de M. l'Abbé Sicard, président de l'Académie, au discours de M. le Cardinal Maury, mai 1807," dans *Discours prononcés dans la séance publique tenue dans la classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut de France le . . . 6 mai 1807, pour la réception de S.E. le cardinal Maury*,3e ed., (Avignon, 1807); Berthier, ; 68-69,91- 92, 112, 114, 118,124, 126.

savoir « Il y a bien des choses dans cette séance de l'Académie, qui ne me plaisent pas. Quand donc serons-nous sages ?... Quand serons-nous animés de la véritable charité chrétienne, et quand nos actions auront-elles pour but de n'humilier personne ? » « la vraie charité chrétienne » de « tant de gens ». Napoléon fait semblant d'adhérer aux principes de 1789 et s'oppose à l'extrémisme régicide et à l'extrémisme réfractaire, ce qui pourrait mettre en danger sa politique de conciliation et de « fusion ». Il n'était ni jacobin ni royaliste, mais prétendait être vraiment « national » (ou au-dessus des factions). De plus la flagornerie de l'hommage de Sicard à l'empereur était peu convaincante, même si très courante.

Napoléon n'attribue à Sicard à la Légion d'Honneur qu'après son retour d'exil au cours des Cent Jours, au moment où l'empereur a désespérément besoin de soutien. Mais il n'a plus l'intention d'assumer les dettes pressantes de l'instituteur. Se sentant offensé, Sicard écrit à Alexandre Barbier, bibliothécaire de Napoléon, lui demandant de porter à l'attention de l'empereur certains passages de ses œuvres principales afin de corriger l'impression que l'abbé manque d'originalité. Napoléon a reçu *le Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance*, *Éléments de Grammaire* et sa *Théorie des Signes*[150].

Bien que Sicard ait beaucoup de choses politiques en commun avec les adversaires idéologues de Napoléon, l'abbé était très critique à l'égard d'un livre Essai d'idéologie servant à la grammaire générale d'un de leurs disciples provinciaux, J Daube, Professeur à l'École Centrale des Hautes Pyrénées.:. Les Idéologues et Sicard s'appuient

[150] Archives of INJS, MS 3.14, copies de quatre lettres de Sicard (listées dans le Catalogue des manuscrits dans les bibliothèques publiques de France, [Paris], I, 486) à A. Barbier au sujet de ses travaux; *Le Moniteur*, 21 septembre 1808, 1045. Il n'y a aucune trace de contact physique entre Napoléon et Sicard dans le journal de bord de Napoléon reconstitué par J. Tulard., Itinéraire de Napoléon au jour le jour (Paris : le Grand livre du mois, 2002)

tous deux sur Locke et Condillac, mais Sicard s'oppose à la confusion de Daube (et donc de Tracy) entre « grammaire et idéologie » sous le même titre, liée à la physiologie déterministe de Cabanis. Pour Sicard, il y avait une distinction radicale entre penser et sentir, ce que Tracy niait. Ce qui était pour Sicard une opération immatérielle, « L'Idéologie ignore la distinction bien prononcée qui existe entre la matière et l'esprit…que la matière ne peut jouer dans la génération de la pensée. D'autre que celui de causes occasionnelles…Il établit entre cette science [grammaire] et celle qu''il appelle du nouveau nom idéologie une telle liaison qu'on remarque facilement qu'il les confond sous deux noms différents… » : Laissons à ceux dont les excès attestent l'avilissement de leur âme la désolante doctrine de matérialité et du néant. Ce n'est pas à un bon père de la famille, à un ami sincère, à un bon époux, à un excellent citoyen, à soupçonner l'existence de ces dogmes dévastateurs…Rattachons-nous à la croyance de tous les âges et toutes les nations [151]

Entre-temps, l'une des deux œuvres les plus significatives de la carrière de Sicard, sa *Théorie des signes*, a fait impression. Trois

[151] *Le Moniteur*, no. 353, septembre 1803 (Fructidor An XI), 555–56 ; cf. Destutt de Tracy, Éléments d'Idéologie. Seconde Partie. Grammaire (Paris An XI). Les objections de Sicard à cette idéologie sont proches de celles de Philippe de Ségur Discours prononcés dans la séance publique tenue par la Classe de la Langue et de la littérature française de l'Institut de France pour la réception de M. de Tracy...le 21 décembre 1808, 430. Ségur a observé : « En écartant tous les romans de métaphysique, vous n'adopteriez certainement pas un système absolu, peut-être tout aussi roman que les autres, mais plus triste et moins consolant, et dont le moindre inconvénient serait de détruire toute illusion pour le présent, tout espoir pour l'avenir ; de réduire toute gloire à des combinaisons d'organes, toute passions nobles à des sensations de notre existence, de dépeupler les cieux et de désenchanter la terre. Cette critique fait suite à la dénonciation par Napoléon des Idéologues d'Erfurt, après que le complot Malet de Paris 1808 eut tenté de renverser l'empereur en son absence. Tracy a été impliqué mais pas arrêté (comme Sicard dans la conspiration Armand de Chateaubriand l'année suivante). Voir Talleyrand, Mémoires, 5 volumes, duc de Broglie, éd. (Paris, 1891), I, 452. Cf. la remarquable déclaration de Napoléon au Conseil d'État de 1806 : « En religion, je ne vois pas le mystère de l'incarnation, mais celui de l'ordre social », dans Christophe, L'Esprit de Napoléon : A Selection from His Written and Spoken Words (New York : Columbia University Press, 1961, 1955), 105.

chapitres explicatifs introduisant l'apprentissage des signes et deux contenant le vocabulaire de base des sourds-muets étaient accompagnés de descriptions de pantomimes qui illustraient les mots. C'était essentiellement le dictionnaire des signes qu'Épée avait jugé irréalisables. Si Sicard rend hommage à son maître, ce geste de déférence est suivi d'une critique approfondie du *Dictionnaire* d'Épée, auquel Sicard reproche d'être « entièrement constitué de définitions ». L'œuvre D'Épée ne contenait « pas un mot pour lequel un signe[était] donné » [152].

D'autres œuvres de Sicard continuent de paraître. Certaines étaient des publications religieuses, d'autres des reproductions d'œuvres antérieures de Sicard, comme *le Cours d'instruction d'un sourd-muet* et les *Éléments de grammaire générale appliqués à la langue française*, tous deux composés pendant sa « proscription révolutionnaire » [153]. Ce dernier ouvrage, dit-il, se vend à 2 500 exemplaires et est adopté par les lycées impériaux, dont la langue des sourds est un exemple utilisable. Une revue vantait cette deuxième édition, dénonçant les atermoiements du langage révolutionnaire[154].

Le moment n'aurait pu être plus favorable après la licence des factions, qui a été suivie par une administration publique forte, calme, sage et éclairée. La gloire de cette restauration était réservée à l'illustre maître des sourds-muets. Si la philosophie avait son Descartes, son Leibnitz et son Kant ; si l'art d'exercer le pouvoir militaire et politique avait son Bonaparte, alors la grammaire peut aussi citer avec fierté son Sicard.

---

[152] *Théorie des signes*, I, xxxxvi, li.

[153] *Eléments de Grammaire*. *Le Moniteur*, no. 50, 11 novembre 1801 (20 Brumaire an X) 198. Sicard a également publié une édition de l'ouvrage de Dumarsais *Des Tropes* Paris - 1803 (An X-XI). Les archives INJS conservent un manuscript de Sicard intitulé « Des Tropes. »

[154] Ibid., no. 1213, 23 11 février 1802 (Pluviôse An X), 573–74. Sicard cite le Père Boucheseiche qui a soutenu son ouvrage grammatical auprès de l'institut, *Eléments de Grammaire*, I, 174. Les Doctrinaires ont continué à jouer un rôle dans la vie de Sicard.

Le critique d'Éléments a prédit qu'elle deviendrait une œuvre « classique » et « nationale » qui allait « faire époque dans l'art de la parole » ... Cet éloge (conventionnel pour l'époque) distingue Sicard comme le grammairien officiel de l'Académie et même de la nation, tout comme Chateaubriand en était devenu le théologien Belletrisque. En fait, ces deux figures étaient considérées comme l'incarnation même du bonapartisme culturel, qui s'efforçait de faire revivre les classiques du XVIIe siècle, en particulier dans les lycées, et de les présenter comme faisant partie d'un uniforme et d'une œuvre[155].

La Théorie des signes de Sicard pourrait bien être le premier dictionnaire systématique des signes. Il a commencé par souligner, comme il l'a fait dans son Catéchisme, que les élèves découvrent leurs propres réponses et définitions. Un journaliste a observé en 1804 que les élèves faisaient des gestes avec des expressions, des idées avant les mots, et enfin des signes après les idées[156].

Dans le deuxième volume, Sicard illustre les désignations simples - je, moi et vous - en demandant aux étudiants de se désigner d'abord eux-mêmes, puis un autre. Ces pronoms personnels proviennent probablement de « signes naturels ».

Le premier des deux volumes était consacré aux objets physiques et le second aux idées morales et intellectuelles. Les gestes décrits sont souvent appropriés, analogues et économes, tandis que d'autres sont maladroits et improbables. Dans la première catégorie, on trouve le mot vacher, dont voici la description : « Avec les doigts, formez des animaux avec des cornes. . . Imaginez le gros pis d'une vache et l'action de la traite. Et puis de le mettre au pâturage, avec le geste d'un éleveur de bétail »[157]. Le concept nécessite trois mouvements et repose sur cinq signes. C'est gérable. Le signe de l'abbé pour seigneur : 1°Représenter quelqu'un qui soit un maître, possesseur d'un pays, d'une terre. 2°) Faire le signe de respect, en le regardant et en

[155] *Théorie des signes*, I, xxvii; I, 8, 15; II, 261–71.
[156] Ibid., I, 8.
[157] Ibid., II, 568–69, 147.

l'abordant. 3°. Le représenter, en figurant un air de commandement, de liberté et de protection envers ceux qui l'approchent. 4° Signe de nom commun, personnel. « un maître, un propriétaire foncier... donnant un ordre, un acte de déférence[respect]... et de protection envers ceux qui viennent à lui. Signe d'un nom personnel. » (Six signes ou gestes sont utilisés.) Les images concrètes idéalisent le système féodal avec la déférence du paysan et la protection du seigneur - relation légalement abolie dans la nuit du 4 août 1789. Il développe les déclarations antérieures de Sicard sur le tu et le vous et sa critique des « républiques sœurs »[158].

Alors que nous arrivons à la disparition de l'Ancien Régime, Sicard définit les révolutions dans la langue traditionnelle comme des rébellions, des soulèvements et des troubles. En revanche, Chateaubriand avait décrit les révolutions comme des répétitions futiles d'anciens cycles politiques. Condorcet, pour sa part, avait introduit une vision totalement nouvelle en dépeignant la révolution comme une force qui apporte le progrès et une « perfectibilité illimitée ». La langue des signes pourrait être encore plus riche : Sicard cite Massieu, son seul élève mentionné dans La Théorie, qui a signé « Une Révolution est un arbre dont le tige est en bas, et les racines en haut », en utilisant l'image d'un bouleversement, ou un renversement.

D'autres signes sont plus exigeants et parfois fastidieux. Pour comprendre le signe pour la minute, par exemple, le dictionnaire de Sicard fournit ces instructions : « une soixantième partie d'une heure. » Cela ne présuppose-t-il pas la réponse avant de poser la question ? Comment peut-on indiquer la soixantième partie d'une heure avant de comprendre une minute ? Le bon sens est mimé comme suit : Que ce que l'âme »? Représenter l'âme. ..... Représenter certains êtres et objets. Représenter la connaissance de ce qui est en accord avec eux, de ce qui les distingue, aux yeux de la grande

[158] Ibid., I, lii–liii, 8, 15; II, 282, 566.

majorité des hommes, en y ajoutant quelques principes de conduite commune, à la portée de tout esprit »[159].

Sicard privilégiait les signes formés avec la main. Ses Éléments de Grammaire le stipulent brillamment :

> On ne manquera pas de remarquer que tout y est en définition, comme cela se pratique dans les dictionnaires ordinaires, et qu'il n'y a pas un mot dont on donne le signe ?

« Peut-on démontrer qu'une proposition complète peut être incluse dès le départ dans un seul signe ? » Ceci fait écho à l'objectif de Laplace, « d'exprimer le maximum d'idées dans le minimum de signes ». Les sourds eux-mêmes s'efforçaient d'y parvenir en abrégeant les pantomimes compliquées de Sicard et en combinant les signes et les gestes. Les disciples, Roch-Ambroise Auguste Bébian, Ferdinand Berthier et Joseph Marie de Degérando, surtout après la mort du maitre, ont tous souligné la nécessité de revoir les hiéroglyphes complexes de Sicard.

Bébian, par exemple, trouvait le langage de Sicard trop artificiel et conventionnel, trop éloigné de la nature. Pour Bébian, les élèves ne bénéficiaient pas de connaissances grammaticales ou syntaxiques élaborées. Berthier reprochait également à Sicard de discréditer le langage naturel des sourds préscolarisés, mais il se rendit compte que Sicard en était conscient. Degérando était administrateur de l'Institution depuis le Consulat. Sa principale contribution est une longue liste de plus de cent pages d'allègements des signes de Sicard. Ces allègements ont circulé et ont été utilisés dans l'établissement par les élèves, qui ont pu les apprendre et les utiliser beaucoup plus facilement qu'ils ne pouvaient le faire avec les signes de Sicard. Cependant, les signes de Sicard sont à l'origine de presque tous ces changements ou ellipses, qui simplifient ou combinent essentiellement certains gestes du maître. Ses disciples affirmaient qu'il en savait scandaleusement peu sur les signes expressifs et

[159] Ibid., I, 77, 295 ; II, 429, 398,448.

« naturels » qui préexistaient à leur scolarité - ou même sur la langue des signes elle-même. Selon eux, il ne vivait pas assez intimement avec ses élèves pour faire ce qu'il avait préconisé - apprendre leurs signes naturels. Au lieu de cela, il s'est appuyé sur le développement de l'approche « méthodique » D'Épée.

Les études modernes soulignent l'importance du bilinguisme, c'est-à-dire des contacts entre les étudiants sourds qui signent et ceux qui entendent. En fait, les approches modernes prônent l'enseignement des deux dans les mêmes écoles, où ceux qui peuvent entendre et ceux qui ne peuvent pas puisent dans la langue de l'autre, mais la Théorie des signes a produit la codification écrite la plus complète de la pantomime à ce jour. C'était un pas de géant au-delà du dictionnaire de mots D'Épée[160].

* * *

Une série de contacts clandestins placent Sicard dans une opposition de conspirateur contre Napoléon. L'étudiant et biographe de l'abbé, Ferdinand Berthier, affirmait que Sicard avait entretenu une correspondance avec le duc d'Enghien, le prince bourbon de sang, qui, comme tous les Bourbons, était perçu comme une plus grande menace pour Napoléon que les Jacobins. Enghien a été enlevé sans scrupules, emmené de l'autre côté du Rhin et abattu à Vincennes le 20

[160] R.A. Bébian, *Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel, ou introduction à une classification naturelle des idées avec leurs signes propres* (Paris: Dentu, 1817), 4, 29, 42, 45, 48, 58*, 81–82n ; Joseph-Marie De Gérando, *De l'éducation des sourds-muets de naissance*,2 vols.(Paris: Méquignon l'ainé père 1827), i, 544–59, dans lequel De Gérando donne de multiples exemples d'allègement des mimes de Sicard. Berthier, 68–69; Cf. i, 580–592. Sicard n'a pas abordé le phénomène de l'emprunt d'une langue des signes à une autre. Voir Einya Cohen et al., *A New Dictionary of Sign Language, Employing the Eshkol-Wachmann Movement Notation System* (Paris: Mouton, 1977)

mars 1804. Mais aucune correspondance entre le prince et l'abbé n'a jamais été trouvée[161].

Sicard connaissait aussi Francis Henry Egerton, huitième comte de Bridgewater, qui vivait à Paris pendant le Consulat. Egerton était en semi-liberté surveillée pendant son séjour à Paris. Tout contact avec un aristocrate britannique était suspect, même pendant la Paix d'Amiens (1802-1803), lorsque les relations avec l'Angleterre étaient optimales.

Aux portes de la ville, la police parisienne interrogea Sicard comme un accusé qui aurait rapproché les deux plus grands conspirateurs du Consulat, le Général Jean Pichegru et le Général Jean Moreau. Seule cette tentative de médiation a fait l'objet d'accusations. Aucun des rapports de Fouché, l'ancien terroriste lyonnais de l'an II, aujourd'hui ministre de la police de Napoléon, n'y fait allusion[162].

Mais la police de Fouché mentionne souvent Sicard comme ayant eu des contacts avec d'autres conspirateurs anglais et français, comme Hyde de Neuville et son agent, Chevalier de Bruslart (emprisonné à Lourdes), et Henry de Versanne, alias Lesbros. Hyde de Neuville était un Irlandais résidant dans le département de la Nièvre qui avait tenté de sauver Louis XVI des Tuileries en juin 1792, puis comploté contre Bonaparte. Le Chevalier de Bruslart avait émigré en 1792, était entré au service du Prince de Condé, et aurait fomenté l'assassinat de Napoléon Après 1804. Sous l'Empire (printemps 1809), une correspondance avec l'Angleterre dans l'Ouest de la France inquiète la police secrète de Fouché lorsqu'une bande de brigands se rassemble dans l'Orne (Normandie).

En janvier 1809, Armand de Chateaubriand, cousin du poète et agent breton de Londres dans l'Ouest contre-révolutionnaire français, débarque de Jersey en Vendée. Armand a été pris dans la Manche, et les journaux qu'il a jetés par-dessus bord ont été emportés à terre entre

---

[161] Berthier, 68–69.

[162] Br.Lib.Coll. Paul Marieton, MS 4724, no. 143 ; *Dict. Nat.Biog. XVII* ; Arch. de la Préfecture de Paris (Paris), AA 296, fol.

les mains de la police impériale. Des noms ont été identifiés, dont celui du collaborateur d'Armand, Henry Larivière, victime du coup de Fructidor en 1797. La mission de Larivière est de contacter une douzaine de Parisiens, dont Sicard, afin d'évaluer le climat politique et de préparer une révolte contre Napoléon, confronté à de graves difficultés pour maîtriser l'Espagne (qu'il avait envahie au printemps précédent). Larivière transportait des lettres de et vers Sicard, Laya, Camille Jordan (ancien Doctrinaire du Midi et législateur catholique de droite), et un avocat parisien bien connu (Caille). La plupart de ces correspondants étaient des individus bien placés, du genre que Napoléon hésitait à punir parce que leur mise en accusation pouvait remettre en question sa propre popularité[163].

Les agents ont posé sept questions en arrivant à Paris : D'abord, combien de troupes l'empereur avait-il dans la capitale ? Deuxièmement, quelles étaient les relations entre Bonaparte et son Sénat (cet organe n'était pas enclin à l'action). L'abbé Grégoire, un

[163] Des rapports de police mentionnent Sicard et ses associés : 4 janvier 805 (14 Nivôse an XIII) Hauterive, I, no. 737 ; 30 mai1806, II, 1174; 10 décembre1806, III, 203; 25 mars1808, IV, no. 242 ; IV, no. 1136. Voir Cour de Justice Criminelle, septième séance du 3 juin 1804 (Prairial an XII) concernant la conspiration de 1804 de Moreau-Pichegru, Sicard aurait eu « connaissance du projet de réconciliation entre Pichegru et Moreau ». Selon la cour, « il a salué ce projet auprès de son ami. Il soutient qu'il n'y avait rien dans cette correspondance, qui lui a été communiquée par David ... que des assurances d'amitié. » Georges Pichegru, Charles Rivière, et les deux Polignacs furent jugés « complices du premier ordre » ; David, Lajolais, Moreau et Couchery furent tous « nommés dans la seconde classe ». Sicard n'a pas été accusé. Le JdD a publié le témoignage de Sicard dans le procès Pichegru devant la Cour de justice pénale. Le témoignage de Pierre Antoine Spin ne mentionnait que « l'honnêteté et la probité » de Sicard. AA 296/470R : Procès de Rivière, David et Spin, 3 juin 1804 (14 Prairial an XII) ; AA 296 470 R : Affaire Général Cadoudal, 1804 (an XII). Un autre élément à charge était un lien lointain avec les Sulpiciens exilés dans le Nouveau Monde. La police de Savary surveillait les mouvements et les communications entre Baltimore et la France. Un certain De Leyritz, appelé « l'agent des Sulpiciens du Nouveau Monde », était lié à Sicard parce qu'il avait confié ses deux fils sourds à l'abbé pour étudier pendant un an. JdD le 5 juin 1804 (16 Prairial An XII).

réformateur et prêtre janséniste fit preuve de plus de courage en s'opposant régulièrement à Napoléon au Sénat. Le cousin d'Armand de Chateaubriand, René, avait fait fermer par Napoléon le Mercure, le journal qu'il avait édité, et l'avait exilé comme punition pour avoir comparé Napoléon à Néron en 1807. Chateaubriand est clairement coupable d'espionnage et de contre-révolution, et le 31 mars, il est exécuté sur la Plaine de Grenelle. L'incident n'a probablement pas aidé Armand, pour qui René a plaidé sans succès en 1809. Troisièmement, quelle était l'opinion parisienne sur l'affaire espagnole (l'invasion désastreuse de la péninsule ibérique par Napoléon en 1808, son premier revirement majeur à l'étranger) ? Quatrièmement, quelles étaient les attitudes de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie envers Napoléon ? Cinquièmement, qui étaient les généraux (français) les plus puissants opposés à Napoléon ? Sixièmement, quel avait été l'effet de la conscription ? Et septièmement, qui étaient les partisans des Bourbons en France, et que pensaient les Français de l'arrivée de Louis XVIII en Angleterre ?

Larivière a clairement apprécié la correspondance de Sicard, qui a été jugée comme des « rapports étendus » « si utiles en raison de ses nombreux liens » : « Sicard », écrit Larivière, « peut-être de grands événements politiques changeront l'ordre actuel, et qu'on pourra toujours compter sur son dénuement... » La police a procédé avec soin avec l'avocat Caille. La prudence de Fouché contraste nettement avec le mépris de la légalité par le Tribunal révolutionnaire quinze ans plus tôt. Bien que despote et même meurtrier, Napoléon employait un appareil policier certainement plus humain que celui de Robespierre il y a quinze ans. Sicard s'inquiète néanmoins : une de ses lettres de 1809 dit : « Si nous avions le pain j'exécuterais sur le champ ce joli projet probablement d'aller à Londres. Si nous sommes condamnés à ne jamais l'avoir et que je reste dans la situation déplorable ou m'ont jeté des escrocs, je ne balancerai pas et vous me verrez » Sicard, ajoute la police, était dans une situation financière difficile à cause des « lettres de change, qui pourraient le ruiner ». L'affaire espagnole était clairement une occasion, comme l'intrigue contemporaine de 1808,

de renverser Napoléon en son absence. Un accident sur n'importe quel front de bataille était une question de spéculation politique pour certains Idéologues. De telles opportunités n'ont jamais été rares et n'ont jamais été plus importantes pour eux qu'actio in distants !

« Quelle chance d'avoir quelqu'un de fiable pour communiquer ensemble » Sicard a écrit à un autre abbé (Caron) qui était impliqué de manière secondaire dans le réseau. Larivière persiste avec un Précis de l'État politique de la France, dans lequel il annonce cependant à Châteaubriand qu'il a honte de « servir les anciens souverains de ses compatriotes [les princes Bourbon], et qu'à cause de sa famille et de sa volonté de continuer ses études, » il ne peut plus continuer comme agent.

Sicard avoue avoir reçu des lettres de Larivière (4 février 1809) mais se défausse au motif que son intention est simplement d'aider un ami (Larivière) à rentrer en France après une décennie d'exil. Mais Sicard avait correspondu non seulement avec Larivière, mais aussi avec la noblesse européenne et les princes allemands. Bien qu'il ait soutenu qu'il n'avait pas ramassé le courrier de Larivière, la police a trouvé, le 4 février, les instructions de Larivière à son intention concernant l'utilisation d'un autre nom (Bergassaux). Sicard était quasiment désespéré : « Je suis perdu, la pureté de mes intentions ne peut détruire des expressions aussi positives que celles de ma lettre. J'écrirai, demain à Sa Majesté pour l'éclairer sur mes sentiments, et lui expliquer ma conduite ». L'expression de confiance et d'intimité de l'abbé envers l'empereur contraste avec le jugement de la police de Fouché, qui avait conclu que Sicard était souvent trop « proche » des « mauvaises affaires ».

Sicard a également été interrogé sur un philanthrope en Angleterre qu'il avait tenté d'amener en France. Cependant, cette tentative avait été déjouée à plusieurs reprises, par les « troubles imprévisibles à l'horizon du monde ». L'interrogatoire a eu lieu le 11 février. Selon le rapport de police, Sicard était « déjà impliqué dans

l'affaire de Hyde via Versanne et celle de Pichegru via l'abbé David ». David, admirateur littéraire de Sicard à l'époque de la libération de Brumaire, avait, comme Despaze, été prisonnier au Temple en juin 1805, puis à Vincennes. Mais la police « A voulu inculper Sicard à cause de sa lettre à Larivière et du rapport de Boise Lucas » Sur ordre de Fouché ou de l'empereur, ils « renonçaient à l'idée » parce que l'abbé était un notable, et sa complicité ne parut qu'épistolaire.

Le 14 mars, les choses ont pris une tournure favorable pour Sicard. Bertrand, l'enquêteur principal, qui militait pour une accusation formelle, entendit dire que Fouché avait prétendu qu'il « savait tout cela » (c'est-à-dire les charges contre Sicard) et conclut qu'en raison de cela « il n'y a pas lieu à accusation. »et qu'il n'y avait aucun motif d'accusation : « Qu'on ne perde ainsi cet homme si utile à l'humanité » « La conclusion était d'atténuer les soupçons qui pèsent sur l'abbé Sicard », même si le même jour l'« Instruction du Procès de Chateaubriand » affirmait que « l'abbé Sicard ne pouvait pas conserver le caractère de témoin simple mais figurer dans l'instruction comme prévenu de complicité... ». La libération de Sicard était-elle fondée sur des preuves insuffisantes ou sur un pardon impérial ? Peut-être Fouché, obéissant aux ordres de Napoléon, protégeait-il le Sicard comme un notable dont la complicité dans la conspiration semblait n'être qu'épistolaire par nature. L'Assemblée législative, le Comité de l'Arsenal et Bonaparte lui-même l'avaient sauvé de la condamnation, de l'exécution et de la déportation en 1792, 1793 et 1799 en raison de ses réalisations savantes et philanthropiques. Selon le Comité révolutionnaire de l'Arsenal, il était « trop précieux pour se sacrifier ».

Jean Baptiste Justus, un jeune homme de vingt et un ans interrogé par la police le 9 novembre 1809, explique que l'organisation est « une congrégation de jeunes gens dévoués au culte de la Vierge Marie ». Il y avait entre 250 et 300 membres qui avaient des « rencontres privées et secrètes » et qui se sont rangés du côté du pape dans son récent conflit avec l'empereur sur l'occupation des États pontificaux ; Justus, ajoutant un post-scriptum, informa la police que « l'abbé Sicard, qui

avait passé plusieurs jours dans notre ville[Bordeaux], avait lui-même été accepté dans la Congrégation»[164].

La Congrégation fut fondée par Ferdinand Berthier, le plus jeune fils du dernier intendant de Paris, assassiné en juillet 1789. L'association de la Congrégation avait des buts à la fois politiques et religieux - restaurer le trône et l'autel, les Bourbons, et une église libre loyale à Rome. Elle succède à l'Institut royaliste Philanthropique du Directoire et à d'autres organisations royalistes sous l'Empire. Surveillée par la police de Fouché, elle commence à s'opposer aux politiques anti-Vaticanes de Napoléon de 1809 - des politiques qui ont aliéné une grande partie de la hiérarchie catholique et du laïcat. Elle attire des nobles de renom comme Alexis de Noailles, Armand et Jules de Polignac, Mathieu de Montmorency et les deux frères de Berthier, Anne Pierre et Benigne Louis. Elle imite consciemment les pratiques franc-maçonniques, telles que sa hiérarchie secrète, ses communications supérieures et ses relais équestres bien organisés. Dans le Midi, la Congrégation s'est tenue à l'écart des partis mais s'est tout de même organisée. Une grande partie de la population locale soutenait également une future restauration de Bourbon si l'occasion se présentait. Lorsque Wellington chassa les dernières unités françaises d'Iberia en 1814, la Congrégation prépara les entrées réussies des Bourbons à Bordeaux et Toulouse, événements impensables sept ans auparavant.

Enfin, un autre rapport de police désigne Sicard comme « compromis » dans l'affaire de 1812 de l'agent secret Louis Fauche-Borel, qui avait auparavant servi d'intermédiaire entre le général Pichegru et le prince de Condé ; seule la lettre de Sicard, publiée dans les Mémoires de Borel, documente la participation périphérique de

[164] Ibid. Archives de la Préfecture de la Police, AA 311/475 ; 318/131; sur Sicard et la Congrégation : Hauterive, 3 juin1805, I, 1431.

Sicard à ce complot.[165] Soit la preuve n'était pas compromettante, soit Sicard pouvait s'appuyer sur son statut de célèbre instituteur des sourds-muets et compter sur l'indulgence continuelle de Napoléon. Sicard semble certainement avoir cru à la seconde, à en juger par sa lettre à un autre auteur présumé, l'abbé Guillon (chanoine honoraire à Notre Dame et professeur au Lycée Bonaparte), emprisonné par Fouché pour son histoire de Lyons sous la Révolution. Sicard lui assure : « J'ose parier que ce ne sera qu'une détention de quelques jours, la générosité du Premier Consul est la vertu favorite de ce jeune et illustre héros. Vous serez pardonné, sans être reconnu coupable »[166].

Sicard avait recommandé cinq anciens professeurs de sa Congrégation de la Doctrine Chrétienne pour des postes dans l'Université Impériale réorganisée.[167] Les prêtres de l'ancien régime ont souvent survécu professionnellement à la Révolution (comme Sicard), mais Napoléon s'est généralement opposé au retour des ordres religieux, comme les Oratoriens[168].

---

[165] E. Kennedy sur Tracy and Malet, pp.183–91. *Mémoires de Fauche-Borel*,4 vols. (Paris : Moutardier, 1829), lettre de Sicard, III, 156–57.

[166] Sur Berthier et la Congrégation, voir G. Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, nouvelle éd.(Paris, 1955), 16–20.

[167] Sicard a recommandé quatre anciens professeurs de sa Congrégation de la Doctrine Chrétienne pour des postes dans l'établissement d'enseignement réorganisé, l'"Université impériale". L'un d'eux avait enseigné les auteurs latins. Un autre, l'éminent Joseph Lacuna, avait contribué au sauvetage de l'éducation contre le vandalisme de la Révolution. Un autre avait enseigné l'histoire ancienne ; un autre encore, "victime de ses excellents principes", avait enseigné à La Flèche, et un autre encore était membre de plusieurs académies. BN: NAF 1683, 1308. BN: NAF 1683, 1308, fols. 78–84 (Years VIII–XI). Mais Bonaparte empêchait généralement l'entrée des membres des ordres religieux dans les lycées.

[168] Les recommandations de Sicard n'étaient pas toutes académiques. Il a écrit au sous-inspecteur des recettes, chef de la Division du Ministère de la Guerre, M. Jullien, pour recommander "un M. DeDieu" à sa "protection" : "Il va s'abandonner à vous, en espérant qu'en considération de moi, vous pourrez lui permettre d'avancer le plus loin possible... pour atteindre tout ce que l'honneur peut commander... surtout dans le domaine militaire. » Un post-scriptum informe M. Jullien que l'impératrice de Russie l'a récemment contacté (Sicard) et qu'il a nommé son professeur Je[a]ffroy à la tête de l'École pour sourds de Saint-Pétersbourg, Arch. De la Ville de Besançon, MS 1442, fol. 370-71.Sicard a également écrit au comte Molion (secrétaire de l'impératrice douairière)

Une partie importante de la correspondance de Sicard a été échangée avec des parents qui demandaient des aides pour que leurs enfants sourds puissent fréquenter l'institution. Un cas important concerne le renvoi de l'établissement d'un garçon pas vraiment sourd et un autre reconnu coupable d'avoir reçu un traitement frauduleux d'un charlatan pour sa surdité.

Victor Foy, alias Victor Travanait, de Luzarche, a voyagé « à six lieues de Paris » après avoir été envoyé par le maire de La Rochelle à l'école Sicard avec l'accord d'un conseiller d'État[169]. Sicard enferme alors Victor dans l'établissement et promet de le retenir jusqu'à ce que le jeune homme parle. (L'abbé était convaincu que Victor entendait.) Sicard défend ses propres actions dans *Le Moniteur* en présentant la preuve que Victor n'est pas ce qu'il prétendait être. En effet, il a soumis le jeune homme à plusieurs tests devant toute l'école, faisant en sorte que Victor s'exprime clairement face aux autres élèves (sourds) : « Je leur [les étudiants sourds] ai fait voir la parole d'une certaine façon, en leur montrant le jeu apparent des contacts de l'instrument vocal ; j'ai[consulté] M. Itard. Est-ce que c'est clair ? »[170]
Le test traîne en longueur, et Victor ne semble connaître aucun signe. Sicard conclut qu'il « n'était pas et n'est pas sourd ou muet ». « Il écrit comme il entend, tandis qu'un sourd-muet écrit comme il voit. Victor est un faux sourd-muet. » En quatre ans de silence, errant à travers l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Espagne, il a (étonnamment) « désappris son audition »[171].

Des questions se posent : Pourquoi Victor était-il vagabond ? Pourquoi a-t-il prétendu être sourd ? L'abbé l'a vraiment enfermé ?

---

pour l'informer que ses élèves aimeraient lui rendre hommage à l'occasion de son anniversaire, 2 septembre 1812, MS 1 Z407, Bibliothèque municipale de Toulouse.

[169] Sicard au rédacteur en chef du *Le Moniteur*, 16 juillet 1806.

[170] *Journal de l'Empire*, 7 août 1802 (19 Thermidor An X) p. 1305 ; 12 et 20 février 1807, pp. 199–20; Sicard à Mme Victorine de Chastenay, 4 novembre 1807, Arch. Mun. de Toulouse.

[171] Ibid.

(Sicard ne le nie pas mais explique ses raisons.) Victor était-il un déserteur de la conscription ? Il semble que oui, mais aucune de ces questions n'a trouvé de réponse. Une fois de plus, Sicard a échappé aux ennuis.

Outre des cas comme celui-ci de surdité frauduleuse, l'époque a également vu des tentatives de bonne foi de faire parler les vrais sourds. C'était une préoccupation de l'époque impériale, comme celle de Louis XV, Pereire, de L'Épée et Sicard. Au début du Consulat, le Lycée des Arts avait présenté un rapport sur le télégraphe. (Le télégraphe Chiappe avait déjà été utilisé pendant la Révolution.) On a convaincu les élèves de Sicard de faire l'expérience en transmettant un vers de Boileau d'un bout à l'autre du Lycée, et ils y parvinrent, par télégraphe. *Le Moniteur* a également rapporté une invention bizarre - une Optilogue, ou un « Colindre parlant », ou télélogue domestique. Il a été conçu pour les sourds ou les habitants des campagnes pour interpréter les pantomimes et les fêtes nationales[172] . Il y avait, comme on peut le constater, un grand désir d'innovations pour signer et faire parler les sourds. Par exemple, un avocat, M. Drogart, a publié un article sur son fils qui n'était pas tout à fait sourd et qu'on pouvait faire entendre qu'il a adressé à l'abbé Sicard. Certes, Sicard a admis que beaucoup, sinon la plupart, des malentendants ne sont pas entièrement sourds, certains apprennent à entendre et d'autres à parler, mais le désir de guérir la surdité est susceptible de profiter à des charlatans. En 1812, une plainte, signée par MM. Portal, Percy,

---

[172] Ibid., 18 novembre 1803 (26 Brumaire An XII) *Décade*, (10, 30 Fructidor, an IV : 27 septembre, 16 octobre 1796 Lors de la Restauration, l'expérience d'une "oranographie" administrée avec succès à Massieu par un M. Rouy, rue Saint Honoré, *Le Moniteur*, août1816, 914. *La Clef du cabinet des souverains*19 décembre 1799 (29 Frimaire An VII, no. 1063 a rapport les mémoires d'un pianiste, le citoyen Vidron, avant l'Institut, affirmant qu'il avait découvert un moyen de « 'permettre aux malheureux d'entendre cet instrument ». Voir aussi la lettre au rédacteur en chef du *Journal de l'Empire* du 2 décembre 1806, relatant l'expérience réussie de Sicard pour faire parler "instantanément" un élève sourd-muet. De même, un "remède" contre la surdité par J. Itard, le médecin de l'établissement, a été annoncé dans le *Journal de l'Empire*, le 31 octobre 1811.

Sicard et Itard fait le récit d'une « guérison d'une soi-disant prétendue..... » réalisée par le chirurgien M. Fabre. Le patient, Veillard, avait été transféré dans une maison de campagne, amené en état d'exaltation, et soumis à des « manœuvres secrètes » et des « phrases presque mythiques », qu'il était tenu de ne pas révéler. Fabre réussit dans sa supercherie en partie par la lecture labiale, mais lorsqu'il fut examiné, Sicard et son équipe découvrirent que Veillard n'avait pas été guéri. Quand les mots se prononçaient dans son dos, il ne pouvait pas les entendre. Veillard avait été traité par une clique d'illuminés. Le cas illustre l'existence de charlatans mystiques ruraux qui s'opposaient à une classe croissante d'audiologistes et d'experts de la parole comme Sicard et Itard.[173] Sicard, tout en se méfiant de la charlatanerie et des fausses inventions, n'était pas contre la science ou la technologie. Il avait introduit l'inoculation contre la variole à l'Institut pendant la Révolution, à une époque où il y avait une grande méfiance à Paris.

LES LUMIERES CONTRE CHATEAUBRIAND

Napoléon institue des « prix décennaux » en septembre 1804, mais le projet reste en sommeil jusqu'en 1809. Vingt-deux prix devaient être décernés en 1810 et tous les dix ans par la suite. L'objectif était de prouver que la France n'était pas tombée dans la décadence intellectuelle depuis la Révolution - une peur des hommes d'État

[173] Interrogé des années plus tard par une certaine Madame Robert concernant un traitement soi-disant magique pour un élève sourd par M. Fabre d'Olivet, Sicard a répondu qu'il ne connaissait aucun traitement par "magnétisme animal », dont l'authenticité « pouvait être admise ou remise en cause ». Sicard à Madame Robert, 25 juin 1816, Berthier, 226. « Je n'ai, madame, aucune connaissance d'un sourd-muet qui ait recueilli quelque bienfaisant effet du magnétisme, et auquel on ait fait éprouver l'application de ce moyen. Ce n'est pas que je ne croie à l'existence de cet agent merveilleux, ni que je doute de ses effets. Je vous confesse que j'ai la bêtise de croire à l'existence de l'un et à celle des autres, quoi qu'en dise en plaisantant »

depuis Robespierre. L'objectif de Napoléon en établissant le Concordat, en créant une monarchie héréditaire et une dynastie (sans parler d'une noblesse et d'une cour impériales), était d'imiter les institutions qui distinguaient les grandes monarchies européennes.

L'idée de Napoléon était d'honorer les grandes productions de l'esprit humain qui avaient marqué son règne, mais les juges qu'il nomma comprenaient des représentants de la décennie révolutionnaire. L'ex-régicide Idéologue Marie Joseph Chénier, un partisan inconditionnel des Lumières et de la Révolution, fut chargé de rédiger une vaste étude littéraire, intitulée Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789, présentée à l'Empereur en février 1808. Considérant que Chénier avait été exclu du Tribunal Napoléonien en 1802, sa nomination était caractéristique de la largeur d'esprit de l'Empereur. Bien que Chénier ait inclus dans son œuvre l'abbé Maury, il exclut d'autres auteurs contre-révolutionnaires, comme La Harpe, De Maistre, Bonald et Rivarol. En effet, Chénier consacre son premier chapitre à l'histoire de l'analyse des sensations et des idées dérivées de Bacon, Hobbes et Port-Royal, en mettant l'accent sur Condillac et en poursuivant avec les Idéologues révolutionnaires -Garat, Volney, Destutt de Tracy, Cabanis et Degérando. Les philosophes « spiritualistes » (comme Kant, Villers, Maine de Biran) et les penseurs chrétiens ont été oubliés. Même Rousseau n'a mérité qu'un paragraphe. Chénier vantait l'essence même des Lumières « dures » - Helvétius, Saint-Lambert et Charles Dupuis - mais consacrait aussi un chapitre à l'écriture de l'histoire de cette période (un geste qui était assez rare). L'ensemble de l'œuvre a servi d'aide-mémoire à Napoléon[174].

L'empereur était un fervent admirateur du Génie du Christianisme de Chateaubriand, mais sa prédilection pour l'œuvre n'était pas supérieure à son soutien pour la religion en général. Il établit une commission de cinq membres de l'Institut, composée de l'abbé Morellet, intime des physiocrates et des philosophes avant 1789

[174] Marie-Joseph Chénier,*Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*, 8 vols. (Paris, 1816).

; deux administrateurs impériaux, le comte Daru, dont la carrière d'officier d'armée s'étend de 1784 aux Cent Jours de Napoléon ; un traducteur d'Horace, Regnaud de Saint-Angély, conseiller d'État le plus éminent de Napoléon et partisan anticlérical des Lumières ; un législateur impérial, Pierre-Louis Lacretelle, autrefois lié à D'Alembert, éditeur de l'Encyclopédie ; et Condorcet et Sicard, pour écrire un rapport sur cette œuvre. Bref, trois hommes avaient soutenu la Révolution, et trois étaient des partisans des Lumières. Sicard était le seul catholique orthodoxe parmi eux. Qu'est-ce que Chateaubriand et l'apologiste chrétien émigré pourraient attendre d'un tel jury ?

L'examen final a reconnu la beauté de l'œuvre mais ne l'a considérée que comme poétique. L'argument du Génie concernant la contribution unique du christianisme à la philosophie, à la morale, à la poésie épique et à la science occidentale fut rejeté du revers de la main. Les loyaux voltairiens, persuadés des effets néfastes du christianisme, recommandèrent que seule une « distinction », plutôt qu'un prix, soit attribuée à son auteur[175].

Le porte-parole principal du comité, l'abbé Morellet, critiquait sévèrement Le Génie pour ce qu'il considérait comme une thèse indéfendable : le christianisme était supérieur au paganisme en tous points, particulièrement pour son inspiration en littérature et aux arts. Dante, Tasso et Milton, selon Chateaubriand, surpassaient Homère et Virgile. Ce dernier, répliquait Morellet, nous avait nourris pendant des siècles. Comment saint Antoine ou même saint Jérôme, demandait-il facétieusement, peuvent-ils être comparés à ces grandes figures classiques ? En outre, Chateaubriand s'était écarté de son

[175] C. Latreille, « Chateaubriand et les prix décennaux d'après des documents inédits, » *Revue d'histoire littéraire de la France* 18 (1911): 768–70; voir aussi Roger Fayolle, "Le XVIIIe siècle jugé par le XIX; à propos d'un concours académique sous le premier Empire," *Approches des lumières*: *Mélanges offertes à Jean Fabre* (Paris: Klincksieck, 1974), 181–96; Roland Mortier, *Le "Tableau littéraire de la France" au XVIIIe siècle. Un épisode de la "guerre philosophique" à l'Académie française sous l'Empire, 1804–1810* (Bruxelles : Palais des Académies, 1972); Berthier, 139n appen. M.

objectif littéraire pour s'engager dans les eaux interdites de la philosophie et de la théologie, ce qui, selon Morellet, ne relevait pas de la compétence du comité, et il estimait que ce sont des arguments religieux plutôt que philosophiques ou moraux qui ont fini par se dégager. Les observations de Morellet étaient incisives et caustiques, mais finalement injustes. Il n'a pas accordé à Chateaubriand un crédit suffisant pour sa réussite littéraire sous prétexte de ses intentions religieuses. Il est certain que Voltaire, qui était vénéré par l'Institut, avait certainement eu ces arrière-pensées[176].

Quelle surprise donc que l'œuvre de Sicard ne prenne pas seulement la place laissée par Le Génie, mais qu'elle soit aussi préférée au Catéchisme utilitariste de Jean-François Saint-Lambert, ou ses Principes des mœurs chez toutes les nations. Le Cours d'Instruction d'un sourd-muet de naissance (1799) de Sicard recueille cinq voix sur dix-sept, de préférence aux œuvres de Saint-Lambert et même de Destutt de Tracy ; la commission choisit le Sicard modéré, auquel Chénier avait consacré deux pages dérisoires dans son Tableau. Malgré son christianisme, son étude technique de la grammaire et des signes évite la politique et promet un langage universel - une contribution plus utile que l'indéfinissable Génie. Le choix de Sicard était donc un compromis. Une fois de plus, la maîtrise des signes de l'abbé le plonge dans un jongle controversée, où les extrêmes (l'Idéologie et le Génie) se neutralisent et la grammaire neutre et non-controversée sur les signes du malheureux sourd fut choisie comme invention et victoire de la révolution bénéfique.

On pourrait penser que Sicard, prêtre-auteur ou co-auteur avec Serieys d'innombrables ouvrages religieux, serait tout à fait favorable à la défense théâtrale de la religion par Châteaubriand. Cependant,

---

[176] Maurice Regard, éd., *Chateaubriand, Essai sur les révolutions ; Le Génie du Christianisme* (Paris : La Pléiade, 1978), 1657–60. Chateaubriand, *Œuvres complètes*, 28 vols. (Paris : Ladvocat, 1827), XV, 433. Les autres extraits de ces rapports du comité sont pp 432-46 Les rapports individuels complets ne sont imprimés que dans ce volume. Cf. également *Chateaubriand, sa vie et ses écrits avec lettres inédites à l'auteur*, F.S. Collombet, éd. (Paris: Perisse Frères, 1851).

Sicard demande des extraits d'un ouvrage de Ginguené, l'éditeur de la Décennie philosophique, qualifiant le Génie d'« œuvre étrange ». L'abbé a lu ses dernières observations devant la classe de littérature et des beaux-arts de l'Institut (Académie française) le 23 janvier 1811.

Son jugement sur Chateaubriand était complexe. D'une part, il voyait les dangers pour l'orthodoxie ; car le Christianisme est une « religion de privations, de mortification…Il ne pouvait avoir pour but l'exaltation de l'esprit au point de lui faire produire des chefs-d'œuvre de musique, de poésie et de peinture… Tout autre chose que cela était une terrible profanation … La religion de Chateaubriand était « une religion des sens … L'amour divin a été matérialisé par la naturalisation et le ciel était constitué de poésie dont les symboles et les images provenaient de la religion populaire. Il demanda : « Que devient le dogme ? » D'autre part, il reconnaissait le tour de force stylistique de Chateaubriand :

> L'auteur a bien mérite la religion, en lui élevant un monument à jamais durable… »
>
> L'ouvrage qui réunira au plus haut degré, la nouveauté des idées, le talent de la composition et l'élégance et le style ; et c'est, il faut en convenir, ce qui a fait la grande fortune de ce bel ouvrage. On y a trouvé ce qui fera toujours le succès de tous les écrits, l'imagination la plus riche, une sensibilité délicate et profonde, qui cause à l'âme la plus vive des émotions.
>
> Hé! comment ne pas convaincre, ne pas entraîner, quand on échauffe et que l'on domine ainsi toutes les âmes !

Comment résister à ce charme puissant d'un style dont les formes, autant que les expressions, élèvent sans cesse le lecteur à la hauteur même de l'écrivain de façon rhétorique : « N'y a-t-il rien à louer dans

une œuvre couronnée d'un si grand succès ? l'auteur était connu dans le monde entier »[177].

Bien que Sicard nuance son enthousiasme dans sa conclusion, il soutient que le travail de Chateaubriand mérite le prix décerné tous les dix ans par le souverain parce qu'« aucun genre, aucun travail actuel, aucun concours n'était d'un mérite supérieur ».

Malgré toute l'érudition débordante d'énergie de la part de la Commission, Napoléon décida de ne décerner aucun prix décennal en 1810. Chateaubriand fut élu pour remplacer Chénier un mois Après la mort de ce dernier, mais son discours de réception, plutôt que d'honorer son prédécesseur, le dénonça, citant le passé régicide de Chénier, ainsi que son rôle présumé dans l'exécution de son frère poète André.

Abasourdi, Napoléon exclut Chateaubriand de l'Institut et le bannit de Paris. Les deux écrivains chrétiens les plus talentueux de l'Empire (Chateaubriand et Madame de Staël) étaient tous deux en exil. L'empereur avait atteint les limites de la tolérance de l'opposition chrétienne, et même l'auteur du Génie était maintenant un ennemi redoutable.

* * *

En 1803, Sicard avait fait l'une de ses rares sorties depuis Paris, visitant l'Institution des Sourds de Bordeaux, où il fut honoré par le

[177] Archives de l'Académie Française, "Procès verbal de la classe de littérature," 2 janvier1811, 371–72. Rapport intégral de Sicard dans *Œuvres complètes* de Chateaubriand, **XV**, 65–425, ainsi que dans la *Bibliographie de la France*, 2 avril 1811. On peut également retrouver les commentaires de Ginguené, Bonald, Fontanes, et Charles Nodier dans cet ouvrage et dans *JdD*, 22 février 1818. C. Latreille, 777 ; cf. *Mélanges d'histoire de morale et de littérature* (le successeur des *Annales religieuses*), X, 1092; IX, 287. Voir aussi Sicard à Ginguené , 11 janvier 1811, cité dans F.S. Collombet, 201. Ginguené, l'ancien directeur de l'éducation au ministère de l'Intérieur à l'époque du Directoire et fonctionnaire de la République Cisalpine de Bonaparte (Lombardie), a donné une conférence étonnamment favorable sur Dante dans l'Athénée, *JdD*, 2 février 1804 (12 Pluviôse an XII).

maire de la ville. Puis, en 1809, il se rend au sud de Toulouse, sa « patrie d'adoption », où il fait un de ses « exercices » bien répétés avec Laurent Clerc « en présence d'une grande assemblée des notables les plus respectables, instruits et prestigieux » de la ville... Le citoyen Sicard fait des pieds et des mains pour inviter les sociétés savantes ainsi que les corps académiques et ecclésiastiques, le maire se donnant la peine de convier les « femmes », ce qui rend le tout plus brillant. L'abbé remarqua en vain que trois cents personnes étaient laissées dehors. De toute évidence, c'était un triomphe du retour au pays.

Le Journal de la Haute Garonne, journal impérial officiel du département, s'enthousiasmait avec un engouement incontrôlable pour ce « célèbre » « professeur vertueux », le « grand génie » et grammairien savant et profond métaphysicien « qui avait imprimé le sceau de la perfection... dans les enseignements d'Épée»[178]. Puis le Toulousain Sicard a livré sa propre version : « C'est ici que j'ai posé, d'une certaine manière, la première pierre de l'édifice que j'ai élevé pour l'humanité. A cette époque, j'ai montré le premier maillon de la chaîne de cette instruction. J'ai parcouru tous les autres et je viens de vous montrer toute la chaîne. » Sicard se lance alors dans une explication fascinante des noms, se terminant par des questions

[178] Ce journal départemental du 27 et 30 juillet 1809, est la seule source d'information concernant la visite de Sicard à Toulouse. Sicard était à Toulouse en 1786 (voir ci-dessus n° I, 15) et en 1787 comme mentionné dans les *Affiches* de Toulouse. Presque une génération plus tard, il a été honoré par un couplet dans la pièce *Fanchon à Toulouse par [Radet et Barré]* (non publié), qui a reçu un accueil très enthousiaste, mais critiqué par le *Journal de l'Empire* du 7 août 1809 car inapproprié pour un membre du clergé. En 1811 les sourds-muets de Paris ont dédié un long poème à Joséphine pour son anniversaire pour lui témoigner toute leur tendresse, leur sympathie et leur compassion religieuse : *Journal de l'Empire* du 25 août 1811. Ce jour-là était l'anniversaire traditionnel de "Saint Napoléon" qui avait divorcé de Joséphine en janvier 1810 mais avais insisté pour qu'elle garde son titre et sa résidence à la Malmaison. Après la chute de Napoléon, Sicard écrit une lettre à Hortense de Beauharnais, la fille de Joséphine, exprimant sa sympathie pour les malheurs et les souffrances que la famille avait connu depuis 1814.

provocatrices, comme ce que Clerc pensait de son maître. La réponse de l'élève a été la suivante : « C'est lui qui m'a tiré du néant, qui m'a mis en contact avec la société et qui m'a fait connaître Dieu et la sainte religion, que je n'aurais jamais connue. » En ce qui concerne Napoléon, Clerc estime que « la postérité l'admirera comme un homme de guerre et un homme d'État » pour ses conquêtes, ses lois et son administration. Clerc imitait son maître ? Les séances se terminaient par des applaudissements tonitruants, et un certain M. Aguilar des Jeux Floraux (la société littéraire toulousaine) a offert un a fait un compliment hyperbolique très applaudi qui commençait par, « O Nouveau Prométhée, dont le génie. »

Le trentième, Sicard fait une deuxième démonstration pour le préfet, M. Desmousseaux. Après deux heures et demie de questions posées à Clerc, Sicard fait des analyses plus approfondies de la conjonction et du verbe être, ainsi que de la définition du tonnerre par un sourd-muet. Le journaliste attribue à Sicard « l'excellence de son système éducatif, l'audace de sa pensée, la clarté et la précision de ses explications, la force et l'évidence de ses démonstrations ». Le recteur de l'Académie Impériale et l'administrateur de la société littéraire toulousaine fut stupéfait. Un autre quatrain couronnait le « fils indigène » :

> Dieu a créé l'Homme à son image ;
> Sicard a effacé les erreurs de la nature ;
> Par une audace opportune et de solides talents
> Il a réussi à achever le travail de Dieu ;
> Pas de petite désignation.

Une statue de Sicard, que l'on ne remarque pas facilement aujourd'hui, est parmi les *Capitouls* de Toulouse.

CHAPITRE 5

LES SIGNES INTERNATIONAUX SOUS LA RESTAURATION

LE DERNIER REVIREMENT DE SICARD

Après son invasion désastreuse de la Russie en 1812, Napoléon se replie en France et en France, et subit des défaites successives au début de 1814. Après l'abdication de Napoléon à Fontainebleau le 6 avril, les choix politiques de Sicard sont clairs. Il préfère même ne pas « parler de ce misérable » qui est parti pour l'île d'Elbe. Le député bordelais Joseph Lainé qui s'était opposé à la dernière conscription inutile de Napoléon après la débâcle de la campagne russe de 1812, « a laissé une renommée du courage qui consacre son nom à jamais. Lainé, lors de mon voyage à Bordeaux, était un bon ami des sourds-muets de cette ville, et je ne doute point que son Excellence ne daigne d'être aussi celui des sourds-muets de Paris… »

Se réjouissant de l'arrivée des princes français et étrangers à Bordeaux, Toulouse et Paris, Sicard écrit,

> Je ne peux pas vous dépeindre ni vous transmettre l'amabilité et l'affabilité de cet Alexandre qui se laisse approcher, toucher et embrasser par tous les Parisiens. . . Il porte avec son nom, et celui de tous les augustes alliés, tous les droits de guerre que son armée portait dans nos murs...Que dois-je vous dire de ce bon comte d'Artois (le frère émigré de Louis XV) ? Il a conquis toutes les âmes, nous ne nous lassons pas de le voir, de crier : "Vive le Roi, Vive le comte

> d'Artois, Vive les Bourbons !" Le duc de Berry a aussi sa part de toutes les manifestations de joie et de bonheur. Tout Paris a vu passer de joie[179].

La presse de la Restauration a fait preuve du même enthousiasme dans ses commentaires sur l'œuvre de Sicard que pour les Bourbons. Un article paru dans le Journal des Débats par un Pariset - six mois après la restauration de Louis XVIII - loue la philanthropie de Sicard mais attribue cette attention louable au bien-être de l'humanité non pas à l'inspiration venant de la Révolution, mais plutôt à l'esprit du « concert des nations » de Metternich et de la Sainte Alliance d'Alexandre 1er. » D'un autre côté la paix, ce premier bien des peuples ; la paix, sans laquelle il n'est point de civilisation ; cette paix, qui fait le bonheur de la génération présente, n'est-elle pas un bienfait des Rois ? n'est-elle pas le produit de leur sainte alliance ? »

L'auteur de l'article constate que l'approche de Sicard en matière d'enseignement des langues a permis de surmonter quelques-unes des limites de l'écriture : « Il faut être à côté des personnes qui écrivent pour comprendre. » Mais « l'élaboration par Sicard de gestes touchants et de lettres de l'alphabet » a donné naissance à « un nouveau langage ». L'auteur trouve les définitions de Sicard « impressionnantes par leur exactitude et leur brièveté » et sa « science » « liée à la vertu ». Pariset loue la combinaison de la bonté et de la charité chrétiennes de Sicard avec la charité des Lumières, l'humanité et la philanthropie – « les seules choses qui méritent le respect des hommes » :

> Ce n'est point par le toucher que les sourds de M. l'abbé Sicard se communiquent leurs pensées. Le langage qu'ils emploient ne parle qu'aux yeux, et se compose de plusieurs espèces de signes. C'est un mélange de gestes imitatifs, de jeux de physionomie, de mouvements de doigts qui figurent des

---

[179] Copie de la lettre de Clerc à Sicard expliquant sa situation lors de l'exil de Napoléon sur l'île d'Elbe, mentionnant qu'il attendait une rencontre avec Alexandre Ier. Documents de Clerc, Microfilm, no. 133, 135 annexé au no. 40 dans les archives de Gallaudet. Cf. *Le Moniteur*, 5 août ? p. 257 Berthier déclare que Sicard a participé à une réception organisée par Talleyrand en l'honneur des souverains alliés. Talleyrand était le principal diplomate du Congrès de Vienne.

> lettres, et finalement de l'écriture elle-même. Malgré la diversité de ces signes, les sourds passent très rapidement d'une espèce à l'autre, et ils en composent des discours où l'on trouve autant de justesse et suite que dans le discours écrit le plus châtié. C'est une chose admirable de voir avec quelle promptitude et quelle fidélité deux élèves s'entendent et se traduisent mutuellement[180].

Cette association des signes de Sicard avec la pacification générale de l'Europe est marquée par une série de visites princières dans l'établissement de l'abbé. La duchesse d'Orléans, par exemple, assiste à l'une des séances de Sicard et dans son travail sur le Congrès de Vienne, elle écrit : « Droit contre violence. La paix, ce bien fondamental des peuples, sans lequel il n'y a pas de civilisation, la paix crée le bonheur de la génération actuelle, n'est-ce pas le privilège des Rois ? » Dans le même ordre d'idées, François Ier d'Autriche visite l'Institution le 11 mai 1806. Arrivé avec une suite complète, l'empereur François a droit au spectacle habituel des invités de marque, au cours duquel les étudiants déchiffrent des signes et expliquent des parties du discours. Ils ajoutent des lectures d'alexandrins et d'aphorismes en l'honneur de François, et ce dernier interroge les élèves tandis que Clerc et Massieu expriment leur gratitude.

L'abbé reçoit également la visite de la duchesse d'Angoulême le 24 novembre 1814. Elle est accueillie par le Baron de Gérando et assiste à une démonstration et à une visite guidée. Elle fait don de 600 livres à l'Institut. Par un heureux hasard, Sicard reçoit également « Son Excellence le duc et la duchesse de Wellington et [son frère] le chevalier de Wellesley, ambassadeur en Espagne, accompagnés d'autres Anglais de renom, qu'il accueille avec une ingénieuse thèse sur les suffixes et les temps ». L'un des élèves prononce distinctement : « Vive notre bon roi Louis XVIII », tandis que des applaudissements unanimes éclatent pour « le successeur de l'abbé de l'Épée ». Parmi les autres qui s'arrêtent chez Sicard à cette époque, Benjamin Constant,

[180] *JdD*, 25 octobre, 1815.

Chateaubriand, Stendhal et l'Anglais William Edmund Frye qui a publié deux pages relatant sa visite du printemps 1816 où une princesse allemande s'est écriée qu'elle aurait aimé être sourde et muette « pour apprendre enfin à parler correctement ». Sir Sidney Smith, l'amiral britannique qui a vaincu la flotte de Napoléon à Acre, est également présent et a dialogué avec l'abbé qui, se sentant interpellé, qualifie l'empereur vaincu d'« usurpateur » (en utilisant une épithète qui a refroidi l'auditoire jusqu'alors fasciné)[181] .

Début 1814 Sicard se dit,

> « Je n'ai pas pu être présenté à Alexandre 1er qui voulait être reçu sans protocole pendant une de mes séances »
>
> « Comment ! » reprend Alexandre en se tournant vers M. de Talleyrand, « c'est là cet abbé Sicard auquel on prête tant d'esprit ? »
>
> « Sire, répond le prince avec aplomb, Monsieur a l'esprit de son état : un esprit sourd-muet. »

De son côté, Alexandre invite Talleyrand et c'est un grand jour : Sicard dîne assis entre Alexandre et l'empereur d'Autriche. Le célèbre instituteur fut placé entre l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche dans un splendide banquet qui leur fut offert à cette époque. Les souverains avaient voulu ajouter cette marque spéciale d'estime à beaucoup d'autres […]

La Reine de Suède, jalouse de rendre, à son tour, hommage au zèle et au succès du célèbre instituteur, l'honora d'une lettre flatteuse, dans laquelle elle le remerciait de ce qu'il voulait bien aider de ses lumières la nouvelle institution des sourds-muets de Stockholm. Sa Majesté daigna, en outre, lui envoyer directement la décoration de son ordre de Wasa (1). Il avait déjà reçu celle de Saint- Wladimir de Russie.

---

[181] *Le Moniteur*, 11 novembre 1814 ; Ibid *;* 19, 1815, 75. J. B. Constant, *Journaux intimes* [1815], dans *Oeuvres* (Paris : la Pléiade, 1957),766 ; Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, M. Levaillant, éd. (Paris: Flammarion, 1949) II, ch. 21; William Edmund Frye, *After Waterloo: Reminiscences of European Travel, 1815–1819* (London: William Heinemann, 1908), 149–50.

« Comment va votre brillante personnalité ? » écrit Sicard à son beau-frère. « Savez-vous que j'ai eu le plaisir de dîner avec Alexandre à Paris ? » demande-t-il, mentionnant un reportage dans le Journal de Paris. L'un des témoignages fait état de cet événement exceptionnel et deux mois plus tard, Alexandre confère à Sicard l'Ordre de Sainte-Anne.

Auparavant, l'impératrice Maria Feodorovna, la mère d'Alexandre, avait déjà entamé une correspondance avec l'abbé en 1804. Le sicardisme a donc été exporté en Russie, avant l'arrivée de Clerc à Hartford. En 1808, Maria Feodorovna écrit à Sicard une longue lettre indiquant combien elle admire l'œuvre de l'abbé. Elle accompagne la lettre d'un cadeau de 30 000 francs (plusieurs fois le salaire annuel de l'abbé).

> Il me semble que de droit votre influence doit s'étendre sur tout établissement de ce genre, et si vous vouliez user de ce droit si bien acquis, à l'égard du mien, en coopérant par vos lumières à son perfectionnement, je vous en aurais une reconnaissance bien véritable.
>
> Je désirerais, pour cette raison envoyer quelqu'un à Paris, qui sachant parfaitement la langue russe, et ayant les connaissances préliminaires que vous jugeriez nécessaires, put non seulement se former sous vos yeux pour l'instruction des sourds-muets, mais aussi appliquer votre méthode à sa langue maternelle.
>
> Monsieur l'abbé Sicard, votre lettre et le livre qui l'accompagnait me sont exactement parvenus et je m'empresse de vous en exprimer ma bien sincère reconnaissance, en vous priant d'en accepter le témoignage ci-joint.
>
> J'ai fait en petit, dans ma campagne de Paulovik, m'essai d'un institut de sourds-muets, et pour le peu de temps j'ai lieu d'être contente de la réussite. Un honnête ecclésiastique polonais, qui a fait son apprentissage à l'institut de Vienne, dirige le mien, et il a prouvé son savoir-faire par les progrès de ses élèves, parvenus dans une année à écrire correctement, à calculer et même à lire en prononçant les mots d'une manière intelligible et quelques-uns même avec assez de facilité. Il n'en est pas encore avec eux aux idées de la Divinité et du Culte, et j'avoue que la haute importance de ces notions me ferait bien désirer de connaître plus particulièrement la manière dont vous vous êtes pris pour les communiquer.
>
> Bien affectueusement, Marie.

Saint Pétersbourg ce 4 décembre 1808[182]

Elle avait pris l'initiative d'établir une école pour sourds avec un enseignant polonais formé à Vienne, en remplacement de la petite école qu'elle avait fondée sur ses terres près de Saint-Pétersbourg. Par la suite, Sicard envoie Clerc, puis Jean-Baptiste Jauffret (professeur dans l'institution de Sicard) à Saint-Pétersbourg, où il dirige la méthode Sicard à l'école pour sourds de l'impératrice Maria Feodorovna à Saint-Pétersbourg de 1810 aux années 1820.

L'École des Sourds-Muets de Saint-Pétersbourg était une institution exemplaire dont le niveau était le plus élevé en Russie et dans le monde. L'impératrice Maria Feodorovna, épouse de l'empereur Paul Ier, a créé cette école après avoir rencontré un garçon sourd et muet du nom d'Alexander Meller. L'impératrice a interrogé la tante du jeune garçon et a appris que lui ainsi qu'un frère et une sœur étaient nés sans entendre ni parler. Tout comme Épée avait rencontré deux enfants sourds vers 1760. L'impératrice a regretté que la Russie, contrairement à d'autres pays, n'ait pas d'écoles spéciales pour ces malheureux enfants. Meller et son frère sont parmi les premiers à commencer à étudier à l'école en 1806 (ou 1807) ; lorsque d'autres enfants les ont rejoints, ils étaient neuf. En 1809, l'impératrice envoyé à Meller une montre en or pour le récompenser de son succès dans l'apprentissage de la lecture, l'écriture et la prononciation de quelques mots. Les premiers directeurs de l'école furent le Viennois Johann F. Storck (jusqu'en 1792) et après lui Joseph Abbé de l'Épée. Sigmund (le prédécesseur de Jauffret) a dû utiliser le système d'enseignement français avec ses élèves, bien qu'il semble leur avoir aussi appris à prononcer des mots. Le système de l'abbé de l'Épée n'excluait pas la possibilité d'utiliser la parole avec ses élèves. L'impératrice trouve l'éducation des enfants satisfaisante, mais elle souligne une lacune dans le programme scolaire : l'absence

[182] Texte dans Justin Landes, ed., *Une lettre de l'Impératrice Marie Théodorowna de Russie à l'Abbé Sicard* (Sarlat: Imprimerie Michelet, 1876), 5–7.

d'instruction religieuse (« Loi de Dieu »), qui fait partie intégrante des programmes scolaires à l'époque.

L'impératrice décide donc d'envoyer à Paris une personne avec une excellente connaissance du russe pour travailler directement avec Sicard afin d'apprendre ses techniques d'enseignement et de les utiliser pour enseigner le russe aux personnes malentendantes. Pour des raisons inexpliquées, elle ne parvient pas à atteindre cet objectif et demande qu'un professeur de l'école parisienne pour sourds soit envoyé en Russie, à savoir Jean-Baptiste Clair Jauffret, le meilleur disciple de Sicard. Un accord formel a été conclu pour nommer Jauffret ambassadeur de la cour de France sous le Prince Kurakin. Jauffret est nommé directeur de l'école avec un salaire annuel de deux mille roubles d'argent, avec la promesse d'une pension s'il quitte l'école et une augmentation salariale si le nombre des élèves augmente sensiblement. En plus de son salaire, il recevra un appartement, du bois et des bougies. Son voyage de Paris sera également payé, et l'accord est signé par le prince Kurakin et Jauffret. Jauffret est nommé directeur de l'école avec pour mandat de remplacer la méthodologie suivie par l'abbé de l'Épée et Sigmund par un nouveau cursus, conçu par son professeur, l'abbé Sicard. Jauffret débute son mandat de directeur par une étude intensive de la grammaire russe afin de pouvoir enseigner le français et le russe à ses élèves. Mais on ne dispose pas d'informations sur les détails des méthodologies et des techniques d'enseignement pour les malentendants et les mutilés de la parole que Jauffret aurait pu utiliser dans son rôle de Directeur de l'école. Jauffret n'a laissé aucun ouvrage écrit sur le sujet, bien que, d'après un rapport qu'il a écrit au syndic en chef le 8 avril 1820, il avait fermement l'intention de « publier sa méthodologie » afin qu'elle soit utilisée par ses successeurs avec leurs élèves. Bien sûr, nous pouvons supposer avec une quasi-certitude que la méthodologie d'enseignement qu'il a suivie était précisément ce qu'il avait appris de son professeur, Sicard, peut-être avec quelques modifications, afin de

s'adapter aux conditions dans lesquelles il se trouvait. Pour compenser l'absence d'informations sur les techniques d'enseignement qu'il a utilisées, nous disposons de divers comptes rendus des résultats de son travail avec les malentendants et les personnes souffrant de troubles de la parole. En 1811, au cours de la deuxième année de l'école, le rapport du directeur de l'école sur les progrès des élèves indique que les efforts de Jauffret « non seulement augmentaient la connaissance des élèves de leur environnement, mais leur donnaient aussi une compréhension claire de Dieu et leur permettaient de comprendre certaines des règles sur lesquelles la loi de la foi chrétienne est basée, leur permettant ainsi de participer à la foi chrétienne»[183].

Le nombre d'élèves peut être porté à vingt-quatre et inclure des élèves d'origine noble et humble ; un surveillant féminin et masculin sont chargés de la discipline ; le conseil est informé des mesures disciplinaires et l'école ne prend aucune mesure disciplinaire grave sans son approbation ; pendant leur temps libre les jeunes filles se familiarisent avec diverses formes de travail manuel ; Dans les dortoirs et les salles à manger, les enfants des nobles sont séparés des enfants d'origine simple ; on leur fait passer deux examens par an, un en présence du directeur principal et l'autre en présence de l'impératrice ; le directeur principal leur soumet chaque mois des comptes rendus des dépenses, des résultats scolaires , du comportement et des progrès des étudiants . Le rapport comprend également une liste des élèves et des livres qui doivent être déplacés de Pavlovsk à la nouvelle école.

Le rapport des administrateurs de 1814 informe l'impératrice que les étudiants vivent une « renaissance vers une nouvelle vie » et sont remplis de gratitude envers elle. L'impératrice elle-même, l'empereur Alexandre Ier, le métropolite de l'église, ainsi qu'une liste d'autres invités de marque assistent aux examens publics annuels de l'école. Les élèves des deux sexes sont évalués séparément, du plus jeune au plus âgé, et les résultats de leurs progrès sont publiés dans le journal (par exemple, dans *Severnaïa pochta* [*le Bulletin du nord*]. Jauffret a

[183] N. Lagovskii, "*Opytnoe uchilishche glukhonemykh v Pavlovske (1808–1809)*" (Saint-Pétersbourg, 1910), ch. 2.

écrit un de ces rapports, dans lequel il commente les progrès des élèves dans l'apprentissage de la grammaire (en particulier les déclinaisons de noms et les conjugaisons de verbes) ainsi que dans les arts et métiers. Ils sont également évalués sur leur capacité à faire la distinction entre les choses qui ont été créées par les gens et celles qui ont été faites par le Créateur. Les élèves de deuxième année ont montré un niveau de connaissance qui, il y a deux ans, n'était acquis qu'en troisième année, et les élèves de deuxième année ont appris à connaître Dieu, la création du monde et les deux natures de l'homme - le corps et l'âme. Ils apprennent le temps, la division, la classification et les noms abstraits. Les élèves de quatrième année ont montré une capacité à donner des définitions précises et à parler de concepts abstraits. Les élèves font preuve de connaissances à la fois analytiques et synthétiques, acquises auprès de l'abbé de l'Épée, perfectionnées par l'abbé Sicard, et appliquées à la langue russe par Jauffret, élève de l'abbé Sicard et directeur de l'école. Les élèves de quatrième année ont montré une maîtrise de ce qu'ils avaient appris sur Adam et Ève et l'astronomie (entre autres choses). Le rapport à l'impératrice de l'examen de 1819, remis par le directeur de l'école à l'impératrice, fait état des progrès continus réalisés dans l'éducation des élèves de l'école. (Mention est faite des matières enseignées : le droit de la foi, le russe et le français, l'arithmétique, la géométrie, l'histoire et le dessin). Entre 1814 et 1820, l'école introduit des activités liées au métier (lavage, couture, menuiserie, imprimerie), à la fois pour initier les élèves à ces métiers et pour diminuer les dépenses de l'école. Des étudiants moins orientés vers les études sont placés en apprentissage auprès de gens du métier. Le succès est mitigé : certains étudiants sont durement traités par les maîtres avec lesquels ils travaillent, bien que les étudiants qui excellaient en art ont été, grâce à l'intervention personnelle de l'impératrice, associés à des artistes professionnels avec succès.

Sous la direction de Jauffret, l'école passe de vingt-trois élèves en 1811 à quarante-neuf en 1820, et il faut du personnel supplémentaire. En 1819, on ajoute un professeur de latin. Les tentatives pour trouver des directeurs adjoints efficaces n'ont pas été couronnées de succès parce que les candidats n'avaient pas reçu la formation nécessaire à la méthode de Jauffret et n'ont pas tenu longtemps dans le poste. La nécessité pour le directeur de porter plusieurs chapeaux (directeur, inspecteur et professeur) face à l'augmentation du nombre d'étudiants l'a incité à demander une augmentation de salaire[184].

LES ALLIÉS ET LES INVITÉS VIENNENT À PARIS

Lors de l'évasion de Napoléon de l'île d'Elbe en mars 1815, Sicard se prépare à partir pour Londres, donnant comme raison les pertes financières qu'il espère récupérer. Il envoie Laurent Clerc aux Tuileries pour demander 20 000 francs à l'empereur restauré, mais Clerc éclate en larmes avant de finir sa demande. Sicard s'attendait à être « parfaitement bien accueilli et récompensé à Londres par leurs découvertes dans l'art desquelles je n'ai fait qu'élargir la sphère ». Les Cent Jours représentent pour Sicard l'occasion de déserter Paris. Le 15 mai, malgré la tentative de Napoléon de le courtiser par une nomination à la Légion d'honneur, Carnot, alors ministre de l'Intérieur, écrit une lettre urgente ordonnant aux compagnons étudiants du Sicard de rentrer à Paris. L'Institution ne peut pas survivre avec les trois défections en faveur de l'ennemi juré de Napoléon, que l'empereur allait combattre à Waterloo dans peu de

[184] Landes, 5–7, 14n. Le premier contact est marqué par une lettre de Lugell, le secrétaire de l'empereur dans le *JdD* du 9 avril 1804 (19 Germinal An XII). Le récit ci-dessus est basé sur un extrait du Dr Judith Robey d'après les sources suivantes : *The Influence of Abbé Roch-Ambroise Cucurron Sicard through Jean-Baptiste Jauffret and Empress Mariia Fedorovna near St. Petersburg, 1803–1835 ;* Lagovskii, *S.-Peterburgskoe uchilishche glukhonemykh, 1810–1910* ; E. M. Kolosova, I. A. Sviridova, and N. M. Fedorova, *Vedomstvo imperatritsy Marii Fedorovny: vklad v pedagogicheskoe obrazovanie: monografiia*.

temps. Mais Sicard a réussi à éloigner trois étudiants, qu'ils le veuillent ou non[185].

En route, Sicard s'arrête à Dieppe pour aller aux bains et se produire avec ses élèves devant la reine des Pays-Bas, Hortense de Beauharnais, et ses enfants. Sa Majesté ne passe que dix minutes à assister au spectacle de Sicard (comme elle l'a expliqué, elle s'est sentie pressée d'assister au lancement d'un navire). Sicard a montré son obéissance habituelle envers la fille de Joséphine[186].

De l'autre côté de la Manche, la croyance populaire sur la surdité égale l'ignorance sur la vaccination contre la variole. Une lettre à l'éditeur d'un magazine masculin sophistiqué avertit que « plusieurs personnes auraient été guéries de surdité en portant, la nuit, un mince bonnet de nuit en papier brun sous un bonnet en flanelle, en l'enlevant le jour ! »[187].

Sicard achève enfin son plan de deux décennies de recours à la « protection » étrangère. L'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Autriche et l'Allemagne ont fourni des ressources considérables pour l'instruction des malentendants. La France n'a pas été le premier contributeur,

---

[185] Clerc MSS, Yale University, Gallaudet microfilm, no. 135. (16 mai 1815, Carnot à Sicard, Berthier, 188–89). Nous ne savons pas exactement quelles étaient ces pertes. Un dictionnaire biographique affirme qu'il n'était pas astucieux en matière de finances et qu'on profitait de lui. Pour un exemple de la façon dont Sicard pourrait ordonner à ses élèves de se présenter à des événements dans des délais très courts, voir sa lettre sans date invitant Massieu et Clerc à un dîner chez Mme de la Barbeu, rue du Grand Chantier, Archives of the American School for the Deaf, Hartford, Connecticut, Berthier 103, 394ff.

[186] "*Correspondance de Napoléon Ier : Hortense Beauharnais*," AN, 400 AP 32 (1). Récit de ce voyage en Angleterre rédigé par Clerc. Gallaudet microfilm, no. 135, documents de Clerc à Yale. Sicard a écrit à Madame la Maréchale Moreau, alors à London (20 février 1816, Bibliothèque Municipale de Toulouse, MS 1Z407). Le général, un des plus grands ennemis de Napoléon, avait évité la condamnation dans l'affaire Pichegru , tout comme Sicard, et avait passé la majeure partie de l'Empire aux États Unis jusqu'à ce qu'il rejoigne Alexandre 1[er] et les Alliés en 1813 .

[187] *Gentleman's Magazine and Historical Chronicle*, vol. 85, pt. II, juillet 1815.

mais Épée et Sicard ont volé la vedette en créant la première institution nationale avec un soutien gouvernemental visible. Les journalistes allemands du Neue Deutsche Monatsschrift, les touristes et les écrivains de voyage tiennent souvent à visiter l'institution de Sicard lorsqu'ils étaient à Paris. Ces auteurs se montrent très préoccupés par le sort des sourds, faisant preuve de la même sensibilité qui a conduit les Français de l'époque révolutionnaire à fonder et à soutenir l'institution[188]. Le Neue Deutsche Monatsschrift considère l'école comme « l'une des inventions les plus charitables de notre siècle » et note également que les touristes fourmillent dans ses salles et rivalisent de récits dans leurs journaux intimes qui feraient rire Sicard. De nombreux périodiques allemands font connaître les réputations de Sicard et d'Épée comme des « hommes aimables et éclairés » et « philanthropes... investis d'une influence surhumaine ». Reichardt ajoute dans le même périodique allemand que les obscurs Mémoires de Bordeaux de Sicard, peu connus, constituent « un vaste et excellent programme de publication au cours des dernières années [1796-1800] de plusieurs milliers de pages»[189].

En 1799, Sicard invite le dramaturge Bouilly à une séance, en précisant l'heure exacte à la manière typique de l'abbé : « à dix heures très précisément » le 15 janvier 1800 (25 nivôse, an VII)[190].Une femme de l'aristocratie note beaucoup plus tard que « les rues menant au Collège étaient bordées de voitures » et que « l'humanité » avait rendu les séances de Sicard à la mode L'admission est payante. Le public distingué trouve que la participation à ces démonstrations est une activité plus vertueuse que la promenade dans les jardins et les boulevards.

---

[188] "Ueber Taubstummeninstitute und ihre Reformen in Frankreich," *Neue Deutsche Monatsschrift*, février 1795; Petschke, "Taubstumme und Taubstummeninstitute,"*Allgemeine deutsche Real-Encyklopädie* IX (1820), 839–84.

[189] *Neue Deutsche Monatsschrift*, 1795, 125 ff.

[190] Jean-Nicolas Bouilly, *Rentrée du Cen Sicard*, iii; Carr, *The Stranger in France: or, A Tour from Devonshire to Paris* (Baltimore: G. H. V., 1805), 210.

Le dramaturge August Kotzebue s'arrête également à l'institution lors de ses voyages à Paris en 1804, et son récit est publié en allemand et dans plusieurs autres éditions étrangères. Il observe une affluence de visiteurs qui compense le temps perdu pendant les absences fréquentes de Sicard pour cause de maladie. La salle peur à peine contenir les nombreux étrangers, en majorité des « dames », qui ne prêtent aucune attention quand Sicard s'immerge « dans les profondeurs de la métaphysique ». D'autres n'ont pas pu entrer et ont frappé à la porte. L'attention de Kotzebue est attirée sur Massieu, capable de signer des questions profondes comme « Qu'est-ce qu'un être éternel ? » L'événement est assez instructif et en partie social, surtout pour les filles qui « gesticulaient toujours l'une envers l'autre ». Des rangées de bancs se dressent en amphithéâtre. Les « sourds-muets » sont assis devant, Sicard étant installé dans la chaise du maître. Un élève fait la dictée d'un livre qu'il n'a jamais vu, et une jeune fille copie ce qu'il a écrit sur un tableau. Le « seul mornement était le buste de l'abbé de l'Épée. » Malgré sa récente indisposition, Sicard parle presque sans interruption de douze heures trente à plus de seize heures - presque dix-sept heures -, mais, dans une certaine mesure, il nous séduisit, car personne n'avait l'impression que cela avait duré plus que deux heures. Sa prestation est] virile, perspicace et énergique, ... assez simple pour des imbéciles - malgré ses accents métaphysiques[191].

De même, Johanna Charlotte Schopenhauer, écrivaine allemande et mère d'Arthur Schopenhauer (le philosophe), s'est rendue plus d'une fois en France au début des années 1800 et raconte une visite

[191] Augustus von Kotzebue, *Travels from Berlin through Switzerland to Paris in the Year 1804*, (Londres: Richard Philipps, 1806), I, 88, 91–93, 87–89, 94. Le *Journal des Débats* rapporte une "séance publique" à l'Institution des Sourds-Muets le 19 mars 1803 (28 ventôse An XI) . La première de celles-ci a eu lieu à Bordeaux avant la Révolution. Une autre, à laquelle Laffon de Ladebat a été invite, a eu lieu en 1792. De nombreuses autres ont eu lieu devant le Comité d'Instruction Publique durant la Convention.

aux démonstrations de l'abbé, en même temps que celle de Kotzebue. Son récit de plus de vingt pages est traduit en anglais en 1847 sous le titre My Youthful Life and Pictures of Travel. Madame Schopenhauer, à l'instar de Kotzebue, décrit l'une des séances bondées de Sicard rue Saint-Jacques, répétées plus d'une fois par mois, qui « dure souvent quatre ou cinq heures » et pour lesquelles il faut des places. Le public semble très heureux, très dévoué et reconnaissant à Sicard et à Massieu, qui ont joué un rôle important dans la pédagogie de Sicard en signant lors des séances.

Le récit de Schopenhauer est psychologiquement à l'écoute des émotions et des expressions de Sicard ainsi que des garçons et des filles incontrôlables qui se tiennent par la main devant lui. Schopenhauer est convaincue que le spectacle n'est pas « surchargé » ou répété, mais spontané. Elle explique les différentes techniques de Sicard : l'épellation des doigts et l'association d'images avec des mots et des signes, puis le remplacement de ces signes par des mots écrits. Elle trouve les expressions faciales de Sicard parfois dégoûtantes (tout comme le Dr Alexis Karacostas) : « C'était une démonstration répugnante. Seule la pensée du bon motif qui l'animait pouvait le rendre supportable : les traits de son visage, loin d'être attirants dans des circonstances ordinaires, devenaient alors une caricature hideuse »[192].

Cependant, l'institution n'échappe pas aux critiques. Le même Neue Deutsche Monatsschrift, en 1795, trouve les étudiants de Sicard « fermés, hermétiques à l'humanité ». Johann Friedrich Reichardt, en visite en 1802-1803, qualifie certains de ces enfants de « pauvres, faibles et malades ». Un Américain, John Carr, consacrera dans son récit de voyage de 1805 une description des étudiants comme « une race séparée de semblables, privés d'ouïe » dont les pouvoirs ont été restaurés par l'institution.

---

[192] Johanna von Schopenhauer, *My Youthful Life and Pictures of Travel: The Autobiography of Madame Schopenhauer*, 2 vols. (Londres: Longman, Brown, Green and Longmans, 1847), I, 246 ff. passim

Une chose préoccupe particulièrement les visiteurs allemands, c'est de savoir si l'enseignement et la structure de l'établissement des sourds à Paris sont originaux. Le Neue Deutsche Monatsschrift publie une revue scientifique de toutes les publications des seizième et dix-septième siècle sur l'éducation des sourds, de Juan Pablo Bonet à Thomas Braidwood en Angleterre et à des écoles à Berlin et Vienne. C'est la primauté qui était en jeu. Kotzebue soutient que l'« auto-enseignement » (que Sicard a mis en avant à l'École normale) a été introduit en Allemagne « depuis longtemps ». Le *Neue Deutsche Monatsschrift* critique la « nomenclature » d'Épée et souligne que les essais écrits exprimant des sentiments et des expériences sont utilisés depuis longtemps en Allemagne. De même, il critique » l'accent mis par Sicard sur la grammaire, préférant la pantomime (que, bien sûr, Sicard a fini par explorer). L'*Allgemeine deutsche Real-Encyklopädie* de 1820 énumère les pionniers de l'enseignement des sourds : les Espagnols, les Anglais et les Allemands sont plus nombreux que les Français. On attribue à Sicard le mérite d'avoir complété l'enseignement scolaire d'Épée par un langage des signes syntaxique systématique et l'institutionnalisation de l'État[193].

Kotzebue réfute les accusations selon lesquelles Sicard est un charlatan : « Ces journaux étrangers qui lui reprochent d'être charlatan, à mon avis, lui font du tort »[194]. Même le sceptique Théodore Lyman reconnaît : « Si quelqu'un voit la rapidité et la précision avec lesquelles les sourds-muets parlent dans le gymnase de l'abbé, il peut penser qu'il est possible pour un muet de jouer

[193] R. C. Botticher, *Neue Deutsche Monatsschrift* (Berlin) février 1795, 125, 131, 132n; Ibid., juillet 1796, 355; *Allgemeine deutsche Real-Encyklopädie*, IX, 839–41; Johann Friedrich Reichardt, *Vertraute Briefe aus Paris 1802/1803* (Berlin: Verlag der Nation, 1981), 252–58; John Carr, 208; *Neue Deutsche Monatsschrift*, février 1795, 125. Petschke, "Einleitung zu einem Werke über die Kunst, Taubstumme zu unterrichen von Sicard, Lehrer der Taubstummen zu Paris," traduit à partir du *Magasin encylcopédique* III (juillet 1795).

[194] Kotzebue, 88.

l'orateur aussi délicieusement que tous les sénateurs célèbres que j'ai entendus»[195].

Le Neue Deutsche Monatsschrift s'interroge sur l'orientation exclusivement catholique d'Épée et de Sicard, et d'autres regrettent l'orientation métaphysique de leur démarche. Alors que la plupart des journalistes et des voyageurs qualifient les deux hommes de célèbres, Reichardt, écrivant sur l'époque des visites de Chaptal et du pape à l'institution, observe un système à deux voies, qui empêche les étudiants pauvres d'étudier les lettres et la philosophie et qui les confine aux métiers manuels. Les étudiants boursiers doivent présenter des certificats de naissance, de santé et de résidence. Reichardt accuse même l'institution de devenir une entreprise à but lucratif[196]. Il faut cependant rappeler que Sicard, en plus d'être un partisan de l'inoculation de la variole et du traitement oculaire des pauvres, était aussi un partisan du mouvement avant-gardiste de l'éducation mutuelle lancastrienne. Enfin, le célèbre éducateur suisse J. H. Pestalozzi a visité l'école de Sicard et a trouvé la méthode de l'abbé très semblable à la sienne .

---

[195] Theodore Lyman, *A Few Weeks in Paris during the Residences of the Allied Sovereigns in that Metropolis* (Boston: Cummings and Hilliard: 1814), 90–93. 90.93.

[196] Le soutien de Sicard à la nouvelle méthode d'éducation mutuelle (rejetée par les Frères de la Doctrine chrétienne) est clair dans la lettre de Sicard du 11 juillet 1817. (Archives de la Bibliothèque de Versailles) au “grand maitre”, et d'éducation mutuelle concernant une missionnaire "respectable" en route vers le Sénégal, où il espérait qu'elle pourrait l'adopter. Le mouvement était assez controversé à Paris à l'époque mais avait le soutien de plusieurs membres du Conseil de l'Institution des Sourds-Muets dont le baron Delessert (voir chap. 1 n.), Mathieu de Montmorency, De Gérando etc. Voir l'article en ligne d'Octave Gréard "Mutuel Enseignement", publié par l'Institut français d'éducation. Sur Pestalozzi, voir J. Schopenhauer, II, 249 ss. Sicard fait également appel au ministre de l'Intérieur en 1814 en faveur de la "clinique oculaire" de M. Guillié pour les pauvres. Archives de l'Académie française, 12 octobre [1814], no 7360.

La critique de Reichardt est entachée d'incohérences: les pauvres, observe-t-il, sont malades mais doivent produire des certificats de santé ; la métaphysique est un sujet douteux, mais les pauvres sont privés de la possibilité de l'étudier ; les riches reçoivent des subventions, mais ils paient la scolarité !

L'isolation des élèves de l'école s'explique en partie par la vigilance de Sicard, qui craignait que ses protégés ne s'aventurent à l'extérieur de la ville. Il a prévenu les gardiennes « protectrices » d'un certain Rénard,

> La formation des étudiants à certains métiers tels que l'imprimerie, la gravure et la peinture ne devrait pas être autorisée, car ils ne peuvent être exercés qu'à Paris. ..... Où les étudiants vivent loin de leurs parents, et se corrompent mutuellement. Ces étudiants sont complètement pervertis et doivent être éloignés de la porte de l'institution. .... Le seul remède à leur chute dans les pièges de Paris est qu'ils partent pour rentrer chez eux dès que possible. Sinon, ils sont complètement perdus et oublient leurs obligations religieuses[197].

Cette condamnation de la capitale, avec ses nombreux dangers, se répète dans une autre lettre, où Sicard constate que la ville est une « Babylone » où ils ont perdu tous les élèves de l'Institution à qui l'on vient donner des états qu'ils ne peuvent exercer qu'à Paris[198]. Après son arrivée à Londres en juin 1815, il organise une série de démonstrations et les annonce dans les journaux de Londres. Il a manifestement été informé par le Ministre de l'intérieur de l'existence d'une institution londonienne pour sourds-muets (le London Asylum of the Deaf and Dumb), dont il n'avait apparemment pas connaissance. Il pensait qu'il n'existait pas d'institution publique pour sourds en dehors de la France. Son impression négative de toute approche de l'enseignement aux sourds qui auraient pu exister n'a été renforcée que lors d'une rencontre avec un parent qui prétendait qu'une méthode orale utilisée en Angleterre pour enseigner au parent

---

[197] Copie de la lettre dictée par Sicard aux gardiens de Renard (un étudiant), archives Gallaudet, microfilm 135 ; Yale Clerc papers, no 9, 1812-1815. La lettre a été écrite "à la hâte". Les préoccupations concernant l'"évasion" des étudiants à Paris et les règlements stricts se trouvent ci-dessus (ch. 3) dans la discussion sur les règlements de l'établissement, ainsi que ci-dessous dans l'ouvrage de Stilwell intitulé *Story of My Sufferings.6*

[198] Sicard à Mesdames les marquises de Maupeou. Documents de Clerc, archives Gallaudet , microfilm 135.

du malentendant avait produit certains « sons imparfaits ». Joseph Watson, le directeur de l'école de Londres, s'est opposé à cette accusation avec une grande dignité dans une lettre publique le 30 mai. La lettre défend la méthode d'enseignement dans son école et s'indigne de la référence « inexacte » de Sicard à un « asile » au lieu d'une « institution » (comme celle de Paris)[199].

Dans la version française de sa réponse du 1er juin, Sicard jure par sa « foi de prêtre et d'homme d'honneur » qu'il ignorait l'existence de Watson. Mais Sicard n'aurait pu qu'attiser le ressentiment à Londres en partant de l'hypothèse chauvine que seuls les Français pouvaient enseigner aux sourds, qu'une institution était le cadre approprié pour l'éducation des sourds, et que sa méthode était supérieure à la méthode orale privilégiée en Angleterre. Il a reconnu qu'il s'était trompé, pas très aimablement, lorsqu'il a déclaré que, malgré « certains esprits mal disposés dans le monde, dont la propension tend plutôt à exciter qu'à apaiser les animosités, je voudrais déclarer ouvertement que, loin d'avoir eu votre asile charitable en vue, je n'avais la moindre idée de son existence»[200].

En dépit de sa comparaison défavorable de l'éducation des sourds en français et en anglais, Sicard et Watson ont eu des échanges amicaux. Sicard visite l'asile mais souligne son manque de dimension « analytique » et « métaphysique » - les aspects de son propre enseignement qui ont permis à ses élèves de « s'intégrer... complètement dans le monde ». Watson, pour sa part, assiste à deux ou trois des premières leçons de Sicard[201]. Le Conseil de l'asile, chargé de publier la correspondance entre les deux hommes a ajouté ses propres objections aux critiques de Sicard. L'asile a eu le dernier mot

---

[199] *Morning Chronicle*, 31 juillet 1815.

[200] Sicard à Watson, 1er juin 1815, *The Times*, 17 juillet 1815.

[201] *The Times*, July 17, 1815. Sicard a également écrit à Madame la Maréchale Moreau et s'est ensuite rendu à Londres (20 février 1816, Bibliothèque Municipale de Toulouse, MS 1Z407). Le général, un des plus grands ennemis de Napoléon, a évité la condamnation dans l'affaire Pichegru, comme Sicard, et a passé la majeure partie de la période de l'Empire aux États-Unis jusqu'à ce qu'il rejoigne Alexandre 1er et les Alliés en 1813.

dans une longue colonne imprimée en minuscules caractères dans le Times, où il annonce que « les portes de l'asile étaient ouvertes à l'inspection effective des résultats positifs de ce type d'Institution »[202].

Sicard reçoit l'approbation des plus hautes autorités de l'aristocratie britannique - Charlotte Sophia, la duchesse de Beaufort, qui s'est beaucoup impliquée dans l'évangélisme anglais ; la comtesse de Harowby ; l'évêque de Londres, Lord Elgin ; la comtesse de Meerveld (épouse de l'ambassadeur d'Autriche) et sa sœur ; et la duchesse de Wellington (dont la famille avait rejeté Wellington comme indigne avant ses campagnes). Les séances sont annoncées le 16 juin et ont lieu tous les deux jours jusqu'au 3 juillet sur Oxford Street, dans le quartier Argyle. La rare transcription en français et en anglais des questions posées par ces puissants seigneurs et dames et des réponses des élèves à ces questions paraît le 22 juin.

Tout comme les réponses des étudiants de Sicard lors du célèbre concours académique de 1790 ont bouleversé les stéréotypes sur les sourds incapables d'avoir de pensées abstraites, les réponses de Clerc et Massieu à toutes sortes de questions abstraites lors des séances précédant les assemblées de la Révolution ont démontré les capacités des étudiants de Sicard, passées et présentes. Les questions auxquelles les étudiants parisiens ont répondu pendant deux heures ont porté sur « Simplicité et ingéniosité, esprit et matière, … ». La vertu, ...la musique, ... « Bruit et son », et quelques sujets moins abstraits, tels que « Londres et Paris, ... L'abbé Sicard. » Contrairement à la réponse qu'il fait à Toulouse trois ans plus tôt, Clerc critique maintenant Napoléon, affirmant que son renversement par le duc de Wellington est une punition divine pour ses défauts : « Il n'a aucune bonne qualité de cœur, aucune magnanimité, aucune grandeur d'âme. » Au sujet des dames françaises par rapport aux dames anglaises, Clerc comment » leur manque de « port et de goût dans l'habillement ».

[202] Ibid. Les réponses des élèves de Sicard ont été enregistrés et publiés en bilingue par Ladebat en 1815.

Quand on le qualifie de « franc », il répond : « C'est le privilège de l'homme de la nature. » Sur l'envie, Clerc déclare : « C'est une vipère intellectuelle qui ronge le cœur. » Sur l'esprit et la matière : « Le mental est simple, il ne peut pas tomber sous nos sens, car il n'a ni arts ni plis. » Sur l'autorité et le pouvoir : « L'autorité est supérieure au pouvoir. . . Elle appartient à Dieu et à ceux qui le représentent sur la terre, comme les empereurs, les rois, les princes, etc. ». Sur l'éducation : « L'éducation est le moyen de cultiver l'esprit des jeunes, d'élever leur cœur et de leur donner la connaissance des sciences et de tout ce qui est nécessaire pour leur apprendre à bien se conduire dans le monde. » Sur l'abbé lui-même : il est « destiné par la Providence à être le second créateur des malheureux sourds-muets ». Enfin, sur Wellington, le héros de l'année, Massieu répond : « Il est bien informé »

Le *Morning Post* du 22 juin contient l'annonce de la sixième conférence du « digne et éclairé Philanthrope dans les Salles Argyle devant un nombre important de personnages de grande distinction... rassemblés, afin de rémunérer le célèbre instituteur pour ses efforts et ses dépenses. » L'article décrit ensuite les performances de Massieu et de Clerc, qui ressemblent à celles qu'ils ont dispensées à Paris. Clerc flatte le public en décrivant l'asile militaire royal comme ayant une atmosphère pure et propre et comme étant bien entretenue et administrée. Le Post commente que rien ne peut être plus intéressant que cette présentation : « Nous ne parlons que très peu de ses mérites, et nous le recommandons fortement et avec confiance comme l'un des plus grands délices intellectuels que nous n'ayons jamais vus »[203].

[203] *The Morning Post*, juillet, 1815. Cf. publicités dans *The Times*, 1-5 juillet.

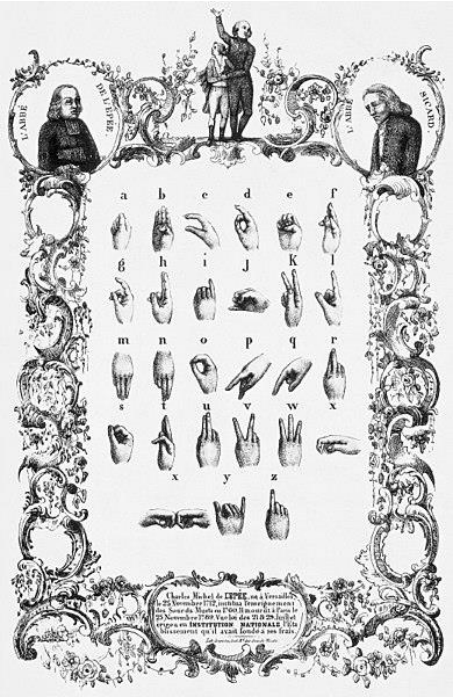

Fig 5 - - Illustration des signes de l'alphabet. . Image utilisée sous la licence Creative Commons, via Wikimedia Commons

Sicard a une nouvelle fois fait une véritable conquête. Pourquoi les aristocrates britanniques, comme la royauté du continent, étaient-ils si sensibles aux réalisations de son équipe ? Clerc et Massieu sont-ils aussi devenus des girouettes, seuls ou à l'imitation de Sicard ? Quelle qu'en soit l'explication, ils se sont joints à une cohorte parisienne distinguée de girouettes - Constant, Carnot, Fouché, Talleyrand, et une multitude d'autres personnes.

Le 3 juillet, Le *Morning Post* annonce la dernière conférence de l'abbé (à nouveau dans la salle Argyle) à 14h, et le Times publie une « publicité » similaire le 5 juillet. Son Altesse Royale, le duc de Kent,

le père de la reine Victoria et de Son Altesse Sérénissime, le duc d'Orléans (le futur roi Louis Philippe) et l'évêque de Londres y ont assisté avec faste.

Lors de ces représentations, Sicard rencontre Thomas Hopkins Gallaudet, un ecclésiastique américain, anglican et diplômé de Yale venu à Londres pour trouver un instructeur pour enfants sourds pour le compte de Mason Cogswell qui avait créé à Hartford une association informelle pour recueillir des fonds dans ce but. De la même manière, l'impératrice Maria Feodorovna s'est adressée à Sicard pour fonder une école similaire. Au début de 1815 Gallaudet faisait peu de progrès avec la famille Braidwood, qui avait fondé des écoles mettant l'accent sur l'oralisme à Édimbourg, Birmingham, et Hockney près de Londres. Tout le clan est très secret sur ses méthodes, jalousement protégées. Gallaudet s'est naturellement tourné vers l'école des Braidwood parce qu'ils utilisent l'anglais plutôt que le français et sont protestants plutôt que catholiques. Mais l'exigence d'un stage de trois ans et la clause selon laquelle il faut partager 50 % de ses profits avec les Braidwood l'ont découragé. Sicard, par contre, avec une attitude indifférente à l'égard de ses concurrents, offre à Gallaudet un enseignement gratuit. (L'abbé cherchait des honneurs pour ses méthodes tandis que les Braidwood cherchaient de l'argent : ainsi les deux partis ont respecté les clichés sur le nationalisme français en opposition au commercialisme anglais). Gallaudet a été impressionné par Laurent Clerc et par l'approbation de la méthode Sicard par un philosophe écossais de renom, Dugald Stewart, qui préfère les méthodes de Sicard aux méthodes anglaises. Stewart fait référence à l'abbé Sicard comme « l'auteur ingénieux » du Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance et le cite en détail dans un document devant la Royal Society of Edinburgh en 1815. Après avoir lu la recommandation de Stewart sur Sicard, le religieux Yankee décide de suivre Sicard et ses élèves jusqu'à Paris en février 1816[204].

[204] Gallaudet à un destinataire inconnu, 25 janvier1826; Dugald Stewart, "Some Account of a Boy Born Blind and Deaf with a Few Remarks and Comments," *Transactions of the Royal Society of Edinburg*, VII (1815): 33. Gallaudet raconte son

Quelques mois auparavant, des panneaux d'affichage ont annoncé la « participation de Sicard à une conférence publique dans les salles Old Ship de Brighton » les vendredi et samedi 28 et 29 juillet. L'entrée est à cinq shillings. Le célèbre éducateur, aujourd'hui soixante-treize ans, n'a pas manqué une occasion de faire payer l'entrée de part et d'autre de la Manche ![205] Dans une lettre adressée à un ami le 25 juillet avant de quitter Londres, Sicard résume ses impressions :

> Que de choses n'aurai-je pas à vous dire de cette belle métropole ! Et surtout de ses nombreuses institutions de bienfaisance et d'instruction publique ! j'ai vu des établissements du docteur Bell et de Lancaster, et je les ai vus avec le plus grand soin, de manière à pouvoir donne là-dessus les plus grands renseignements. Je les ai visités avec mon ami M. Laffon Ladébat qui prend le

---

voyage en Angleterre et sa rencontre avec Sicard dans "A Journal of Some Occurrences Which Have a Relation to the Instruction of the Deaf and Dumb", dans LC, Gallaudet Papers ; T. H. Gallaudet à Mason Cogswell, 21 février 1816, Gallaudet Paper, LC, microfilm, bobine 1. Dans une lettre du 25 janvier 1818, il passe en revue son expérience et ses connaissances sur l'éducation des sourds aux États-Unis et en Europe, notamment l'inadéquation du modèle éducatif des Braidwoods, l'appui de Dugald Stewart à Sicard et une analyse des différentes écoles pour sourds en Europe et dans les îles britanniques. Cette lettre corrobore l'information contenue dans l'article du JdD de 1805 ci-dessus.

Gallaudet conclut : « Sicard, comme vous le savez, a été l'élève de De l'Épée, et je crois que la plupart des institutions en Europe poursuivent son système ». Il cite plusieurs articles dans le *Christian Observer*, août 1816, *The Monthly Magazine* 23, et comme Clerc et Massieu affirme que les étudiants de Hartford ne savent rien de Dieu ou de la Bible avant d'apprendre les signes Gallaudet, encadré 2, Library of Congress. La reconnaissance de Gallaudet de l'instruction religieuse de Sicard aux sourds se trouve[204].dans la *North American Review* 7 (1815) : 135, de même que sa reconnaissance de l'initiation des méthodes orales par Sicard et son remplacement du système du "travail de dix ans" d'Épée (Id : 134). T. E. Gallaudet à Mason F. Cogswell, 21 février 1816, Library of Congress, documents Gallaudet, bobine 1.

[205] Voir le texte affiché à Brighton dans Archives of the American School of the Deaf (Hartford, Connecticut).

plus vif intérêt à tout ce qui est utile. Vous aviez raison de me parler de ces utiles écoles [206]

Fig 6 - Portrait d'André de Ladebat (1780) Image utilisée sous la licence Creative Commons, via Wikimedia Commons

Le 18 août, exactement deux mois après la défaite de Napoléon face à Wellington, *Le Moniteur* informe ses lecteurs que « ce vénérable instructeur, et Massieu, mais surtout Leclerc[sic] » a reçu « la Reine[sic] et les personnalités les plus distinguées d'Angleterre » et rencontré « la plus belle hospitalité ». Inconscient des conséquences de son succès, Sicard a préparé Clerc pour un futur rôle dans ses propres apparitions publiques. Sicard rencontre le nouveau roi Bourbon Louis XVIII en novembre 1815 et dédie ses élèves à Sa Majesté

[206] Sicard à un ami non identifié [dans l'institution de Paris], 25 juillet 1815, dans Berthier, 244–45.

Paris, le 4 novembre

Les élèves de l'institution royale des sourds-muets de naissance, sous la conduite de leur célère instituteur, ont été assez heureux pour le trouver jeudi dernier sur le passage du meilleur des Rois.

Permettez, Sire, a dit M. l'abbé Sicard, que je présente à V.M. ma famille, ou plutôt des enfants de votre adoption, qui conserveront à jamais dans leur cœur d'un aussi beau jour.

S.M. en jetant un regard paternel sur ces êtres intéressants, a daigné répondre avec une grâce pleine de bonté :

Je sais que vous avez le plus grand soin de ces enfants, et je vous prie de leur continuer. »

Plusieurs de ces aimables enfants ont en le bonheur de faire entendre d'une voix assez forte ce cri cher à tout bon français : vive le roi ! vive Madame, duchesse d'Angoulême ! vivent les Bourbons ! Ils doivent cet avantage de la parole aux sons ingénieux et assidus de M. Paulmier, élève et adjoint de M. l'Abbé Sicard[207]

Arrivé à Paris, Gallaudet reprend ses leçons avec Sicard ainsi qu'avec Clerc. Des notes entre Clerc et Gallaudet enregistrent leurs signes réciproques en anglais et en français, conversant sur leurs origines culturelles et familiales. Clerc avait deux parents entendants et deux sœurs entendantes. Gallaudet est le descendant d'huguenots français (protestants) et déplore la « méchanceté » des filles parisiennes, si différentes des Américaines. Tous deux s'accordent à dire que la Révolution a tout changé pour le pire. Gallaudet demande alors à Clerc s'il connaît la Bible. La réponse de Clerc – « Presque par cœur » - surprend Gallaudet. Sicard, explique Clerc, l'avait fait « très dévot dans son enfance »[208].

Gallaudet a ensuite fait un geste qu'il n'aurait pas pu faire à Londres. Les répétiteurs de Sicard n'étaient pas tenus de garder les secrets du métier comme l'étaient ceux des Braidwood. Mais Clerc et Massieu étaient les seuls professeurs sur lesquels l'abbé pouvait

---

[207] *Le Moniteur*, 5 novembre 1815, 1218

[208] Bibliothèque du Congrès, Département des Manuscrits, documents de Gallaudet, boîte 1, Fragments [1816].

compter pour bien faire ses démonstrations. Néanmoins, Gallaudet invite Clerc à venir à Hartford pour aider à ouvrir un asile pour sourds en tant que professeur principal, lui offrant de doubler son salaire de 1 200 francs.

Lorsque Clerc (alors âgé de trente-deux ans) s'est approché de Sicard pour demander la permission de partir, l'abbé a été choqué. Il donne la permission à Clerc d'aller à Lyon et demander la permission de ses parents, mais il a lui-même prévu de s'opposer au départ de Clerc. Il exhorte Clerc à ne pas accepter le poste américain car il perdrait sa religion dans un pays « hérétique ». Sicard avait de bonnes relations avec les protestants, comme Laffon de Ladebat, qui avait accompagné Sicard à Londres, où il avait publié les séances en anglais et en français et siégé au conseil de l'institution. Mais préoccupé par la façon dont Clerc parviendrait à jeûner les mercredis, vendredis et samedis, comme le prévoyait leur pratique janséniste à l'institution, l'abbé écrit à l'évêque français de Boston, Cheverus, qui à son tour renvoie le cas de Clerc à l'évêque de New Haven. Lorsque Sicard insiste pour que Clerc reconsidère sa décision, Clerc répond de façon déterminée qu'il a déjà acheté de nouveaux vêtements et son passage. Sicard devait se demander s'il n'avait pas été trop généreux envers Gallaudet, qui ne regrettait rien[209] . L'abbé perd non seulement l'un de ses deux meilleurs instructeurs et interprètes, mais il perd aussi un ami proche. Il a donné son consentement à contrecœur, mais après une nuit agitée, il revient sur sa décision dans la lettre suivante :

---

[209] Dans une note sur son salaire (qui n'avait pas augmenté depuis neuf ans) et dans une autre lettre du 10 mai 1816, Clerc se plaint de la " soupe " et des " légumes insipides " de l'institution, " dans Clerc Yale papiers, MS 140. Voir la correspondance de 1816 de Sicard avec Mgr Jean-Louis Cheverus, évêque de Boston, au sujet des futurs contacts de Clerc avec l'Église catholique en Nouvelle-Angleterre. Cheverus a recommandé Clerc à l'évêque Matthew de Washington. Sicard se préoccupait de la fréquentation des sacrements par Clerc et de l'observance du jeûne. Le 3 février 1816, 11 étudiants sourds avaient exprimé leur gratitude à Clerc[sic] pour avoir organisé leur première communion, comme Clerc l'avait fait en 1807 (Yale Clerc papers). Sicard avait publié une note sur le Pape Pie VII donnant la première communion à une étudiante sourde en 1805.

> Je me suis convaincu, mon cher enfant, quand je t'ai donné hier la permission de me quitter, d'aller t'établir aux États-Unis, que j'étais plus fort que je ne le suis. J'ai passé la plus grande partie de la nuit à rêver de cette séparation qui, vu mon âge avancé, serait éternelle ; car nous allons certainement mourir l'un à l'autre et nous ne nous reverrons plus. Je ne peux donc pas approuver cette autorisation et je la retire. Le reste de mes jours serait empoisonné par l'amertume. Et tout cela pour un salaire annuel supérieur que M. Gallaudet t'offre. D'accord, je vais augmenter ce que tu as ici, et si je ne peux pas le faire augmenter, je le ferai moi-même. Renonce donc à ton projet, mon cher Enfant, reste-moi fidèle jusqu'à la fin de ma vie ; Je t'aime trop pour accepter une séparation. Je le répète, je vais m'occuper d'obtenir un salaire respectable, et toutes les commodités que tu désires. J'ai l'impression d'être trop pressé pour te donner ce que j'ai. . . C'est pour te prouver, mon cher enfant, que je t'aime plus que je ne l'aurais cru. Tu plongerais le couteau dans mon cœur, si tu ne me remboursais pas en retour et si tu abandonnais ton meilleur ami, et ton père, l'abbé Sicard.[210]

Sicard est torturé. Il semble avoir été guidé par l'amour de Laurent Clerc (qui lui-même semble été mû par des motivations purement carriéristes et financières). Mais Sicard veut aussi contrôler son protégé. Sa réponse rationnelle à la demande de Clerc est de donner la permission, mais sa réponse émotionnelle est d'empêcher cette séparation atroce. On a beaucoup écrit sur les exigences que le célibat impose au clergé catholique. Peu d'attention n'est accordée à leur sacrifice de paternité, qui, selon toute apparence, a eu un impact particulier sur Sicard.

---

[210] Sicard à Clerc, [juin 1816], Archives of the American School for the Deaf, Hartford, Connecticut. Voir Michaud, 288 : Sicard " exigeait de moi que je reste fidèle à ma religion, à mon pays et à mon roi ". Gallaudet écrivit simultanément à la mère de Clerc une longue lettre en français, datée du 26 mai 1816, expliquant les avantages du départ de son fils pour l'Amérique qui, disait-il, avait reçu "l'approbation de l'abbé Sicard à qui je dois le plus grand trésor que je puisse apporter dans mon pays. Il a généreusement fait ce grand sacrifice pour les intérêts de l'humanité." Les décennies de la Restauration ont été marquées par de fréquents échanges et migrations internationales de "techniciens" dans tous les domaines (Archives de l'American School for the Deaf, Hartford, Connecticut).

Clerc part pour l'Amérique avec Gallaudet début juillet 1816. Aux États-Unis, il commence à voyager avec Gallaudet et Mason Cogswell à travers l'Atlantique Centre, à recueillir des fonds en utilisant des textes traduits par Gallaudet et à expliquer les principes de Sicard sur l'enseignement aux sourds. Clerc apparaît même en janvier 1818 à Washington, DC, devant le Congrès, où il est reçu par le Président de la Chambre des représentants Henry Clay et par le Président James Monroe, qui connaît déjà l'école de Paris. Avec la traduction de Gallaudet, Clerc fait une présentation à Albany, New York, devant un public français et américain sur le thème de la « vérité ». À Philadelphie, il s'adresse à un auditoire de l'Independence Hall avec un discours faisant l'éloge d'Épée. A New York City, il rencontre la concurrence en la personne de François Gard, qui se faisait passer pour le premier instructeur sourd-muet d'Amérique. Clerc a parcouru sept villes en cinq mois et a amassé 12 000 $. Puis, en 1819, le Congrès adopte un projet de loi accordant 23 000 acres de terre en Alabama à l'école Hartford, qui a par la suite engendré une dotation de 300 000 $, garantissant la sécurité financière de l'école[211].

De retour à Hartford, Clerc enseigne selon des méthodes sicardiennes à une douzaine d'élèves, dont Alice Cogswell, douze ans (pour qui l'école a été « fondée »)[212]. En 1816, avant le départ de Paris

---

[211] Harlan Lane, *When the Mind Hears*, 215, 222, 224, 234 ; les documents du secrétaire d'État ; Henry Clay contiennent deux documents, l'un de Lewis Weld, directeur de la Pennsylvania Institution for the Deaf and Dumb, daté du 30 avril 1826, et un non daté de [E. H.] Gallaudet [14 juillet 1826] du Hartford Asylum, reconnaissant l'influence de cette institution de Paris, en particulier de l' abbé Sicard sur leurs institutions : NARA, M179, rouleau 64, groupe d'archives 59. Une notice nécrologique de 1869 de Clerc (Clerc papers microfilm 135, à la Bibliothèque Gallaudet) mentionne l'instruction qu'il donna gratuitement aux différents directeurs des écoles pour sourds fondées depuis 1817 : M.M. Stansbury et ses successeurs à New York et Philadelphie ; H. N. Hubell de l'établissement de l'Ohio à Columbus ; Roland McDonald du Québec ; J. D. Tyler de l'établissement de Virginie (à Staunton) ; J. A. Jacobs, directeur de l'établissement du Kentucky ; J. Brown de l'Indiana, "et plusieurs autres".

[212] Plusieurs documents dans les papiers Clerc dans la Bibliothèque Beinecke de Yale Université révèlent un soutien sans équivoque aux méthodes d'enseignement de Sicard par rapport à celles de l'abbé de l'Epée. Ce dernier était "mécanique", alors que le

de Gallaudet, Alice a écrit, « G. partie à Paris—Revenue avec Mr. Clerc—appris aux sourds muets nouveaux mots—nouveaux signes—J'ai très peur le vent souffle fort sur l'océan – retourne le bateau – Alice très peur pour M. G »[213]

En 1818, le sicardisme est implanté en Amérique. Une centaine d'étudiants de presque tous les États sont admis à l'asile de Hartford. Les cahiers des élèves révèlent les débuts de l'alphabétisation et la connaissance de Dieu et de la providence transmise par Clerc. Certes, leur anglais souffre d'une syntaxe maladroite, mais c'est compréhensible. Abigail Dillingham écrit le 9 septembre 1819 : « Je suis très heureuse de vous écrire une lettre… Autrefois, je ne pouvais pas comprendre dans la Bible. . . Je peux en comprendre certains dans la Bible. Je remercie Dieu pour l'asile»[214].

Clerc a fait des progrès considérables avec ces étudiants, mais s'il attribue à quelqu'un la création des signes qu'ils utilisent, c'est bien Épée et Sicard, pas lui-même. Comme Sicard, qui a lui-même une mauvaise connaissance de la langue des signes, Clerc n'enseigne pas la langue des signes en classe. Au lieu de cela, « les nouveaux arrivants

---

premier mettait l'accent sur la syntaxe et la grammaire, conduisant à la métaphysique et à la religion, le but de l'enseignement. Sicard a permis à ses élèves de devenir des personnes pensantes plutôt que des perroquets. Clerc a diffusé ces points de vue en Amérique et a été en partie responsable du crédit dont Sicard jouissait parmi les premières institutions américaines pour sourds. Voir les documents de Henry Clay cités ci-dessus. La manière dont cette réputation de Sicard a pu être gommée au XXe siècle, notamment à l'INJS (et ailleurs), que Sicard, et non Épée, a fondé, est d'autant plus frappante. Voir "Laurent Clerc for the Instructors" et "Laurent Clerc to the Administrators", 10 mai 1816, boîte 1, dossier 3 ; "Report of Clerc to Minister of the Interior[Montalivet] on teaching of deaf-mutes"[1813], Yale University Library, MS 140, boîte 1, dossier 14.

[213] Alice Cogswell, Gallaudet University Archives.

[214] Gallaudet University Archives, Weld papers, MS 86, "School Room Journal", no. 1. Gallaudet réprimanda plus tard Clerc à Hartford de n'enseigner que ce qui était dans la Bible, rien d'autre (contrairement à ce que les catholiques font). Clerc, comme le craignait Sicard, abandonne bientôt le catholicisme et devient épiscopalien comme Gallaudet.

l'apprennent spontanément des étudiants plus âgés. » Le processus d'apprentissage est passé des « signes naturels » (ou signes de la maison) des élèves aux signes autodidactes. En général, l'ordre des mots est inversé, et les mots sont souvent manquants. Adoptant les méthodes d' « éducation mutuelle » que l'abbé a adoptées à Paris, Clerc a assumé un rôle discret dans l'éducation de ses élèves. C'est à peu près à cette époque qu'est apparu le premier alphabet américain de signes (d'après les documents de Gallaudet à la Bibliothèque du Congrès). Cet alphabet a finalement permis aux Américains d'entrer dans une « langue des signes combinée », dans laquelle la langue des signes française est restée dominante.

Pendant ce temps, Clerc est pris dans l'ère fiévreuse de la réforme et devient une personnalité publique qui fait appel à la philanthropie démocratique de la même manière que Sicard avait courtisé la bienveillance princière avec ses propres démonstrations [215]. Cependant, Clerc est un défenseur plus authentique de l'éducation des sourds en raison de sa propre déficience. Si Clerc n'a pas contredit les souhaits de Sicard et apporté la langue des signes qu'il avait apprise à Paris en Amérique, elle ne serait peut-être pas devenue la base du langage des signes américain. La mission de Laurent Clerc et l'extraordinaire publicité qu'il a reçue dans l'Amérique d'avant la guerre de 1914 ont créé un autre chapitre de l'histoire des relations culturelles franco-américaines[216].

* * *

En comparaison avec l'histoire américaine de Clerc, il faut marquer le cas extraordinaire du sourd-muet John St, George Randolph « le dernier des Randolph, neveu du fameux Sénateur John Randolph de

[215] Harlan Lane, e-mail à l'auteur, automne 2010.

[216] Voir l'œuvre prodigieuse de Gilbert Chinard sur les voyageurs français dans l'ancienne Amérique ; voir aussi Guillaume Bertier de Sauvigny, *La France et les Français vus par les voyageurs américains, 1814–1848*, 2 vols. (Paris : Flammarion, 1985).

la grande famille de planteurs virginiens : seul étudiant américain de l'institut parisien de Sicard.

L'histoire se déroule à l'apogée de l'empire, et est racontée par un certain « James Stilwell » qui aurait été étudiant à l'institution dans les derniers mois de la vie de Sicard et aurait commencé l'histoire de sa propre « vie et ses souffrances ». Son travail présente des descriptions de l'école, de ses routines et des résidents qui pourraient déconcerter même un lecteur averti.

> Saint-Jacques est un édifice de six étages, de 312 pieds de long x 260 pieds et construit en brique.
>
> Il dispose de 275 chambres à coucher, d'une salle de classe et d'une chapelle, d'une capacité de 800 personnes ;
>
> Une grande cour ;
>
> Une journée scolaire de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h ;
>
> Des frais de scolarité et de pension de 800 $ par année ;
>
> Une bibliothèque de 11 000 volumes dans le domaine de la divinité - aucun roman n'est autorisé ;
>
> 515 étudiants se sont inscrits (307 de France, 61 de Hollande, 14 de Pologne, 21 de Russie, 18 d'Amérique, 18 de Suède, 49 du Danemark, et 12 des Pays-Bas) [Notez que les chiffres ne totalisent pas 515] ;
>
> Pas de sortie de l'établissement après la tombée de la nuit, à moins d'être accompagné d'un ami « pour le protéger des agressions des villes et des prodigues » ;
>
> Les chambres et les lits sont partagés par deux étudiants ;
>
> Changement de vêtements obligatoire une fois par semaine ;

> Visites en soirée du directeur ou d'un professeur qui vient dans les salles pour discuter de questions d'importance générale telles que "Dieu pense-t-il que ?"[217].

Une note manuscrite sur le microfilm de l'Université Gallaudet indique : "Aucune personne du nom de « James Stilwell » n'a jamais été élève à Paris. Ce document est peut-être l'œuvre du frère ou du neveu sourd-muet de John Randolph de Roanoke qui était fou. JCG."

En effet, aucun Stilwell ne se trouve dans les registres de l'école. Un article de journal américain rédigé par Clerc réfute catégoriquement l'authenticité de ce document mais n'explique pas pourquoi et par qui il a pu être écrit. L'auteur de ce document est peut-être le neveu sourd de John Randolph, John St. George Randolph - certainement pas le sénateur John Randolph père, qui a adopté le garçon en 1797. Le père du garçon privé d'ouïe et de parole était le beau-frère du sénateur, George (le mari de la sœur du sénateur, Judith). George Randolph devait être envoyé en mission avec James Monroe en Angleterre, où il fut d'abord placé chez les Braidwood. Monroe et sa femme ont traité le jeune homme comme un membre de la famille, mais John Randolph a eu du mal à payer les factures, en partie à cause des goûts coûteux de son neveu. Il a été décidé d'un commun accord de mettre fin au séjour de John St. George à Londres et de l'envoyer à Paris avec Fulwar Skipwith, ancien secrétaire de Monroe et futur consul américain à Paris. Nous n'avons pas de documents sur St. George à Saint Jacques provenant de l'institution elle-même, mais nous savons que Monroe avait une très haute opinion de l'école et s'est entendu avec un consul américain pour l'y envoyer. Quelques années plus tard, un ami de John Randolph, John Beecher, mentionne dans une lettre la présence antérieure du garçon à l'école. John St. George s'était lié d'amitié avec le consul, qui semble être parti pour les États-Unis avec lui en 1814.[218]

---

[217] Voir la réfutation sans équivoque par Clerc de la description que Stilwell fait de l'institution parisienne dans l'affaire *The New England Galaxy of the United States Literary Advertiser*, 5 octobre 1822, 4.

[218] Les documents de Randolph Monroe se trouvent dans la correspondance recueillie par Monroe, dans les documents de James Monroe à la New York Public Library, MS

Les brouillons de Clerc comprenaient des transcriptions en anglais des questions et réponses qu'il a échangées avec Gallaudet, qui apprenait le français avec lui. Ils contiennent la dictée suivante, donnée par Gallaudet et écrite par Clerc :

> Vous connaissez M. Randolph, sourd-muet, j'ai entendu parler de lui Les gens parlent beaucoup de ses relations. En particulier les journaux. Son oncle Randolph est l'un de nos premiers orateurs au Congrès. Il a récemment parlé quatre heures Saviez-vous que G. W. Proctor était mon bon ami ? Il a une merveilleuse sœur sourde et muette qui sera une de mes étudiantes Elle ne peut pas lire - elle parle seulement par signes.[219]

La première référence connue sur le retour de John St. George sur le sol américain se trouve dans une lettre de John Randolph à James Monroe en 1813. Les documents de Randolph mentionnent la visite de son neveu au domaine de John Randolph en Virginie vers 1821. Le vieil homme d'État se plaignait que son protégé ne voulait pas « signer, parler ou écrire ». Au lieu de cela, le garçon était convaincu qu'il ferait l'expérience d'un miracle qui lui rendrait ses sens.

Vers 1813, le jeune Randolph aurait perdu la raison, selon Clerc, peut-être après une histoire d'amour déçue avec la fille du consul espagnol. Apparemment, elle a refusé de l'épouser parce qu'il était

---

coll. 2035, I. Voir les documents de John Randolph, Alderman Library (small-rare book coll.), qui mentionnent John St. George Randolph à plusieurs reprises. Voir aussi Library of Virginia (Richmond) sur les articles de John Randolph (Journal of John Randolph) dans la Library of Congress MS Division et John St. George's estate and inheritance in Prince Edward County Will Book 9, p. 413. Il est fait mention de Monroe dans le procès-verbal du Directoire exécutif, Débidour, I, 571. ca. 1795-1796, quand il était ambassadeur à Paris. Voir aussi le manuscrit que Henry L. Brooke (administrateur de la succession de Judith Randolph) a laissé à son fils "fou", John St. George Randolph, neveu de John Randolph [Richmond, 1852] Library of Virginia, Richmond : K93.8 (Il s'agit du dossier juridique du procès concernant l'héritage de John St. George de l'héritage de sa mère, qui lui a été refusé à sa mort en 1813 en raison de sa folie). Lane, 156-57.

[219] Gallaudet papers [documents personnels de Gallaudet].

sourd. La mère de John St. George, Judith Randolph, est décédée la même année ; cet événement peut avoir contribué à son aliénation. St. George s'est brièvement retrouvé à l'asile psychiatrique de Philadelphie. Plus tard, il a été enfermé pendant deux décennies dans le *Maryland Asylum for the Insane*. C'est là que Clerc lui rend visite. Lorsque la mère de John St. George meut, elle laisse à son fils quelque 50 000 $, que le « fou » (comme on le nomme dans les documents juridiques) récupère en 1853 avec l'aide d'un parent de Charlottesville, qui le représente. Après avoir gagné l'affaire, John St. George est libéré de l'asile, où les médecins, contrairement aux membres de sa famille, étaient incertains quant à sa folie. Il retourne en Virginie et a été vu pour la dernière fois sur un beau cheval, portant un chapeau à plumes, et allant à l'église dimanche à Charlottesville.

Ce garçon a-t-il écrit *The Life and Sufferings of James Stilwell, A Deaf and Dumb Man, Who Was Ten Years in France under the Celebrated Abbé Sicard [1810-1831]* ? Ou l'auteur est-il une autre personne sourde américaine ? La date de naissance du pseudonyme Stilwell est janvier 1794 et son lieu de naissance est Charlottesville. Ces détails biographiques sont identiques pour St. George, le fils de Judith et George Randolph. Ce fait seul est remarquable. Les noms mentionnés par l'auteur sont fictifs. Son père était prétendument « Jean II Stilwell », qui, contrairement au vrai père de Saint-Georges, était mort non pas pendant l'enfance de George, mais plutôt lorsque le garçon était à Paris. Le prénom de la mère de l'auteur était Eliza, et non Judith. Ainsi, selon lui, « Stilwell » n'était pas orphelin. Il ne fait aucune mention du séjour à Londres avec Monroe, la période la plus documentée de l'enfance de John St. George. L'auteur affirme être revenu à Bristol en 1810 et ne fait aucune mention du consul ami. La relation avec John Randolph est également absente ! Le récit de l'auteur décrit sa recherche de la vraie religion et fait référence au « Nouveau Testament » et aux « Écritures », mais pas à la religion de l'institution. Toute mention de ses placements en institution à Philadelphie et à Baltimore est également absente de son récit.

Beaucoup de descriptions de Saint-Jacques semblent fausses (dimensions du bâtiment, nombre d'étudiants et leurs origines nationales, ce que Clerc a catégoriquement réfuté dans la presse). Mais les questions métaphysiques auxquelles il fait allusion sont en fait celles qui sont posées dans l'institution. L'auteur de ce prétendu mémoire aurait-il pu l'apprendre par la presse ou par la « Fête » de 1822 de Louis Paulmier, qui a honoré Sicard à titre posthume ? Ou bien a-t-il été confronté à la question dialectique « Dieu pense-t-il ? » posée à l'école ? Si l'auteur n'a jamais fréquenté l'école, alors il a réussi à écrire un récit vraiment trompeur, plein de détails d'une précision étonnante, difficiles à obtenir sans y avoir été. Mais l'ouvrage est brouillon. Mélangeant dates, descriptions et souvenirs, il s'agit finalement d'un texte mystérieux d'auteur inconnu contenant à la fois réalité et fiction[220].

LE ROI ET MOI

Les hommages de la royauté augmentent vers la fin de la vie de l'abbé, qu'on peut décrire comme « le roi et moi ». Elles lui rappelant l'honneur reçu de l'aîné des Bourbons en 1780, le titre d'instituteur royal des sourds-muets. En 1818-1819, l'Europe méditerranéenne est secouée par les conspirations de Carbonari, les révoltes et les révolutions. La peur omniprésente d'un autre retour de l'empereur (qui n'est mort qu'en 1821) hante la nation, mais Sicard renouvelle ses liens avec le trône des Bourbons[221].

Après avoir reçu le titre de "Professeur de grammaire générale de l'Institut Académique des Nations Européennes", il rend visite au roi avec son assistant entendant, Paulmier, et deux étudiants sourds-muets à qui il a appris à parler et qui s'adressent au roi, l'un prononçant une longue allocution de reconnaissance et d'hommage.

---

[220] *Le "Journal."* du senateur John Randolph

[221] Alan Spitzer, *Old Hatreds, New Hopes: The French Carbonari against the Bourbon Restoration* (Cambridge, MA: Harvard University Press, 1971).

Peu de temps après, il rend visite au roi le jour de sa fête de Saint Louis. N'abandonnant pas son pieux attachement à la tombe de son prédécesseur, Sicard va également voir son « cadavre » à Saint-Roch. Décoré du grade de chevalier de Saint-Michel, l'un des plus grands honneurs de l'Ancien Régime, il est de nouveau accepté devant le Roi. En 1819, le Conseil général royal de France, prenant acte de la dégradation et du délabrement de nombreux bâtiments de l'institution, informe l'abbé qu'il peut « compter sur la bonté de Sa Majesté » et ses « bonnes intentions ». Encore une fois, l'abbé est reçu par le roi au moment où ce dernier quitte la messe ; présentant son jeune élève (et futur biographe) Ferdinand Berthier, Sicard offre à Sa Majesté un portrait d'Henri IV. Le roi fait l'éloge du peintre, récitant le verset biblique que le pape avait cité une décennie plus tôt : « Et surdos fecit audire et mutos loqui. » (« Que les sourds entendent et que les idiots parlent. »)

Admis deux fois de plus en présence royale, Sicard offre au roi une œuvre d'un de ses professeurs, *l'Essai sur l'introduction à la connaissance des signes et du langage naturel*. Le professeur de sourds-muets reçoit une revalidation longue et favorable de *la Théorie des signes* par Louis Auger dans *le Journal Général de France* en avril[222].

Les visites de princes et du public à l'institution sont également fréquentes. Le 29 juin 1819, le duc d'Angoulême (fils du duc d'Artois), qui deviendra bientôt le dauphin de la France, vient y faire une visite. Le duc a posé des questions à Massieu et Berthier, auxquelles les réponses sont exemplaires :

D. Qu'est-ce que la Charte ?

R. C'est une constitution ou un assemblage de lois fondamentales qui maintient une forme de gouvernement et garantit les droits et les devoirs des hommes contre les tyrans qui pourraient leur nuire.

[222] Louis Auger dans le *Journal Général de France*, 17 avril 1817.

Le duc de Gloucester (le prince Frederick William, père de la future reine Victoria) est venu le 10 février 1819 et la duchesse de Berry, le 17 décembre 1819, deux mois seulement avant le meurtre de son mari. Elle reviendra en 1825 avec son « enfant miracle » et héritier du trône, né exactement neuf mois après la mort de son mari[223].

Qu'est-ce qui explique toutes ces visites ? Les chefs d'État ont compris que le succès de Sicard était quelque chose qu'ils pouvaient facilement soutenir en faveur d'une partie infime et malheureuse de leurs sujets. Soutenir l'institut Sicard s'inscrivait certainement dans une réforme éclairée, scellée par la bénédiction d'un prêtre catholique loyal. N'est-il pas aussi possible que ces princes aient été touchés par les mêmes sentiments de sensibilité envers les malheureux qui ont ému les Constituants, les conventionnels, les Thermidoriens et les Brumairiens de la génération précédente ?

LES ÉLÈVES BIEN-AIMÉS ET DE NOUVEAUX AUREVOIRS

En 1819, Sicard tente de créer une autre école sourde-muette dans « la deuxième ville du royaume », Lyon. Il lui faut un établissement séparé pour les filles et les garçons (comme à Paris) et 12.000 livres. Il choisit un de ses étudiants, Pissin-Sicard, pour diriger l'institut. Le roi officialise cette nomination le 29 décembre 1819. Alors que Sicard avait initialement proposé l'idée au conseiller de la préfecture du Rhône le 28 décembre 1819, il en parle

> Au moment même où j'ai reçu votre lettre, j'étais en train de préparer un attelage pour aller à une audience privée avec le roi. . . J'ai annoncé à Sa Majesté qu'une nouvelle institution allait être fondée à Lyon par un de mes meilleurs étudiants et sous mes auspices. Sa Majesté approuva ce projet et me dit entre

[223] *Le Moniteur*, passim, esp. 1815 : 1218 ; 1816: 353; 1817: 1155; 1819: 861, 1636; 1820: 1076. Quatre séances publiques sont enregistrées pour l'année 1819 : *Le Moniteur*, 1507, 1573, 1627, 1636.

> autres choses : J'apprends avec plaisir de votre bouche la nouvelle de cette cause éminemment philanthropique ; je la favoriserai de toutes mes forces. Tout ce qui peut améliorer le sort des Français m'intéresse d'autant plus que leur bonheur a toujours été ma seule et unique préoccupation.[224]

Lorsque Clerc revient en France en 1820 et rend visite à Sicard, l'abbé a soixante-dix-huit ans. On ne sait rien de leur rencontre, mais Clerc lui a écrit un an après son départ dans les termes les plus chaleureux. Mais la séparation Sicard-Clerc se répète avec un autre étudiant, l'abbé Pissin-Sicard de Lyon. En 1821, Sicard appelait Pissin-Sicard « mon disciple, mon collaborateur et mon ami, qui prend la place d'un fils, comme je prends la place d'un père, et à qui j'ai donné mon nom ». (Un autre élève brillant, Auguste Bébian, avait aussi adopté un des noms de l'abbé, "Roch.") Cinq mois avant sa mort, le 13 décembre 1821, Sicard écrit à Pissin-Sicard. Étudiant clé et administrateur, Pissin-Sicard avait quitté l'institution pour l'Abbaye du Gard en Provence. Sicard avait consenti à son départ, mais ensuite, comme Clerc, il s'est rétracté.

> Vous serez étonné, sans doute, mon cher et bon ami, à la lecture de cette lettre, d'y trouver la rétractation de la première que vous avez reçue de moi, dans laquelle je vous communiquais la résolution bien positive d'aller vous joindre et de me réunir à vous dans le saint asile que vous avez choisi pour votre retraite. Je viens rétracter, cher ami, cette sainte résolution, et pour les motifs les plus forts, les plus puissants ; usant, à votre égard, de toute l'autorité que me donne sur vous ma vive tendresse, vous commander de quitter la sainte retraite où vous êtes, pour vous rendre auprès de votre meilleur ami, que votre absence a amèrement affligé et qui ne saurait la supporter plus longtemps. Rien au monde ne peut l'en consoler, et vous seriez le plus ingrat de mes amis si vous étiez en état de vous y accoutumer vous-même. La solitude où vous m'avez laissé est une sorte de mort pour moi. Rendez-moi l'ami que vous m'avez enlevé. Car cette épreuve est trop forte pour ma faiblesse ; je pense que lorsque Dieu nous a réunis, ce n'a pas été pour nous séparer un jour. Vous l'avez présumé, quand vous n'avez pas pensé devoir me communiquer votre fatal projet. Vous connaissez trop bien ma sensibilité pour croire, en y réfléchissant, que je souscrirai à un pareil sacrifice. Le temps m'a prouvé qu'il était au-dessus de mes

[224] Sicard au Conseiller de Préfecture délegué [of Lyon], 28 décembre 1819, Arch. Bib. Mun. de Lyon, MS Coste, 1057.

> forces. Il est également au-dessus de celles de vos élèves qui me demandent quand ils reverront leur bon ami. Revenez donc sans délai et ne tardez pas ; revenez dans le sein de l'amitié ; vous serez plus utile ici que dans votre retraite ; laissez les bons religieux près desquels vous êtes allé vous reposer, et accourez pour vous joindre à votre bon ami qui ne peut désormais vivre sans vous.
>
> Vos frères vous désirent comme moi, accourez donc aussitôt que cette lettre vous aura été remise ! Vous devez, mon cher, surmonter tous les obstacles qui s'opposeraient à ce retour. Songez que votre retraite est un péché contre le Saint Esprit.

L'abbé Pissin-Sicard poursuit :

> Tant que j'ai dû ménager l'extrême sensibilité du pieux abbé Sicard, j'ai pu ensevelir au fond de mon cœur ma douleur et mon indignation ; mais aujourd'hui…
>
> Je conjure M. Keppler de ne pas me mettre dans la nécessité de rompre un silence peut-être trop longtemps gardé.
>
> J'ose espérer de votre impartialité et de votre respect de la mémoire d'un des plus illustres bienfaiteurs de l'humanité, que vous voudrez bien insérer la présente dans votre journal.
>
> J'ai l'honneur etc. [225]

La lettre est presque identique à la lettre de Sicard à Clerc en 1816, dans laquelle il revient sur son accord précédent concernant le départ de son jeune collègue pour l'Amérique. Elle nous dévoile une fois de plus Sicard comme possessif, dominateur, et émotionnellement dépendant de ses élèves et anciens élèves (ses « enfants »). L'attachement semble excessivement égoïste. Mais il faudrait étudier un grand nombre de textes entre les prêtres et leurs élèves dans les pensionnats de l'époque avant de se précipiter pour conclure qu'il y a une dimension érotique dans le discours épistolaire. À l'époque, la correspondance masculine employait fréquemment des termes tels que « amour », « cœur » et « ma chère ». Dans le contexte historique, ces phrases sont des marqueurs de relations fondées sur des

[225] Sicard à Pissin-Sicard,13 décembre 1821, source ; Berthier, 119, 127–29.

sentiments paternels plutôt que fraternels : selon Sicard et selon ses protégés Massieu, Clerc et Pissin-Sicard, il était quelque chose de semblable à leur « second Créateur ».

Berthier rapporte que Massieu avait économisé son salaire pendant trente ans et accumulé un total de 30 000 livres en 1820. Il a tout prêté à Sicard, qui, comme on le sait, était constamment endetté. Cela suggère certainement que Sicard a profité de la générosité de ses étudiants. Cela signifie-t-il aussi que Massieu était trop passif et soumis envers son « maître » ? Ou plutôt, témoigne-t-elle d'un océan de gratitude envers Sicard pour [lui]avoir sorti Massieu d'un état de « barbarie » ? La relation est complexe, car d'après ce que nous savons de Massieu, il n'était pas passif. Il avait interpellé un pickpocket à lui seul sous l'Ancien Régime ; il avait spontanément lancé deux pétitions pour obtenir la libération de Sicard en 1792 et 1793 ; il avait publié deux de ses propres livres (par exemple Nomenclature sous l'Empire) ; il avait fait preuve de courage et d'initiative qui lui avaient en définitive valu le renvoi de l'établissement. La dévotion de Massieu pour Sicard semble avoir été authentique. L'expression « second Créateur » peut sembler idolâtre, mais pour quelqu'un dont l'existence était si inextricablement liée à la capacité de communiquer, le cadeau que Sicard lui avait fait était la vie elle-même. On peut mesurer la profondeur de la gratitude de Massieu en comparant ses actions à celles de Clerc et de Pissin-Sicard. Tandis que ce dernier part pour l'Amérique, Massieu reste à Paris[226].

Mais la lettre de Sicard à Pissin-Sicard est une correspondance proche de la vie de Sicard comme « père » de ses « enfants ». Malgré les distractions incessantes causées par le fait d'avoir à courtiser les personnes au pouvoir, il s'est consacré avec détermination à administrer l'institution et à lui procurer des fonds et des fournitures (ce qui était extrêmement difficile pendant la Terreur). Comme un père exigeant et imparfait, il impose une discipline stricte, parfois possessif, et fait preuve de favoritisme envers ses protégés les plus

[226] Massieu; voir aussi Berthier, 113, 119–20.

doués. Il exerce un contrôle serré. Son paternalisme prend plusieurs formes, dont le désir de protéger ses élèves des dangers de Paris et la conviction qu'ils gagneraient à s'occuper de leurs études et leur discipline (sentiment qui fait écho aux paroles du ministre de l'Intérieur, Chaptal, en 1801, quand il parle de la vertu et des bienfaits du travail). Lorsque les deux étudiants vedettes de Sicard ont quitté l'institution, ils l'ont fait en dépit de son opposition insistante, qui ressemblait à celle d'un parent autoritaire. Comme un père, Sicard était protecteur envers tous ceux qu'il prenait sous son aile. Il refuse de rejeter ceux qui sont perçus comme « déviants » : le voleur de la Somme, la jeune fille accusée d'infanticide vers 1800 à Nancy, et même l'évadé ou l'intrus occasionnel à Saint Jacques.

MORT ET ELOGES DE SICARD

Les initiatives de Sicard pour étendre l'éducation des sourds dans les provinces prévoyaient à l'origine un réseau de quatorze écoles desservant une population totale de 12 000 sourds, « qui autrement étaient condamnés à un état pire que celui des sauvages ». Alors qu'il s'en tenait encore à son thème de 1790 sur la condition sauvage des sourds-muets qui n'avaient reçu aucune éducation, il essayait aussi, à l'âge de soixante-quinze ans, de recueillir de l'argent pour eux. Il a proposé un budget annuel de 31 150 euros pour chaque nouvelle école. Un an et demi plus tard, il cherchait encore à obtenir l'approbation du chef du Conseil des ministres, notamment du duc de Richelieu, pour la nomination du Pissin-Sicard. Il s'est avéré que le projet de Lyon n'a été fondé qu'après la mort de Sicard. Des six écoles provinciales pour sourds en activité au milieu du siècle (une à Bordeaux, fondée en 1785, la première en France après celle d'Épée à Paris ; une autre à Marseille, fondée en 1820 ; une à Lyon, fondée en 1824 ; une à Nancy, fondée en 1828 ; une à Vizille, fondée en 1838 ; et

une au Puy, fondée en 1840), seules les deux premières sont apparues du vivant de Sicard[227].

Sa dernière heure est arrivée le 11 mai 1822, à l'approche de sa soixante-dix-neuvième année. Mais il avait anticipé la fin douze mois plus tôt, et imitant encore Épée, qui avait désigné son successeur, il avait écrit à l'abbé Gondolin à Bordeaux : « Mon cher collègue, sur le point de mourir, je vous lègue mes chers élèves ; je lègue leur âme à votre religion, leur corps à vos soins, leurs capacités intellectuelles à vos lumières et vos ressources ; exécutez cette noble tâche et je mourrai tranquillement»[228].

Les funérailles ont eu lieu là où Sicard avait été chanoine honoraire - dans la cathédrale métropolitaine Notre-Dame, qui était habituellement réservée aux dignitaires d'État. Un groupe de l'Institut, des membres de sa famille, des amis et des étudiants y ont assisté. Il fut enterré au cimetière du Père Lachaise, qui depuis 1804 était devenu le « symbole ultime des riches et des célèbres ».

Le régiment de la Légion d'Honneur, auquel Napoléon avait finalement donné le nom de Sicard en 1815, lui rendit les honneurs.

> … l'empressement à rendre les derniers devoirs au célèbre instituteur, successeur de l'abbé de l'Épée, a-t-il été général. Ministres, pairs de France,

---

[227] Anne Quartararo, *Deaf Identity and Social Images in Nineteenth-Century France*, (Washington, DC: Gallaudet University Press, 2008),.

[228] Sicard à Gondelin, imprimé au *Moniteur*, le 13 mai 1822 ; aussi JdD, le 30 mai 1822. La succession au poste de Sicard n'a pas été facile. Le dernier choix de Sicard fut l'abbé Gondelin de l'école de Bordeaux. Mais son cher élève Paulmier s'y opposa et exigea un concours (comme celui organisé pour la succession de l'Épée en 1790). Sicard avait préparé le terrain pour une représentation répétée lorsqu'il avait indiqué plus tôt que Pissin serait le successeur. Pissin a produit une lettre de 1821 comme preuve. Gondelin a pris sa retraite lorsqu'il est entré dans les couloirs de l'institution. La direction est passée à l'abbé Perier de Rodez, puis à l'abbé Borel et à d'autres - une succession d'abbés, jusqu'à ce que la direction laïque commence sous Désiré Ordinaire à la fin de la décennie. Pendant ce temps, la méthode oraliste se développe sous Degérando et Bébian. L'influence de Sicard a diminué au cours de la décennie (Berthier, 228 ss.). Le Frère Deshayes (1762-1841), des Frères de Saint Gabriel, est un professeur contemporain de sourds en Occident, qui a été en contact avec le Sicard, mais qui n'avait pas sa science.

députés, membres de l'Institut, conseillers d'état, administrateurs, fonctionnaires publics. élèves sourds-muets, jeunes aveugles de l'hôpital royal des Quinze-Vingt,nombre d'amis, tous ont accompagné les restes mortels au cimetière de P. Le deuil était général, et on lisait sur tous les visages l'expression d'une profonde douleur, qui était aussi celle d'une touchante reconnaissance.

Fig 7 – Sépulture de Sicard au cimetière du Père-Lachaise. Image utilisée sous la licence Creative Commons, via Wikimedia Commons

Le Directeur de l'Académie Française, Bigot de Préameneu, s'est également exprimé, décrivant Sicard comme « l'un des membres les plus célèbres de l'Académie, l'un de ceux qui ont le plus honoré son pays, et dont les éminents « services » ... ... avaient été rendus à l'humanité pendant tant d'années. Les malheureux privés de parole ne peuvent que verser des lamentations... pour la perte de celui qui,

comme second père, a corrigé l'erreur de la nature ». L'éloge de funèbre généreux de Bigot sur Sicard fait écho aux tropes de 1789[229].

Deux semaines plus tard, étudiants, amis et étrangers - toutes les âmes sensibles – « rendent hommage » en souscrivant à l'érection d'une statue en l'honneur de « ce bienfaiteur de l'humanité ». Il a conservé son titre honorifique jusqu'à la fin.

> La perte du respectable successeur de l'abbé de l'Épée a semé la consternation dans l'institution, où, à bien des égards, il était considéré comme un père, mais aussi dans le quartier très peuplé où ses vertus et ses rares qualités étaient si bien connues depuis des années

Laffon de Ladebat était de toute évidence la seule personne vivante en 1822 à connaître le mieux le passé bordelais et révolutionnaire de Sicard. Laffon avait incité le futur terroriste Chabot à se rendre à l'Abbaye en 1792 et à sauver Sicard des massacres de Septembre, et Sicard était chez Laffon en Fructidor 1797 lorsque Laffon fut arrêté pour être exilé dans « les marais de la Guyane ». L'hommage de Laffon était aussi le plus céleste, exprimant l'assurance que les « bénédictions de la religion » élèveraient l'âme de l'abbé de sa « carrière terrestre et enveloppe mortelle » vers le ciel[230]

En attendant qu'une plume exercée fasse l'éloge de M. l'Abbé Sicard, que la France vient de perdre et que les Sourds-muets pleurent comme un père, son élève, sans autre intérêt que celui de satisfaire son cœur, ne peut résister au besoin de jeter quelques fleurs sur sa tombe. La « plume » est celle de Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, successeur de Sicard à l'Académie française, qui prononce son discours de réception le 22 novembre 1822, soit huit mois après la mort de Sicard. Il fait l'éloge de son prédécesseur selon les conventions, mais il fait aussi des déclarations sur le caractère de Sicard qui sonnent vrai. Si Frayssinous attribue à Épée le mérite qui lui revient, il ne méprise pas Sicard, dont les efforts ont été partagés entre les devoirs de son « ministère sacré » en tant que membre du

[229] *Le Moniteur* 23 mai 1822, 712.
[230] *Le Moniteur* 23 mai 1822, 752.

clergé français et ses responsabilités d'instructeur des malheureux. Sicard avait adhéré à la doctrine mais s'était montré indulgent envers les individus ; il avait atteint des sommets métaphysiques tout en restant crédule et pratiquement enfantin dans sa confiance envers les autres, parfois à son propre détriment. C'était un grammairien méticuleux, assidu, passionné par les nouvelles découvertes, qu'il démontra (encore une fois, un peu naïvement) devant tous les souverains français et européens. « Ses œuvres et ses écrits témoignent du mérite qu'il reçoit de la France, de l'Europe, de toute l'humanité»[231].

Bigot de Préameneu partage de nouveau les propos de Frayssinous de novembre sur la piété de Sicard, ses découvertes grammaticales et son dévouement exceptionnel envers ses élèves, qu'il cherche à « soustraire à une brutalité pour les élever au niveau de civilisation le plus élevé ». Quand Sicard était loin de ses élèves (par exemple, quand il fréquentait la société), toutes ses préoccupations et ses conversations tournaient encore autour d'eux. Les deux orateurs s'accordent à dire que la vie de Sicard est un brillant exemple de sa religion et son humanité[232].

* * *

En 1822, les élèves de Sicard l'honorent d'une fête à l'église Saint-Roch, celle de son saint patron. Des étudiants sourds et aveugles y assistent, de même que plusieurs anciens élèves, comme Massieu. Les intervenants ont évoqué les grands moments de la vie de Sicard : les massacres de Septembre, la visite du pape à l'école, l'honneur du dîner

[231] "Discours de M. l'Evêque d'Hermopolis, prononcé dans la séance publique du 28 novembre 1822, en venant prendre séance à la place de M. l'abbé Sicard," *Recueil des discours, rapports et pièces divers lus dans les séances publiques et particulières de l'Académie française, 1820–29* (Paris: Didot, 1843), 70–76.

[232] Bigot de Préameneu, ibid., 84–85. Paulmier, *Une fête de l'abbé Sicard*, *Institut Royal des Sourds-Muets de Naissance*, n.p., n.d. [ca.1822] B.Nf, Ln 27/1895.

entre Alexandre Ier de Russie et François II d'Autriche, et la fête de Sicard. Les participants ont chanté le refrain de la Restauration : « Où peut-on s'en sortir mieux qu'au sein de sa famille ? » Les jeunes filles se sont jointes à la procession, accompagnées d'une musique enchanteresse, vêtues de leurs « costumes vierges », et se sont jointes à la procession. Un banquet a suivi, au cours duquel toute « sobriété » et « timidité » habituelles ont été « momentanément suspendues ». Après un lâcher de ballon, Massieu a posé la délicate question métaphysique : « Dieu raisonne-t-il ? » Il a répondu que Dieu n'avait pas besoin de raisonner et que la raison était une béquille de l'esprit humain qui « prouve notre condition faible et misérable ». Cette « condition » était peut-être jugée plus émouvante par les sourds que par ceux qui avaient la capacité de parler et d'entendre, malgré l'instrument de communication que leur avait laissé l'abbé Sicard[233].

---

[233] *Une fête de l'abbé Sicard, Institut Royal des Sourds-Muets de aissance, n.p., n.d. 131[ca.1822] B.Nf , Ln 27/1895 et Coup d'oeil sur l'instruction des sourds-muets de naissance* (Paris: chez Ange), qu'il a présenté au Roi le 1cr janvier 1820, et à la Duchesse de Berry (*JdD*, 15 juillet 1821), et qui décrivait fidèlement le style d'enseignement de Sicard. Comme Paulmier s'était identifié plus tôt comme un "collaborateur de Sicard", l'abbé a renié avec irritation cette "collaboration", affirmant que les nouvelles techniques de Paulmier avaient toutes été publiées auparavant par lui-même. Des revendications contradictoires d'originalité et de droits d'auteur prévalaient depuis l'époque d'Épée. Un autre étudiant, Bébian, nommé instituteur adjoint en 1818, fut loué par Sicard pour sa "passion pour le progrès de ses étudiants et son zèle infatigable et ses talents éminents" (lettre du 13 décembre 1818, Berthier, 247). Sicard a poussé pour sa promotion l'attribution du "titre approprié de répétiteur". Un an plus tard, pour plaire au père de Bébian et pour éviter que ce dernier ne souhaite une carrière plus prestigieuse (médicale) pour son fils, Sicard intervient auprès du ministre de l'Intérieur pour lui faire comprendre la valeur de Bébian à l'école (Sicard à un destinataire inconnu, Paris, 1819, Berthier, 250-51.) Bébian publie un *Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel, ou introduction à une classification naturelle des idées avec leurs signes propres* (revu par Sicard ou cité dans JdD, 20 octobre 1817), qui traite en profondeur toute la question du rapport du naturel aux signes artificiels enseignés - préoccupation majeure des élèves de Sicard. Ainsi, la suffisance de l'héritage Epée-Sicard des ou "signes méthodiques" a été contestée et révisée par les étudiants de Sicard. Après Bébian, voir Abbé Jamet, "Mémoire sur l'instruction des sourds-muets", Académie de Caen, 27 avril 1820, cité dans JdD, 4 février 1820, puis Degérando, De l'éducation des sourds-muets (Paris, Marqignon, 1827). Jamet a souligné la nécessité et la pratique de réduire les

CONCLUSION

Les relations de Sicard avec ses élèves, à la fois dominantes et touchantes, étaient apparemment fondées sur la perception qu'il avait d'eux comme des créatures qui avaient besoin d'aide et n'avaient pas les moyens de s'exprimer : il les appelait des enfants sauvages qu'il fallait sauver et aussi des machines ambulantes. Comme le révèle sa correspondance avec le fils entendant de Léotard dans les années 1780, il avait un faible pour l'humilité de ses élèves. Mais une fois qu'ils avaient appris à signer, il les glorifiait.

Ceux qui ont manifesté leur estime pour Sicard à l'époque de la Révolution vont bien au-delà de ses élèves. Après le concours des Lumières de 1790, les philosophes et les scientifiques des académies l'ont reconnu comme le successeur de l'Épée. Le jury de l'examen a félicité Massieu, tout en attribuant son apprentissage à la maîtrise de Sicard et à ses innovations dans l'application de la méthode de l'Épée. La pantomime de Sicard était une réponse à la quête d'un langage universel qui faisait partie de la réforme de l'éducation de l'Assemblée constituante. Les mentalités à l'égard des sourds ont évolué avec l'acte fondateur de la Révolution, qui a fait des sourds les protégés de la nation et les pionniers d'une institution sans précédent. Sicard l'ancien instituteur royal devint l'instituteur national, puis l'instituteur impérial, et enfin l'instituteur royal à nouveau.

Sous le Consulat, les études grammaticales de Sicard ont été utiles à l'étude des « sauvages primitifs » de la Société des Observateurs de

---

pantomimes élaborées de Sicard à des gestes plus simples. L'artiste L. Boilly avait caricaturé ces mimes (recherche en cours), et l'étudiant et biographe de Sicard, Ferdinand Berthier, critiquait les mêmes pratiques en 1873. La carrière de Sicard a commencé par la traduction des signes naturels de Massieu et s'est terminée lorsque ses disciples ont traduit ses signes artificiels en quelque chose de plus naturel. Les élèves ont appris la grammaire de Sicard, et les signes de Sicard ont gagné la simplicité de ses élèves.

l'Homme, qui ne pouvaient être civilisés que s'ils apprenaient à utiliser les signes. Alors qu'en tant que président de cette société et tuteur officiel de Victor de l'Aveyron Sicard considérait l'« enfant sauvage » comme un « idiot » sans éducation, il a brillamment réussi avec Massieu, Clerc, Bébian et Berthier, qu'il met en avant (peut-être de manière opportuniste) pour faire connaître ses méthodes. Il les traitait de manière autoritaire et parfois manipulatrice, leur donnant des ordres péremptoires pour faire les exercices et répondre aux questions qu'il leur posait dans les démonstrations. Les dortoirs et les classes de l'institution étaient rigoureusement encadrés - mais moins et avec plus de raison que ceux de Sorèze, l'école monastique bénédictine restaurée, transformée en lycée militaire sous l'Empire français.

La « révolution des signes » ne s'est pas achevée avec la Révolution. Si Bonaparte les méprisait, l'âge de la Révolution les rachetait. L'interdiction ultérieure des signes par le deuxième Congrès international sur l'éducation des sourds (tenu à Milan en 1880) marquait la négation d'une culture sourde à part entière.

Sicard, mais certainement pas lui seul, supposait que les sourds n'étaient pas civilisés avant de recevoir l'instruction, mais merveilleusement civilisés une fois formés. De son point de vue, pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? N'était-ce pas une immense entreprise que de faire en sorte que les sourds s'expriment ? Et ses contemporains n'ont-ils pas admiré la capacité de communiquer chez ses élèves les plus brillants ? Mais deux générations après Sicard, les "moralistes" ont lancé une campagne pour éradiquer l'usage des signes et ont cherché à assimiler les sourds à la culture dominante en encourageant la lecture labiale. Le grand inventeur américain Alexander Graham Bell était incapable d'accepter les sourds comme sourds et soutenait les politiques visant à éradiquer la surdité jusqu'à leur stérilisation, tandis que d'autres cherchaient à exterminer les sourds comme une « race»[234].

[234] Harlan Lane, *The Mask of Benevolence: Disabling the Deaf Community* (San Diego: Dawn Sign Press, 1992).

Aujourd'hui, la langue des signes est légitimée. A la Gallaudet Student Union, on entend beaucoup de cris différents et joyeux, mais les signes sont à nouveau le mode de communication dominant, et non exclusif. Dans la liste des droits que les sourds revendiquent aujourd'hui, le souhait premier est d'être acceptés par le monde extérieur comme des égaux mais pas comme des membres identiques. Nombreux sont ceux qui considèrent la communauté sourde comme une culture distincte dont le patrimoine est constitué de signes.

Sicard sentait manifestement le besoin de toute l'autopromotion de ses réalisations, dont il avait une opinion au moins aussi élevée que celle de ses contemporains. De par ses identités sociales, géographiques et cléricales, il avait l'impression d'être inadapté, son travail sur la grammaire étant sa seule prétention à la gloire. Quelques-uns de ceux qui l'ont observé ont souligné son physique ingrat et son propre mutisme maladroit en public, surtout lorsqu'il enseignait. Mais il faut cependant tenir compte d'un élément rédempteur : son évidente transparence. La pure arrogance masque la vanité. Les fanfaronnades de Sicard étaient si flagrantes qu'on pouvait en rire. Quand, après Thermidor, il qualifia les étudiants aveugles de Haüy de « simples musiciens de taverne » et se vanta de sa propre renommée « européenne », et quand il essaya d'informer Pie VII de son succès inégalé dans l'éducation des sourds, il ne semble pas avoir réalisé que ses auditeurs se sont peut-être moins intéressés à sa réputation que à sa [manque de modestie]. Certains étrangers se demandaient s'il était un charlatan. Ses présentations ont été comparées à une fantasmagorie, peut-être comparable à l'expérience du mesmérisme prérévolutionnaire, que Sicard considérait même comme potentiellement efficace pendant la Restauration : elle présentait le même mélange d'humanisme, de science et de sensibilité de la fin du XVIIIe siècle qu'il avait défendu tout au long de sa carrière.

Certes, les étudiants de Sicard n'auraient pas aimé qu'on les appelle « automates » ou « machines ambulantes ». Certains d'entre eux, comme Bébian et Berthier, ont eu le sentiment que les sourds eux-mêmes avaient des formes de communication plus adéquates, naturelles et spontanées que celles des pantomimes élaborées par leur professeur. Tout le travail théorique et métaphysique de Sicard était-il nécessaire ? Cela faisait-il partie du bagage d'un Doctrinaire des années 1760, ou s'apparentait-il à la singulière « charade » de Sicard ?
Mais même si les défauts de Sicard sont avérés, il reste incontestablement qu'il était largement aimé. Sicard a formé des étudiants qui sont devenus des auteurs et des professeurs travaillant dans une langue en constante évolution. Il a laissé en héritage un groupe d'intellectuels sourds et une institution d'éducation officielle, qui n'existaient ni l'un ni l'autre avant la Révolution.

Sicard n'était pas seulement un professeur pour ses étudiants. Il était aussi un gestionnaire qui a travaillé dur pour obtenir des budgets pour l'institution, une tâche qui a été particulièrement difficile pendant la Révolution. Il a demandé au ministère de l'Intérieur des vêtements, des couvertures et de la nourriture pendant les mois difficiles de la terreur. Nous savons qu'il enseignait la religion à ses élèves, qu'il écrivait un catéchisme adapté à leurs besoins et qu'il les emmenait de temps en temps à l'église Saint-Roch pour des dévotions et pour honorer l'Epée. En plus de faciliter leur communication, il a mis sur pied toutes sortes d'ateliers pour leur permettre de subvenir à leurs besoins. Il a veillé à leur emploi et a servi de témoin légal pour certains d'entre eux.

Les élèves de Sicard lui rendent hommage, comme Sicard l'avait fait pour Épée. De nombreux témoignages et actes de gratitude de la part des élèves de Sicard témoignent de leur reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour eux. Il s'agit notamment des interventions de Massieu pour sauver sa vie en 1792 et 1793, de l'effusion d'affection de ses élèves lors de sa réapparition au Théâtre de la République, des remerciements sincères de ses élèves à Sicard pour les avoir pris pour leurs premières communions et être leur « second Créateur », et des

déclarations qui font l'éloge de Sicard (par exemple, dans la préface du livre de Bébian). Sa relation étroite avec plusieurs de ses élèves et leur désir de lui rendre hommage par des célébrations, comme la « Fête » de Paulmier et la souscription d'un monument en pierre à son nom, témoignent de la dévotion et de la reconnaissance que Sicard a su susciter chez les autres.

Mais sa naïveté et sa susceptibilité à l'égard des transactions monétaires ont causé sa chute. On ne sait pas s'il aurait pu éviter de s'endetter, compte tenu des contraintes budgétaires. Il a certainement essayé d'augmenter les revenus de l'établissement en organisant des ateliers et des démonstrations pour ses étudiants. Berthier, qui critiquait Sicard pour avoir emprunté à Massieu, atteste des privations endurées par l'abbé, il semble donc peu probable qu'il ait été égoïste ou dépensier. Certes, Sicard n'a pas donné d'augmentation à Clerc pendant des années et a emprunté de façon exorbitante sur le salaire de Massieu. Il n'a réalisé que trop tard qu'en sous-payant Clerc, il avait donné à Gallaudet l'occasion d'attirer son protégé en Amérique ; il avait ainsi perdu un de ses deux meilleurs éléments. (L'autre était Massieu.) Il n'y a vraiment aucune preuve d'un train de vie élevé chez Sicard, à part sa collection de livres. Mais qui pourrait blâmer un académicien pour cela ? Presque toute sa correspondance porte sur les sourds ou sur l'utilisation de ses liens puissants pour recommander ses étudiants ou les défendre en cas de non-respect de la loi.

À l'époque des factions, Sicard se lia d'amitié et fut aidé par des hommes de toutes tendances politiques. Parmi ses amis et partisans, on compte l'évêque Champion de Cicé et les régicides Chabot, Collot d'Herbois, Prieur de la Marne et même Couthon. Il y avait aussi le coéditeur réfractaire des *Annales religieuses* et des membres de l'aile chrétienne modérée des Idéologues, dont l'analyse du langage se rapprochait à bien des égards de celle de la sienne. Comme Dégerando, son Administrateur, il était ami avec l'astronome athée Lalande et l'éditeur de la revue des Lumières, la Décade

philosophique. Il se méfiait du matérialisme pur et dur des Idéologues et saluait publiquement le célèbre antirévolutionnaire Maury. Il était certainement hypocrite envers l'empereur (mais pas envers les autres Bonaparte) : Joseph, Joséphine et sa fille Hortense.

Bien qu'il ait été impliqué dans une correspondance conspiratrice visant à renverser l'empereur, Sicard a néanmoins proclamé son soutien à tout régime, en accord avec la devise de Saint Paul que toute autorité provient de Dieu. (C'est ainsi que Sicard pouvait refuser le serment clérical de 1790 tout en tolérant, sinon en collaborant avec un régime révolutionnaire comme le Directoire comme un « soumissionnaire »). Sa dissidence ouverte dans les Annales religieuses était purement religieuse, mais les clivages qui, jusqu'en 1815, justifiaient ses positions de soutien ou de dissidence envers le régime en place le qualifient certainement de girouette révolutionnaire. En 1791, il parle le langage printanier du patriotisme. A l'École Normale en 1794-1795, il parlait clairement le langage du républicanisme. En 1796-1797, en tant que rédacteur en chef des Annales religieuses, il écrit le langage du réfractaire. Sous Brumaire, il a obtenu la faveur du premier consul pour obtenir sa propre libération. Lorsqu'il a fait le constat de la dictature de Napoléon, il a comparé l'empereur à César et s'est effectivement impliqué avec les conspirateurs contre-révolutionnaire. Lors de la Restauration des Bourbons, Sicard trouve ses mécènes les plus sympathiques (sinon les plus généreux). En plus d'être le mentor de ses étudiants, il a pu faire des démonstrations et recevoir les éloges de ses pairs britanniques, des rois, des reines et de l'intelligentsia d'Europe.

Il était peut-être unique par l'étendue de ses liens étroits avec les protestants, comme Laffon de Ladebat, son meilleur ami, et le révérend Thomas Gallaudet. Il a été honoré à plusieurs reprises par l'Espagne, berceau de la langue des signes européenne. Le Congrès de Robespierre a créé son Institution des Sourds-Muets rue Saint Jacques, où elle se trouve encore aujourd'hui.

Orthodoxe en face de la déchristianisation, mais manifestement novateur lorsqu'il s'agit d'introduire le langage des signes, Sicard

soutient l'introduction du vaccin de Jenner, l'éducation mutuelle et le mariage chez les sourds. Il soutient la cause du pardon de la délinquance des sourds (qui pouvait aller jusqu'à s'apparenter légalement à un infanticide) et s'intéresse aux inventions et aux procédures qui pourraient atténuer la déficience auditive, comme le télégraphe. Il a fait progresser la carrière de plusieurs enseignants et universitaires remarquables, dont plusieurs étaient sourds : Clerc, Massieu et Berthier. (Épée avait des étudiants remarquables, mais aucun d'eux n'est devenu sourd.)

À bien des égards, Sicard était en avance sur son temps et défendait les sourds avant le règne de l'intolérance du mouvement oraliste et eugenique d'Alexandre Bell et d'autres, qui allait dominer l'éducation des sourds pendant quelques années encore.

On ne peut dissocier l'ensemble du mouvement du dénigrement que les sourds ont subi de la part d'anthropologues d'inspiration darwinienne qui ont soutenu que les sourds formaient une race inférieure dans la chaîne de l'évolution. Le mouvement oraliste considérait les sourds comme primitifs, voire sauvages. Reprenant sans le savoir Sicard, les oralistes attribuaient « l'infériorité » des sourds au langage des signes, un langage de sauvages. On a interdit les signes dans les salles de classe à l'étranger, et les élèves ont été forcés de verbaliser. L'anthropologie darwinienne est beaucoup moins bienveillante que la Société des Observateurs de l'Homme de Sicard et Jauffret, dont le projet optimiste est d'utiliser des signes pour civiliser les sauvages. Le paternalisme bienveillant de Sicard et Gallaudet a été remplacé par un oralisme plus insensible, qui s'est naturellement heurté à la résistance de la communauté sourde.

Un chapitre encore non écrit de l'histoire des sourds est la sécularisation des écoles pour sourds, qui a suivi la sécularisation de l'enseignement public en général. Tout au long de la première moitié du XIXe siècle, les institutions pour sourds en France étaient généralement dirigées par des prêtres. Le système universitaire

napoléonien tolérait une présence significative de la religion et du clergé. Des voix importantes comme celle d'Alphonse Esquiros (1812-1876) ont plaidé en faveur d'un enseignement religieux redynamisé dans les écoles pour malentendants. Aux États-Unis, T. H. Gallaudet et le directeur de la Philadelphia School, Lewis Weld, lancèrent des appels similaires[235].

Après la guerre franco-prussienne, Henri Gaillard, le rédacteur sourd de la *Gazette des Sourds-Muets*, prône la laïcité dans l'enseignement religieux. Les lois Ferry visaient à laïciser toute instruction publique et même à interdire les ordres religieux dans les écoles privées. Ceux-ci continuèrent cependant à jouer un rôle important dans toute l'instruction primaire, même après la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905.

Il se peut que les droits des personnes handicapées d'aujourd'hui trouvent leur origine dans les manifestations et les pétitions de la population sourde pendant la Révolution. Pourtant, ils ne voyaient apparemment aucun conflit entre le fait d'avoir leur propre langue des signes et le fait de se sentir redevables à Sicard et Épée pour le don de la parole et de la religion. *L'Encyclopédie Gallaudet des Sourds* reconnaît le rôle généreux de l'Église catholique dans la création et l'administration de nombreuses institutions pour sourds en Amérique depuis la fin du XIXe siècle. En France, cela est resté vrai même après la loi de Jules Ferry qui a dissous de nombreux ordres d'enseignement religieux dans les années 1880. Cependant, l'identité réfractaire catholique et romaine de Sicard a disparu dans le présent l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris, qui se décrit actuellement comme « une institution laïque »[236].

---

[235] Copies d'une lettre de Lewis Weld du Pennsylvania Asylum for the Deaf and Dumb et une déclaration ci-jointe de T. H. Gallaudet à l'abbé Périer [de l'Institution royale des sourds-muets, Paris], avril 1827 à Henry Clay, secrétaire d'État, NARA, groupe documentaire 59, microfilm 79, rôle 64. Quatararo, 73, 80-81. Mirzoeff, 222-24. Décrets Ferry.

[236] Voir le visionnaire "Mouvement Sans Dieu chez les aveugles et les Sourds-Muets," *Réunion faite au Mans, Salle Saint-Jean*, 21novembre 1935 (Paris, Ligue Franc-Catholique, 1935), 6–7

En 1970, la langue des signes d'Épée et de Sicard, le LSF, et sa progéniture, l'ASL, étaient légitimées en Occident après presque un siècle d'oralisme. Ces deux langues des signes, encore largement due à Épée et Sicard (60 à 80 % des signes sont les mêmes), redevient dominante, mais coexiste avec l'expression orale. On dit que le langage des signes est la troisième ou la quatrième langue la plus universelle au monde (non seulement à cause du nombre de malentendants, mais aussi à cause des nombreuses personnes qui ont besoin ou veulent communiquer avec eux par signes et qui aspirent à la proverbiale « langue universelle »). Il est beaucoup plus facile de dépeindre des actions passées ou futurs dans des signes, en jetant ses bras par-dessus son épaule ou devant soi, que d'apprendre les paroles de ces idées complexes dans cinq ou six langues parlées différentes. Les moines cloîtrés qui ont fait vœu de silence ont peut-être été les premiers Européens à signer régulièrement. Les personnes qui ont recours à l'utilisation de signes d'un type ou d'un autre comprennent les personnes souffrant de maux de gorge, celles qui sont bloquées dans des pays étrangers et les personnes issues de cultures qui accompagnent habituellement la parole par des gestes expressifs du visage et des gestes manuels. T. E. Gallaudet a écrit un fascinant « Essai sur l'utilisation du langage des signes », qui décrit une rencontre entre Laurent Clerc et un voyageur chinois, probablement à Hartford. Ni l'un ni l'autre ne pouvaient comprendre l'autre jusqu'à ce qu'ils aient recours à des signes. Bientôt, Clerc a appris une douzaine de mots chinois et des informations de base sur son visiteur. Gallaudet a poursuivi en notant que les Amérindiens avaient utilisé des signes similaires pour communiquer avec des missionnaires d'outre-mer[237] .

Ce n'est pas un hasard si les vrais sourds se sont distingués symboliquement dans les arts visuels et le théâtre expressif. La

[237] Documents Gallaudet, boîte 1, LC

popularité durable du cinéma muet au-delà des années 1920, le succès de *The Artist*, lauréat d'un Academy Award, et le célèbre *Into Deep Silence* témoignent de la viabilité et de la popularité du silence cinématographique et de la signature presque un siècle après leur éclipse par les bandes sonores. De plus, le théâtre moderne d'Ionesco et d'autres, entre autres, a approfondi les possibilités du minimalisme linguistique. Comme les sourds, ils utilisent quelques signes "réduits" pour rechercher des vérités existentielles ou métaphysiques. En effet, la langue des signes a été réduite encore davantage à des notations symboliques par feu l'Américain William C. Stokoe.

Il est vraiment ironique que le langage des sourds ait pour ainsi dire décollé au pays de la « conversation », du salon, des assemblées populaires et des clubs où règne la loquacité. L'historien français Lucien a noté le statut exalté du discours à l'époque de la « civilisation », où la conversation était considérée comme la plus haute forme d'art humain. Cette attitude peut expliquer l'extraordinaire empathie des révolutionnaires à l'égard de ceux qui ont été privés de l' « art de parole » ou de la « civilisation » [238].

L'expression « Vive la différence » a été occultée pendant la Révolution et l'Empire français par des efforts massifs pour imposer une uniformité de langue. Par conséquent, les enfants sauvages et les sourds des campagnes ne pouvaient pas être laissés dans leurs habitats mais devaient être amenés, comme Massieu et Victor dans la ville, les écoles et les institutions. Cette solution a mis en évidence la volonté de la Révolution française d'institutionnaliser et de nationaliser presque tous les aspects de la vie sociale, à l'enseignement public, en passant par de la langue, le droit civil, le bien-être et la religion.

Après la génération révolutionnaire d'Épée, Sicard, Degérando et Jauffret, la « mission chrétienne civilisatrice » fut supplantée par une mission civilisatrice sécularisée et impérialiste - inspirée par le scientisme de Comte, Renan et surtout de Jules Ferry. Le Collège Gallaudet, au contraire, a été fondé à une époque de guerre civile et de

[238] Lucien Febvre, *Pour une histoire à part entière* (Paris : EHESS, 1982,1962).

réforme - un « Second Grand Réveil religieux» aux États-Unis. Edward Miner Gallaudet a repris la cause de son père, Thomas, et on lui a demandé de diriger une petite école pour sourds dans le District de Columbia en 1857. Le capitole américain. Sept ans plus tard, Abraham Lincoln (8 avril 1864) lui accorde le statut de faculté d'arts libéraux. En 1894, il acquiert le nom de Collège Gallaudet, le premier établissement d'enseignement supérieur pour sourds au monde. La paternité de Sicard ne s'est pas éteinte avec le départ de Clerc pour l'Amérique. En fait, un historien a fait remarquer que le Collège Gallaudet devrait s'appeler « l'Université Gallaudet-Sicard ».

Le premier biographe de Sicard ne nourrissait que de l'admiration pour son sujet, même s'il reconnaissait que Sicard dénigrait les sourds préscolarisés, et malgré la nécessité de « réduire » les pantomimes élaborées de l'abbé en signes pratiques. C'est ce qu'a fait la génération suivante, mais pas sans les bases que Sicard lui avait données. Il ne faut pas confondre l'enthousiasme et l'affection de Berthier pour son professeur. Les aspects négatifs de la réputation de Sicard sont principalement une création du XXe siècle. Comme tous les hommages, le portrait que Berthier fait de son mentor n'est que partiellement fondé sur la vérité. La présente biographie, rédigée un siècle et demi plus tard, a cherché à trouver un équilibre - à l'aide de plus de documentation et avec plus de distance - entre l'adulation de l'époque de la Révolution française et la renommée ultérieure de l'abbé. Berthier était un ancien élève très expérimenté de l'institution parisienne et un historien remarquablement précis et prolifique. Pour eux et pour les révolutionnaires, il était « le bienfaiteur de l'humanité » qui faisait des miracles. Un pape et un roi ont tous deux ont certainement exagère son œuvre merveilleux en l'assimilant au Christ : « Et surdos fecit audire et mutos loqui. »

ANNEXE

Analyse de la bibliothèque de l'Abbé Sicard en 1822
(AN ET/XLIX/1038, 26 juin –4 juillet 1822)

Thème	**Nombre de Volumes**	**% de la Collection**
Philosophie	471	23.05
Ecclésiologie	407	19.90
Histoire	369	18.06
Grammaire	218	10.67
Littérature	120	5.87
Histoire Naturelle	95	4.65
Pédagogie	83	4.06
Langues anciennes	56	2.74
Pouvoirs publics	54	2.64
Langues étrangères	35	1.71
Géographie	34	1.66
Arts et Métiers	30	1.46
Poésie	23	1.12
Musées	21	1.02
Mathématiques	16	.078
Religions non chrétiennes	5	.024
Arts	3	.014
Théâtre	3	.014
Total	**2043**	**99.95%**

Notes :

La plupart des créanciers de la succession sont identifiés, mais pour la plupart, leur lien avec Sicard est inconnu. La bibliothèque, quant à

elle, est divisée en dix-huit catégories, de la philosophie à l'art, qui sont présentées de façon détaillée dans le tableau ci-dessus.

Tout inventaire de bibliothèque est problématique. Celle de Hérault de Séchelles, membre du Comité de la sécurité publique, contenait de nombreux ouvrages de théologie qui ne semblaient pas avoir été sa lecture de prédilection. Cela venait-il d'une période antérieure de sa vie ? En avait-t-il hérité et ne les avait-il jamais lus ? Dans le cas de Sicard, la présence de bouchers et de marchands de bois parmi ses héritiers suggère une famille de classe ouvrière et commerçante - des personnes peu susceptibles d'avoir fait des études ou une formation « philosophique ». Sicard, l'académicien et célèbre instituteur, se distingue dans cette famille.

Nous procédons donc en supposant qu'il s'agit de livres qu'il a achetés ou qui lui ont été donnés au cours de sa carrière. L'ampleur de ses dettes pourrait être due en bonne partie à leur achat. Il était probablement, comme la plupart des académiciens-éducateurs-auteurs, un bibliophile, sinon un bibliomane.

La deuxième question est de savoir si Sicard a lu les volumes qu'il a acquis. Depuis la vente de la bibliothèque en 1822, il n'y a pas de documents ex libris ou marginaux pour documenter son acquisition ou son utilisation. Dans ses propres œuvres, Sicard cite peu ces livres ou d'autres livres. La date de la note de bas de page de vingt centimètres ou de la bibliographie de cinquante pages se situe dans le futur (après l'invasion allemande des troupes en 1870 et l'érudition). Certains titres volumineux sont très lourds de sens, comme les éditions longues ou entières du Mercure, du Journal de Trévoux, de l'Encyclopédie, ou encore les œuvres de Voltaire. Mais leur simple présence sur ses étagères indique un intérêt pour eux, sinon une affinité spirituelle.

La prépondérance de certaines catégories est assez typique d'un homme de lettres : la philosophie occupe la première place (471),

l'histoire (369) et les langues anciennes (56) beaucoup plus bas dans l'échelle. Il y a très peu d'ouvrages liés à la Révolution, le plus significatif étant celui de l'abbé Grégoire, Essai sur la régénération des Juifs (1788).

Sicard était passionné par l'histoire et les langues anciennes, interdépendantes, car une grande partie de son patrimoine historique était classique. On y trouve Démosthène, Épictète, Plutarque, Virgile, Horace, Cicéron, Pline, Tacite. Son fonds historique comprend également plus de 40 volumes des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, un dictionnaire biographique, 10 volumes de l'historien de la Sorbonne Rollin, 9 volumes de Montesquieu, l'Esquisse d'un tableau historique du progrès de l'esprit humain de Condorcet, les Mémoires de Gibbon, des histoires isolées de Louis XVI, les Juifs, les Francs, l'Empire Romain, et une histoire universelle. Un seul concerne l'Empire, c'est-à-dire les campagnes de Pichegru, avec lequel il a été impliqué. L'histoire naturelle, les collections de spécimens et les cabinets d'histoire naturelle, dont beaucoup ont été confisqués par la Commission des Monuments après 1790, caractérisent le XVIIIe siècle. Sicard ne fait pas exception à cette mode. L'histoire naturelle occupe la sixième place dans son fonds de livres et comprend 20 volumes du Spectacle de la nature de l'abbé Pluche (l'alternative créationniste au Système de la Nature matérialiste d'Holbach). 18 volumes de Buffon ; 2 volumes de Robinet ; 9 volumes sur le système métrique, et 5 sur les insectes. On est frappé par l'absence totale de tous les travaux de la faculté des sciences de l'École Normale de l'an III ou de l'Institut National de l'Empire et de la Restauration, premier organisme scientifique au monde.

Le grand nombre d'ouvrages d'ecclésiologie (407) constitue l'exception notable à ce modèle - un choix parfaitement cohérent avec un abbé qui prenait l'église au sérieux. Son intérêt pour la langue est marqué par des représentations significatives en grammaire (218), en langues étrangères (35), en littérature (120), en pédagogie (83) et en politique (54). Il s'intéressait peu aux lois et aux brochures de la

Révolution qui étaient la base de nombreux bibliophiles du XIXe siècle.

Sicard collectionnait des livres du grand siècle et du siècle des Lumières à parts presque égales. Cela nous surprend. Un abbé orthodoxe, si critique à l'égard des Lumières dans les Annales religieuses du Directoire, a manifestement de la considération pour Boileau (5 volumes), La Rochefoucauld, La Bruyère (2 volumes), Bossuet (7 volumes), les Port Royalistes, Pascal, Malebranche, ainsi que Fontenelle (120 volumes), Rousseau (17 volumes), Diderot, Voltaire (65 volumes), La Mettrie, Helvétius (2 volumes), Buffon (18 volumes), Condillac (18 volumes), l'Encyclopédie (35 volumes), l'abbé Raynal (2 volumes).

Le nombre important d'œuvres du XVIIe siècle n'est pas surprenant pour un traditionaliste et un grammairien impérial des lycées, dans lesquels ces œuvres étaient préconisées. La forte représentation des Lumières est plus déroutante. A l'apogée de sa carrière Sicard a mûri et l'éducation des sourds et la langue des signes étaient l'un de ses sujets de prédilection. Lorsqu'il est devenu critique à l'égard des philosophes après la Terreur, c'est parce que, comme sa caste, il reprochait aux Lumières l'apparition de la Terreur (voir Darrin McMahon). Mais Sicard était plus raisonnable que les théocrates ou l'abbé Barruel, qui attribuaient la Révolution à la Franc-maçonnerie et à l'illuminisme (philosophie). Il a effectué un tri des Lumières en épargnant Bacon, Buffon et Annisson-Duperon, compatibles avec le christianisme, et soulignant toute preuve de conversions passées des philosophes (D'Alembert, Voltaire). Des œuvres telles que son Cours d'instruction des sourds-muets s'inspirent de la source commune des Lumières en linguistique, en apprentissage et en métaphysique aristotélicienne.

Les œuvres que Sicard ne possédait pas sont aussi importantes que celles qu'il possédait. Pour un grammairien, il est étonnant que les œuvres de Buffier, Beauzée, Dumarsais, Domergue, et même Épée

soient absentes, tout comme les rapports sur l'instruction publique de la Convention, qui a créé l'institution qu'il a présidée en 1794. Les œuvres éducatives de Humboldt ou de Pestalozzi sont manquantes. Sans doute certaines d'entre elles étaient emballées dans les 60 paquets que ses héritiers étaient tellement lassés qu'ils ont choisi de ne même pas les ouvrir.

Outre des dictionnaires, des grammaires et des manuels scolaires incontournables, il possède un nombre infime d'œuvres du XIXe siècle, prouvant qu'il était un « ancien » plutôt qu'un « moderne ». Ce qu'il exclut définitivement de ses rayons, ce sont les Idéologues radicaux qui cherchent à éliminer la théologie et la métaphysique de leur philosophie. Ni Garat, Volney, Destutt de Tracy, ni Cabanis ne sont présents. La scission entre Sicard et eux fut l'un des « échecs » intellectuels de l'époque…